



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément



AL-JAZEERA VIA AP/WIDEWORLD

Vers la guerre au sol

Pour parler avec les talibans modérés

SOMMAIRE

● **La guerre contre Al-Quida :** Pour la première fois, l'aviation américaine a bombardé, mercredi 17 octobre, les lignes de défense des talibans face à Kaboul. L'US Airforce avait, la veille, intensifié ses raids et touché un immeuble de la Croix-Rouge (photo). Elle a utilisé, à basse altitude, ses canonniers volants AC-130. L'évolution des bombardements pourrait marquer les prémices des opérations au sol. p. 2 à 3

● **L'offensive politique et la menace terroriste :** Les Etats-Unis ont accepté d'intégrer des talibans modérés dans la large coalition gouvernementale qu'ils veulent mettre sur pied en Afghanistan. L'ONU s'interroge sur son rôle futur dans cette crise. Fausses alertes à l'anthrax. p. 4 à 7

● **Horizons-Débats-Analyses :** Point de vue de Francis Fukuyama et analyse d'André Fontaine. p. 17 et 18

► www.lemonde.fr/dossier-special

Le plan Fabius pour relancer l'économie

● Le ministre des finances présente un « plan de consolidation de la croissance » ● Il entend soutenir la consommation des ménages et, surtout, aider l'investissement des entreprises ● Le prix des licences UMTS est divisé par huit ● Laurent Fabius en appelle au « patriotisme économique »

LAURENT FABIUS, ministre de l'économie et des finances, a présenté, mardi 16 octobre à l'Assemblée nationale, à l'occasion de l'ouverture du débat budgétaire, un « plan de consolidation de la croissance » destiné à soutenir à la fois la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. A l'intention des ménages, le cœur du dispositif est la rallonge accordée aux bénéficiaires de la prime pour l'emploi : en janvier 2002, les 8,1 millions de foyers les plus modestes qui ont reçu, en septembre 2001, un chèque de l'Etat de 1 000 francs en moyenne en recevant un autre, d'un montant équivalent en euros.

A l'intention des entreprises, la mesure la plus spectaculaire est la refonte totale de la procédure d'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Le prix de chaque licence est divisé par huit, passant de 32,5 milliards de francs à 4 milliards de francs. La durée est allongée de quinze à vingt ans. Un second appel d'offres sera lancé dans les prochains



semaines. Le manque à gagner pour le Fonds de réserve des retraites sera compensé par les recettes de la privatisation partielle de la Société des autoroutes du sud de la France.

D'autres mesures en faveur de la trésorerie des entreprises sont prévues (amortissement exceptionnel de 30 % pour les biens acquis entre le 17 octobre 2001 et le 31 mars 2002, remboursement par anticipation de la dette née de la suppression du décalage d'un mois dans le remboursement de la TVA), ainsi que des aides sectorielles (transport aérien, assurances et tourisme).

M. Fabius a souligné la nécessité de renforcer la confiance au moment où la crise internationale crée nombre d'incertitudes. « Ce que veulent les terroristes, a-t-il dit, c'est déboussoler nos comportements et déformer notre vision de la réalité. » Le ministre de l'économie et des finances en a appelé au « patriotisme économique ».

Lire pages 10 et 11

Universités inégales

LES UNIVERSITÉS n'offrent pas toutes les mêmes chances de réussite aux étudiants. C'est la conclusion d'une étude qui souligne que le taux de réussite au DEUG varie du simple au triple en fonction des établissements. Seulement 23 % des étudiants de Paris-VIII-Saint-Denis obtiennent ainsi leur diplôme en deux ans, contre 80 % à Paris-IX-Dauphine. Cet écart se maintient lorsqu'on prend en compte, comme le fait pour la première fois cette étude, l'origine sociale et le parcours scolaire des étudiants. Pour le chercheur Jean-Pierre Jarousse, ce travail est un « premier pas stimulant dans l'évaluation des universités ».

Lire page 13

► www.lemonde.fr/education

Jacques Chirac : « Vous croyez que Jospin cherche à quitter Matignon ? »

DANS toute cette affaire, bien sûr, il n'y a que Lionel Jospin qui l'intéresse vraiment. Depuis qu'il a découvert l'existence du livre d'Olivier Schrameck - le directeur de cabinet du premier ministre qui dénonce la cohabitation dans *Matignon, Rive gauche* - c'est donc cette question-là que Jacques Chirac a posée à ses proches : quel changement de stratégie cela suppose-t-il chez son futur rival à l'élection présidentielle ?

Pendant que l'Elysée organisait, dès lundi 15 octobre, son offensive, c'est encore et d'abord là-dessus que le président s'est interrogé. Car certains de ses conseillers ont fait valoir devant Jacques Chirac que ce livre arrivait après toute une série de tensions dans la cohabitation : « Depuis la rentrée, notez bien, tout converge. Il y a d'abord eu le livre du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, qui raconte une version totalement travestie des conseils des ministres, évidemment en votre défaveur. Puis, on a monté en épingle vos voyages à Montpellier et à Perpignan. Et maintenant, ce livre-là, évidemment voulu par Jospin ! » Le secrétaire général de l'Elysée,

Dominique de Villepin, le conseiller spécial du président, Jérôme Monod, notamment, jugeaient, à chaque coup de fil à un élu, qu'avec ce livre « Jospin en a trop fait. C'est la fin ».

Mardi, lors du petit déjeuner qui réunit chaque semaine la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, et les présidents des groupes RPR de l'Assemblée et du Sénat, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, le président a précisé sa question : « Vous croyez, vous, qu'en provoquant ce nouvel incident Jospin cherche à quitter Matignon ? » Ses interlocuteurs ont, à leur tour, repris le fil de ces dernières semaines de cohabitation. Oui, il y avait bien accroissement de la tension. Mais ils ne croyaient pas à une démission. « Peut-être, cet été, lorsque ce livre a été écrit, Jospin avait-il l'idée de créer les conditions de son départ. Mais les attentats du 11 septembre l'ont coincé, ont fait valoir MM. Debré et de Rohan, on ne démissionne pas en pleine guerre. Ce serait une faute majeure. » Chacun s'est accordé sur une idée : « De son point de vue, il aurait dû démissionner il y a un an. » Et sur une inquiétude : « C'est l'image du président que l'on cherche à atteindre. » Aussitôt sont revenus les

mots qui, depuis quelques semaines, sont censés caractériser l'attitude du premier ministre : « Jospin est aux abois », « Faire parler Schrameck, celui qui doit normalement rester muet, c'est une logique trotskiste de déstabilisation des institutions », « C'est lui qui doit passer pour l'agitateur et vous pour l'homme d'Etat ».

La question de l'éventualité de la candidature à la présidentielle de M. Jospin n'a même pas été évoquée. Depuis des mois, chaque fois que des proches ont émis des doutes sur ce point, le président les a balayés d'un revers de main. Et lorsque M. Schrameck assure que « la finale devrait opposer dans la vérité crue du combat politique les deux plus hauts responsables de notre vie publique et institutionnelle », c'est sans doute la seule phrase de son livre, abstraction faite du style, que Jacques Chirac pourrait signer sans hésiter.

Raphaëlle Bacqué

Lire nos autres informations page 12

► www.lemonde.fr/presidentielle2002



MUSIQUE

Leonard Cohen le Babylonien

Après six années de retraite dans un monastère zen de Californie, le chanteur canadien Leonard Cohen (photo) publie « Ten New Songs », un nouvel album écrit en collaboration avec la multi-instrumentiste Sharon Robinson. « En observant ma vie, tout ce que je peux dire, c'est que je n'ai jamais choisi », déclare au Monde ce philosophe de la lenteur. p. 31

De l'or pour le « primitif »



MAURICE GODELIER

MILITANT des sciences de l'homme, spécialiste des sociétés de l'Océanie, chercheur engagé, l'anthropologue Maurice Godelier s'est vu décerner la médaille d'or du CNRS. Il a été le premier directeur scientifique du musée du quai Branly consacré aux arts premiers.

Lire page 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRÖ ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



POINT DE VUE

Le théâtre de la terreur par John Le Carré

HUIT octobre 2001. « Début des bombardements », claironne la manchette du *Guardian*, d'ordinaire plutôt sobre. « La bataille est engagée », titre en écho le non moins modéré

Herald Tribune, reprenant les propos de George W. Bush. Mais engagée contre qui ? Et comment se terminera-t-elle ?

Par exemple avec Oussama Ben Laden dans les fers, l'air plus serein et chrétien que jamais,

comparaissant devant un tribunal composé des vainqueurs, défendu par Johnny Cochrane comme O. J. Simpson avant lui (car il est certain que les frais d'avocat ne lui posent pas problème) ?

Ou alors avec un Ben Laden réduit en charpie par une de ces bombes intelligentes dont nous parlent constamment les journaux, celles qui tuent les terroristes dans leurs repaires mais épargnent la vaisselle ?

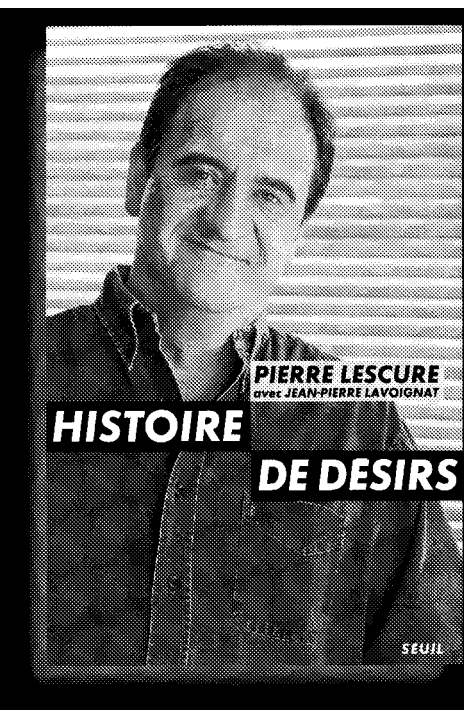
Ou bien existe-t-il une issue à laquelle je n'ai pas pensé, qui nous éviterait de transformer notre ennemi public n° 1 en martyr n° 1 aux yeux de ceux qui voient déjà en lui un demi-dieu ?

Nous devons pourtant le punir. Nous devons le traduire en justice. Comme tout être sensé, je ne vois pas d'autre solution. Envoyons nourrir et médicaments, fournissons de l'aide humanitaire, rassemblons les réfugiés affamés, les orphelins mutilés et les morceaux de corps humains - pardon, les « dommages collatéraux » -, mais nous n'avons pas le choix : Ben Laden et ses sbires doivent être débusqués.

Hélas ! ce que l'Amérique recherche à l'heure actuelle, avant même la vengeance, c'est : plus d'amis et moins d'ennemis.

Lire la suite page 17

John Le Carré est écrivain.



Pierre Lescure raconte

avec une liberté de ton décapante,
Les Enfants du rock,
Canal+,
Vivendi Universal...

www.seuil.com

Seuil



ANNIVERSAIRE

Mémoire du 17 octobre 1961

Il y a quarante ans, le 17 octobre 1961, pendant la guerre d'Algérie, des manifestants algériens venus de banlieues ont été tués à Paris par la police. Monique Hervy y était, accompagnant ses amis du bidonville de Nanterre. Et elle raconte, pour *Le Monde*, cette journée tragique. Portrait. p. 16 et notre éditorial p. 18

International.....	8	Tableau de bord.....	22
France.....	10	Aujourd'hui.....	25
Société.....	13	Météorologie-Jeux.....	29
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Guide culturel.....	33
Carnet.....	19	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

TERRORISME Au onzième jour de la campagne militaire engagée en Afghanistan, les Etats-Unis auraient pour la première fois bombardé les lignes de front au nord de Kaboul.

● **LES TALIBANS** ont démenti cette attaque, affirmant dans le même temps qu'un camion de réfugiés avait été détruit par un missile ou une bombe américaine. Mardi, les Etats-Unis

avaient reconnu le bombardement par erreur d'un entrepôt du Comité international de la Croix-Rouge au centre de Kaboul. ● **AUX ETATS-UNIS**, l'enquête sur les attaques bio-

terroristes se poursuit. Plusieurs indices paraissent établir des liens entre les courriers recelant de l'anthrax et les réseaux d'Al-Qaïda. ● **LE CONSEIL DE SÉCURITÉ** de l'ONU a examiné,

mardi, ce que pourrait être l'après-taliban, écartant à ce stade, l'idée de déployer une force internationale dans le pays. L'Europe renforce son dispositif contre l'argent sale.

Les Etats-Unis intensifient leurs frappes sur l'Afghanistan

Pour la première fois, des bombardements auraient eu lieu sur les lignes de front au nord de Kaboul, selon l'opposition de l'Alliance du Nord. Mais au onzième jour de cette campagne, le régime taliban demeure en place et les « bavures » font de nombreuses victimes civiles

AU ONZIÈME jour de l'intervention armée, l'aviation américaine aurait bombardé pour la première fois, mercredi matin 17 octobre, la ligne de front entre les talibans et l'Alliance du Nord située au nord de Kaboul. Ce pilonnage correspond à une nouvelle intensification de frappes aériennes, notamment sur Kaboul et Kandahar.

Le Pentagone a reconnu qu'un avion de la marine américaine avait largué par erreur des bombes sur des entrepôts du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kaboul. Ces bâtiments avaient été pris pour des hangars abritant de l'équipement militaire. Un membre du personnel afghan a été blessé. Le secrétaire d'Etat, Colin

Powell, et le président pakistanais, Pervez Moucharraf, ont progressé vers un accord sur la composition multiethnique du prochain gouvernement à Kaboul qui comprendrait des talibans modérés.

Le premier ministre australien, John Howard, a annoncé l'envoi, d'ici la mi-novembre, de 1 550 hommes en appui de la coalition pour le moment essentiellement américano-britannique.

● **Bilan des frappes.** Selon le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, les frappes américano-britanniques sur plus de 60 cibles militaires en Afghanistan ont causé de « réels dommages » aux forces des talibans. Le Pentagone a, d'autre part, confirmé que

l'Alliance du Nord de feu le commandant Massoud se rapprochait de l'aéroport de Mazar-e-Charif, ville stratégique du nord du pays, et que la ville pouvait tomber dans les prochains jours.

La Maison Blanche a rejeté toute idée de pause dans les frappes en réponse à une offre qui aurait été présentée au Pakistan par le ministre des affaires étrangères du régime taliban, Abdul Wakil Mutawakel. Pour le moment, les bombardements n'ont pas provoqué d'exode massif et une certaine normalité continue de prévaloir (pages 2 et 3).

● **Enquête sur l'anthrax.** Après la découverte d'une enveloppe contaminée adressée au chef de la

majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, certains parlementaires se demandent s'il ne serait pas préférable d'achever le travail législatif et budgétaire en cours rapidement et de rentrer chez soi. Selon le directeur du FBI, Robert Mueller, cette lettre comporte une similitude d'écriture avec celle reçue par la chaîne de télévision NBC et contenait une forme apparemment très dangereuse du bacille de la maladie du charbon. Quatre personnes ont développé la maladie du charbon aux Etats-Unis depuis début octobre, dont l'une est décédée et neuf autres ont été contaminées.

En dehors des Etats-Unis, aucun cas de contamination n'a été enre-

gistré et les alertes à la maladie du charbon se sont révélées fausses. Bayer a décidé d'augmenter de 25 % sa capacité de production du Ciprobay, le seul antibiotique de ce type autorisé aux Etats-Unis. Face à la panique dans le monde relative à la menace d'attaques biologiques, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé à la vigilance son réseau mondial.

Le black-out le plus complet persiste sur les quelque 700 personnes arrêtées aux Etats-Unis à la suite des attentats du 11 septembre. La plus vaste enquête criminelle jamais effectuée se déroule dans un silence total (pages 4 et 5).

● **Le rôle de l'ONU.** Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni,

mardi, avec le secrétaire général, Kofi Annan, pour discuter du futur rôle des Nations unies en Afghanistan, mais aucune décision n'a été prise. Cependant, il semble bien que le déploiement d'une force multinationale de maintien de la paix soit exclu.

Après le Pakistan, Colin Powell est en Inde pour évoquer la délicate question du Cachemire. Islamabad a obtenu, mardi, une série d'avantages commerciaux de la Commission européenne. Il s'agit essentiellement de faciliter l'accès du marché européen aux exportations en provenance de ce pays. Les quinze ont par ailleurs renforcé leur arsenal juridique contre l'argent sale (pages 6 et 7).

Un ministre taliban a eu des entretiens secrets avec les Pakistanais et des envoyés de l'ancien roi Zaher Chah

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Les Etats-Unis accentuent leur pression militaire, au onzième jour de leur campagne en Afghanistan, mais des experts s'interrogent sur les résultats obtenus alors que les bavures semblent se multiplier. Le bombardement, mardi 16 octobre, d'un entrepôt du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kaboul, clairement identifié par la présence d'une croix rouge sur son toit, a illustré de nouveau la difficulté à repérer des objectifs.

« Si les cibles politiques de cette campagne sont bien définies, Oussama Ben Laden et Al-Qaïda, les talibans et leur chef mollah Mohammad Omar, les cibles militaires sont beaucoup moins claires », confie un expert qui requiert l'anonymat.

Depuis dix jours, les bombes pleuvent sur des aéroports déjà en piteux état, sur des camps d'entraînement vides aux installations souvent primaires, sur les rares infrastructures épargnées par vingt-deux années de conflit. Cependant, une certaine normalité continue de prévaloir dans le pays et dans ses villes, tandis que les communications (avec Kaboul tout au moins) ne sont pas coupées. « A Kaboul, les gens sont dans leurs bureaux, le marché est ouvert et l'approvisionnement con-

tinue d'arriver », dit un témoin. « Les prévisions américaines pour la première semaine d'opérations semblent déjà prises en défaut sur deux points : l'effondrement des talibans n'a pas eu lieu ; l'exode de la population, qui aurait facilité les bombardements urbains, ne s'est pas produit », affirme un observateur. Les attaques américaines semblent au contraire avoir ressoudé les talibans et la population qui, malgré toute la machine de communication américaine, rejette sur les Etats-Unis la responsabilité de ses nouveaux malheurs.

UN « NATIONALISTE »

Si les divergences au sein du mouvement taliban – préexistantes à cette crise – sur la conduite à tenir vis-à-vis d'Oussama Ben Laden ont resurgi, elles n'ont pas conduit jusqu'à maintenant à un éclatement. La visite secrète de quatre jours que vient d'effectuer à Islamabad (Pakistan) le ministre des affaires étrangères taliban, Wakil Ahmad Mutawakel, montre pourtant que certains s'interrogent sur l'avenir.

M. Mutawakel s'est entretenu à plusieurs reprises avec le nouveau chef des services de renseignement pakistanais (Inter Service Intelligence, ISI), le général Ehsan Ul-Haq. Le ministre a aussi rencontré, mardi soir, les émissaires de

l'ancien roi d'Afghanistan, Zaher Shah, ce qui montre qu'il s'intéresse de près aux solutions envisagées.

Originaire de Kandahar et considéré comme un proche de mollah Omar, M. Mutawakel a quitté mardi soir Islamabad pour Kandahar

jours plié finalement, jusqu'à maintenant, derrière les ordres de mollah Omar.

L'actuel ministre taliban pourrait faire partie toutefois d'une solution qui inclurait, comme l'ont souligné dernièrement à la fois le président pakistanais Pervez Mou-

pe d'individus ou de gens. Si vous vous débarrassez de ce régime, il y aura encore des gens qui peuvent trouver que les enseignements et croyances de ce mouvement [taliban] sont suffisamment importants pour qu'ils désirent participer au développement d'un nouvel Afghanistan ».

SOLUTION POLITIQUE

La visite de M. Mutawakel prouve que des négociations sont en cours pour tenter d'accélérer la mise sur pied d'une solution politique dans laquelle des talibans proches du Pakistan auront leur place. Mais cette solution implique que, militairement, la situation ait fortement évolué. Cela ne semble pas le cas pour l'instant. Le Pentagone affirme vouloir viser les « concentrations de troupes », ce qui paraît ambitieux alors que les talibans n'ont jamais constitué une armée organisée et encadrée, qui combattait en rangs serrés.

Les combattants talibans se déplacent en petits groupes, le plus souvent sur des fourgonnettes pick-up japonaises. Certains de ses véhicules sont armés de mitrailleuses ou de canons anti-aériens russes. De tels groupes armés bougent sans arrêt et sont difficiles à suivre. Même les fronts ne constituent pas des concentrations de troupes. Celles-ci sont très éparpillées, quel-

ques hommes avec un char dans un coin, quelques autres avec des lance-roquettes à un autre endroit. Bref, rien d'un front traditionnel avec ses troupes enterrées et prêtes à l'assaut.

Pour beaucoup d'experts, le problème est que la machine de guerre américaine est bridée par des considérations politiques qui l'empêchent de se déployer avec une réelle efficacité. Déjà, le nombre accru de victimes civiles provoque un malaise dans la coalition. « Le manque de renseignements est aussi un vrai problème pour Washington », commente un spécialiste, en affirmant que les renseignements fournis par l'Alliance du Nord étaient très mauvais.

Le remplacement du chef de l'ISI, décidé au soir des premières frappes par le président Moucharraf, devrait toutefois permettre une meilleure collaboration entre les services pakistanais et la CIA. Une nouvelle difficulté a surgi quand le Pakistan a refusé catégoriquement – avec l'accord désormais apparent de Washington – de voir l'Alliance du Nord s'emparer de Kaboul. « Les militaires américains voudraient utiliser l'Alliance du Nord [à cette fin], mais les politiques s'y opposent », considère le même expert.

Françoise Chipaux

Les difficultés d'une intervention terrestre

Le déclenchement éventuel d'une importante intervention terrestre de troupes américaines en Afghanistan se heurterait à de nombreux obstacles. La présence de troupes au sol permettrait sans doute aux Etats-Unis d'obtenir des résultats concrets dans le présent conflit. Mais le temps presse. Le ramadan, mois de jeûne pour les musulmans, commence à la mi-novembre. L'hiver afghan, avec la neige, le froid et le ciel couvert, approche aussi à grands pas. On imagine mal que des combats puissent se dérouler pendant une telle période. Et déjà, selon certaines sources, le Pakistan aurait fait savoir qu'il ne pourrait accepter la poursuite des opérations militaires pendant le mois du ramadan.

où il réside le plus souvent, malgré ses fonctions ministérielles à Kaboul. Il fait partie du camp des « nationalistes » opposés aux « internationalistes » du régime taliban, qui sont proches des combattants « arabes » d'Oussama Ben Laden.

Dans toutes les crises qu'ont traversées les talibans, M. Mutawakel a toujours fait preuve de modération et tenté d'infléchir dans ce sens les décisions. Mais il s'est tou-

jours plié finalement, jusqu'à maintenant, derrière les ordres de mollah Omar.

L'actuel ministre taliban pourrait faire partie toutefois d'une solution qui inclurait, comme l'ont souligné dernièrement à la fois le président pakistanais Pervez Mou-

Le Pentagone admet avoir touché un hangar de la Croix-Rouge

LE PENTAGONE a reconnu, mardi soir 16 octobre, que des entrepôts du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kaboul, abritant du matériel humanitaire, avaient, par erreur, été bombardés dans la matinée du même jour. C'est un avion d'attaque F-18, porteur de bombes de 500 kilogrammes, de l'aéronavale américaine qui est responsable de cette méprise. Un employé afghan du CICR a été gravement blessé. L'organisation a élevé une protestation auprès de l'ambassade américaine au Pakistan.

Selon un porte-parole du ministère de la défense, « les entrepôts du CICR faisaient partie de plusieurs hangars visés parce que les talibans les utilisaient pour stocker de l'équipement militaire. Des véhicules militaires ont été vus dans le voisinage de ces entrepôts et les forces américaines ignoraient que l'un des hangars était utilisé par le CICR ». Toutefois, selon l'organisation internationale, les locaux en question portaient bien en évidence l'emblème distinctif du mouvement humanitaire.

C'est la deuxième erreur de tir reconnue par les Etats-Unis depuis le début des bombardements. Le samedi 13 octobre, en effet, un autre F-18 de la marine américaine avait lancé une bombe de 900 kilogrammes sur des habitations de Kaboul, faisant quatre morts et huit blessés. Ce jour-là, l'avion visait un hélicoptère sur l'aéroport de la capitale afghane,

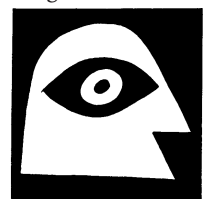
c'est-à-dire un objectif distant de 1,6 kilomètre de ces habitations. Après l'attaque contre le CICR, le Pentagone a indiqué qu'« il regrette toute perte innocente » et affirmé que « les forces américaines ne frappent intentionnellement que des cibles militaires et terroristes ».

FAISCEAU LASER

Les Américains utilisent la plupart du temps, mais pas uniquement, des armes guidées par laser, dont la précision à l'impact au sol peut être de l'ordre du mètre. Encore faudrait-il que l'équipage de l'avion largueur, avant de tirer, puis d'armer en vol sa bombe ou son missile, ait reçu la bonne information soit d'une équipe des forces spéciales au sol, soit d'un avion accompagnateur qui sont chargés d'« illuminer » l'objectif : un faisceau laser, invisible, désigne la cible et l'arme se cale sur la « tâche » ainsi mise en évidence.

Il peut arriver que, dans certaines conditions atmosphériques, une couverture nuageuse soudaine par exemple, se produisant des réfringences qui aboutissent à réfléchir en cours de route le faisceau laser et, donc, à détourner la trajectoire de l'arme. C'est ce qui explique que des équipages, par précaution ou, plus souvent encore, parce que leur cible s'est dérobée entre-temps, rentrent à leur base avec les bombes ou les missiles encore accrochés sous leur avion.

LA NUIT, le ciel est éclairé par les explosions des bombes. La journée, il est assombri par de gros nuages de fumée noire. Vu de la



VU SUR AL-JAZIRA

télévision qatariote Al-Jazira, Kaboul est aujourd'hui un « enfer, jour et nuit ». Sur place, le correspondant Teyssir Allouni continue à tenir son journal de guerre pour la chaîne arabe d'information en continu. Mardi 16 octobre, un entrepôt de la Croix-Rouge brûle à Kaboul. Quelques plans extérieurs insistent sur les autocollants CICR (Comité international de la Croix-Rouge) et sur le désarroi de deux pompiers afghans face aux flammes.

D'autres plans intérieurs montrent des rangées de gros sacs et le fond de l'entrepôt qui brûle. Aux caméras d'Al-Jazira, l'employé qui gardait le hangar exprime sa colère et certifie « que ce sont des sacs de nourritures envoyés par la Croix-Rouge pour les veuves et les orphelins » qui partent en fumée.

Avec ce témoignage, Teyssir Allouni soigne la conclusion de son commentaire : « Il semblerait que ce que l'Amérique donne d'une main, elle le brûle de l'autre. »

Etrangement, ce document « exclusif » d'Al-Jazira n'arrivait

qu'en deuxième titre dans les journaux : après les visites du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, au Pakistan et en Inde, et avant l'anthrax et la psychose du bioterrorisme. Al-Jazira guette du côté du Cachemire des répliques de la guerre en Afghanistan. « L'Inde s'apprête à accueillir Colin Powell comme une femme qui attend son mari en sachant qu'il vient juste de la tromper », résume son correspondant à New Delhi, ravi de pouvoir faire son entrée en scène.

« DIFFICILE DE SAVOIR »

Tard dans la soirée, les victimes civiles en Afghanistan sont de retour au premier plan. Surprise, ce n'est pas Teyssir Allouni qui en est responsable, mais son collègue à Washington, Hafadh Merazi. Après Condoleezza Rice – la conseillère pour la sécurité nationale du président américain George Bush – à la Maison Blanche, il interviewe Donald Rumsfeld au Pentagone. Le secrétaire à la défense reconnaît « quatre civils accidentellement tués ».

Pour autant, Donald Rumsfeld ne tente pas de contester l'étendue des « dommages collatéraux ». « Les avions de l'alliance (américano-britanniques) visent des objectifs militaires, mais les défenses aériennes de l'ennemi envoient des bombes qui retombent sur son sol. Sans compter que la guerre civile continue pendant nos

frappes, les tribus sont en guerre, l'Alliance du Nord est en guerre. Tout le monde s'entre-tue, il est difficile de savoir exactement par qui sont tués les civils. »

SANS DÉTOURS

Le journaliste revient sur un point précis : « Considérez-vous Radio Charia comme une cible militaire ou civile ? » Le secrétaire à la défense répond sans détours : « Sans doute les multiples radios sont sous contrôle des talibans, on ne peut pas les considérer comme des médias libres. Ils sont la voix de la propagande des talibans et de ceux qui soutiennent le terrorisme et Al-Qaïda (l'organisation d'Oussama Ben Laden). »

Pour marquer l'empreinte d'Al-Jazira, le journaliste n'hésite pas à enfoncer le clou : « Donc, les civils qui travaillent pour La Voix de l'Amérique, la radio du gouvernement américain, peuvent être considérés par les talibans (s'ils en avaient les moyens) comme une cible militaire ? »

Sans laisser apparaître le moindre signe d'agacement, Donald Rumsfeld rétorque : « La Voix de l'Amérique est financée par le gouvernement des Etats-Unis mais elle bénéficie de la liberté. Elle dit ce qu'elle veut, elle n'est pas sous le contrôle du département d'Etat. »

Tewfik Hakem

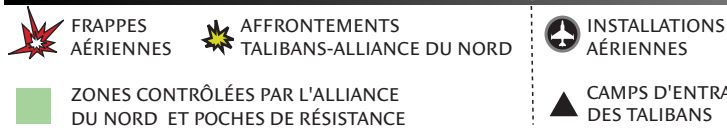
www.recensement.insee.fr



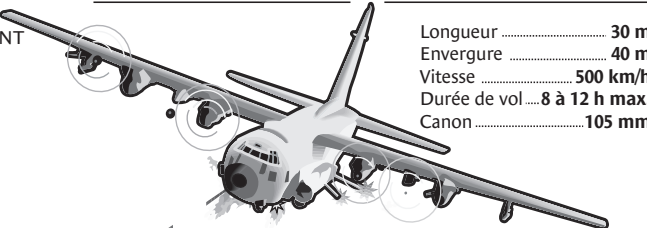
L'accès direct aux résultats du recensement de la population de 1999 pour le département, la commune, le canton, l'agglomération...



2 000 bombes et missiles en dix jours



L'AC-130 :



L'appareil d'attaque de l'aviation américaine

Longueur	30 m
Envergure	40 m
Vitesse	500 km/h
Durée de vol	8 à 12 h max.
Canon	105 mm

• Depuis le début des raids aériens, dimanche 7 octobre, les Américains et les Britanniques ont largué ou tiré quelque 2 000 bombes et missiles air-sol sur l'Afghanistan, selon le général Gregory Newbold, qui dirige les opérations au Pentagone et qui a donné, mardi 16 octobre, cette première évaluation.

• Au total, selon le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, à Londres, une soixantaine de cibles (bases aériennes, radars, camps d'entraînement, dépôts, concentrations de matériels et de forces) ont fait l'objet de ces attaques.

• Pour les seules journées et nuits du lundi 15 et mardi 16 octobre pendant lesquelles les bombardements ont été les plus intenses, une centaine d'avions ont été engagés et cinq missiles de croisières Tomahawk ont été tirés depuis des navires américains.

• Lors de la guerre du Golfe, en 1991, ou au Kosovo, en 1999, les raids pouvaient engager entre trois et sept fois plus d'avions.

L'Afghanistan, le pays le plus miné de la planète

Des dizaines de millions, d'après une équipe française

BRUXELLES

de notre bureau européen

Quand les Etats-Unis décideront de passer à la phase terrestre en Afghanistan, les soldats devront affronter un ennemi peut-être plus dangereux, en tout cas plus insidieux, que les éléments armés de l'organisation Al-Qaïda et du régime taliban : les mines antipersonnelles. L'Afghanistan est probablement le pays le plus miné de la planète.

Les opérations de déminage se sont cependant poursuivies depuis le départ des troupes soviétiques. Plus d'une quinzaine d'organisations non gouvernementales, plusieurs gouvernements et surtout l'Union européenne collective, sont engagés dans cette action. Ainsi, au cours de l'année 2000, 13 542 mines antipersonnelles, 636 mines antichars et 298 828 engins (munitions notamment) non explosés ont été détruits. A ce rythme, et à condition que les combats cessent, on estime qu'il faudra probablement une quinzaine d'années pour que l'Afghanistan soit déclaré indemne de mines.

Les exploitations agricoles, les zones de pâturage, les canaux d'irrigation, les zones d'habitation et les zones rurales, les routes et les sentiers, sont infestés de mines. Leur nombre est impossible à évaluer, d'autant, indique-t-on à la Commission européenne, que Moscou n'a jamais donné le moindre renseignement sur ce point, pas davantage sur l'emplacement des « champs de mines ». Une telle attitude n'est pas isolée : les Serbes, par exemple, ont toujours refusé de livrer ces indications s'agissant du Kosovo. Lorsque les troupes soviétiques ont quitté l'Afghanistan, en 1989, une équipe de sous-officiers français, de retour d'une mission d'évaluation sur le terrain, avait estimé qu'elles avaient laissé derrière elles plusieurs dizaines de millions de mines.

Celles-ci sont de types très divers, mais les plus dangereuses, pour les civils comme pour les combattants, sont les mines antipersonnel à fragmentation ou à effet de souffle. Les Soviétiques avaient notamment largué par avion des dizaines de milliers de mines « papillons » ou des mines dissimulées dans des poupées et des stylos piégés, particulièrement attirantes pour les enfants. Si le « minage » de l'Afghanistan est largement imputable à l'armée rouge, celle-ci a fait des émules : tout porte à croire que les factions en présence après 1989 ont continué dans cette voie, le régime taliban et l'Alliance du Nord s'accusant mutuellement, depuis plusieurs années, de recourir à une telle pratique de la guerre.

Si des troupes américaines sont amenées à conduire des opérations terrestres en Afghanistan, elles ne bénéficieront pas d'une carte générale du pays leur permettant de localiser les champs de mines. Plusieurs études ont certes été réalisées, mais le dernier « impact survey » global remonte à une dizaine d'années. Un nouveau projet a été élaboré sous la direction de la Mine Clearance Planning

Agency (MCPA), et une somme de 2,2 millions d'euros est prévue. Il faudra cependant environ treize mois aux quelque 180 personnes qui vont se consacrer à ce travail, pour effectuer un relevé relatif de l'ensemble du pays, quand les conditions le permettront.

Les opérations de déminage se sont cependant poursuivies depuis le départ des troupes soviétiques. Plus d'une quinzaine d'organisations non gouvernementales, plusieurs gouvernements et surtout l'Union européenne collective, sont engagés dans cette action. Ainsi, au cours de l'année 2000, 13 542 mines antipersonnelles, 636 mines antichars et 298 828 engins (munitions notamment) non explosés ont été détruits. A ce rythme, et à condition que les combats cessent, on estime qu'il faudra probablement une quinzaine d'années pour que l'Afghanistan soit déclaré indemne de mines.

Laurent Zecchini

Halim Khan et Haïssour, deux parcours afghans

KHORBAND et KUHESTAN (nord de Kaboul)

de notre envoyée spéciale

L'un était officier dans l'armée du régime communiste pendant l'occu-

PORTRAITS

Deux visages de cette opposition qui rêve de jouer un rôle après la chute des talibans

pation soviétique. L'autre, à la même époque, combattait les Russes aux côtés de l'islamiste radical, Gulbuddin Hekmatyar. Tous deux sont aujourd'hui des commandants de l'opposition armée afghane, qui campe sur ses positions au nord de Kaboul en espérant que les Etats-Unis lui fournissent une aide militaire décisive pour pouvoir avancer sur la capitale. Deux parcours différents, deux visages de cette opposition qui cherche à se positionner comme interlocuteur des Occidentaux et qui rêve de jouer un rôle de premier plan dans le pouvoir qui émergera en Afghanistan après la chute annoncée des talibans.

Le premier, Halim Khan, reçoit dans son village natal de Mir Masjdidi, qui porte le nom d'un célèbre résistant afghan du XIX^e siècle ayant combattu les Anglais. Eduqué à Kaboul, ami proche de Massoud, blessé six fois au combat lors du djihad puis de la lutte contre les talibans, cet homme réfléchi, aux traits fins, qui aime parler pêle-mêle de démocratie, d'islam modéré, puis de son intérêt pour le football et Zinedine Zidane, incarne le courant plus moderniste, ouvert, de l'opposition afghane.

« LE VRAI ISLAM »

C'est un fils de paysan qui vit un jour, au début des années 1980, alors que la résistance battait son plein contre les Soviétiques, « des moudjahidins entrer dans le village et décréter que l'école serait fermée. Ils se comportaient comme les talibans aujourd'hui ! J'étais adolescent, je suis parti à Kaboul pour poursuivre mes études. Pour moi, les moudjahidins étaient des gens frustes qui portaient des armes. Mon père voulait que je rentre au village pour travailler dans les champs. Je lui ai désobéi. Je n'avais pas un sou. J'ai vu un jour une annonce à la télévision : l'académie militaire recrutait. Depuis ce jour, je porte des vêtements de combat ». Des vêtements qui lui serviront sous différentes bannières – phénomène courant dans cet Afghanistan où, en vingt-deux années de guerre, les ralliements impromptus et les changements d'alliance font presque partie des choses.

En 1986, à l'âge de vingt-cinq ans, Khalim Khan rejoint le maquis du commandant Massoud, en lutte contre les troupes de Moscou. « A la base militaire, j'avais entendu parler des faits d'arme de Massoud. Les Russes disaient de lui qu'il était un " sacré ennemi ". Mes parents, dans la vallée de Shomali et au Panchir, parlaient aussi de lui avec admiration. Et puis, à cette époque, le pouvoir était entre les mains d'un seul groupe ethnique, les Pachtounes », poursuit cet homme d'origine tadjik, dans une pièce sobre garnie de matelas, devant un thé brûlant, entouré de sa garde rapprochée de fidèles combattants.

Cet homme affable, dont l'épouse travaille comme institutrice, et qui serre volontiers la main de son interlocutrice occidentale (sur ces terres où le tchadri est couramment porté, cela ne va pas de soi), parle d'un

futur Afghanistan où s'observerait « le vrai islam, pas l'islam fondamentaliste ». Il laisse volontiers entendre que le président Rabbani, chef d'Etat officiel de l'Afghanistan (reconnu par l'ONU), appartient à un courant traditionaliste qui n'est pas à son goût. « Rabbani a parlé à la radio pour dire qu'il n'y avait pas de contact entre notre gouvernement et les Américains : pourquoi prendre ainsi ses distances ? », s'offusque Halim Khan, qui critique « ces anciens chefs du djihad ayant passé trop d'années au Pakistan » durant la guerre contre les Soviétiques.

UN RALLIEMENT « REGRETTABLE »

A une heure de route de là, dans la vallée de Khorband, le commandant Haïssour, ancien allié d'Hekmatyar devenu l'un des chefs militaires des forces de feu Massoud, se réclame d'un autre courant de pensée. S'il voue les talibans aux géométries, ses idées ne s'en écartent pas sur tous les points. La barbe longue, taillée avec minutie, ce combattant se dit favorable à un Afghanistan où régnerait la charia, la loi islamique. Un pays « où les voleurs professionnels auraient la main coupée, comme le prévoit l'islam, tandis que les autres voleurs, ceux qui volent par nécessité, pour nourrir leur famille, auraient un autre châtiment, plus léger, prévu aussi par l'islam ».

Cet homme tranquille entré dès

Accusé d'espionnage, Michel Peyrard est « assez optimiste »

Le grand reporter de Paris Match Michel Peyrard, arrêté le 9 octobre alors qu'il avait pénétré en Afghanistan, dissimulé sous une bourka de femme, a reçu la visite, lundi 15 octobre, dans la maison de Jalalabad où il est détenu, d'un journaliste pakistanais. Le moral du journaliste français, accusé d'espionnage par le régime taliban, « est très bon », raconte son confrère pakistanais dans un entretien à paraître jeudi dans l'hebdomadaire français. Selon ces propos rapportés, Michel Peyrard a déclaré : « Ma libération dépend de l'attitude des talibans, mais je suis assez optimiste. Faire mon métier, c'est risqué (...). J'étais conscient des risques que je prenais en traversant la frontière illégalement, mais j'avais vainement essayé d'obtenir auparavant un visa officiel. » Paris-Match consacre huit pages aux mésaventures de son reporter, sous un éditorial de son directeur de la rédaction, Alain Genestar, titré « Liberté pour Michel Peyrard et pour le droit d'informer ».

l'âge de dix-sept ans dans la lutte armée contre « les Russes, les communistes », considère que les talibans ont trois choses de condamnables : « Ils viennent du Pakistan et ne sont pas de vrais Afghans, ils font le commerce de la drogue, ils ont hébergé des groupes terroristes ». Ses réserves ne portent pas tant sur l'interprétation de l'islam, que sur la cruauté déployée, selon lui, par l'ennemi d'en face : « Dans mon village, dont les talibans se sont emparés, ils ont pendu et fusillés six hommes depuis le début de l'année. »

Le commandant Haïssour explique que son ralliement dans les années 1980 aux forces de l'extrémis-

te Gulbuddin Hekmatyar – qui, plus tard, allait retourner ses armes contre Massoud et réduire une partie de Kaboul en poussière – lui paraît aujourd'hui « regrettable ». « A l'époque, Hekmatyar recevait 60 % des aides de la CIA et de l'ISI (les services pakistanais) » à la résistance antisoviétique, rappelle-t-il toutefois. « J'étais avec Hekmatyar car les gens de ma région (à dominante pachtoune) s'étaient ralliés à lui. J'ai fini par rejoindre Massoud comme on

moudjahidin était porteuse, à ses débuts en tout cas, d'autres visions politiques.

La nuit tombe sur la plaine de Shomali. Les habitants vont guetter, comme chaque soir, les reflets ou les échos des missiles américains, à quarante kilomètres de là, sur Kaboul. La vallée bruit de rumeurs de défections de commandants talibans, de victoire sans combats. Espoirs fous ? Quelles que soient leurs divergences – et au-delà de la

A Kaboul, verdict imminent contre les huit de SNI

Le verdict dans le procès des huit expatriés – deux Américains, deux Australiens et quatre Allemands – de l'organisation caritative allemande Shelter Now International (SNI) jugés à Kaboul pour prosélytisme chrétien pourrait intervenir très bientôt. « Si le juge (le président de la Cour suprême, Nour Mohammad Saqib) n'a pas besoin d'informations supplémentaires des accusés ou de l'accusation, les délibérations pourraient commencer et le verdict pourrait être rendu cette semaine », affirme M. Helmut Landes, qui a passé trois semaines à Kaboul pour assister les détenus allemands, avant de partir comme tous les étrangers. L'avocat des détenus, M^r Atif Ali Khan, qui a pu s'entretenir de longues heures avec ses clients, a en effet remis, dimanche 14 octobre, au juge Saqib sa réponse à l'acte d'accusation. Selon M. Landes, les détenus sont en bonne santé. Un responsable du ministère des affaires étrangères à Kaboul leur rend visite régulièrement pour leur apporter de la nourriture, des médicaments et des lettres. – (Corresp.)

change de véhicule, en cours de route, lorsqu'on tombe en panne. »

Aujourd'hui, Haïssour se réjouit d'avoir l'appui de l'aviation américaine, mais se méfie du roi, Zaher Chah. « En quarante ans de pouvoir, ce roi n'a rien fait pour le peuple », dit cet homme qui, comme d'autres combattants, verrait dans le retour du monarque une régression pour le pays (« mais peut-être qu'il n'y a pas le choix »), alors que la mouvance

question de savoir lequel, de leurs deux courants, l'emportera après la chute des talibans – Haïssour et Halim Khan conviennent qu'en Afghanistan, un vieux dicton doit être respecté : « Le plus fort doit toujours pardonner. » Celui qui sort vainqueur, qui domine, doit accepter l'acte d'allégeance de son ancien ennemi.

Natalie Nougayrède



Opéra ■ Danse ■ Théâtre ■ Concert ■ Exposition ■ Musée

Plus on sort l'esprit libre, plus on a de place pour l'émotion.

- > Divento vous aide à choisir votre spectacle.
- > Divento vous trouve les places que vous recherchez.
- > Divento vous organise votre sortie.

www.divento.com

Club Divento Spectacles
0 820 900 950
0,78 Fr/min



Divento est une société de VIVENDI UNIVERSAL

Réservez aussi, sur place au
Divento Store
Espace Vivendi Universal
angle de l'avenue Friedland
et de la rue de Tilsitt Paris Bème

DIVENTO
spectacles - billets - services
Divento, Sortez l'esprit libre.

Les parlementaires américains poursuivent leurs travaux sous haute surveillance

Malgré la confirmation qu'une lettre contaminée a été adressée à l'un de leurs dirigeants, les législateurs ont repris l'examen des mesures destinées à renforcer la lutte contre le terrorisme. Leur étude fait apparaître des lignes de fracture différentes de celles qui opposent d'habitude républicains et démocrates

WASHINGTON

de notre correspondant

Certains parlementaires ont expliqué aux dirigeants du Congrès que le mieux serait d'achever rapidement le travail législatif et budgétaire en cours et de rentrer chez soi. Après la découverte, lundi 15 octobre, d'une enveloppe contaminée dans le courrier de Tom Daschle, chef de la majorité démocrate du Sénat, des députés et des sénateurs ont plaidé discrètement pour cette solution. « *Quand ça arrive aussi près, ça fait vraiment revenir le genre de sentiment que tout le monde a éprouvé le 11 septembre* », disait un sénateur de l'Idaho, le démocrate Michael Crapo.

Il faut se représenter Capitol Hill, la colline du Capitole, avec son bâtiment central orné de la célèbre coupole, son parc et ses immeubles annexes, où travaillent plusieurs dizaines de milliers de personnes. Sauf à transformer cette vaste zone de Washington en camp retranché, il n'est pas possible d'en contrôler tous les accès. Des tonnes de papier y entrent chaque jour : courrier, journaux, documents de toute sorte, apportés par la poste ou par des messageries privées. Comment être sûr de tout vérifier ?

« *Je pense que nous avons un travail à faire et que notre place est ici* », a répondu M. Daschle, mardi matin, sur la chaîne NBC, mais en ajoutant qu'aucune décision n'avait été arrêtée, sinon celle de « *prendre toutes les mesures de sécurité possibles* ». A l'aube, une douzaine de sénateurs avaient reçu des appels téléphoniques de la police spéciale du Capitole les informant que leurs bureaux dans le bâtiment Hart, communiquant avec ceux de M. Daschle par le système d'aération, seraient fermés. Ils ont dû trouver en hâte d'autres locaux pour eux-mêmes et pour leurs collaborateurs, au nombre d'une cinquantaine en moyenne.

« *Nous sommes en mesure de tra-*

vailler », assurait, dans l'après-midi, Barbara Boxer, sénatrice démocrate de Californie, avant d'entrer en séance. Sam Brownback jurait comme il convient à un sénateur républicain du Kansas : « *Bon Dieu, nous n'allons pas laisser les terroristes diriger l'Amérique ! Nous n'allons pas nous laisser chasser de la ville par la peur !* » Charles Schumer, démocrate de New York, expliquait : « *J'ai dit à mes collaborateurs : "Prenez des précautions, mais faites votre travail". Tout est une question d'équilibre. Le Capitole est un symbole, nous devons nous y maintenir.* »

Ce n'est pas le travail qui manque. Non seulement le Congrès est en retard dans le vote des treize lois composant le budget 2002, dont l'exécution est censée avoir commencé le 1^{er} octobre, mais plusieurs textes nés des événements du 11 septembre sont en attente.

En fait, si les parlementaires sont d'accord pour reconnaître l'autorité de George Bush et pour se plier à la discipline d'un temps de guerre, le débat et la concurrence politiques n'en sont pas moins de retour. Des clivages sont apparus, mais sur des lignes de fracture qui ne sont pas celles qui opposent habituellement les démocrates à un gouvernement républicain.

CONVERGENCE RARE

Les mesures de lutte contre le terrorisme proposées par le ministre de la justice, John Ashcroft, il y a un mois, n'ont pas été votées dans les mêmes termes par le Sénat et par la Chambre ; mais c'est la version du Sénat, à majorité démocrate, que la Maison Blanche préfère. Les deux Assemblées ont refusé la plus controversée des propositions du ministre, qui était d'autoriser la détention indéfinie de tout étran-

ger suspect de participation à un complot terroriste, sans qu'il soit déféré à un juge. Les députés et les sénateurs n'autorisent qu'une détention de sept jours, au terme desquels la personne détenue doit être soit inculpée, soit remise en liberté. Cette position résulte d'une convergence rare entre la gauche « libérale » et la droite « libertarienne », l'une soucieuse de justice, l'autre de liberté.

Des deux côtés du Capitole, on s'est mis d'accord, aussi, sur l'extension des possibilités de surveillance des communications téléphoniques ou télématiques, ainsi que sur l'échange d'informations entre police judiciaire et services de renseignement (autorisé pour cinq ans seulement par les députés).

En revanche, des dispositions créant de nouvelles obligations aux institutions financières dans le contrôle de l'origine et de la destina-

tion des fonds qu'elles abritent ou acheminent, adoptées par les sénateurs, sont refusées par la majorité républicaine de la Chambre, alors même qu'elles vont dans le sens de la guerre financière déclarée par M. Bush le 24 septembre. « *Les chefs de la Chambre soutiennent-ils vraiment la lutte contre le terrorisme ?* », demandait dans les couloirs, mardi, le sénateur démocrate du Michigan Carl Levin, président de la commission des forces armées. M. Levin montrait du doigt le *speaker* (président), Dennis Hastert, député de l'Illinois et le chef de la majorité républicaine, Dick Armey (Texas), proches du lobby bancaire qui fait campagne contre cette réglementation.

« PRÉJUGÉ IDÉOLOGIQUE »

Le texte sur la sécurité aérienne donne lieu, lui aussi, à une bataille inhabituelle. Voté à l'unanimité par

les cent sénateurs, il est bloqué, à la Chambre, par ce que M. Gephardt a appelé, mardi, « *une minorité inspirée par un préjugé idéologique* ». L'enjeu de ce conflit est en effet le périmètre de l'Etat, qui serait accru par la création d'un corps de police chargé de la sécurité des bagages dans les aéroports, voulu par le Sénat. La Maison Blanche n'y était pas favorable, mais s'était déclarée prête à l'accepter si c'était le prix à payer pour que la loi soit adoptée. Une partie des députés républicains, emmenée par M. Armey et par le président du groupe, Tom DeLay (Texas), refuse de céder. « *Les républicains veulent simplement augmenter les effectifs d'un syndicat qui leur est favorable* », a contre-attaqué M. Armey.

Les démocrates ont décidé de se comporter comme les meilleurs partenaires de l'exécutif dans la lutte contre le terrorisme. Ils en cherchent la contrepartie, naturellement, dans l'adoption de mesures plus proches de leur programme que de celui des républicains, comme la « *fédéralisation* » de la sécurité aérienne, des aides pour les personnes ayant perdu leur emploi à la suite des attaques du 11 septembre ou, de façon générale, une augmentation de la dépense publique.

M. Bush, de son côté, tient à préserver l'union nationale et à montrer aux salariés qu'il s'intéresse à eux. De sorte que ce sont les républicains qui apparaissent comme « *partisans* » dans les deux cas précédemment cités, mais aussi, depuis lundi, dans une surenchère inattendue sur les mesures de soutien à l'économie, qu'ils veulent porter à 100 milliards de dollars alors que la Maison Blanche souhaite s'en tenir à 75 milliards. « *100 milliards, c'est beaucoup trop cher !* », s'est ému M. Daschle en s'auréolant de vertu budgétaire.

P. J.

Patrick Jarreau

« Je vous conseille de repasser vos lettres avec un fer bien chaud »

WASHINGTON

de notre correspondant

Sans contester la façon dont le gouvernement fait face à la menace terroriste et aux envois de lettres contaminées, certains parlementaires – surtout depuis que le Congrès a été visé par un courrier adressé au chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle – s'en préoccupent aussi et font des suggestions. Charles Schumer, sénateur (démocrate) de New York, s'est indigné, mardi 16 octobre, du monopole exercé par Bayer sur la commercialisation du Ciprobay, antibiotique prescrit contre l'anthrax. « *En cas de crise, a rappelé M. Schumer, la loi permet au gouvernement de passer commande d'un produit générique à plusieurs industriels, sans tenir compte des contrats qu'ils ont passés entre eux.* »

La menace de l'anthrax a été mise, aussi, à l'ordre du jour d'un groupe de travail bipartisan sur la prolifération, animé, à la Chambre des représentants, par Edward Markey (démocrate, Massachusetts) et Christopher Shays (républicain, Connecticut). Ils ont invité, mar-

di, Ken Alibek, un scientifique particulièrement bien placé pour parler de cette maladie et de son utilisation comme arme de dissuasion ou de terrorisme. Aujourd'hui chef d'entreprise aux Etats-Unis, M. Alibek a dirigé, en second, le programme Biopreparat de développement d'armes bactériologiques mis en place en Union soviétique.

CONDITIONNER L'ANTHRAX

Auteur d'un livre consacré à la guerre biologique, *La Guerre des germes* (éditions Presses de la Cité), M. Alibek a expliqué qu'il est difficile d'identifier la source des germes déposés ou envoyés par courrier dans quatre villes des Etats-Unis. Les souches cultivées, par exemple, dans les années 1950, par le laboratoire d'Ames, dans l'Iowa, ont été disséminées dans de nombreux centres de recherche à travers le monde.

M. Alibek a expliqué, aussi, que les informations nécessaires pour conditionner l'anthrax de manière à pouvoir l'utiliser comme une arme ne sont pas difficiles à trouver. Selon lui, les

résultats des expériences menées par les équipes de recherche qu'il a dirigées, en Union soviétique, ont été publiés dans des revues scientifiques de ce pays, diffusées dans toutes les bibliothèques universitaires et faciles à trouver. En effet, a-t-il expliqué, « *nous ne cherchions pas à dissimuler nos travaux et nos progrès, puisqu'ils étaient destinés à la dissuasion* ».

Après ces indications inquiétantes, M. Alibek en a donné une plus rassurante. L'anthrax, a-t-il dit, peut être inactivé soit par une exposition aux rayons gamma, soit, plus couramment, à de la vapeur d'eau ou à une source d'humidité chaude. « *Je vous conseille de repasser vos lettres avec un fer bien chaud et une pattemouille* », a-t-il indiqué aux parlementaires présents. D'ici deux ans, estime ce biologiste, les laboratoires pharmaceutiques, à condition d'être convenablement subventionnés, pourront commercialiser des produits efficaces contre le danger le plus redoutable dans ce domaine, celui d'armes virales.

Sept cents personnes seraient maintenues en détention dans le plus grand secret

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

On ne sait officiellement rien d'eux. Ni leur nom, ni leur nombre exact, ni ce qu'on leur reproche. On ne sait pas où ils ont été arrêtés ni où on les détient, s'ils peuvent voir leur famille, s'ils ont un avocat. On ignore comment ils sont interrogés et quand ils passeront devant un juge. On se doute simplement qu'ils sont quelques centaines (environ sept cents) à avoir été interpellés par le FBI depuis les attentats du 11 septembre dans le cadre de la plus vaste enquête criminelle jamais lancée aux Etats-Unis. Qu'ils sont presque tous d'origine arabe ou moyen-orientale. Et qu'une bonne proportion d'entre eux semble en infraction à la législation sur l'immigration.

Le gouvernement se tait. Les juges et procureurs refusent de divulguer la moindre information ou document. Et ce secret presque absolu commence à inquiéter juristes et organisations relatives aux libertés civiles. « *On est dans le noir le plus complet*, nous déclare M. Shapiro, le directeur juridique

de l'American Civil Liberties Union. *On ne peut donc pas se faire un jugement sur le comportement du gouvernement en matière de respect des droits de la personne. On ne dispose pas des données les plus basiques : qui, où, pourquoi. La plupart du temps, on n'a même pas le nom des avocats, lesquels ont de toute façon été fortement incités à se taire. Quelques petites phrases ont filtré dans la presse, sur les conditions de détention. Mais les auditions et les dossiers sont totalement secrets, on ne peut rien faire.* »

Tout le monde comprend la nécessité de confidentialité sur une enquête de cette envergure, précise M. Shapiro. « *Mais le nombre de gens emprisonnés, sur quelles charges et où leurs avocats peuvent les voir ne devrait pas être secret. En tout cas, cela ne pourra pas le rester longtemps.* »

Le *Los Angeles Times* a réussi à contacter une vingtaine d'avocats et militants des droits de l'homme concernés ou alertés par différents dossiers. Chaque fois, il a été fait état d'une incarcération trop longue pour des charges apparemment minimes et sans lien avec les

attaques terroristes. Nombreuses sont les anecdotes témoignant de mauvais traitements. Dans le Mississippi, un étudiant pakistanais de vingt ans aurait été battu dans sa cellule par d'autres compagnons, les gardiens refusant d'intervenir et de lui donner accès à des soins médicaux. A New York, le consulat israélien s'inquiète du sort de cinq de ses compatriotes, restés menottés, les yeux bandés dans leur cellule et soumis au détecteur de mensonges.

Près de Cincinnati, une quarantaine d'immigrants, fuyant les brutalités policières de Mauritanie, ont été arrêtés pour violation de la législation sur l'immigration. L'un d'eux, qui savait piloter, intéressait particulièrement les policiers. La plupart ont été relâchés, les autres ont été transférés de prison en prison et l'avocate supposée les représenter n'a pas encore pu les rencontrer. Un avocat de Dallas raconte que son client, un représentant de commerce saoudien auquel est reprochée une petite irrégularité en matière d'immigration, n'a pu obtenir ni matériel, ni couverture, ni boisson, qu'il

est enchaîné lorsqu'il a une visite de sa famille, et qu'il demande en vain l'heure pour prier face à La Mecque. A Jersey City, un marchand de pain d'origine syrienne a été emprisonné pour avoir dépassé de dix-neuf jours la date d'expiration de son visa. Seule et sur le

Nombreuses sont les anecdotes témoignant de mauvais traitements

point d'accoucher, sa femme, explique son avocate, est totalement perdue.

Les hommes attrapés dans le grand coup de filet opéré dans tout le pays après le 11 septembre peuvent faire face à trois sortes de charges : ils peuvent être recherchés pour des délits relevant de la législation d'un Etat ; accusés de violer la législation concernant l'immigration ; ou être considérés comme « *témoins matériels* »,

c'est-à-dire susceptibles d'être impliqués ou de fournir des informations importantes sur les attaques terroristes. Ce dernier statut est le plus flou qui permet, selon la loi, de garder le témoin pour une période dite « *raisonnable* », en fait aussi longtemps que nécessaire pour s'assurer de sa présence au procès. La législation antiterrorisme préparée par le ministère de la justice prévoit cependant d'accroître considérablement ses pouvoirs de détention. « *Sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis* », estime M. Shapiro.

Nombre de ces « *témoins matériels* » sont incarcérés dans les cellules étroites et glacées du quartier de haute sécurité du centre correctionnel de Manhattan, à quelques encablures de l'emplacement du World Trade Center. Ils n'ont pas de contact entre eux ou avec leur famille, et n'ont qu'un accès limité à leur avocat.

Malgré les déclarations officielles et les gestes de George W. Bush envers une communauté de 3,5 millions de personnes, il ne fait pas bon, en ce moment, avoir un nom, un physique, ou une

caractéristique quelconque montrant une origine arabe ou une appartenance islamique. De nombreux avocats se démenent pour faire différer le procès de leurs clients arabes américains par crainte de voir les jurys influencés par la tragédie de septembre. Les avocats eux-mêmes subissent une lourde pression et se voient parfois conspués pour accepter de défendre des Arabes américains. A moins qu'étant eux-mêmes d'origine arabe, ils ne conseillent spontanément à leurs clients de changer d'avocat, inquiets des comportements des juges à leur égard.

Selon un récent sondage de l'institut arabe américain de Washington, un Arabe américain sur cinq déclare avoir été victime de discrimination. 45 % des Arabes américains connaissent un membre de leur communauté qui a été agressé ; 69 % estiment qu'il y a plus de discrimination raciale depuis les attentats. Cependant, 83 % d'entre eux affirment soutenir l'action du président Bush.

Annick Cojean

SUR FRANCE 3

Révélation sur l'histoire secrète du piège afghan

Ce soir à 23h dans l'édition spéciale de

Pièces à conviction

FRANCE 3, DE PRÈS ON SE COMPREND MIEUX.



L'administration retire du Web des informations sensibles

NEW YORK

de notre correspondant

Pendant des années, le gouvernement américain n'a eu de cesse de rendre accessible par Internet le plus de données scientifiques, techniques, administratives et juridiques. Les attaques du 11 septembre et les craintes de nouveaux attentats ont tout changé : Washington s'inquiète aujourd'hui de la quantité de données potentiellement dangereuses et aisément disponibles sur le Web. De nombreuses agences gouvernementales évaluent les risques et retirent plus ou moins discrètement de leurs sites des informations susceptibles d'intéresser des terroristes.

La commission de contrôle de l'industrie nucléaire, la NRC (Nuclear Regulatory Commission) a pure-

ment et simplement fermé son serveur afin de le purger, entre autres, des coordonnées précises des 103 réacteurs civils fonctionnant dans le pays. L'Agence de protection de l'environnement a fermé un site qui donnait le détail des procédures d'alerte et des plans d'urgence en cas de catastrophe dans les 15 000 endroits du pays jugés sensibles du fait de la présence de produits chimiques, de combustibles nucléaires, d'explosifs ou d'hydrocarbures. Le centre de contrôle et de prévention des maladies a pour sa part fait disparaître des rapports sur la sécurité dans les usines chimiques. D'autres agences gouvernementales ont nettoyé, ou sont en train de le faire, leurs serveurs mais ne tiennent pas à le faire savoir.

Les ennemis des Etats-Unis pour-

raient aussi se servir d'Internet pour propager des virus ou endommager les réseaux informatiques. La menace cyberterroriste n'est pas prise à la légère : des experts redoutent une attaque contre les ordinateurs chargés de gérer la distribution d'électricité et de gaz, la production de pétrole, les télécommunications, l'adduction d'eau, les services d'urgence.

RÉSEAUX INFORMATIQUES

« *Que se passe-t-il si des terroristes sont capables de bloquer le système de distribution d'eau à Manhattan ? Que se passe-t-il si le courant électrique est soudain coupé dans le nord-est des Etats-Unis pendant une nouvelle attaque terroriste ? Nous devons nous préparer à ces éventualités* », expliquait la semai-

ne dernière à Washington Terry Benzel, le vice-président de Network Associates, le numéro un de la sécurité des réseaux informatiques, devant une commission parlementaire.

Plusieurs membres du Sénat et de la Chambre des représentants insistent pour que des moyens humains et matériels supplémentaires soient donnés de toute urgence aux agences gouvernementales afin d'améliorer la protection de leurs systèmes. Ils veulent aussi que la sécurité informatique soit directement rattachée à la Maison Blanche et au nouveau bureau responsable de la sécurité intérieure dirigé par Tom Ridge, l'ancien gouverneur de Pennsylvanie.

Eric Leser



■ **WASHINGTON.** Le FBI a noté des similarités dans l'écriture des lettres expédiées à Tom Brokaw, le présentateur du journal du soir de la chaîne de télévision NBC, à New York, et à Tom Daschle, chef de la majorité démocrate du Sénat, à Washington. Les deux lettres, dans lesquelles de la poudre contaminée par le bacille de la maladie du charbon a été trouvée, ont été postées à Trenton, dans le New Jersey.

Une forme « très puissante » du germe de la maladie du charbon a été décelée à Washington

CONFRONTÉES à une exaspération croissante de la presse et de certains responsables politiques – il est temps de « remplacer la peur par les faits », a asséné la sénatrice Hillary Clinton – les autorités américaines ont commencé, mardi 16 octobre, à fournir des informations moins floues sur les expéditions de lettres à l'anthrax aux Etats-Unis. Près de deux semaines après le premier signe de la présence de la maladie, il a été confirmé pour la première fois que des messages, sinon des revendications, accompagnaient les lettres contenant la fameuse poudre, blanche ou brune, contaminée par le bacille de la maladie du charbon.

L'information la plus lourde de sens est venue du sénateur Tom Daschle, le chef de la majorité démocrate au Sénat, qui avait annoncé la veille avoir lui-même reçu une lettre à l'anthrax, dans ce qui constituait la première attaque de ce genre dans la capitale fédérale. Mardi 18 octobre, après une réunion de sénateurs avec le FBI et un épidémiologiste militaire, M. Daschle a indiqué avoir appris que la substance contenue dans la lettre du Sénat était « une

forme très puissante de l'anthrax » et était « clairement » l'œuvre de quelqu'un « qui savait ce qu'il faisait ».

Des responsables gouvernementaux ont précisé sous couvert d'anonymat qu'il s'agissait d'une variété de bacille très pure, à fines particules, et donc susceptible de se répandre facilement dans l'atmosphère en contaminant un grand nombre de personnes par les voies respiratoires. « Du niveau d'une arme de guerre », a confié un sénateur.

MESSAGES DE MENACES

Contrairement aux premières lettres, dont le contenu avait été envoyé aux Centres de contrôle des maladies d'Atlanta, une agence dépendant du ministère de la santé, la poudre du Sénat a d'abord été analysée lundi soir à l'Institut de recherche sur les maladies infectieuses de l'armée à Fort Detrick, Maryland. « Pour la première fois dans l'histoire, une forme sophistiquée d'anthrax a été développée et utilisée comme une arme de guerre ou de bioterrorisme », s'inquiète mercredi le *New York Times*. Un porte-parole du laboratoire militaire a indi-

qué qu'il était prématuré d'envisager l'hypothèse d'une forme non naturelle du bacille, qui aurait été génétiquement modifié.

L'autre révélation du jour a été le lien établi pour la première fois par les enquêteurs entre plusieurs des lettres expédiées. Premier recoupement : par l'écriture. Dans une conférence de presse en compagnie de l'attorney general John Ashcroft, le directeur du FBI Robert Mueller a fait état de similarités dans l'écriture presque enfantine, en capitales malhabiles, des adresses relevées sur les enveloppes envoyées au sénateur Daschle, le 8 octobre, et, le 16 septembre, au présentateur du journal du soir de NBC, Tom Brokaw, dont l'assistante a été atteinte, elle, d'une forme cutanée de la maladie.

Les deux lettres avaient été postées de Trenton, dans le New Jersey. Deux employés de cet important centre de tri, qui regroupe 46 bureaux de poste, sont en observation. La lettre au sénateur démocrate mentionne comme expéditeur une classe de CM1 (4^e grade), qui s'est révélée introuvable, ce qui relativise l'annonce par le FBI de se

méfier de tout courrier ne portant pas d'origine sur l'enveloppe.

Autre recoupement : les menaces contenues dans les enveloppes, dont la présence a été confirmée pour la première fois. Selon des enquêteurs cités par le *Washington Post*, le sénateur Daschle, comme Tom Brokaw, ont été destinataires de messages similaires « faisant référence à Allah et annonçant la présence d'anthrax » dans l'enveloppe. Ou, selon la version résumée par l'Associated Press, « exprimant des sentiments anti-américains, anti-israéliens et comportant une déclaration pro-islamique ». Le texte exact de ces menaces n'a pas été communiqué.

La présence de messages avait été divulguée presque par inadvertance. Samedi, la journaliste Rehema Elli, de NBC, faisait état d'une « phrase islamique » dans deux des lettres reçues par sa chaîne. Lundi, c'est au détour de la question d'un téléspectateur de l'émission de CNN Larry King Live, que la journaliste Judith Miller, du *New York Times*, a indiqué avoir reçu une lettre de menaces. « C'était une lettre manuscrite. Sans adresse d'expéditeur. Et il y avait des fautes d'orthographe. C'était une lettre menaçante. Le Times a décidé que je ne devrais rien en dire de plus que le fait qu'elle contenait une menace contre les Tours Sears [de Chicago] et le président Bush. C'était une lettre grossière. C'est tout ce que je peux dire. » Les premières analyses n'ont pas montré de traces d'anthrax dans la lettre adressée à M^{me} Miller.

Ces notes et la présence de bactéries hautement volatiles accréditent-elles la piste islamiste ? Les responsables américains semblent le penser. Mardi, Tom Ridge, le directeur du nouveau Bureau de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, a estimé qu'il n'y avait pas encore de « preuve crédible » permettant de lier la présence de la maladie du charbon à l'organisation d'Oussama Ben Laden, Al-Qaida, mais qu'il y voyait « plus qu'une coïncidence ».

L'antibiotique anti-anthrax pourrait redorer l'image du groupe Bayer

FRANCFORT
de notre correspondant

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas pour Bayer. En août, le géant allemand de la chimie et de la pharmacie avait retiré dans l'urgence son médicament vedette contre le cholestérol, le Baycol-Lipobay. En octobre, il revient sur le devant de la scène avec un autre produit, le Ciprobay, qui a la particularité d'être le seul antibiotique de ce type autorisé aux Etats-Unis contre la maladie du charbon.

« L'autorisation de mise sur le marché nous a été attribuée en août 2000, à la demande expresse des autorités de la santé, sensibilisées par l'armée américaine dans l'hypothèse d'une attaque bioterroriste », explique-t-on au siège du groupe, à Leverkusen. Dès les premières alertes à l'anthrax outre-Atlantique, les ventes de l'antibiotique développé par Bayer ont donc bondi dans les pharmacies.

Très vite, la multinationale a décidé d'augmenter les capacités de production de 25 %. Une seconde unité de fabrication doit être mise en route le 1^{er} novembre, en Allemagne, le seul pays où ce composé est pour l'instant produit. Dans le Connecticut, l'usine chargée du conditionnement du médicament pour le marché américain tourne à plein régime, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

200 MILLIONS DE COMPRIMÉS

La Maison Blanche a d'ores et déjà annoncé qu'elle souhaitait affecter plusieurs centaines de millions de dollars à l'achat d'antibiotiques, dont le Ciprobay, destinés à lutter contre une attaque massive. Objectif : disposer d'assez de réserves pour soigner 12 millions de personnes pendant soixante jours. Aux Etats-Unis, Bayer, sous pression, a annoncé mardi 16 octobre vouloir tripler ses livraisons, pour les por-

ter à 200 millions de comprimés dans les trois prochains mois.

Une bonne nouvelle pour le groupe ? Certes, l'action, très chahutée en août, a profité de la publicité faite autour de ce médicament. Alors que la psychose se développait aux Etats-Unis, le cours du titre Bayer a grimpé en flèche. Le Ciprobay est en effet un des médicaments clefs de Bayer. En 2000, les ventes mondiales ont atteint 3 milliards de deutschemarks (1,6 milliard d'euros), dont les deux tiers aux Etats-Unis.

Néanmoins, selon les spécialistes, d'autres produits moins coûteux pourraient être utilisés pour lutter contre la maladie du charbon, comme la pénicilline. En outre, le nombre de cas déclarés, qui nécessitent donc un traitement, reste encore limité, malgré la multiplication des alertes. Bref, les observateurs ne pensent pas que le Ciprobay pourra guérir Bayer

de tous ses maux. En août, le retrait mondial du Baycol-Lipobay, commercialisé en France sous le nom de Staltor, a suscité un énorme manque à gagner. Précipitée, l'annonce de ce retrait, rarissime dans l'univers de la pharmacie, avait déclenché une vive controverse sur la politique d'information du groupe.

Un sursaut des ventes de Ciprobay ne devrait pas empêcher Bayer de souffrir de la récession qui menace l'économie américaine. La multinationale y emploie plus de 23 000 salariés, un cinquième de ses effectifs. En signe de solidarité, la maison mère a d'ailleurs fait don, quelques jours après les attentats, d'un million de dollars aux organisations d'entraide américaines. La ruée sur le Ciprobay pourrait, dans la foulée, lui permettre de redorer son image.

Philippe Ricard

Corine Lesnes



LE RUGBY EN DIRECT + LE CINEMA RECENT +

CANAL+
ET TELLEMENT + ENCORE

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'interroge sur l'« après-talibans »

Lakhdar Brahimi, haut représentant de Kofi Annan pour l'Afghanistan, souhaite mettre en place un large gouvernement de coalition avant une éventuelle entrée des troupes de l'Alliance du Nord à Kaboul

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Rien n'est exclu », disaient les diplomates en sortant, mardi 16 octobre, de la première réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à l'avenir de l'Afghanistan. Cependant, il semble bien qu'au moins le déploiement, par les Nations unies, d'une force multinationale de maintien de la paix soit exclu.

Ironiquement, c'est aujourd'hui à Lakhdar Brahimi de mettre en œuvre ses propres recommandations sur les forces de maintien de la paix de l'ONU. Nommé haut-représentant du secrétaire général pour l'Afghanistan, l'ancien ministre algérien des affaires étrangères avait, il y a deux ans, rédigé un rapport qui porte son nom sur la réforme de l'ONU, dans lequel il recommandait notamment que l'Organisation « refuse » d'entreprendre des opérations militaires « sans en avoir d'abord les moyens » ; il lui revient désormais de le mettre en application. Pour l'heure, personne ne songe à une telle force onusienne pour assurer la sécurité à Kaboul. Et personne ne l'aurait demandé au Conseil.

Pour l'instant c'est l'effondrement du régime des talibans sous le coup des frappes américaines qui était à l'ordre du jour à la réunion du Conseil de sécurité. Cette réunion, à laquelle ont aussi participé le secrétaire général, Kofi Annan, l'Espagnol Francesc Vendrell, qui représente l'ONU sur place ainsi que le représentant des affaires humanitaires de l'ONU, était le coup de lancement de la mission de M. Brahimi. « C'était une discussion préliminaire, a dit aux journalistes le président du Conseil, l'Irlandais Richard Ryan, et aucune conclusion n'en a été tirée ».

Le rôle de l'ONU se décline en trois parties, et toutes ont été examinées. D'abord le volet humanitaire en Afghanistan où des milliers de personnes ont fui les villes, dont Kaboul, depuis le déclenchement des frappes américaines, le 7 octobre.

A en croire Kevin Kennedy, chargé des affaires humanitaires, des convois arrivent dans le pays mais la distribution reste « extrêmement précaire ». Il souhaite pouvoir doubler le nombre de convois pour passer de 7 000 tonnes achemi-

nées actuellement à 15 000 tonnes par semaine « avant l'arrivée des premières neiges ».

L'ambassadeur de France à l'ONU a exposé le « plan d'action de la France », qui consiste à faire comprendre aux Afghans que « la communauté internationale serait prête à reconstruire leur pays, si les factions afghanes se montrent capa-

bles de faire la paix entre elles », c'est-à-dire, selon Jean David Levitte, à tendre « une très grosse carotte ».

Quant à l'avenir politique de l'Afghanistan, l'idée de réunir « autour de l'ex-roi Zahir Chah » des représentants de toutes les ethnies semble encore valable. L'ancien monarque, bien qu'agé de

Pour l'ambassadeur de France, il s'agit de faire comprendre aux Afghans que « la communauté internationale serait prête à reconstruire leur pays si les factions afghanes se montrent capables de faire la paix »

86 ans, est encore considéré par tous comme le seul à même de pouvoir réunir Tadjiks, Ouzbeks et Hazaras de l'Alliance du Nord avec les Pachtoune, qui représentent plus de 40 % des 26 millions d'Afghans.

La difficulté est de trouver des représentants « acceptables » des tribus pachtoune et d'amener les

factions à partager le pouvoir à Kaboul.

Le troisième volet, et le plus important, est la sécurité de Kaboul qui, a dit M. Brahimi, est désormais « une course de vitesse ». Selon son entourage, ce qui préoccupe le plus le diplomate algérien est de trouver une solution politique et de « mettre en pla-

ce le type de gouvernement dont les Afghans ont désespérément besoin » avant « la chute du régime taliban et l'arrivée à Kaboul des forces de l'Alliance du Nord ».

L'Alliance du Nord, aurait souligné l'ambassadeur américain John Negroponte, « ne saurait administrer seule le pays ». Plusieurs idées ont été discutées, parmi lesquelles, « très prudemment », la création d'une « force multinationale islamique ». D'autres ont suggéré la création, par l'ONU, d'une force « entièrement afghane » capable de sécuriser la capitale. Il circule aussi l'idée de création d'une force de police afghane basée à l'intérieur de la capitale tandis qu'une force multinationale musulmane serait déployée à l'extérieur.

Cette première réunion s'est achevée sans décision. Le Conseil devrait se réunir à nouveau avec M. Brahimi au début de la semaine prochaine. Entre-temps le diplomate algérien devrait « sonder » les pays voisins de l'Afghanistan et se rendre à Washington pour rencontrer les responsables américains.

Afsané Bassir Pour

L'Union européenne confirme son soutien au Pakistan

BRUXELLES

de notre bureau européen

Lors du récent séjour de la « troïka » européenne à Islamabad, le 24 septembre, les représentants des Quinze avaient rendu un hommage appuyé au chef de l'Etat pakistanais, le général Pervez Musharraf, pour la rapidité avec laquelle celui-ci a apporté son soutien aux Etats-Unis frappés par le terrorisme, et annoncé leur intention de reprendre une « étroite coopération » avec Islamabad. Cette promesse a été tenue avec célérité, puisque la Commission a décidé, mardi 16 octobre, d'accorder une série d'avantages commerciaux au Pakistan. Ceux-ci doivent être approuvés par le conseil des ministres de l'Union, mais, dans le climat diplomatique actuel visant à aider à la « stabilisation » politique du Pakistan, un accord des Quinze paraît probable.

C'est en invoquant un tel enjeu que Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, a justifié un ensemble de mesures « d'une ampleur assez considérable ». Il s'agit essentiellement d'accorder au Pakistan un accès beaucoup plus ouvert au marché européen pour ses exportations de textiles et de vêtements, un secteur stratégique puisqu'il représente 60 % des exportations pakistanaises vers l'Union. L'Europe est le principal partenaire commercial du Pakistan (30 % des exportations pakistanaises), devant les Etats-Unis (23 %).

La première mesure rend le Pakistan éligible au régime généralisé de préférences (Special Generalised System of Preferences, GSP), lequel est applicable aux pays qui luttent efficacement contre la drogue. Sur ce point, les explications de la Commission sont confuses : selon un haut fonctionnaire, la Commission se fonde sur des informations fournies par l'administration américaine pour affirmer que le Pakistan, qui était le troisième producteur d'opium il y a huit ans, aurait réduit la culture de pavot de 70 % en 2000. En revanche, selon le porte-parole d'un commissaire européen, il n'est nullement question de « récompenser » des résultats dans la lutte contre la drogue, mais « d'inciter les opérateurs économiques pakistanais à passer d'un commerce illégal [l'opium] à un commerce légal [la production textile] ». En d'autres termes, il s'agit de détourner les trafiquants (lesquels sont concentrés dans les zones tribales, où l'influence politique d'Islamabad est réduite au minimum) de leur commerce coupable...

« UNE ARME POUR LA PAIX »

Dans un communiqué, la Commission explique néanmoins que le Pakistan a « poursuivi une vigoureuse campagne pour éradiquer la production et le transit de drogue sur son territoire » et qu'un tel résultat doit être encouragé, notamment... parce que Islamabad doit supporter les conséquences d'un nouvel afflux de réfugiés afghans. L'effet pratique d'une telle mesure est de supprimer, à partir du 1^{er} janvier 2002, le taux de 7 % de droits de douane, ce qui revient à un allègement financier de 150 millions d'euros par an pour le Pakistan. L'Europe propose, d'autre part, d'accroître de 15 % le quota d'importations de textiles et de vêtements pakistanais, une concession qui, potentiellement, représenterait 1 milliard d'euros sur quatre ans. En contrepartie, Islamabad accepte de réduire d'environ 5 % les droits de douane applicables sur les importations en provenance de l'UE.

Justifiant ce soutien à la fois diplomatique et commercial envers un pays qui avait fait l'objet de sanctions américaines en raison de la course aux armements nucléaires auquel il se livre avec l'Inde, Pascal Lamy a estimé que le commerce « est une arme pour la paix ». L'Union européenne avait condamné le coup d'Etat militaire d'octobre 1999 par lequel le général Musharraf était parvenu au pouvoir, mais elle est prête aujourd'hui à signer rapidement un accord de coopération avec le Pakistan.

Alexandre Buccianti

Laurent Zecchini

L'Australie va envoyer 1 550 soldats combattre en Afghanistan

SYDNEY

de notre correspondant

L'Australie s'apprête à lancer sa plus grande campagne militaire depuis la guerre du Vietnam. Le premier ministre australien, John Howard, a annoncé, mercredi 17 octobre, son intention d'envoyer 1 550 soldats combattre aux côtés des Américains et des Britanniques en Afghanistan. La plupart de ces troupes devraient quitter le sol australien avant la mi-novembre. Ce déploiement, qui est bien plus important que celui annoncé jeudi 4 octobre, a été décidé suite à une conversation téléphonique, dans la nuit du mardi 16 octobre, entre le président américain, George W. Bush, et le chef du gouvernement australien. L'Australie va envoyer sur la base militaire américaine de Diego Garcia, dans l'Océan Indien, quatre chasseurs F/A 18 et deux avions-ravitailleurs Boeing 707. La frégate lance-missiles *HMAS Sydney* prendra, quant à elle, fin octobre, la relève d'un navire similaire, le *HMAS Anzac*, actuellement en mission dans le Golfe persique. Un autre bateau de guerre et un régiment de 150 hommes des Special Air Services (SAS) seront également déployés rapidement. Jamais l'Australie n'avait engagé une aussi vaste opération militaire depuis le conflit vietnamien. En 1999, l'Australie avait envoyé 5 000 soldats au Timor-Oriental, mais il s'agissait d'une campagne de maintien de la paix et non pas d'un conflit armé.

La décision gouvernementale a reçu le « soutien total » du chef de

l'opposition travailliste, Kim Beazley, qui a affirmé se tenir « au cou-de-à-coude » avec le président américain et le premier ministre britannique, Tony Blair. Le leader du Parti démocrate, Natasha Stott Despoja, qui souhaiterait voir aboutir une solution diplomatique au conflit actuel, a estimé pour sa part qu'une session parlementaire extraordinaire aurait dû être organisée pour discuter de ce déploiement. Le premier ministre australien n'a pas caché que cette campagne pourrait être très sanglante : « La possibilité de pertes en vies humaines est assez élevée, a-t-il prévenu. [Nos soldats] vont risquer leur vie. Ce sont des hommes jeunes. Certains pourraient être tués, certains pourraient être gravement blessés. Je demande à tous les Australiens de penser à cela dans les semaines, les mois qui viennent ».

Ce discours n'est pas dénué d'arrière-pensées. Le soutien de Canberra à la riposte américaine contre le terrorisme et son refus d'accepter de nouveaux demandeurs d'asile qui proviennent en grande majorité d'Afghanistan, ont été les deux moteurs de la remontée dans les sondages de John Howard. En choisissant d'envoyer un fort contingent combattre aux côtés des Américains, le premier ministre sait qu'il peut compter sur le soutien d'une grande majorité de la population. Une « aubaine » à moins d'un mois des prochaines élections fédérales qui se tiendront samedi 10 novembre.

Frédéric Therin

A New Delhi, Colin Powell cherche à faire avancer l'idée d'un dialogue avec Islamabad

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Alors que les armes continuent de parler au Cachemire, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, est arrivé, mardi 16 octobre, à New Delhi, au lendemain de sa visite à Islamabad, afin d'appeler l'Inde et le Pakistan à rouvrir un dialogue pour résoudre leur contentieux. « Le début d'un dialogue est la chose la plus importante requise maintenant », avait dit le secrétaire d'Etat à Islamabad, au lendemain des bombardements indiens sur des postes de l'armée pakistanaise au Cachemire, qui avaient salué bruyamment l'arrivée de M. Powell au Pakistan et qui ont fait, selon Islamabad, un mort et vingt-cinq blessés civils.

L'Inde sera toutefois un partenaire difficile à convaincre, dans la mesure où M. Powell a donné un avantage au Pakistan en reconnaissant la centralité de la question du Cachemire dans les relations entre les deux pays voisins et frères ennemis. « Nous pensons aussi que la question du Cachemire est centrale dans les relations » entre l'Inde et le Pakistan, a déclaré le secrétaire d'Etat américain, au cours d'une conférence de presse commune avec le président Pervez Musharraf.

CONTENTIEUX HISTORIQUE

L'insistance du général-président du Pakistan à faire reconnaître ce point, en juillet lors du sommet d'Agra (Inde) au cours duquel il avait rencontré le ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, avait été l'une des raisons de l'échec de cette rencontre. L'Inde contrôle les deux tiers du Cachemire depuis 1948. Elle considère cette région comme une partie intégrante de son territoire. New Delhi accepte de discuter de cette épineuse question avec le Pakistan, qui contrôle le reste du Cachemire, mais seulement dans le cadre d'un dialogue élargi à toutes les questions en suspens entre les deux pays depuis la sanglante partition de l'Empire britannique des Indes en août 1947.

A la satisfaction du Pakistan, le secrétaire d'Etat américain a aussi souligné, lors de son actuel déplacement au Pakistan et en Inde, que les aspirations du peuple cachemiri devraient être prises en considéra-

tion dans toute éventuelle résolution du contentieux historique pesant sur cette région dont la population est majoritairement musulmane.

« Nous ne sommes certainement pas d'accord avec cela », a immédiatement rétorqué le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, Nirupama Rao. « Personne ne doit confondre la cause et les effets, a-t-elle affirmé. La situation présente au Cachemire est la conséquence du terrorisme soutenu par un Etat, et non la cause ». Partant du principe que le Cachemire est indien, New Delhi considère que les revendications séparatistes des Cachemiris n'ont pas lieu d'être et qu'elles sont le fait de « terroristes ».

« SANS PITIE »

Peu avant l'arrivée de M. Powell à New Delhi, le ministre indien de la défense, Georges Fernandes, avait donné le ton en affirmant que l'Inde serait « impitoyable » face aux « infiltrés » – une expression qui désigne les combattants des mouvements de guérilla séparatistes qui luttent contre toute présence indienne au Cachemire. « Toutes ces actions sont le fait de terroristes pakistanais. Il faut être sans pitié avec eux », avait-il martelé.

M. Fernandes, qui avait quitté le gouvernement en mars à la suite d'une affaire de corruption impliquant son parti (le Samata) plus que lui-même, venait d'être réinstallé à son poste, lundi, par le premier ministre dont il est l'un des proches.

M. Powell, qui rencontrait mercredi M. Vajpayee, discutera aussi du développement de relations bilatérales qui étaient au beau fixe avant les attentats du 11 septembre et le rapprochement entre Washington et Islamabad. « Le point essentiel avec l'Inde est que nous avons des relations importantes et qui se renforcent très rapidement. Nous sommes unis dans la guerre contre le terrorisme et nous en profiterons pour approfondir nos liens », a ainsi déclaré un haut responsable américain accompagnant M. Powell dans son périple. Tout en prenant soin de préciser : « Ce que nous faisons avec le Pakistan ne doit pas entamer nos liens avec l'Inde ».

Fr. C.

Plus de 250 islamistes déferés devant la justice militaire en Egypte

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a décidé, mardi 16 octobre, de déferer devant la justice militaire cent soixante-dix personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation extrémiste musulmane Al-Gamaa Al-Islamiya. Elles sont suspectées d'avoir commis, dans les années 1990, des attentats contre des touristes, des policiers, des copes et des églises. Une bonne partie d'entre elles étaient emprisonnées sans jugement depuis des années, en vertu de la loi sur l'état d'urgence. D'autres ont été arrêtées au cours des derniers mois. Des organisations de défense des droits de l'homme estiment à plus de douze mille le nombre d'extrémistes musulmans présumés emprisonnés sans jugement en Egypte.

C'est la seconde fois, en moins d'une semaine, que le président use de ses prérogatives de « commandant militaire » contre un groupuscule islamiste armé. Samedi 13 octo-

bre, quatre-vingt-trois personnes (dont trois Russes du Daghestan), soupçonnées d'appartenir à l'organisation Al-Jihad, avaient été déferées devant le parquet militaire. Des sources du ministère de l'intérieur les ont accusées de « projeter des attentats spectaculaires contre des objectifs vitaux », tandis que le parquet parle maintenant d'« appartenance à une organisation illégale » et de « collecte de fonds pour une partie étrangère », en l'occurrence la Tchétchénie.

La décision du président Moubarak pourrait être interprétée par les deux organisations concernées comme « une rupture de la trêve » qu'elles avaient séparément décrétée dans leur lutte contre le gouvernement égyptien. Cette lutte a fait quelque 1 300 morts entre 1992 et 1998. Oussama Ben Laden avait en effet personnellement demandé, en 1998, à Al-Jihad de cesser des opérations en Egypte pour « se consacrer à la lutte contre l'Amérique et Israël », avait indiqué un des chefs de l'organisation lors d'un procès en 1999.

Parallèlement, le cheikh Omar Abdel Rahman, guide spirituel de Al-Gamaa Al-Islamiya (emprisonné aux Etats-Unis pour son implication dans l'attentat contre le World Trade Center de 1993) ainsi que des chefs historiques de l'organisation, emprisonnés en Egypte, avaient appelé, depuis 1999, à « l'arrêt global des opérations armées ».

VERDICTS SANS APPEL

L'idée d'une trêve avait été lancée dès le début de 1997 par des factions d'Al-Gamaa Al-Islamiya. Elle avait été notamment contestée par les chefs de l'organisation vivant en exil. Ce sont ces derniers qui, avec l'appui d'Oussama Ben Laden, auraient commandité l'attentat de Louxor où cinquante-huit touristes avaient trouvé la mort en novembre 1997. Les conséquences négatives de cet attentat pour tout le mouvement islamiste égyptien avaient alors permis aux partisans de la trêve de l'emporter. Bien que les autorités aient exclu toute pause dans la

chasse aux extrémistes, les campagnes policières étaient devenues sporadiques depuis octobre 1999. Par ailleurs, le dernier procès d'islamistes devant le tribunal militaire avait eu lieu le 25 décembre 1999. Les verdicts de cette juridiction sont sans appel. Aujourd'hui, c'est la peine de mort qu'encourent au moins certains des deux cent cinquante-trois accusés déferés devant cette juridiction.

Deux raisons pourraient avoir poussé le président égyptien à sévir. La première serait le désir de profiter de la conjoncture pour en finir « une fois pour toutes » avec les extrémistes musulmans. La seconde pourrait tenir à l'irritation exprimée de manière officielle aux Etats-Unis à l'égard de l'Egypte. Le *Washington Post* a publié, la semaine dernière, un éditorial accusant M. Moubarak d'être « autocratique », « politiquement à bout de souffle et moralement en faillite ».

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR*

Dublin	759F
Barcelone	1499F
Rome	1485F
Copenhague	1624F
Naples	1315F
Miami	2433F
La Havane	3200F
Cancun	4270F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY**

*Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter.
Caid. S.A. RCS Paris 8391482452. Lic. 075960011
0,99€/min *2,23€/min

L'UE renforce son arsenal juridique contre l'argent sale

De nombreuses professions, parmi lesquelles les agents immobiliers, les experts-comptables et les avocats-conseils, devront dénoncer leurs clients qui cherchent à procéder à des opérations de blanchiment frauduleuses

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Les attentats du 11 septembre et la nécessité de serrer les rangs face au terrorisme ont permis de débloquer de nombreux dossiers européens en suspens pour renforcer l'espace judiciaire commun. Alors que les négociations progressent sur le mandat d'arrêt européen (*lire ci-contre*), plusieurs décisions ont été prises par les ministres des finances et de la justice, réunis mardi 16 octobre à Luxembourg, en matière de lutte contre le blanchiment et la fraude fiscale.

● **1. Le conseil des ministres a adopté le projet d'extension de la directive européenne de 1991 sur le blanchiment des capitaux.** Le texte, fruit d'un compromis avec les députés européens, devrait être approuvé sans problème par le Parlement de Strasbourg en novembre.

Jusqu'à présent, en Europe, seules les banques étaient obligées de dénoncer aux autorités judiciaires – Tracfin en France – les opérations dont elles soupçonnaient qu'elles relevaient du blanchiment de l'argent de la drogue. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle directive, le blanchiment ne concernera plus seulement l'argent de la drogue, mais celui des crimes graves, comme le crime organisé et le terrorisme.

Surtout, toute une série de professions, comme les commissaires-priseurs, les gérants de casinos et les agents immobiliers devront dénoncer leurs clients en cas de soupçon de blanchiment, mais aussi les professions réglementées comme les fiscalistes, les experts-comptables et les avocats. « Cette directive nouvelle sera la nouvelle référence internationale en matière de lutte contre le blanchiment », s'est réjoui le commissaire européen chargé du marché intérieur, Frits Bolkestein.

C'est sur le sort à réserver aux avocats que s'est longtemps cristallisé le débat, d'abord entre les Etats membres – les pays marqués par les dictatures comme l'Allema-

gne avaient des réticences à lever le secret professionnel des avocats – puis entre le conseil des ministres et le Parlement, qui bloquait la directive depuis des mois. Il n'y a jamais eu de problème pour exclure les avocats du champ d'application de la directive lorsqu'ils défendent leur client dans le cadre d'une procédure pénale. En revanche, il y a eu débat pour savoir s'il fallait les délier du secret lorsqu'ils agissent en tant que conseil juridique.

Le compromis prévoit donc que les avocats-conseils devront dénoncer leurs clients lorsqu'ils « savent », et non plus seulement lorsqu'ils auront des « raisons de croire », que leur client cherche des conseils pour procéder à des opérations de blanchiment. En revanche, les Etats membres restent libres d'adopter des lois internes plus strictes que celles prescrites par la directive et de contraindre les avocats-conseils à dénoncer simplement lorsqu'ils ont des soupçons.

● **2. Les Etats membres ont signé un projet de protocole à la convention du 29 mai 2000 sur l'entraide judiciaire.** Celui-ci permet à un juge d'obtenir la liste de tous les comptes ouverts par un individu qui fait l'objet de poursuites pénales dans un pays de l'Union.

« C'est une mesure très importante pour les magistrats. On ne pourra plus leur opposer le manque de précision de leur demande », a expliqué la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, qui s'est réjoui de ce « nouveau coin dans le secret bancaire ». « Quand on demande au Luxembourg des informations sur le compte 1802 détenu par M. X, on a pour l'instant pour seule réponse qu'il a été versé sur le compte 1803 », raconte un magistrat, qui se félicite de ce que « c'est la première fois qu'on fixe une quasi-obligation de résultat aux Etats membres ». La convention entrera en vigueur lorsqu'elle aura été ratifiée par huit Etats membres.

● **3. Fiscalité.** Conformément au mandat donné par le Conseil de

Feira en juin 2000, les ministres ont chargé la Commission de négocier avec les Etats-Unis, la Suisse, le Liechtenstein, Monaco, Andorre et San Marin des accords de prélèvement à la source ou d'échange d'informations sur les comptes détenus par les ressortissants de l'Union.

L'objectif est que ces pays adoptent des règles équivalentes à celles qui prévaudront en Europe afin de compter de début 2003 afin de taxer les intérêts des non-résidents. A partir de 2009, les pays de

l'Union seront censés échanger des informations, ce qui mettrait fin au secret bancaire en matière fiscale dans l'Union.

● **4. Les pouvoirs du GAFI.** Le conseil a confirmé que les Quinze demanderaient, lors de la réunion prévue à Washington, le 29 octobre, l'extension à la lutte contre le terrorisme du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI).

Les Quinze demandent des réunions de coordination systématiques du GAFI. Ils ont aussi décidé

d'appliquer « si nécessaire, avec effet immédiat » des mesures de rétorsion contre les Philippines et Nauru (Pacifique), qui figurent sur la liste noire des dix-neuf pays non coopératifs identifiés par le GAFI.

Ces mesures prévoient, entre autres, d'exiger une information obligatoire sur des transactions importantes et de mettre en place une procédure d'approbation préalable pour l'ouverture dans ces pays d'une succursale d'un établissement bancaire européen. Les Philippines ayant adopté, fin septembre, une législation antiblanchiment, le GAFI a toutefois demandé de suspendre l'application de mesures, le temps de voir si cette législation est effectivement appliquée.

Les Quinze ont aussi envoyé un signal de fermeté aux pays candidats à l'entrée dans l'UE, d'autant que la Hongrie se trouve sur la liste noire du GAFI. Les Quinze se sont certes réjouis de l'engagement pris par Budapest d'améliorer ses normes antiblanchiment, mais ils ont surtout exigé des candidats qu'ils adoptent en la matière une législation aussi stricte que la leur, incluant les exigences du GAFI.

Arnaud Leparmentier

Les Quinze veulent limiter le champ d'application du mandat d'arrêt européen

Le remplacement des procédures d'extradition par un mandat d'arrêt européen unique prévoyant un mécanisme de transfert automatique a été à nouveau examiné, mardi 16 octobre, à Luxembourg, par les ministres de la justice et de l'intérieur des Quinze. Nombre d'experts avaient suggéré qu'il serait plus facile de trouver un accord en décembre si le champ d'application – très large – prévu par la Commission était limité. La présidence belge et la délégation française ont fait en ce sens deux propositions de compromis fort similaires. La ministre de la justice française, Marylise Lebranchu, a proposé un système mixte, qui supprimerait la double incrimination pour une liste positive de treize infractions seulement, et la maintiendrait dans les autres cas. Il s'agit d'infractions déjà harmonisées au plan européen, comme la traite des êtres humains ou la contrefaçon de l'euro, et d'infractions graves n'ayant pas fait l'objet d'une harmonisation européenne, mais qui sont punissables dans tous les Etats membres de l'Union européenne, comme le meurtre ou le viol. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **SÉNÉGAL : les dirigeants d'une vingtaine de pays** devaient étudier, mercredi 17 octobre, à Dakar, les modalités de mise en œuvre d'un « pacte africain contre le terrorisme » proposé par le président sénégalais, Abdoulaye Wade, mardi, les experts avaient approuvé un projet de texte et adopté une « déclaration de Dakar » qui va être soumise pour approbation aux chefs d'Etat et de gouvernement. – (AFP.)

■ **SOUDAN : plus de 8 000 personnes ont manifesté**, mardi 16 octobre, à Khartoum, contre les frappes américaines en Afghanistan. La manifestation a eu lieu à l'appel de l'Organisation populaire pour la solidarité avec le peuple afghan (OPSPA), formée tout récemment et regroupant des membres d'associations progouvernementales. – (AFP.)

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président Vaclav Havel a appelé**, mardi 16 octobre, à Prague, les dignitaires des différentes religions du monde à former une « grande coalition spirituelle » pour « s'opposer aux forces du mal » du terrorisme, au cours d'une réunion œcuménique organisée dans la capitale tchèque. Il leur a demandé de « faire usage de leur autorité pour lutter en commun (...) contre toutes les tentatives de masquer la haine et la violence par l'argumentation religieuse ». – (AFP.)

Les pressions s'accroissent sur la BCE pour une baisse des taux européens

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Les ministres des finances de la zone euro, réunis à Luxembourg, lundi 15 octobre, ont appelé implicitement la Banque centrale européenne (BCE) à baisser ses taux. Le même jour, à Francfort, le chancelier Gerhard Schröder a laissé transparaître sa déception sur la politique de la BCE devant un congrès de banquiers.

« Aux Etats-Unis, les capacités de réaction budgétaire sont sans doute plus importantes que celles monétaires. En Europe, il y a sans doute plus de marge de manœuvre monétaire que budgétaire », a déclaré, mardi, Didier Reynders, ministre des finances de la Belgique, qui exerce la présidence tournante de l'Union. Cette demande formulée aux banquiers centraux se fonde sur une base théorique : quand un pays isolé subit un choc, il convient d'utiliser l'arme budgétaire pour réagir. Mais quand il s'agit d'un choc global frappant tous les membres de la zone euro à la fois, comme c'est le cas avec la récession américaine, l'arme monétaire est plus adaptée, affirme un fonctionnaire à Bruxelles. Plus concrètement, alors que l'inflation reflue tout comme les cours du pétrole, la BCE peut encore baisser ses taux, qui se trouvent actuellement à 3,75 % contre 2,5 % outre-Atlantique. Quant aux ministres des finances, ils n'ont pas les moyens d'organiser un plan de relance budgétaire massif comparable à celui décidé par l'administration Bush, qu'aucun ministre des finances n'a d'ailleurs demandé.

La Commission rappelle d'abord que les Européens avaient relâché leur discipline budgétaire avant les attentats. « Même avant le 11 septembre, la politique budgétaire de l'Union européenne était expansionniste », a estimé le commissaire européen aux affaires monétaires, Pedro Solbes. Et de rappeler que les baisses d'impôts décidées début 2001 par les différents gouverne-

ments européens représentaient 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne, et que les déficits budgétaires dans la zone euro devaient augmenter à nouveau cette année-là, à hauteur de 0,3 % du PIB dans la zone euro, à cause notamment de la réforme fiscale allemande. Résultat, aujourd'hui, « tout le monde est d'accord pour dire que la marge budgétaire est très faible », a précisé M. Reynders.

Sur le fond, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de prendre des mesures comparables à celles des Etats-Unis, l'Europe ne souffrant pas des mêmes maux : le Vieux Continent n'est pas en récession, il n'a pas connu de surinvestissement dans les nouvelles technologies, et les ménages ne sont pas surendettés. Enfin, plus profondément, M. Solbes doute de l'efficacité d'un plan de relance keynésien. « Cette expérience a été négative par le passé. On ne pense pas que cela puisse fonctionner. C'est très facile de laisser filer un budget, mais ce n'est pas toujours aussi simple de revenir à l'équilibre », a déclaré M. Solbes. Celui-ci croit au contraire à la nécessité de poursuivre les réformes structurelles en Europe, qui permettront de dégager plus de marge de manœuvre budgétaire et monétaire. Une étude de la Commission, présentée aux ministres des finances, a permis d'étayer cette conviction : dans les années 1990, l'investissement a progressé de 6 % par an aux Etats-Unis contre 2 % seulement en Europe. Et, selon M. Solbes, « nos conclusions préliminaires montrent que ces différences ne sont pas dues à la politique macroéconomique mais à des facteurs microéconomiques et structurels. Des marchés de biens et du travail plus rigide ont freiné l'investissement dans la zone euro, tandis que des marchés financiers plus liquides et plus vastes aux Etats-Unis y ont favorisé l'investissement ».

Arnaud Leparmentier



L'ex-agent marocain Ahmed Boukhari devrait être libéré le 13 novembre

L'EX-AGENT secret Ahmed Boukhari, auteur de révélations sur l'affaire Ben Barka et la répression au Maroc pendant les « années de plomb », a vu sa peine de prison réduite à trois mois, mardi 16 octobre, par la cour d'appel de Casablanca.

Celle-ci a annulé l'essentiel de la procédure, pour émission de chèques sans provision, qui avait abouti, le 28 août, en première instance, à une condamnation à un an de prison ferme, assortie d'une forte amende.

Arrêté le 13 août, l'ancien membre du service de « contre-subversion » devrait ainsi recouvrer la liberté dans quatre semaines. A condition de se voir délivrer un passeport, il pourrait se rendre à Paris, comme il en a exprimé l'intention, afin de déposer devant le juge d'instruction Jean-Baptiste Parlos, chargé de l'enquête judiciaire – toujours ouverte – sur « l'enlèvement suivi de disparition », à Paris, de Mehdi Ben Barka, le 29 octobre 1965.

Après la publication par *Le Monde* de son témoignage, Ahmed Boukhari, soixante-deux ans, avait été convoqué, par deux fois, par la justice française. Dépourvu de passeport en cours de validité et ne parvenant pas à obtenir un document de voyage, puis arrêté pour l'émission de chèques en bois, il n'avait cependant pas pu se rendre à Paris.

LES CRAINTES DE L'AVOCAT

Le matin de sa comparution devant le tribunal de première instance, sa famille avait réglé une dette qu'Ahmed Boukhari n'a jamais contestée, d'un montant de 40 000 dirhams (26 400 francs). C'est pour cette créance tardivement honorée que l'ex-agent spécial vient d'être condamné à trois mois de réclusion, la cour d'appel sanctionnant ainsi un récidiviste, déjà condamné en 1998 à un an de prison.

En revanche, l'instance d'appel a déclaré « l'action publique éteinte » pour les deux chèques que le parquet avait inclus dans le dossier d'inculpation alors qu'ils avaient déjà fait partie, selon Ahmed Boukhari, d'une affaire jugée en 1998.

M^e Jamaï, l'un des avocats de Ahmed Boukhari, a exprimé la crainte que son client ne soit pas libéré le 13 novembre. En raison d'importantes indemnités restées dues à un créancier à l'origine de la condamnation en 1998, une procédure de « contrainte par corps » a en effet été engagée, en juillet, contre Ahmed Boukhari. Selon son avocat, elle pourrait donner lieu à une nouvelle privation de liberté « de plusieurs mois ». De son côté, le fils de l'ex-agent, Karim Boukhari, estimant « presque trop beau » le verdict rendant justice à son père, a également redouté « un coup fourré ».

Stephen Smith

■ **Le procès en appel de 36 militants** de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH, indépendante), condamnés en mai dernier par un tribunal de Rabat à trois mois de prison, a été reporté mardi au 26 octobre. Ils avaient été sanctionnés pour avoir organisé, fin 2000, une manifestation « non autorisée » à Rabat, à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. – (AFP.)

► www.lemonde.fr/benbarka

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

7/9

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21h30

Tél. 01 47 23 68 75

La Kabylie s'installe progressivement dans l'anarchie

Haine de l'Etat, barricades, escarmouches avec les forces de l'ordre : jour après jour, la région échappe à l'autorité d'Alger. Tandis que le mouvement de désobéissance civile se poursuit, la Coordination rejette toujours les concessions du pouvoir

Impôts impayés, factures de gaz et d'électricité non réglées, convocations au service militaire ignorées, la confusion grandit en Kabylie, où l'Etat a perdu toute autorité. Depuis avril et la mort d'un lycéen dans une caserne

de gendarmerie, le mouvement de « dissidence citoyenne » ne paraît plus devoir cesser et la menace d'un nouveau soulèvement généralisé, avec extension au reste du pays, grandit. Dans le même temps, la coordination des

arouchs, ces comités de village qui ont pris la tête de la contestation, semble perdre pied. Les Kabyles ne se satisfont pas des concessions de pouvoir sur la reconnaissance de la langue tamazight et sur l'indemnisation des

victimes des émeutes, et persistent à penser qu'Alger joue la carte du pourrissement de la situation. Mais, à Tizi Ouzou, la volonté d'aboutir rapidement à une vraie décentralisation est partagée.

TIZI OUZOU

de notre envoyée spéciale

L'atmosphère est lourde à Tizi Ouzou, surtout le long de l'artère principale, l'avenue Abane-Ramda-

REPORTAGE

« Je ne reconnais plus ma ville, c'est sale, insécurisant, on se sent tous très mal »

ne, envahie chaque matin par des milliers de marchands ambulants venus de tous les environs dans l'espoir de vendre leur camelote. Montres, savons, tee-shirts, chaussettes, lunettes, pantalons, cigarettes s'étaient sur les trottoirs au nez des commerçants patentés, debout sur le pas de leur porte, l'air démoralisé. L'anarchie s'est installée dans la ville et les quelques policiers présents ne tentent pas de remédier à cette situation, de peur de déclencher des réactions violentes. « On peut griller les feux rouges ou prendre les rues en sens interdit, personne ne nous dit plus rien ! » raconte un automobiliste mi-amusé, mi-fataliste, tandis qu'un jeune souligne avec rage que, de toute façon, « seuls, les hors-la-loi obtiennent quelque chose dans ce pays », qu'il « n'y a pas de justice » et que partout prévaut « la loi du plus fort ». « Je ne reconnais plus ma ville, c'est sale, insécurisant, on se sent tous très mal », se désole une jeune femme. Sur les murs sont inscrits des graffitis vengeurs, tels que « généraux terroristes », « trop de sang, pas de recul [pas question de reculer] » ou encore « Matoub victime du pouvoir ».

Tout près de là se dresse une grande bâtisse aux portes et volets clos, offrant un spectacle surréaliste. Il s'agit de la caserne de gendarmerie de Tizi Ouzou où vivent, reclus depuis des mois, un nombre

indéterminé de gendarmes, humiliés, la rage au cœur. Chaque nuit, des convois viennent spécialement d'Alger pour les ravitailler. Il en va de même dans toute la Kabylie, à l'exception de deux communes où les gendarmes ont reçu la « permission » de sortir une demi-heure chaque jour. Partout ailleurs, ils se terrent, promis au massacre si d'aventure ils se montrent au grand jour. « Qu'ils apparaissent et on les lynche », grondent les habitants qui les accusent de tous les maux – corruption, abus de pouvoir notamment – et focalisent sur eux leur haine de l'Etat. Mais si les gendarmes partent, comme l'exige une partie de la population, qui va assurer l'ordre dans la région ? « Pas de problème, les policiers le feront ! » assurent les jeunes avec nonchalance.

IMPÔTS ET FACTURES IMPAYÉS

En parallèle, le mouvement de désobéissance civile se poursuit. Outre les impôts massivement impayés, certaines factures de gaz et d'électricité ne sont plus réglées, au motif qu'y figure une taxe destinée à financer la chaîne de télévision nationale, haïe pour son traitement de la crise kabyle. Quant aux



convocations pour le service militaire, elles sont ignorées, et pour cause : leur retrait s'effectue dans les gendarmeries.

Il n'y a plus d'autorité en Kabylie, plus de présence de l'Etat, mais une confusion grandissante. Le mouve-

ment de « dissidence citoyenne » né en avril après la mort d'un lycéen dans une caserne de gendarmerie ne paraît pas près de s'éteindre et les émeutes sporadiques qui éclatent ici et là menacent de se muer en un nouveau soulèvement généralisé, avec les mêmes risques d'extension au reste du pays. Car la Kabylie n'est rien d'autre qu'un concentré de la crise algérienne, même s'il s'y ajoute des particularités telles que la langue tamazight.

Mais qui est habilité à parler au nom des contestataires de cette région montagneuse et aride, à forte densité de population, située à une heure de route de la capitale algérienne ? Plus la crise perdure, plus la Coordination des arouchs (tribus), comités de village et de quartier, à la tête du mouvement depuis sept mois, semble perdre pied, usant l'essentiel de son temps à parer aux coups qui lui arrivent de toutes parts.

Routes bloquées, sit-in et grèves

Grèves, sit-in et blocages de route se succèdent presque chaque jour en Kabylie, pour un motif ou un autre. De nouvelles actions étaient prévues, mercredi 17 octobre, pour « la réappropriation historique » de la journée du 17 octobre 1961. Un mot d'ordre de « marche populaire » a par ailleurs été lancé pour le 1^{er} novembre, anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance (1954-1962). Lundi, trois routes nationales – dont l'axe principal menant d'Alger vers l'est – avaient été bloquées par des manifestants qui avaient érigé des barricades, paralysant la circulation et coupant la région du reste du pays.

Mardi après-midi, marches et sit-in ont eu lieu devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les familles des victimes des émeutes du printemps dernier entendaient ainsi rejeter la proposition des pouvoirs publics de leur offrir des indemnités, ainsi que l'avait annoncé le premier ministre le 3 octobre. « Le sang de nos martyrs n'est pas négociable », affirmaient les pancartes brandies par les protestataires.

TROIS QUESTIONS À...

AHMED DJEDDAÏ

1 Vous êtes secrétaire international du Front des forces socialistes, l'un des principaux partis d'opposition en Algérie. Pourquoi le FFS, largement implanté en Kabylie, a-t-il laissé la conduite des derniers événements à la Coordination des arouchs (tribus), comités de villages et de quartiers ?

Il faut faire la différence entre le mouvement citoyen, dont nous faisons partie, et la structure – la coordination – sur laquelle a été greffé un concept qui relève de la manipulation : celui des arouchs (les tribus). Pour les arouchs, les liens du sang constituent le ciment de l'unité, à l'inverse des comités de quartiers et de villages. Ces derniers désignent leurs représentants de façon démocratique et pour eux le dialogue est primordial. On a ainsi tenté de « ghettoïser » un mouvement qui était en train de s'étendre à travers tout le pays.

Depuis le début des événements, le pouvoir

essaie de déplacer les termes du débat, en opposant, par exemple, les Kabyles aux Arabes, alors qu'il s'agit d'un affrontement entre la société algérienne et lui-même. Et comme toujours, il ne veut que des interlocuteurs à lui et surtout pas de médiation politique.

2 Que pensez-vous de la revendication concernant le départ de Kabylie du corps de gendarmerie ?

Nous avons toujours dit que les gendarmes qui s'étaient rendus coupables de malversations ou d'actes criminels devaient être lourdement sanctionnés. Mais les faire partir de Kabylie est une tout autre affaire. Et, d'abord, par qui les remplacer ? Par des milices armées ? C'est impensable. Le problème qui se pose est que les services de sécurité doivent agir dans le strict respect de la légalité, en Kabylie comme ailleurs en Algérie. Malheureusement, le pouvoir continue d'agir en toute impunité.

Malgré le rapport de Mohand Issad rendu public fin juillet, (auquel nous aurions préféré une commission internationale d'enquête), aucu-

ne sanction n'a été prise à l'encontre de qui que ce soit. Dans un pays démocratique, ce qui n'est pas le cas chez nous, le ministre de l'intérieur aurait démissionné, le chef de la gendarmerie aurait été sanctionné, le gouvernement aurait même pu tomber.

3 Que faudrait-il pour sortir de la crise qui se prolonge, à la fois en Kabylie et dans le reste de l'Algérie ?

La réponse est entre les mains du pouvoir. Sans un dialogue réel et accepté par tous, on continuera de s'enfoncer dans le pourrissement. Il faudrait également prendre certaines mesures politiques fortes au lieu de se contenter de ravalements de façade. La levée de l'état d'urgence en serait une. Et qu'on ne me dise pas que la situation sécuritaire s'y oppose. On pourrait très bien déployer la même présence militaire dans le pays sans état d'urgence. Celui-ci ne sert plus à rien, sinon à interdire les libertés et la vie démocratique.

Propos recueillis par Florence Beaugé

FL. B.

► www.lemonde.fr/algerie

Le retour en grâce à Paris de Blaise Compaoré, président du Burkina Faso

Il effectue sa première visite officielle en France depuis l'assassinat, fin 1998, d'un journaliste par sa garde personnelle

IL Y A trois ans, à l'instar de l'Ougandais Yoweri Museveni ou du Ghanéen Jerry Rawlings, il était l'un de ces « nouveaux préto-riens », arrivé au pouvoir par la force mais « bon élève » des institutions financières internationales, ou à mieux avec l'ancienne métropole coloniale, respectueux des apparences d'une démocratie en trompe-l'œil.

Hôte du sommet France-Afrique en 1996, président de l'Organi-

sation de l'unité africaine (OUA) en 1998, tout semblait lui sourire au lendemain d'une réélection triomphale, avec 87,5 %, lors d'un suffrage boycotté par l'opposition mais ayant mobilisé plus de la moitié de l'électorat. Or, le 13 décembre 1998, pour s'être intéressé de trop près à la mort, sous la torture, du chauffeur du frère du président, le journaliste Norbert Zongo a été abattu dans une embuscade par des membres de la garde présidentielle. Depuis, ce crime politique est l'ombre portée de Blaise Compaoré, déjà coupable d'un péché originel : l'assassinat, en 1987, de Thomas Sankara, son « ami » et prédécesseur au pouvoir, fauché d'une rafale à la présidentielle.

En visite officielle à Paris, pour la première fois après trois ans de quarantaine, le chef de l'Etat burkinabé a été rattrapé par ses fantômes. A son arrivée, jeudi 11 octobre, Reporters sans frontières (RSF) avait déposé une plainte visant sa responsabilité personnelle « dans des actes de

torture » qui, selon l'association, relèvent de la compétence de la justice française au regard de la Convention internationale contre la torture, adoptée en 1984. La plainte ayant été classée « sans suite », au motif qu'elle ne pouvait être engagée contre un président en exercice, RSF s'est constitué partie civile pour forcer l'ouverture d'une information par un juge d'instruction. Cette guérilla juridique est peu susceptible de troubler le séjour de Blaise Compaoré, qui affirme avoir reçu « des assurances des autorités françaises » et traite ses pourfendeurs de « plaisantins ».

« TROP D'AGITATION »

L'ambiance est d'autant plus polluée que le chef d'état-major particulier du président, le colonel Gilbert Diendéré, également mis en cause, vient de renoncer au stage militaire qu'il devait effectuer en France. « Il a retardé ce stage », a déclaré, vendredi 12 octobre, Blaise Compaoré au Monde. « Il y a trop d'agitation

autour de sa personne. » Côté français, on affirme avoir « exercé des pressions pour éviter un nouveau feuilleton judiciaire », après l'inculpation en juillet 1999, puis la fuite, d'un stagiaire et présumé tortionnaire mauritanien.

Reçu à déjeuner à l'Élysée, vendredi, Blaise Compaoré s'est entretenu, lundi 15 octobre, avec Lionel Jospin à Matignon. Après avoir rencontré d'autres hauts responsables français et des hommes d'affaires à Paris, le président a choisi de consacrer la seconde moitié de sa visite de dix jours à la coopération décentralisée, en se rendant successivement en Seine-Maritime, à Lyon et dans le département de la Vienne.

« C'est la tendance : il faut aller en province », explique un membre de sa délégation. « Dans quelques décennies, affirme-t-il, l'Etat central ne donnera plus d'aide publique au développement. » Aussi le Burkina Faso a-t-il déjà multiplié des accords entre régions ainsi que les jumelages de villes, plus de cent vingt au total, soit pres-

que deux fois plus que le Mali ou le Sénégal, dont les communautés en France sont pourtant – avec plus de 60 000 immigrés officiels – vingt fois plus importantes.

SATISFECIT DU FMI

En quatorze ans au pouvoir, Blaise Compaoré a-t-il fait reculer la misère au Burkina Faso ? Le pays, longtemps cité en exemple par le Fonds monétaire international (FMI), est classé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) 159^e sur 162 Etats. Le président conteste les critères d'appréciation, souligne l'essor de la scolarisation, les nouvelles infrastructures sanitaires, la bonne récolte du coton attendue pour cette année (près de 400 000 tonnes), l'assainissement des finances publiques, le service de la dette honoré à échéance.

« Chez nous, conclut-il, il n'y a pas d'obstacles au progrès, au développement. »

S. Sm

GAP

www.gap.fr

Le ministre israélien du tourisme a été tué dans un attentat

Le FPLP a revendiqué l'opération, qui vise à venger le meurtre de son chef

Le ministre démissionnaire du tourisme Rehavam Zeevi a été victime, mercredi 17 octobre, d'un attentat dans un hôtel de Jérusalem-Est où il rési-

de lorsqu'il se rend dans cette ville. Touché par balles à la tête et au cou, il est décédé à l'hôpital. Le Front de libération de la Palestine a revendi-

qué cet attentat qui vise à venger le meurtre de son chef, le 27 août. Israël considère que l'Autorité palestinienne est « responsable » de cet acte.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le ministre israélien démissionnaire Rehavam Zeevi, chef de la formation d'extrême droite Union nationale, a été la cible d'un attentat, mercredi 17 octobre, dans la partie orientale de Jérusalem. Grièvement blessé à la tête et au cou, il est décédé quelques heures plus tard. Selon les premières indications de la police, M. Zeevi, soixante-quatorze ans, qui avait en charge le portefeuille du tourisme dans le gouvernement d'Ariel Sharon, a été atteint par plusieurs balles, alors qu'il se trouvait à l'intérieur de l'hôtel Hyatt Regency, où il réside habituellement lorsqu'il se trouve à Jérusalem.

M. Zeevi a été aussitôt évacué vers l'hôpital Hadassa Ein Kerem de Jérusalem, dans un état jugé « criti-

que ». Le poulx du ministre ne battait plus lorsque sa femme l'a découvert sur le seuil de leur chambre. Il a pu être réanimé pendant quelques heures. M. Sharon s'est rendu à l'hôpital peu de temps après l'arrivée de M. Zeevi. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), une faction minoritaire de l'OLP, a revendiqué cette attaque moins d'une heure plus tard, dans un communiqué adressé à l'agence France-Presse. Tous les ministres israéliens ont été aussitôt placés sous très haute protection. Cet attentat a été perpétré le jour même où devait prendre effet la démission de M. Zeevi, ainsi que celle d'Avigdor Lieberman, ministre des infrastructures. Les deux hommes entendaient protester contre le retrait de l'armée israélienne de quartiers situés en zone

autonome palestinienne, à Hébron, en Cisjordanie, et plus globalement contre la politique jugée trop conciliatrice adoptée par M. Sharon à l'égard des Palestiniens. M. Lieberman a annoncé mercredi qu'il suspendait sa démission.

UN ANCIEN GÉNÉRAL

Né en 1926 à Jérusalem et surnommé dans sa jeunesse « Gandhi », non pas pour son adhésion à la non-violence, mais en raison de son extrême maigreur, Rehavam Zeevi a fait toute sa carrière dans l'armée, où il a obtenu le grade de général. Conseiller du gouvernement travailliste pour la lutte contre le terrorisme de 1974 à 1977, il s'est tourné ensuite vers la politique, pour y défendre les positions les plus radicales, dans le parti Moledet (« la

Patrie »), transformé depuis les dernières élections de 1999 en Union nationale, un bloc de petites formations radicales qui compte quatre députés. M. Zeevi prône notamment l'idée du transfert « volontaire » vers des pays arabes de la population palestinienne hors de Gaza et de la Cisjordanie.

Le FPLP a revendiqué l'attentat en précisant qu'il s'agissait d'une opération visant à venger la mort de son dirigeant, Abou Ali Moustapha, assassiné par l'armée israélienne le 27 août à Ramallah. Alors qu'Israël revendique, depuis le début de l'Intifada, son droit à procéder à des opérations « préventives » contre les Palestiniens qu'elle suspecte de menacer sa sécurité, il s'agissait de la première opération contre un dirigeant politique palestinien de ce rang.

L'attaque israélienne, qui avait nécessité l'emploi d'hélicoptères et de missiles, intervenait elle-même en représailles à une opération spectaculaire menée par une autre faction minoritaire de l'OLP, le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), le 24 août, lorsque des miliciens étaient parvenus à s'introduire dans un camp militaire israélien situé dans la bande de Gaza et à abattre plusieurs soldats avant d'être tués. Le FPLP, qui s'est donné depuis un nouveau dirigeant, avait assuré que la mort de Abou Ali Moustapha ne resterait pas « impunie ». Il s'était prononcé à plusieurs reprises contre le cessez-le-feu proclamé le 18 septembre par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et qui a conduit au cours des derniers jours à une baisse significative de la violence.

Mouna Naïm

Gilles Paris

Le procès du général Jaruzelski s'est ouvert à Varsovie

Il est accusé d'avoir fait tirer sur des manifestants

PLUS DE TRENTE ans après les faits, et au terme de onze années de procédure, le général Jaruzelski comparait devant la justice de son pays pour son rôle dans la répression d'une révolte ouvrière. Le procès qui a fini par s'ouvrir, mardi 16 octobre, devant le tribunal civil de Varsovie ne concerne pas la responsabilité de l'ancien chef du parti et de l'état polonais dans la proclamation de « l'état de guerre », en décembre 1981, et des violences, parfois mortelles, qui en ont été la conséquence : les tentatives pour le faire répondre de ces actes ont définitivement échoué en 1996, lorsque le Parlement, alors dominé par une coalition post-communiste, a décidé qu'il ne devrait pas comparaître devant le tribunal d'Etat.

Mais une autre procédure, en cours depuis 1990, concerne les événements de décembre 1970 à Gdansk et Szczecin. A cette époque, le général Jaruzelski était ministre de la défense (et membre du bureau politique parti), et c'est donc, selon l'acte d'accusation, lui qui exécuta les ordres du premier secrétaire du parti, Wladyslaw Gomulka, et fit tirer sur les manifestants qui protestaient contre une brutale hausse des prix. Il y eut plusieurs dizaines de morts (au moins 44). Cette protestation ouvrière, très brutalement réprimée, provoqua la chute de Gomulka, mais elle est surtout l'acte fondateur du mouvement pour un syndicalisme libre qui devait donner naissance, dix ans plus tard, à Solidarité, et, à la fin des années 1980, à la Pologne démocratique.

Le procès, qui concernait le général Jaruzelski, mais aussi un grand nombre d'autres responsables du parti, de la milice et de l'armée,

s'était ouvert pour la première fois en 1998, devant le tribunal de Gdansk. Il avait dû être reporté à de multiples reprises, en raison de la maladie, réelle ou feinte, de plusieurs accusés, et en particulier du général Jaruzelski (que son état de santé n'empêchait pas d'apparaître publiquement dans d'autres circonstances, plus gratifiantes pour lui). La procédure fut transférée à Varsovie, plus près du lieu de résidence des accusés.

RELATIVE INDIFFÉRENCE

L'acte d'accusation compte plus de quatre cent pages, et il y a 90 tomes de documents joints. L'affaire est si ancienne, et la procédure a si longtemps paru vouée à l'échec, que la presse polonaise n'a pas accordé jusqu'à présent beaucoup d'attention à l'ouverture des débats. Elle intervient pourtant à un moment significatif, après des élections qui se sont soldées par le triomphe de la gauche post-communiste, et une défaite sans appel des partis héritiers de Solidarité. Le procès donne aux uns et aux autres l'occasion de s'interroger à nouveau sur la responsabilité d'un système, mais aussi d'un homme. Son comportement en 1981, alors qu'il prétendait sauver la Pologne du danger d'une intervention soviétique, est assez largement absous par l'opinion, essentiellement parce que, lorsque le régime s'est effondré, il a accepté de « rendre le pouvoir », et s'est converti à la démocratie. Son attitude en décembre 1970, alors que le parti était prêt à tout pour conserver sa mainmise absolue sur le pays, sera-t-il considéré avec la même mansuétude ?

Jan Krauze

A Londres, le procès en appel de deux Palestiniens

LE PROCÈS en appel de deux jeunes Palestiniens, convaincus en 1996, d'être les auteurs d'attentats à la bombe commis en juillet 1994 contre l'ambassade d'Israël et une organisation juive caritative à Londres, s'est ouvert mardi 16 octobre dans la capitale britannique. Condamnés en décembre 1996 à vingt ans de prison, Samar Alami et Jawad Botmeh ont toujours proclamé leur innocence.

Leur avocate, Gareth Pierce, a constamment affirmé que leur procès n'était pas équitable, dans la mesure où certaines pièces du dossier ont été soustraites à la justice. M^{me} Pierce était déjà l'avocate des « six de Birmingham », ces membres de l'Armée républicaine irlandaise, condamnés en 1975 à la prison à vie pour des attentats, puis innocentés et libérés en 1991, ainsi que des « quatre de Guilford », condamnés en 1975 pour des attentats contre des pubs fréquentés par des soldats britanniques, puis innocentés et libérés eux aussi en 1989.

La défense a fait valoir mardi que le recel d'informations contrevenait à l'article 6 de la Convention euro-

péenne des droits de l'homme, qui reconnaît à tout accusé le droit à un procès équitable.

Le procès n'a par ailleurs pas tenu compte de la quasi concomitance des attentats de Londres et de deux autres, qui ont visé un centre juif à Buenos Aires et un avion transportant des hommes d'affaires juifs au Panama. Un réseau bien organisé pourrait, selon la défense, être l'auteur de tous ces actes terroristes. Des documents confiés à la police par un cameraman indépendant australien, Tim Wise, et qui pouvaient mettre en cause un dénommé Mohammad, n'ont pas non plus été pris en considération. M. Wise devait être entendu mercredi par la Cour.

Déjà, en 1997, David Shayler, un ancien agent du MI5, avait révélé que les services de renseignement avaient été avertis, quelques mois avant les attentats, qu'une organisation terroriste, avec laquelle M^{me} Alami et M. Botmeh n'auraient eu aucun lien, préparait un attentat contre l'ambassade d'Israël.

Mouna Naïm

Gilles Paris

Jan Krauze

LA PEUGEOT 607 EST MUNIE D'UN DÉTECTEUR D'OBSTACLES ARRIÈRE.*

CE SERAIT DOMMAGE D'ABÎMER LE PARE-CHOC.

www.607.peugeot.fr

POUR VOUS GARIR EN TOUTE SÉCURITÉ, LA PEUGEOT 607 DISPOSE DE CAPTEURS INTÉGRÉS AU PARE-CHOC ARRIÈRE. À L'AIDE D'ULTRASON, CES CAPTEURS DÉTECTERONT LES OBSTACLES HORS DE VOTRE CHAMP DE VISION ET UN SIGNAL SONORE, DONT L'INTENSITÉ VARIE SELON LEUR PROXIMITÉ. VOUS PERMETTRA DE VOUS GARDER LES YEUX FERMÉS. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, AU PASSAGE DE LA MARCHE ARRIÈRE, LES MIROIRS DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS PEUVENT, SI VOUS LE DÉSIREZ, PIVOTER VERS LE BAS ET AINSI FACILITER VOS CRÈNEAUX. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*En option ou sur certains packs.

607 PEUGEOT

BUDGET Le ministre de l'économie et des finances a annoncé, mardi 16 octobre, à l'ouverture du débat sur le projet de budget 2002 à l'Assemblée nationale, un « plan de

consolidation de la croissance ». ● LES SALARIÉS modestes percevront, en janvier 2002, une prime pour l'emploi égale à celle qu'ils ont déjà touchée en septembre 2001.

● LES ENTREPRISES bénéficieront de plusieurs des mesures de soutien à l'investissement. Des aides seront versées aux secteurs les plus touchés par les attentats du 11 septembre

(transport aérien, tourisme, assurances). ● LE TÉLÉPHONE du futur (UMTS) fera l'objet d'une nouvelle procédure pour l'attribution des licences. Leur coût, pour chaque opéra-

teur, est divisé par huit et leur durée est portée à vingt ans. Un second appel d'offres est imminent. Une privatisation partielle des Autoroutes du sud de la France est engagée.

Laurent Fabius dévoile un « plan de consolidation de la croissance »

Une nouvelle prime pour l'emploi sera versée en janvier, tandis que les entreprises bénéficieront d'aides de trésorerie. La grande surprise de ce dispositif vient de la très forte révision à la baisse du prix des licences UMTS pour les téléphones mobiles de troisième génération

AVEC Laurent Fabius, le choix des mots fait toujours sens. Le ministre de l'économie et des finances se refuse à parler d'un plan de relance. En présentant, mardi 16 octobre, à l'occasion de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances 2002, les mesures de soutien à l'activité, le ministre de l'économie a parlé d'« un plan de consolidation de la croissance ». Une manière d'affirmer, une fois de plus, que celle-ci reste soutenue, et qu'il ne s'agit pas de la relancer, mais de la conforter. Une façon, aussi, de ne pas donner le sentiment que l'Etat augmente ses dépenses pour relancer l'économie d'une manière très keynésienne.

Dans les faits, la lecture du plan gouvernemental n'est pas aussi simple. Certes, le gouvernement ne voit pas sa prévision d'une croissance de 2,5 % pour 2002. Mais, pour la première fois, mardi, M. Fabius a évoqué la possibilité qu'elle soit de 2,25 %. « Le choc d'incertitude est d'abord dans nos têtes. Ce que veulent les terroristes, c'est déboussoler nos comportements et déformer notre vision de la réalité. Il y a une vraie bataille à mener sur ce front. Pour la remporter, il fallait d'abord trouver le principe mobilisa-

teur. On a parlé de patriotisme économique », a lancé M. Fabius. Il a cependant reconnu que ce n'est pas suffisant, puisque des mesures s'imposent pour « favoriser le rebond de l'économie ». En clair, la prévision d'une croissance de 2,25 % ou 2,5 % reste pertinente, à condition que le gouvernement mette en place un dispositif de soutien à l'économie.

Ce plan est double. Il y a d'abord les mesures qui correspondent ni plus ni moins à des injections d'argent public dans l'économie française. Avec, en premier lieu, la rallonge sur la prime pour l'emploi (PPE) 2001, qui coûtera 8 milliards de francs à l'Etat en 2001 (lire ci-dessous). Cet effort financier important s'ajoute aux mesures annoncées à la rentrée pour relancer la politique de l'emploi, face à un chômage qui, depuis le mois de mai, remonte : création de 80 000 contrats emploi-solidarité (CES) et de 20 000 stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE), pour un coût, en 2001, de 1 milliard de francs.

Le gouvernement va également accorder 1 milliard de francs au secteur du transport aérien (lire page 11). Toutes ces mesures vont alourdir le déficit budgétaire de 2001,



qui devrait atteindre quelque 218 milliards de francs (contre 191 milliards de francs en 2000). Cette dégradation n'est donc pas liée qu'à une moindre rentrée des recettes fiscales dans un contexte de ralentissement de l'activité.

Et puis, dans le plan gouvernemental, il y a les mesures qui por-

tent le sceau de Laurent Fabius lui-même. Celles qui ne dégradent pas les comptes, qui viennent soutenir les entreprises et qui portent sur 2002. C'est d'abord la création d'un amortissement exceptionnel de 30 % pour les biens que les entreprises acquerront entre le 17 octobre 2001 et le 31 mars 2002. Il coûtera

5 milliards de francs, mais en 2003. Il y a aussi le remboursement aux entreprises, avec cinq ans d'avance sur le calendrier prévu par le gouvernement Balladur, de la dette née lors de la suppression du décalage d'un mois dans le remboursement de la TVA : 15 000 sociétés recevront ainsi 7,9 milliards de francs début 2002, pour un coût budgétaire nul dans la mesure où il s'agit de la dette publique. Dans la même logique, pour aider les PME, l'Etat consacre 150 millions d'euros (1 milliard de francs) pour doter en capital la Banque de développement des PME et mettre en place un fonds de garantie dédié aux biotechnologies. Un fonds pour les jeunes entreprises technologiques sera également doté à parité par l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations à hauteur de 60 millions d'euros au total (400 millions de francs). S'ajouteront à cela des mesures sectorielles pour les assureurs et le tourisme, particulièrement touchés par les attentats du 11 septembre. Et surtout, la révision des conditions financières d'attribution des licences UMTS qui devrait redonner de l'oxygène au secteur des télécommunications (lire en page 11).

La droite a surtout dénoncé « le

manque de sincérité » de ce budget. Dans un communiqué, mardi, le PS s'est félicité du plan de M. Fabius : « Ajoutées aux mesures déjà contenues dans le budget 2002 et à la baisse de l'inflation, les décisions annoncées aujourd'hui créent les conditions d'une reprise de la croissance conforme aux prévisions du gouvernement. » Mais au sein de la majorité plurielle, les réactions ont été plus mitigées. Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens, a considéré que « le gouvernement doit admettre le principe d'un rectificatif au budget 2002 : il n'est pas possible de discuter un projet basé sur des expertises vieilles d'au moins six mois ». Faute de quoi, a-t-il prévenu, les députés MDC s'abstiendront.

PRESSION DU PCF

Côté PCF, la pression monte aussi. « Nous considérons que, malgré les propos rassurants de Laurent Fabius, l'architecture du budget est sujette à contestation, à discussion en raison de la situation internationale, mais aussi de la fragilité des hypothèses de croissance qui s'orientaient à la baisse dès avant l'horrible attentat du World Trade Center », considère Christian Cuvilliez (Seine-Maritime). Mais plus encore que les incertitudes liées aux hypothèses économiques, c'est l'insuffisance des mesures du plan Fabius que dénoncent les communistes. Le président du groupe à l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, demande le doublement de la PPE 2001, qui semble aujourd'hui acquis. Mais surtout il a fait de la suppression de la taxe sur les salaires payée par les hôpitaux, qui rapporte quelque 10 milliards de francs par an à l'Etat, « la condition sine qua non d'un vote positif » sur la partie recettes du budget 2002. M. Bocquet a prévenu que, sans cette mesure, plusieurs députés communistes voteront contre le projet de loi de finances 2002. L'an dernier, les communistes avaient également brandi la menace de voter contre le budget. M. Jospin avait, lui, menacé de démissionner.

V. Ma.

Virginie Malingre

Les foyers modestes toucheront en janvier la même prime pour l'emploi qu'en septembre 2001

LA RALLONGE sur la prime pour l'emploi (PPE) de 2001 est au cœur du « plan de consolidation de la croissance » du gouvernement : en janvier, à quatre mois de l'élection présidentielle, les 8,1 millions de foyers modestes (soit 9,2 millions de salariés au total) qui ont reçu, en septembre 2001, un chèque de l'Etat de 1 000 francs en moyenne, en recevront un autre. Sera-t-il du même montant ? Officiellement, la décision n'est pas prise.

« Cette mesure, utile pour favoriser l'emploi et la consommation des ménages, représentera, s'il s'agit d'une augmentation de 50 %, 0,6 milliard d'euros (4 milliards de francs), et pour un éventuel doublement 1,2 milliard d'euros (8 milliards de francs) supplémentaires allant aux personnes dont le revenu mensuel du travail est inférieur à environ 1 600 euros », a déclaré Laurent Fabius, mardi 16 octobre, à l'Assemblée nationale,

en ouvrant le débat sur le projet de loi de finances 2002. « Avant de fixer l'exacte augmentation retenue, le gouvernement écouterait la représentation nationale, et particulièrement les parlementaires de la majorité », a précisé le ministre.

LE SCÉNARIO EST ÉCRIT

En fait, le scénario est écrit. La PPE 2001 sera doublée pour la nouvelle année. Mais le gouvernement feint de n'être pas décidé et de privilégier son augmentation de moitié pour que les députés communistes puissent s'attribuer le mérite de son doublement. La consommation des Français, pour l'instant, semble plutôt bien résister à un environnement économique dégradé. « Mais nous avions une incertitude sur le début de 2002 », précise-t-on à Bercy. Certes, les réductions de la fiscalité intervenues en septembre

(PPE, baisse de l'impôt sur le revenu) et le versement de l'allocation de rentrée scolaire, qui ont coûté au total 40 milliards de francs, soutiennent le pouvoir d'achat. Mais rien d'autre n'était prévu avant septembre 2002. D'ici là, la conjoncture peut encore se dégrader.

Pour l'administration fiscale, la rallonge de PPE ne devrait pas être facile à gérer. Certes, pour les deux tiers des personnes concernées, il s'agit de leur envoyer le même chèque que celui qu'elles ont reçu il y a environ un mois. Mais pour le tiers restant, cela sera un peu plus compliqué : il s'agit, en effet, de ménages qui payent un impôt sur le revenu et qui, grâce à la PPE, bénéficient d'une réduction de cet impôt.

Au moment où les 35 heures se mettent en place à Bercy, et à quelques jours du comité technique paritaire ministériel que M. Fabius réunira le 18 octobre pour faire le

point sur la réforme du fonctionnement de son ministère, les syndicats devraient utiliser l'argument d'une surcharge de travail pour réclamer des embauches. Et M. Fabius ne peut se permettre un conflit social qui compromettrait notamment le versement de la prime pour l'emploi.

La décision de Lionel Jospin d'accorder une rallonge sur la prime 2001 la détourne de sa vocation initiale, qui était d'inciter au retour au travail en rendant celui-ci plus attractif financièrement. La PPE est aujourd'hui devenue un instrument de soutien du pouvoir d'achat. La France ne disposait pas, jusqu'à cette année, d'une telle possibilité pour la simple raison que la moitié des Français est exonérée d'impôt sur le revenu en raison de la faiblesse de ses ressources.

La difficile équation pour financer les retraites

LE LIEN entre la téléphonie mobile et les retraites peut paraître assez ténu, mais il est essentiel. Jusqu'à présent, en effet, le gouvernement projetait d'alimenter en partie le fonds de réserve des retraites (F2R) avec les recettes des licences UMTS. Ce fonds, créé en 1999, reste à ce jour la seule décision concrète de Lionel Jospin en matière de retraites.

Récemment encore, devant la commission des comptes de la

Sécurité sociale, puis les députés, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, promettait de lui verser l'an prochain 16 milliards de francs, produit de la vente de ces licences de téléphonie mobile de troisième génération. Certes, les recettes de l'UMTS avaient déjà été revues à la baisse, mais en annonçant, mardi 16 octobre, une réduction drastique du prix de vente de ces licences, Laurent Fabius a porté un rude coup au F2R censé

avoir engrangé en 2020 un trésor de guerre de 1 000 milliards de francs. Tout en reconnaissant une « moins-value », le ministre de l'économie a promis que cette perte de ressources sera « compensée par le versement de recettes de privatisation », en l'occurrence celle des autoroutes du sud de la France.

Pour alimenter le F2R, le gouvernement avait déjà évoqué la privatisation partielle de la Snecma et l'ouverture du capital d'EDF, avant d'y renoncer, tant pour des questions d'opportunité économique que pour des raisons politiques. Comme l'UMTS, ces ressources « exceptionnelles » devaient d'ailleurs constituer la dotation la plus importante au F2R, à laquelle s'ajouteraient les excédents de la branche vieillesse de la « Sécu » et du fonds de solidarité vieillesse (FSV), tous deux appelés à l'alimenter. Or l'équation devient de plus en plus complexe quand on sait qu'en 2002 le FSV ne versera pas son écot au fonds de réserve des retraites afin de financer un autre fonds, le Forec (consacré aux allègements de charges et aux 35 heures).

Fin 2001, le F2R devrait néanmoins avoir plus de 40 milliards en caisse, notamment grâce à la vente des parts sociales des Caisse d'épargne et des 3 milliards apportés par son futur gestionnaire, la Caisse des dépôts et consignations. A Matignon, on semble ne pas s'émouvoir de cette situation en s'en tenant à la promesse de Bercy : les 16 milliards seront au rendez-vous.

Isabelle Mandraud

Un soutien psychologique plus qu'un plan de relance

MAIS quelle est donc l'inspiration de politique économique qui sous-tend la rafale de mesures annoncées par le gouvernement ? S'agit-il d'une politique de relance, d'inspira-

ANALYSE

Ce mini-plan joue d'abord sur le registre de la confiance

tion plutôt keynésienne, conformément aux priorités que la gauche a longtemps défendues ? Ou bien, loin de favoriser la « demande », ce dispositif vise-t-il d'abord à avantager « l'offre », c'est-à-dire la compétitivité des entreprises, dans une logique libérale ? A étudier de près le dispositif rendu public, mardi, par le ministre des finances, on a du mal, à dire vrai, à se forger une opinion.

Faut-il d'ailleurs se poser la question dans ces termes ? En fait, on sait que le gouvernement, depuis les attentats du 11 septembre, a eu un souci constant : il n'a pas voulu avoir un comportement « anxigène », selon une formule que l'on affectionne à Matignon. En clair, il n'a pas voulu prendre des mesures précipitées pouvant donner le sentiment d'avoir un comportement aussi bien qu'aux entreprises que la conjoncture serait plus déprimée que prévu. Ne voulant pas réviser trop précipitamment ses prévisions économiques, il s'est donc gardé aussi d'annoncer trop vite des mesures de soutien de l'activité.

Avec le recul, pourtant, cette inertie calculée n'était plus concevable. C'est donc la raison d'être de ce

plan de soutien à l'activité. Mais le nouveau dispositif porte la même estampille de prudence. Se gardant de jongler avec les milliards, il ne s'inscrit pas dans la même logique que celle de la relance américaine. Toutes proportions gardées, c'est un plan beaucoup plus modeste – un miniplan, devrait-on dire – qui joue d'abord sur le registre de la confiance. Nouveau geste en faveur des ménages sous la forme de la prime à l'emploi, mesures de soutien aux secteurs les plus affectés par les attentats (aérien, tourisme, assurance...), aides en faveur de la trésorerie des entreprises : le gouvernement a joué sur tous les registres à la fois, aussi bien la « demande » que « l'offre », dans le souci d'abord de démontrer, non pas qu'il était disposé à injecter des subsides considérables, mais qu'il était vigilant. En quelque sorte, c'est plus un plan de soutien psychologique qu'un plan de relance keynésien.

Mais qui s'en plaindra ? On devine, certes, que le calendrier d'application de certaines mesures, comme la prime à l'emploi, n'est pas dénué d'arrière-pensées électorales. Mais comme l'Europe traîne décidément les pieds et se refuse à engager une véritable politique coopérative, monétaire et budgétaire, pour endiguer les menaces de ralentissement, on ne peut assurément pas faire grief au gouvernement français d'avoir avancé en solo en prenant une pluie de mesures, sectorielles ou conjoncturelles, pour remédier aux effets économiques prévisibles des attentats. Le plan est sans doute modeste, mais assurément utile et habile.

Il reste, pourtant, qu'il présente

quelques singularités qui peuvent légitimement susciter l'étonnement. La première surprise, c'est évidemment l'in vraisemblable volte-face du gouvernement dans le dossier de la téléphonie du futur (UMTS). Que le gouvernement ait baissé le coût des licences était évidemment prévisible et nécessaire, après l'éclatement de la bulle technologique. Mais qu'il ait finalement divisé la facture par huit – sans compter les hypothétiques redevances sur le chiffre d'affaires –, en deçà de ce que suggérait, ces derniers jours, Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi Universal, maison mère de SFR, laisse songeur. Après un excès à la hausse ne verse-t-on pas, sous la pression de quelques lobbies patronaux très puissants, dans un excès à la baisse ? Ou est-ce seulement la crainte de creuser encore plus l'endettement de l'opérateur public France Télécom qui a incité le gouvernement à procéder à un aussi spectaculaire rabais ?

En tout cas, par un effet de boule de neige, tout un volet de la politique économique s'en trouve bousculé. Ne pouvant plus compter sur les recettes UMTS pour abonder le fonds de réserve des retraites, le gouvernement a ainsi soudainement redécouvert que le patrimoine public englobait des sociétés d'autoroutes et qu'il n'était pas interdit de les privatiser, au moins partiellement, pour trouver quelques financements manquants. Et dans ce cas, on peine à parler encore d'habileté. On pense plutôt au sapeur Camember.

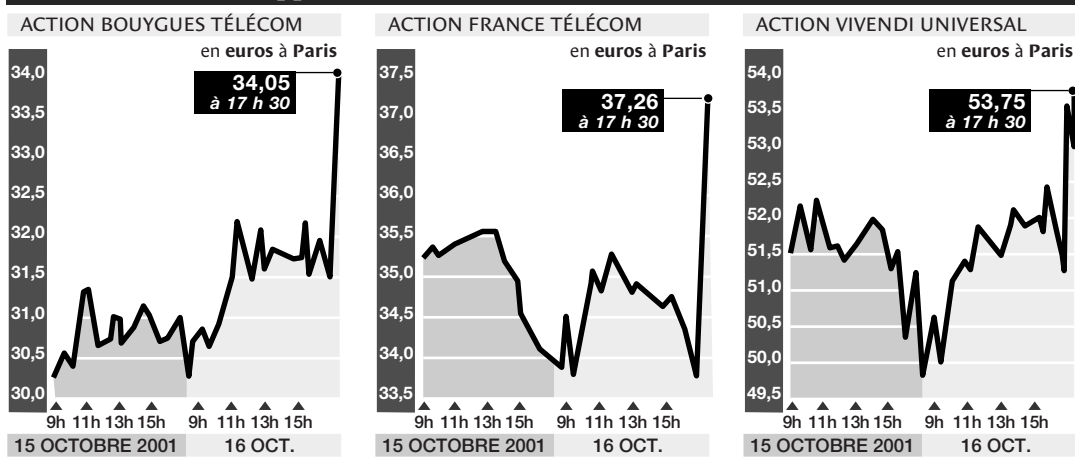
Laurent Mauduit

LITERIE ROBUSTAFLEX : LES 4 JOURS ÉVÉNEMENT SUISSE

Venez découvrir la technologie et le design de la literie suisse à des prix exceptionnels. Un technicien de l'usine sera présent du 25 au 28 Octobre

ESPACE LITERIE ROBUSTAFLEX
63, rue de la Convention - 75015 PARIS
PARKING GRATUIT Tél. 01.45.77.80.40
Ouverture exceptionnelle Dimanche 28 Octobre

La Bourse apprécie le cadeau au secteur des télécommunications



Les opérateurs français concernés par les licences UMTS ont vu leur titre bondir d'environ 10 % dès l'annonce de Laurent Fabius

Bercy fait volte-face sur le dossier des licences de téléphonie mobile UMTS

APRÈS plusieurs mois d'atermoiements, Laurent Fabius a tranché. Balayant tous les rêves nés de la folie Internet, le ministre des finances a choisi de remettre à plat toute la procédure d'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Au lieu des 5 milliards d'euros prévus initialement, le ticket d'entrée pour la licence est ramené à 619 millions d'euros, soit le montant déjà versé au 1^{er} octobre par France Télécom et Cegetel, la filiale de téléphone mobile de Vivendi Universal. A ce montant s'ajoutera un pourcentage du chiffre d'affaires créé par l'activité UMTS. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) devrait arrêter le chiffre rapidement. Enfin, la durée de la licence est allongée, passant de 15 à 20 ans. Ces conditions seront appliquées rétroactivement à France Télécom et Cegetel, déjà attributaire d'une licence UMTS depuis juin. Un deuxième appel d'offres pour les deux licences restantes devrait être lancé dans les toutes prochaines semaines.

Pour justifier ce revirement total sur un sujet qui empoisonne Bercy depuis des semaines, Laurent Fabius a mis en avant devant les députés le réalisme économique. « Le secteur des télécommunications est actuellement en difficulté, avec des conséquences majeures pour l'emploi. L'une des raisons, d'ailleurs pas la seule, est l'incertitude concernant le téléphone dit de troisième génération, l'UMTS », a expliqué le ministre des finances. « C'est une décision courageuse, sage, pragmatique, réaliste et favorable à l'économie » se félicitait, dans la foulée, le pdg de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, tandis que Michel Bon, patron de France Télécom saluait un échéancier « correspondant mieux à l'environnement actuel ». Bouygues, de son côté, soulignait que la nouvelle procédure allait dans le bon sens. « Dès que les conditions précises de l'appel d'offre seront connues, Bouygues Telecom les étudiera et décidera de sa candidature », indiquait le groupe dans un communiqué publié mardi.

« Franchement, c'est une mesure qui m'a agréablement surpris. Elle est très intelligente et très courageuse », insiste Serge Tchuruk, pdg d'Alcatel, qui, en tant que fournisseur, a intérêt à ce que ses clients

se portent bien. La Bourse, elle, applaudissait, dès mardi, le changement de pied du gouvernement. A la fin de séance, Bouygues gagnait 10,12 %, France Télécom 9,59 % et Vivendi Universal 6,97 % et Alcatel 8,62 %. Mercredi matin, ces valeurs continuaient de progresser fortement.

Le nouveau dispositif modifie toute l'équation économique du développement de l'UMTS en France. Le coût de la licence est divisé par huit, dans un premier temps. France Télécom et Cegetel qui se sont déjà acquittés du prix ticket d'entrée n'auront rien à payer d'ici 2004, date à laquelle devraient être en service les réseaux UMTS. Par la suite, le paiement de la redevance, qui devrait représenter un faible pourcentage du chiffre d'affaires, suivra le rythme de croissance de l'activité. Ce système permet de ne pas hypothéquer le développement de cette nouvelle technologie en ne demandant pas aux opérateurs d'assumer un coût trop important.

Jamais les opérateurs n'avaient espéré mesures aussi favorables

Jamais les opérateurs n'avaient espéré mesures aussi favorables, même si, depuis des mois, ils ne cessent de dénoncer un dispositif né dans le climat euphorique de la « nouvelle économie ». Bouygues, Suez, des groupes étrangers comme Deutsche Telekom ou Telefonica avaient même renoncé à se présenter à l'appel d'offres, jugeant le risque trop élevé. De leur côté, France Telecom et Cegetel, possesseurs de licence, réclamaient un abaissement des prix. Contraint de constater l'impasse dans laquelle était engagé l'UMTS, le ministère des Finances avait repris de discrets contacts avec les différents acteurs pour étudier d'éventuels aménagements. Le refus de Jean-Marie Messier de payer la première échéance, le 1^{er} octobre, perçu comme un « chantage inadmissible » par le gouvernement a compliqué la tâche du gouvernement.

Dans un premier temps, Bercy qui avait gagé les 20 milliards

d'euros escomptés de la vente des licences UMTS pour l'abondement d'un fonds de retraite, ne voulait entendre parler que d'aménagement. Le calendrier, les modalités de paiement, les engagements de développement des infrastructures : tout était négociable, sauf le prix – au moins jusqu'au lancement du deuxième appel d'offres. Celui-ci, dans l'esprit du ministère des finances, devait être initié après l'élection présidentielle.

Pourquoi le gouvernement a-t-il brusquement changé d'attitude ? Reconstruire un nouveau dispositif avec une réduction drastique du ticket d'entrée était le prix à payer pour convaincre de nouveaux opérateurs, et d'abord Bouygues, de répondre à un nouvel appel d'offres. Au-delà du choix de soutenir une industrie de pointe, très en avance en ce domaine sur les Etats-Unis, et à terme créatrice d'emplois, plusieurs arguments semblent avoir pesé sur le choix gouvernemental. Au fil des études sur de possibles aménagements, il serait apparu qu'une révision du dispositif pouvait donner lieu à une importante contestation juridique de la part des groupes qui avaient renoncé à être candidat. Ceux-ci menaçaient d'invoquer « une rupture du principe d'égalité », si des conditions nouvelles étaient consenties aux deux premiers attributaires de licence.

Le gouvernement ne pouvait pas non plus continuer à maintenir la fiction d'un budget largement approvisionné par les recettes de l'UMTS. Enfin, sans le dire, le ministère des Finances est de plus en plus inquiet de la situation de France Télécom, endetté et malmené en Bourse. La remise à plat de la procédure UMTS lui permet d'économiser plus de 1,8 milliard d'euros d'ici à la fin 2002.

Déjà, Michel Bon s'est déclaré favorable à une remise à plat des procédures UMTS dans le reste de l'Europe. L'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui par leurs folles enchères, ont plombé le dossier européen de l'UMTS sont désormais montrées du doigt.

Laurence Girard et Martine Orange

► www.lemonde.fr/umts

Des aides au transport aérien sous le regard vigilant de Bruxelles

LES AIDES au secteur aérien annoncées par Laurent Fabius, mardi 16 octobre, s'intègrent dans les contraintes européennes rappelées, le même jour, lors de la rencontre entre les ministres des transports des Quinze, à Luxembourg. En vertu des traités européens, qui autorisent des aides dans les circonstances exceptionnelles, M. Fabius, comme ses quatorze collègues, a décidé de prolonger d'un mois renouvelable la prise en charge des assurances pour dommages causés aux tiers par les Etats membres, les assureurs ayant refusé au lendemain des attentats de couvrir les compagnies aériennes. La Commission, en désaccord avec les représentants des Etats de l'Union, a toutefois déclaré qu'« elle ne se sent pas liée » par ce point et précisé qu'« elle examinerait au cas par cas les notifications dans le cadre des aides d'Etat ».

Il a aussi été décidé d'indemniser les compagnies pour les pertes d'exploitation dues à la paralysie de l'espace aérien atlantique, dans les quatre jours qui ont suivi les attentats. Le ministre français des transports, Jean-Claude Gayssot, demandait une période plus longue, arguant qu'une compagnie comme Air France n'avait pu retrouver un trafic normal que le 19 septembre, en raison des autorisations d'atterrissage délivrées au compte-gouttes par les autorités américaines. Le texte de compromis stipule qu'au-delà du 14 septembre, la Commission examinera « au cas par cas » les aides qui pourraient être accordées pour « compenser les restrictions imposées aux compagnies européennes par le pays de destination ». M. Fabius a donc pu annoncer qu'il allait verser aux compagnies françaises 300 millions de francs pour les quatre premiers jours, et 60 millions pour les suivants. Mais sur ce dernier point, c'est la Commission qui donnera son autorisation.

Enfin, les Quinze se sont mis d'accord sur un renforcement des

mesures de sécurité, essentiellement en amont : filtrage des passagers, contrôle des bagages de soute, du personnel des aéroports et des compagnies aériennes. C'est là que se trouvent l'essentiel des dépenses du plan du gouvernement français, de deux milliards, financé à moitié par le contribuable et les passagers (environ 15 francs par billet).

AIDES MASSIVES AMÉRICAINES

En revanche, aucune solution n'a été trouvée à Luxembourg pour faire face aux aides massives accordées par l'administration américaine à ses compagnies aériennes, qui sont soupçonnées

en ordre dispersé, des accords avec les Etats-Unis, que la Commission a attaqué en justice. Il appartient désormais à cette dernière de se prononcer.

Le tourisme devrait également bénéficier du soutien gouvernemental. Répondant aux attentes de la profession, M. Fabius a assuré mardi qu'un contact immédiat était pris avec la profession pour « préciser les dispositions favorables possibles ». Le président du Syndicat national des agents de voyage (SNAV), César Balderacchi, ne réclame pas de subventions mais seulement un report de quelques mois du versement de la TVA, de la taxe professionnelle, ainsi que

Un répit fiscal pour les compagnies d'assurances

Il n'y aura pas d'aide directe aux assureurs mais des mesures d'accompagnement fiscales et réglementaires, qui leur permettront d'amortir l'impact des attentats du 11 septembre dans leurs comptes. A 1 milliard d'euros, la facture pour les assureurs français est très inférieure à celle des tempêtes de fin 1999 (7 milliards). M. Fabius a annoncé un dispositif compatible avec les orientations du conseil Ecofin de Liège, fin septembre, qui avait convenu de ne pas subventionner directement l'assurance européenne. Le dispositif – essentiellement fiscal – prévoit d'exonérer de l'impôt les provisions pour risques de guerre, terrorisme et transport aérien et de taxer moins fortement les reprises de provisions (réserves constituées pour faire face aux risques). Sur le plan réglementaire, les assureurs seront autorisés au cas par cas à étaler la constitution des provisions pour dépréciation d'actifs. Les moindres recettes fiscales seront compensées par le surcroît d'impôt sur les sociétés, attendu de l'amélioration des résultats.

de les utiliser pour faire du dumping sur le trafic transatlantique. L'aviation n'étant pas couverte par les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les Quinze ont donné à la Commission mandat pour négocier un code de bonne conduite. La Commission avait demandé aux Quinze un mandat pour négocier en leur nom un accord aérien avec les Etats-Unis, qui aurait réglementé les aides d'Etat. Les ministres le lui ont refusé, en raison d'un contentieux ancien : les Etats membres ont signé à la fin des années 1990,

des cotisations patronales. Ce report doit, selon lui, permettre d'éviter la menace de licenciements techniques qui pèse sur 4 000 à 6 000 emplois sur les 32 000 que compte le secteur des agents de voyages. La billetterie aérienne a été particulièrement touchée, depuis le 11 septembre, en direction des Etats-Unis et du Canada (-28 % à -35 %), du Maghreb et du Proche-Orient (-25 % à -35 %).

François Bostnavaron et Arnaud Leparmentier (à Bruxelles)

La privatisation des Autoroutes du Sud, une nouvelle « cagnotte »

RENONÇANT aux recettes prévues initialement sur les licences UMTS, le gouvernement se devait, pour financer les aides sectorielles et le fonds de réserve des retraites, de trouver une autre « cagnotte ». Ce sera celle des autoroutes. La privatisation partielle de la société Autoroutes du Sud de la France (ASF), annoncée à la surprise générale, pourrait rapporter de 8 à 16 milliards de francs, selon la part – « minoritaire », précise-t-on à Bercy – qui sera mise en vente.

ASF est l'une des six sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes (Semca). Son capital est actuellement détenu à 98,94 % par l'Etat et l'établissement public Autoroutes de France. Les 2 000 kilomètres de son réseau, situé au sud d'une ligne Nantes-Lyon, ont vu passer en 2000 près de 270 millions de véhicules, générant un chiffre d'affaires de 1,54 milliard d'euros (10,1 milliards de francs), pour un résultat net de 1,6 milliard de francs. Cela fait de cette société le premier opérateur autoroutier européen.

Mais l'ouverture au privé d'ASF – jusqu'ici, il n'existe qu'une seule société privée d'autoroutes, Cofiroute, contrôlée par le géant du BTP Vinci – risque de provoquer une remise en cause de l'ensemble du système de financement du réseau autoroutier français. Et, au-delà, de la politique de rééquilibrage des modes de transport que le ministre Jean-Claude Gayssot s'efforce de susciter. Dans le projet de budget 2002, les dividendes des Semca doivent contribuer au développement d'infrastructures ferroviaires, telles que la liaison TGV et marchandises Lyon-Turin prévue à l'horizon 2015.

ÉQUILIBRE DÉJÀ ÉBRANLÉ

Les Semca, véritables « faux nez » de l'Etat ou de la Caisse des dépôts et consignations, ont accumulé au fil de la construction des autoroutes, un endettement qui devrait atteindre 180 milliards de francs à l'horizon 2004. Jusqu'à récemment, par le jeu d'une sorte de « cavalerie » financière organisée, les recettes des tronçons déjà amortis permettaient, grâce aux

peages, de contribuer au financement des tronçons en construction. Or, pour se mettre en conformité avec la mise en concurrence imposée par l'Union européenne, la France a pris une ordonnance, le 28 mars 2001, réformant son système de concessions autoroutières. Elle a ainsi mis fin au financement des nouveaux tronçons avec le produit des péages, et rendu systématique le lancement d'appels d'offres européens pour les nouvelles autoroutes à construire.

L'équilibre, certes instable, du système est donc déjà ébranlé. Un appel au marché financier pourrait finalement être bienvenu... sauf que celui décidé pour l'ASF ne profitera pas à la société, puisque l'Etat entend récupérer aussitôt l'argent du capital placé en Bourse. Il pourra rétorquer que la concession d'ASF a été allongée jusqu'en 2032 pour lui permettre de planifier et d'amortir les 568 kilomètres d'autoroutes nouvelles que la société doit construire d'ici à 2007.

Pascal Galinier

RENAULT Scénic

- Climatisation • ABS et Assistance au Freinage d'Urgence • 6 airbags • Autoradio RDS commande au volant • Projecteurs antibrouillard • Condamnation des portes à distance •

Scénic AIR suréquipé : 15 900 €* soit 104 297,16 F

*Prix maximum conseillé valable jusqu'au 31/12/2001 pour un Scénic Air 1.4 16V, soit une économie de 1300 € (8 527,44 F) sur le tarif n°2149 au 01/09/2001. Modèle présenté avec peinture métallisée en option (380 € soit 2 492,64 F en plus).

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

Après les attaques de la droite, l'Élysée s'est limité à un rappel à l'ordre d'Olivier Schrameck

La veille, les chefs de l'opposition avaient réclamé la démission du collaborateur de Lionel Jospin

La présidence de la République a publié, mardi soir 16 octobre, un communiqué invoquant les « droits et les devoirs » des hauts fonctionnaires,

au lendemain de l'annonce dans *Le Monde* de la publication du livre d'Olivier Schrameck, directeur du cabinet de M. Jospin à Matignon,

qui critique sévèrement la cohabitation. Les députés de droite ont renoncé à porter des attaques, à l'Assemblée, contre le premier ministre.

L'ÉLYSÉE a finalement lu le livre d'Olivier Schrameck. Les collaborateurs du président ont aussi observé avec attention le « plan médias » du directeur du cabinet du premier ministre, sachant qu'il s'exprimerait sur Europe 1, mercredi matin 17 octobre, puis sur France 2, jeudi soir, avant quelques autres télévisions. Et Jacques Chirac, modérant nettement le ton des leaders de la droite, a publié, mardi soir, un communiqué dans lequel il « rappelle que servir l'Etat est un honneur qui comporte des droits et des devoirs ». « Un haut fonctionnaire qui participe au fonctionnement de l'exécutif, indique le texte, ne saurait critiquer publiquement les hautes autorités de l'Etat. Tout fonctionnaire de la République doit se conformer aux grands principes nécessaires au respect de l'autorité de l'Etat. Ceci est particulièrement vrai dans une période où l'unité et la cohésion nationales sont plus indispensables que jamais ».

Alors que le président et le premier ministre devaient se retrouver, mercredi matin juste avant le conseil des ministres, l'Élysée se préparait à une de ces explications « d'homme à homme » qui ont parsemé, depuis 1997, les années de cohabitation. Car M. Chirac a été particulièrement agacé de se voir mis en cause dans le livre de M. Schrameck. La narration de l'affaire de la vache folle par M. Schrameck, qui met en scène un président utilisant des procès-verbaux de réunions ou de conseils interministériels pour devancer le gouvernement en réclamant avant lui l'interdiction des farines animales, a exaspéré l'Élysée. « Le président est chargé de veiller au bon fonctionnement des institutions et là, il passe pour celui qui les entrave », explique un conseiller de M. Chirac.

Des conseillers ont donc été chargés de rechercher dans les archives les traces de ces fameuses réunions et du conseil des ministres du 25 octobre 2000, consacré à la vache folle. En publiant, juste assez tôt pour les journaux télévisés du soir, son communiqué, l'Élysée s'est ainsi efforcé d'avoir le dernier mot – après avoir demandé à la droite de calmer le jeu. La journée de mardi s'annonçait en effet chargée, tant les chefs de l'opposition parlementaire avaient réagi avec véhémence, la veille au soir, à l'annonce, dans *Le Monde*, de la publication de *Matignon, Rive gauche*. Dans un communiqué, les sept présidents de groupe de droite de l'Assemblée nationale et du Sénat avaient dénoncé un « pamphlet scandaleux » écrit, selon eux, par un directeur de cabinet « entré dans les habits de directeur de campagne du candidat Lionel Jospin » et dont ils réclamaient la démission immédiate parce qu'ils le jugeaient « disqualifié pour continuer à faire fonctionner les rouages de la cohabitation » (*Le Monde* du 17 octobre).

Visiblement, le vent a tourné mardi matin, lors du petit-déjeuner à l'Élysée qui réunit, chaque semaine, autour de M. Chirac, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, et les présidents des groupes RPR du Sénat et de l'Assemblée nationale, Josselin de Rohan et Jean-Louis Debré. Ce dernier a expliqué au chef de l'Etat qu'une interpellation du premier ministre sur le livre de M. Schrameck, lors de la séance de questions d'actualité, à l'Assemblée, à quinze heures, ne serait pas opportune : « Nous [le groupe RPR] passons en cinquième position. Ensuite, il ne faut pas donner le dernier mot à Jospin. Vous ne vous en rendez pas compte, mais dans l'hémicycle, il est bon ! », plaidait M. Debré. M. Chirac a acquiescé.

Au Palais Bourbon, les députés RPR apprenaient un peu plus tard que le chevronné Georges Sarre questionnerait M. Jospin sur le sujet : M. Schrameck a, de fait, nettement critiqué dans son livre l'ancien ministre de l'intérieur et sa gestion du dossier corse. Pendant ce temps, le groupe UDF... qui devait prendre la parole le premier

maladroite, à l'occasion d'une longue question sur la politique du gouvernement depuis le 11 septembre. M. Jospin – qui « s'était préparé à répondre à plus d'une question », expliquait son entourage – a dû attendre M. Sarre pour répondre. « Monsieur le premier ministre, pouvez-vous me confirmer l'information du Monde selon laquelle vous auriez donné votre accord à la parution du livre et à son contenu ? », a demandé le maire du 11^e arrondissement de Paris, sous les applaudissements de l'opposition. « L'initiative de ce livre appartient à celui qui l'a écrit, a répondu le premier ministre. Le contenu de ce livre est également le sien et je pense qu'il intéressera les Français de connaître, sur une expérience spéciale de gouvernement et sur la cohabitation, le point de vue libre d'un haut serviteur

Des précédents dans la haute fonction publique

Olivier Schrameck n'est pas le premier haut fonctionnaire à faire part de ses réflexions politiques. Le 18 janvier 2001, le secrétaire général du Conseil constitutionnel, Jean-Eric Shoettl, avait diffusé sur le site Web de l'institution une note signée d'un pseudonyme – « Solon » – intitulée « Décalogue à l'usage du législateur ». D'un ton provocateur, ce texte chapitrait les députés à la façon des Dix commandements : « Tu respecteras l'indivisibilité de la République », « Tu ne limiteras jamais une liberté sans motifs d'intérêt général ». A peine trois jours plus tard, Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat, lui emboîtait le pas. Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*, il dénonçait la « gesticulation législative » des pouvoirs politiques, regrettant que la loi soit « bavarde, précaire et banalisée » et qu'on l'utilise « comme moyen d'action politique ».

dans l'hémicycle, estimait qu'il y avait « des choses plus importantes à dire aux Français ». « Ce n'est pas à nous de poser une question qui pourrait nous faire apparaître comme des partisans de la cohabitation, alors que nous l'avons toujours dénoncée », tranchait le président du parti, François Bayrou. Certains ont même remis en cause le communiqué de la veille. « L'hypocrisie et la peau de banane sont des deux côtés ! », grinçait l'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie. « Ras-le-bol de faire de la pub à Schrameck ! », résumait, dans les couloirs, Claude Goasguen (DL, Paris).

La séance de questions, retransmise à la télévision, n'a donc comporté aucune « page de pub », de la part de la droite, pour *Matignon, Rive gauche*. Seul Michel Voisin (UDF, Ain) y a fait une allusion

de l'Etat. » Défendant son collaborateur, M. Jospin a prôné le « droit absolu de chacun, en démocratie, de penser d'écrire et de publier ».

Sans tarder, François Hollande a pris le relais dans les couloirs. « Ça a fait pschitt ! », a ironisé le premier secrétaire du PS, en paraphrasant le chef de l'Etat qui, lors de son intervention télévisée, le 14 juillet, avait utilisé la même expression à propos du montant des sommes consacrées à ses voyages privés (*Le Monde* du 17 juillet).

A l'heure du conseil des ministres, mercredi, M. Schrameck dirigeait toujours le cabinet de M. Jospin.

Raphaëlle Bacque et Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/presidentielle

L'organisation des raves devrait être soumise à une autorisation préalable

Les socialistes se rallient au projet de M. Vaillant

DANS le feuillet des raves parties, qui a ébranlé la cohésion du gouvernement et des parlementaires socialistes durant tout le printemps, l'épilogue est désormais en vue. Dans le cadre de l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur la sécurité quotidienne, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a soumis au Sénat, mercredi 17 octobre, un sous-amendement qui devait être adopté par les élus du Palais du Luxembourg.

Le dispositif du ministre préconise que ces rassemblements festifs dédiés au culte de la musique techno soient subordonnés à une autorisation préalable. Les organisateurs qui contreviendraient à cette obligation seraient passibles d'une amende de 49 000 francs. La confiscation du matériel sonore, qui figurait dans la version initiale formulée par le ministre le 30 mai au Sénat, a été supprimée. Elle est désormais laissée à l'appréciation du juge.

« Nous approuvons cette rédaction », a annoncé le rapporteur du projet de loi, Jean-Pierre Schosteck (RPR, Hauts-de-Seine). L'orateur du Parti socialiste, Jean-Claude Peyronnet (Haute-Vienne), s'est, lui aussi, rallié à la mesure gouvernementale alors que le groupe Communiste, Républicain et Citoyen (CRC) s'est accordé, selon sa présidente, Nicole Borvo, « un délai de réflexion ».

Le groupe PS de l'Assemblée nationale, qui s'était opposé sur ce sujet au ministre de l'intérieur, le 26 juin, lors de l'examen du texte au Palais Bourbon, devrait y souscrire, à son tour, à l'occasion du vote définitif sur le texte, le 31 octobre. « Il n'y aura pas de discordance, nous allons nous aligner sur la position Daniel Vaillant qui a beaucoup travaillé sur l'élaboration d'une charte avec les ravers cet été », a indiqué le rapporteur du projet de loi à l'As-

semblée, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis). La mort d'un raveur tombé d'un hangar à Rouen, les nombreuses plaintes déposées pour dégradation de biens et les infractions liées aux stupéfiants enregistrés aux mois de juillet et août ont pesé sur les esprits de parlementaires qui craignent sans doute de heurter la sensibilité de la jeunesse.

« Un régime de déclaration est plus favorable qu'une situation de non-droit, a déclaré M. Vaillant, mardi 16 octobre, devant les sénateurs. Les événements et incidents de l'été l'ont à nouveau démontré, s'il en était besoin. Mes services ont préparé un avant-projet de charte pour ces manifestations. Quel que soit l'intérêt d'une telle charte, elle aura d'autant plus de valeur qu'elle pourra s'adosser à un dispositif légal. Pour ma part, j'ai pris mes responsabilités et je continuerai de les prendre. » Un peu plus tard, le ministre de l'intérieur a ajouté : « On peut être jeune et responsable ; notre dispositif n'est pas attentatoire à la liberté, ma patience aura eu du bon. »

Dans un premier temps, M. Vaillant avait détaillé les 13 amendements visant à « renforcer la lutte contre le terrorisme » (*Le Monde* du 17 octobre). La majorité sénatoriale de droite l'a assuré de son soutien. Le groupe socialiste a émis des réserves sur la durée de validité des dispositions jugées trop longue (fin 2003) et sur l'extension des compétences accordées aux agents de sécurité privés, tout en approuvant globalement le canevas. Seul le groupe CRC, inquiet « des dérapages possibles et des raccourcis insidieux », a manifesté sa désapprobation.

Elie Barth

► www.lemonde.fr/securite

Mobilisation inégale et transports perturbés à l'appel de la CGT, FO, la CGC et la CFTC

ORGANISÉE à l'appel de quatre confédérations – la CGT, FO, la CGC et la CFTC – auxquelles s'étaient associées la FSU et le Groupe des Dix (union syndicale qui regroupe notamment les SUD), la journée d'action sur les salaires, l'emploi et la protection sociale a suscité, mardi 16 octobre, une mobilisation inégale. Environ 40 000 personnes, selon la police, ont défilé à Paris et dans les principales villes de province, tandis que des grèves ont provoqué d'importantes perturbations à la SNCF et dans les transports régionaux et parisiens. Cette journée d'action, la première depuis les attentats du 11 septembre, a surtout déclenché une vive polémique, le Medef et la droite dénonçant le caractère « indécent » de cette initiative au vu du nouveau contexte international.

« PATRIOTISME SOCIAL »

Dès mardi matin, Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, a fustigé l'absence de « patriotisme social » des syndicats, affirmant que ces derniers « ne s'étaient pas grandis » en organisant cette journée. Denis Kessler, numéro deux de l'organisation patronale, a réclamé, de son côté, une réglementation du droit de grève « service public par service public ».

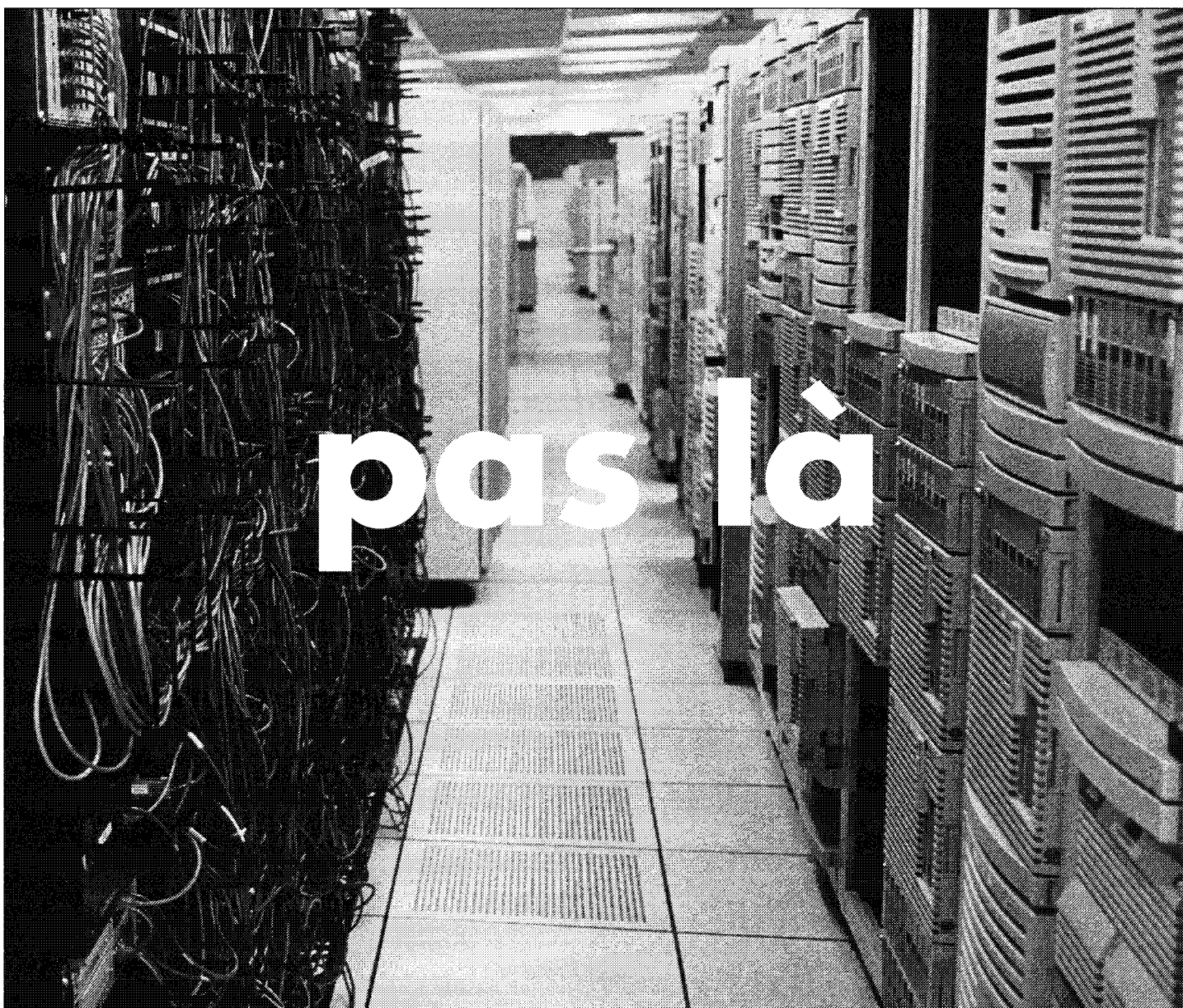
Cette thématique a trouvé un écho certain à droite. Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, candidat à la présidentielle, a qualifié la journée d'action syndicale de « tout à fait déplacée » et a demandé, à son tour, une « réglementation du droit de grève ». Quant au secrétaire général adjoint du RPR, Jean-François Copé, il a lancé, sur Europe 1, un appel au « civisme » des syndicats en s'interrogeant sur les arrêts de travail dans les transports alors que « l'angoisse monte » et qu'il y a des risques d'« attentats ». Pour sa part, François Hollande, premier secrétaire du PS, a déploré qu'en France, « on commence à faire grève avant de se poser la question de

savoir comment obtenir satisfaction par d'autres moyens », tout en soulignant que la « grève était une liberté fondamentale dans notre République. »

Ces critiques ont suscité un agacement certain du côté des syndicats. Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a indiqué qu'il ne saurait y avoir de « moratoire sur les grèves » dès lors qu'« il n'y pas de moratoire sur les suppressions d'emplois ». « Je ne vois pas aujourd'hui d'argument plausible pour laisser les employeurs faire tout ce qu'ils ont envie de faire », a-t-il déclaré en marge de la manifestation parisienne. Annick Coupé, responsable nationale du Groupe des Dix, a affirmé « ne pas avoir à justifier » la grève et les manifestations maintenues « dans le contexte international actuel », car les « salariés ont des besoins sociaux » et « ne sont pas en guerre ». Quant à Marc Blondel, qui participait au défilé à Marseille, il a indiqué ne pas avoir à « attendre que Bush déclare la fin de la guerre. »

A Paris, le cortège qui a quitté vers 12 h 30 la place Vauban, non loin du ministère de l'emploi, pour rejoindre les abords du Medef, place d'Iéna, a rassemblé quelque 10 000 personnes (7 000 selon la police, 15 000 selon les organisateurs) sans entrain véritable. Composé en grande partie de salariés du secteur public, il accueillait aussi les salariés de Lu-Danone Ris-Orangis, dont le site est promis à la fermeture, ceux du Gymnasium, d'Aventis et de plusieurs entreprises de la métallurgie. A Caen, dans le Calvados, le cortège d'un millier de personnes était composé pour une large part par les salariés de l'usine Moulineux de Cornelles-le-Royal, menacée de fermeture. Ailleurs, les manifestations ont réuni 500 personnes à Strasbourg, 600 à Metz et à Nancy, 800 à Montpellier, 1 500 à Bordeaux, 1 800 à Lyon et plusieurs milliers à Marseille.

Caroline Monnot



ÉDUCATION Une étude du ministère de l'éducation nationale souligne la diversité des 81 universités de France. Le taux de réussite au DEUG après deux ans, qui s'éleva en

moyenne à 45,5 %, varie du simple au triple, passant de 23 % à Paris-VIII-Saint-Denis à 80 % à Paris-IX-Dauphine. ● POUR MESURER l'« efficacité » de chaque université, l'étu-

diant obtient le plus faible score et Perpignan le plus élevé. ● A SAINT-DENIS, le président de l'université estime que ses difficultés sont liées au bassin de recrutement et à l'«hé-

térogénéité» des parcours étudiants. ● POUR LE CHERCHEUR Jean-Pierre Jarousse, cette étude est un « premier pas stimulant dans l'évaluation des universités ».

Les universités n'offrent pas toutes les mêmes chances de réussite aux étudiants

Le taux de réussite au DEUG varie du simple au triple en fonction des établissements. Une étude qui a, pour la première fois, tenu compte de l'origine sociale et du parcours scolaire des étudiants, mesure la « valeur ajoutée » de chacune des 81 universités françaises

DU SIMPLE au triple. Ainsi peuvent varier, selon les universités, les chances de réussite des étudiants au terme de leurs deux premières années d'études, d'après une enquête comparative que l'éducation nationale devait publier, mercredi 17 octobre. Tout en se gardant de vouloir classer les 81 universités, la direction de la programmation et du développement (DPD) dépeint, dans une note d'information consacrée à « la réussite au DEUG par université » (n°01-47, octobre 2001), un paysage très contrasté. Seulement 23 % des étudiants de l'université Paris-VIII - Saint-Denis réussissent leur DEUG en deux ans, alors que le taux de succès relevé à Paris-IX - Dauphine, un établissement qui a la réputation de sélectionner ses étudiants, atteint 80 %. En sciences, 36,7 % des inscrits à Strasbourg-I réussissent en deux ans, alors qu'ils sont plus de 50 % à Lille-I. Ces écarts, qui

relèvent, selon un responsable étudiant, « du secret de Polichinelle », ne surprendront pas la communauté universitaire. Ils risquent cependant de susciter le débat.

En 1999, parmi les quelque 112 000 étudiants de DEUG, 45,5 %, en moyenne, obtenaient leur diplôme en deux ans. En ajoutant ceux qui décrochaient le DEUG en trois ans (23,3 %), en quatre ans (8,7 %) et en cinq ans (2,2 %), le taux de réussite nationale atteignait finalement 79,7 %. L'enquête par université montre que ce taux national en cinq ans varie de 41,8 % à... 100 %, selon les établissements. Mais, de la même façon que le simple résultat au bac mesure imparfaitement l'efficacité d'un lycée, les résultats « bruts » au DEUG ne disent pas grand-chose de celle d'une université.

Pour comparer ce qui est comparable, la DPD les a corrigés en tenant compte de l'âge des étudiants et de

la série de leur baccalauréat, éléments corrélés à leur origine sociale : on sait en effet que les enfants issus des milieux favorisés, titulaires d'un bac scientifique obtenu « à l'heure », ont le plus de chances de réussir. « La massification a amené des populations étudiantes extrêmement hétérogènes sur le plan social. Le service public d'enseignement supérieur est pluriel et varié, selon que les universités se situent en centre-ville ou dans des zones plus défavorisées », souligne Bernard Belloc, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, pour qui cette enquête est « un premier pas, sérieux et courageux ».

Concrètement, pour apprécier plus finement les écarts entre universités, la DPD a mis au point un indicateur complémentaire, sur le modèle de celui qui existe déjà pour les lycées. Le taux de réussite « simulé » est un taux fictif calculé en

tenant compte de la composition du public étudiant en fonction de son parcours scolaire antérieur (série du bac et retard scolaire éventuel) et de la formation suivie (nature du DEUG). Ce taux « attendu » varie de 36 % de réussite en deux ans pour l'université Paris-XIII à 59,4 % pour l'université Paris-IX, illustrant l'hétérogénéité des étudiants et leur inégale répartition entre les universités.

TAUX « RÉEL » ET TAUX « SIMULÉ »

La DPD compare ensuite ce taux « simulé » avec le taux « réel » pour déterminer la « valeur ajoutée » de chaque université. Celle-ci est négative lorsque l'université obtient des résultats moins bons que ceux qui sont attendus. Elle est positive lorsque l'université fait mieux. Le résultat de l'université Paris-VIII est le plus médiocre, avec un taux de réussite au DEUG en deux ans inférieur de 17,6 points au taux attendu. Les

scores de Bordeaux-IV (-11,1), Strasbourg-II (-11), Antilles-Guyane (-10,8), Lille-II (-10,7) apparaissent eux aussi très faibles par rapport aux résultats attendus. A l'inverse, la petite université de Perpignan se voit créditée d'une « valeur ajoutée » flatteuse (+22,2 points par rapport au taux « simulé »), comme Paris-IX (+21,3), Le Havre (+19,5), Lyon-II (+14,1), Avignon (+13,3), Evry - Val d'Essonne (+11,7), Paris-X (+9,8), qui figurent parmi les plus efficaces.

Pour affiner ses analyses, la DPD a rassemblé les universités selon leurs domaines de spécialité. Dans les universités à dominante scientifique, « la valeur ajoutée est globalement faible », toujours inférieure à cinq points, hormis à Lyon-I (+8,4 points). Strasbourg-I obtient, à l'inverse, le score le plus faible (-10,1). Dans les universités à dominante économique et juridique, le taux de réussite « réel » en deux ans

varie de manière considérable : il atteint à peine 29 % à Bordeaux-IV, alors qu'il dépasse 80 % à Paris-IX, établissement qui réussit à obtenir une valeur ajoutée remarquable (21,3 points). Au final, dans cette université, sur cinq ans, 99,1 % des étudiants obtiennent leur DEUG.

En lettres, langues et sciences humaines, la majorité des établissements ont un taux de réussite élevé. « Ces universités recrutent plutôt des bacheliers littéraires ayant obtenu de bons résultats, afin qu'ils entrent en premier cycle dans les meilleures conditions », explique la DPD. La valeur ajoutée de Lyon-II est importante (14 points), ce qui n'est pas le cas à Paris-VIII (-17,6), Strasbourg-II (-11) et Bordeaux-III (-9,6). Les universités pluridisciplinaires, de leur côté, connaissent une situation hétérogène. Des universités de petite taille, comme Avignon, Le Havre ou Perpignan, obtiennent des scores positifs, contrairement aux universités des Antilles et de Guyane (-10,8), de Caen (-9,4) et de Valenciennes (-7,1).

Cet effort pour sortir, grâce au calcul de la « valeur ajoutée », des mesures instantanées et des traditionnelles palmarès n'est pas sans limites (lire ci-dessous). Les facteurs locaux de réussite - le mode de recrutement des étudiants en DEUG, les critères de passage en deuxième année ou les pratiques de notation des universités - ne sont pas pris en compte. La Conférence des présidents d'université doit commencer, mercredi 17 octobre, à travailler avec le ministère sur l'élaboration d'indicateurs. « L'évaluation n'est pas là pour comparer les universités entre elles, souligne son premier vice-président, M. Belloc. L'efficacité de chaque université se mesure par rapport aux objectifs qu'elle se fixe, et qui peuvent être différents de sa voisine. »

Luc Bronner
et Nathalie Guibert

★ L'ensemble des résultats de l'étude université par université est disponible sur notre site : www.lemonde.fr/education.

Fière de ses spécificités, l'université Paris-VIII de Saint-Denis « assume complètement » ses « mauvais chiffres »

SAFIA n'en revient pas. « 23 %, vous dites ? Mais ma professeure d'anglais de terminale m'a dit que cette université était très bien ! », s'exclame cette jeune boursière originaire de Seine-Saint-Denis, qui, son bac littéraire avec men-

repris les cours depuis une semaine, et déjà, vous me déprimez !, lance Johan, en licence de droit. On sait que Paris-VIII n'a pas une bonne image et que, quand on sortira d'ici, on aura une étiquette dans le dos. »

Quelques étages plus haut, le président de l'université ne semble pas affecté par ces « mauvais chiffres ». Renaud Fabre, qui achèvera son mandat en décembre, dit même les « assumer complètement », mettant en avant le bassin de recrutement de son établissement et un strict respect du « principe républicain d'égal accès à l'enseignement supérieur ». Sur les 27 000 étudiants, près de 30 % viennent du département de Seine-Saint-Denis, lanterne rouge nationale pour le taux de succès au baccalauréat. La faculté accueille historiquement une forte proportion d'étudiants étrangers (24 % en 2000, contre 10 % à l'échelle nationale) et pratique largement la valorisation d'expériences, permettant la reprise d'études à de nombreux salariés. Un quart des étudiants ne sont pas bacheliers ou ont atteint ce niveau par équivalence et 40 % ont plus de 26 ans. « L'hétérogénéité des parcours complique la tâche des enseignants et nous sommes défavorisés par rapport à ceux qui pratiquent la sélection à l'entrée », résume M. Fabre.

Selon lui, « ces handicaps spécifiques sont en cours de traitement ». Depuis deux ans, il s'emploie à mettre en œuvre une « véritable administration pédagogique, qui a longtemps fait défaut » : « Le projet fondateur de cette université est très fort et le brassage des publics est une richesse pour certaines disciplines, comme les arts ou les lettres. Mais il a manqué une culture d'efficacité, de cohérence. » Des instances collégiales ont été mises en place. La palette des formations, « souvent originale mais excessivement foisonnante », selon un rapport de l'inspection générale de juillet 2000, a été revue. « La liberté de parcours, qui est le propre de notre université, suscite une certaine déshérence des étudiants pendant les six premiers mois », reconnaît le président de Paris-VIII. A ses yeux, ces aménagements de fonctionnement devraient entraîner une remontée du taux de réussite dans les années à venir.

« UN VRAI DISPOSITIF D'ACCUEIL »

L'équipe enseignante aspire, quant à elle, à une analyse plus fine des résultats, faisant notamment apparaître les disparités entre enseignements. Selon l'Observatoire de la vie étudiante de Paris-VIII, qui analyse depuis 1989 les parcours des entrants à l'uni-

versité en les suivant sur cinq ans, la réussite au DEUG au bout de deux années va de 16 % pour les langues étrangères à 47 % pour l'UFR de médiation culturelle (communication, sciences de l'éducation, psychanalyse).

Au-delà des chiffres, c'est une étude « plus qualitative » qui, selon le directeur de l'Observatoire de la vie étudiante, Ridha Ennaffaa, mériterait d'être menée, notamment sur « l'importance de l'entrée à l'université ». Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation, estime ainsi qu'il faudrait, pour guider le public fragile qui fréquente Paris-VIII, « un vrai dispositif d'accueil, un sas de six mois pour faire acquiescer aux étudiants ce qui leur manque : la logique intellectuelle ». Pour cela, des groupes stables et un suivi individualisé sont nécessaires, dépassant le tutorat déjà pratiqué à Saint-Denis. M. Charlot préconise ainsi, pour le premier cycle, un taux d'encadrement identique à celui des préparations aux grandes écoles, où, paradoxalement, les élèves « ont déjà les moyens d'entrer dans les études ». Pour réussir, l'université ne peut plus se contenter d'accueillir sans accompagner. Elle a désormais, selon lui, « à construire elle-même les conditions de son fonctionnement ».

Marie-Laure Phélippeau

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE JAROUSSE

1 Vous êtes professeur des universités à Dijon, chercheur à l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Iredu). Quel est l'intérêt de la notion de « valeur ajoutée » pour comparer le taux de réussite des universités ?

L'apport majeur de cette étude est de rappeler que les universités ont des performances différentes qui ne dépendent pas des étudiants. C'est une première étape, un premier pas, stimulant, dans l'évaluation des universités. En même temps, si cet indicateur est aujourd'hui le meilleur disponible, il reste imparfait. Les modalités d'examen dans le supérieur sont en effet très variables d'une université à l'autre alors que le baccalauréat est un examen standardisé, qui permet de comparer les lycées entre eux. Les exigences aussi, ce qui peut avoir un effet sur le succès des étudiants. Comment savoir si un taux de réussite élevé résulte du type d'organisation, de la pédagogie ou d'un laxisme plus grand dans la notation ? L'étude soulève donc une vraie difficulté, liée à la très grande autonomie des universités. C'est révélateur de la tension, dans l'enseignement supérieur, entre la volonté de délivrer des diplômes nationaux et une organisation très décentralisée des enseignements. Cela conduit, sans doute, dans les faits, à ce que les diplômés n'aient pas la même valeur. Il s'agit là d'un problème politique, sur le caractère national des diplômes et l'autonomie des universités, autant que d'une question technique, pour trouver un outil de standardisation ou de comparaison des performances.

2 Comment expliquez-vous que ces « valeurs ajoutées » varient autant d'une université à l'autre ?

Ce n'est pas une surprise, dans la mesure où l'enseignement supérieur est extrêmement décentralisé et peu contrôlé. Les universités ont mis en place des stratégies différentes pour réduire l'échec. Certaines ont fait appel à des tutorats, d'autres ont créé de l'aide aux étudiants, ou ont travaillé sur l'orientation des étudiants. Mais, faute d'études sur l'impact réel de ces dispositifs sur la réussite des élèves, on ne peut, pour autant, établir de corrélation entre le mode d'organisation des universités et le taux de réussite. C'est, là aussi, un enjeu important pour arriver, plus tard, à transférer une expérience réussie d'un établissement à un autre.

3 Comment expliquer que l'échec dans les premiers cycles reste aussi important ?

Il faut d'abord relativiser. Le taux d'échec paraît important mais une bonne partie des étudiants se réoriente dans d'autres filières. Peu, parmi eux, sortent sans diplôme. La scolarité antérieure des étudiants, avant le baccalauréat, apparaît déterminante. La pertinence des choix d'orientation aussi, les recherches montrant par exemple qu'un étudiant inscrit dans la filière qu'il a demandée réussit mieux que les autres. Le contenu des enseignements peut être un autre facteur qui explique que certains décrochent rapidement face à la difficulté. Mais, là encore, nous connaissons mal les raisons de l'échec.

Propos recueillis par
Luc Bronner



La Cour européenne des droits de l'homme appelée à se prononcer sur l'accouchement sous X...

La France est le seul pays européen à autoriser le secret sur la naissance

Estimant avoir épuisé tous les recours, une jeune femme a exposé, mardi 16 octobre, devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, le

litige qui l'oppose à l'Etat français : la levée du secret sur sa naissance. Depuis 1793, l'accouchement sous X... permet en France à une mère de donner nais-

ce dans l'anonymat. Pour la requérante, cette règle du secret constitue une ingérence dans la vie privée des 700 enfants qui naissent ainsi chaque année.

FRÈLE, pâle et discrète à l'extrême, ne se mouvant qu'avec précaution, comme en apesanteur, Pascale Odièvre est venue, mardi 16 octobre, réclamer à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, ce que l'Etat français lui refuse obstinément : le nom d'une mère, d'un père, de trois frères, que jamais elle n'a connus.

Cette femme de trente-six ans lutte depuis déjà dix ans contre le secret de sa naissance. Sa mère l'a abandonnée après l'accouchement en demandant que son identité ne soit jamais dévoilée. Pupille de l'Etat, Pascale Odièvre est adoptée en 1969 par un couple dont elle porte aujourd'hui le nom. Lorsque, vingt et un ans plus tard, elle se renseigne auprès de l'aide sociale à l'enfance, elle apprend que ses parents vivaient ensemble depuis sept ans à sa naissance, que son père est de nationalité espagnole, que trois garçons sont encore nés du couple, dont deux ont été abandonnés. Pas plus que des parents, les services sociaux n'acceptent de fournir l'identité de ces trois frères, de crainte de porter atteinte au secret de la naissance.

Pour connaître ses collatéraux, M^{me} Odièvre présente une requête en janvier 1998 auprès du tribunal de grande instance de Paris. Qui, par courrier, la renvoie sur le tribunal administratif, « pour contraindre si elle le peut l'administration à

lever le secret, ce qui serait en tout état de cause contraire à la loi du 8 janvier 1993 » (rendant impossible la recherche en maternité naturelle en cas d'accouchement secret). Mais la jeune femme ne s'est pas adressée au tribunal administratif.

Devant les sept magistrats de la Cour européenne des droits, il a donc d'abord été longuement question de la règle d'épuisement des voies de recours nationales. L'avocat de l'Etat français, François Alabrune, directeur adjoint des affaires juridiques au Quai d'Orsay, a souligné que Pascale Odièvre aurait dû saisir la justice administrative et pousser le Conseil d'Etat à se prononcer sur l'accouchement sous X..., ce qu'il n'a jamais fait. Pour M^e Didier Mendelsohn, avocat de la requérante, la règle d'épuisement des voies de recours ne s'applique pas lorsque toute procédure est vouée à l'inefficacité. Or, « la loi du 8 janvier 1993 est sans ambiguïté : elle n'autorise pas la levée du secret en cas d'accouchement anonyme ».

L'accouchement sous X..., qui, depuis 1793, permet en France à une mère de donner naissance dans l'anonymat le plus complet, est-il contraire à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme sur le respect de la vie privée et familiale ? L'avocat de la France a récusé la notion de vie

familiale, estimant que Pascale Odièvre réclame « l'identité de personnes avec lesquelles elle n'a jamais noué de liens en raison de la volonté de sa mère biologique ». Si la règle de secret de la naissance constitue une ingérence d'Etat dans la vie privée, a-t-il expliqué, cette ingérence poursuit un objectif légitime de santé publique, en évitant accouchements clandestins et infanticides.

La loi française est-elle contraire à l'article 8 de la convention des droits de l'homme sur le respect de la vie privée et familiale ?

Un « juste équilibre » est donc ménagé entre « le droit des parents souhaitant abandonner dans le secret et celui des enfants à connaître leurs origines ».

Invoquant la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, « qui énonce que celui-ci a le droit de connaître ses parents », M^e Mendelsohn a, tout au contraire, jugé qu'aucun équilibre n'est actuelle-

ment préservé puisque « seul est pris en compte l'intérêt de la mère », au nom du respect de sa vie privée. « Or chacun doit aujourd'hui pouvoir obtenir les détails de son identité d'être humain », a-t-il plaidé, avant d'évoquer le destin de « souffrance immense » des quelque 700 enfants qui naissent chaque année dans ces conditions en France, « seul pays en Europe à autoriser ce secret absolu sur la naissance ». Preuve, selon lui, que l'équilibre des droits n'est pas trouvé : un projet de loi sur l'accouchement sous X... est actuellement en cours de vote au Parlement - adopté le 31 mai à l'Assemblée nationale, il sera examiné le 20 novembre au Sénat.

Mais ce projet, dit-il, est « trop limité ». Il tend à favoriser la levée ultérieure du secret mais ne la rend pas obligatoire : la mère est ainsi incitée à laisser son identité au moment de l'accouchement, sous pli tenu secret, mais n'y est pas contrainte. Et l'enfant, devenu adulte, ne pourra connaître l'identité de sa mère que si cette dernière, recontractée, l'accepte (Le Monde du 15 décembre 2000). « D'où l'importance », a conclu Didier Mendelsohn, que vous décidiez que c'est le droit de l'enfant de savoir qui est sa mère. » Pascale Odièvre saura dans quelques mois si ce droit lui a été reconnu à Strasbourg.

Pascale Krémer

Un plan pour éradiquer l'habitat insalubre dans onze départements

M^{me} Lienemann annonce 4 milliards de francs sur cinq ans

CONFORMÉMENT aux engagements qu'elle avait pris il y a six mois, peu après sa nomination au gouvernement (Le Monde du 14 et du 25 avril), Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, s'attaque à l'habitat insalubre. Mercredi 17 octobre, elle devait faire une « communication » en conseil des ministres pour présenter un « plan pluriannuel » qui vise à éradiquer « les logements indignes ». Onze départements bénéficieront d'un « traitement prioritaire » sur cinq ans : les Bouches-du-Rhône, le Gard, les Hauts-de-Seine, l'Hérault, le Nord, Paris, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Var. Le nombre total de logements concernés n'est pas encore connu avec précision mais quelques données partielles circulent d'ores et déjà : dans la capitale, environ 700 immeubles - soit grosso modo 12 000 à 14 000 logements - seraient visés ; en Seine-Saint-Denis, le préfet a évoqué un ordre de grandeur - très approximatif - compris entre 10 000 et 20 000 logements, rapporte Denis Burckel, le directeur de cabinet de M^{me} Lienemann ; dans les Bouches-du-Rhône, « 1 000 logements et 1 500 copropriétés dégradées » ont été recensés, d'après un conseiller de la secrétaire d'Etat. Au total, ce sont environ 50 000 habitations qui devraient être rénovées - voire démolies - d'ici à 2006 dans les onze départements cités.

Pour gommer ces poches d'insalubrité, le gouvernement n'annonce pas de mesures spectaculaires : l'arsenal juridique existe déjà ou est en cours de finalisation, notamment avec la loi « relative à la solidarité et au renouvellement urbains » - celle-ci oblige un propriétaire à réaliser des travaux dans son logement si la santé des locataires est menacée - et le décret sur le « logement décent », qui devrait être publié incessamment. Des « moyens financiers et humains » seront certes débloqués mais il faut, avant toute chose, mobiliser les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales, estime M^{me} Lienemann.

Bien des flots d'habitat « indigne » se sont, en effet, enkystés parce que les textes en vigueur n'étaient pas appliqués. Dans certains cas, rappelle la secrétaire d'Etat, cette inaction était imputable à des « cloisonnements » entre les Ddass (direction départementale à l'action sanitaire et sociale), chargées de constater l'insalubrité des lieux, et les DDE (direction départementale à l'équipement), qui s'occupent du relogement des ménages ; parfois même, les agents de l'Etat fermaient les yeux sur un problème qui, pour être résolu, impliquait d'accorder un toit à « des familles dont personne ne [voulait] », souligne M^{me} Lienemann. Résultat : les crédits consacrés à la résorption de l'habitat insalubre ne sont pas toujours consommés : sur l'année 2001, par exemple, 7 % seulement de l'enveloppe a été utilisée jusqu'à présent...

« MÉCANISMES PERNICIEUX »

Il est donc temps de briser ces « mécanismes pernicieux », affirme la secrétaire d'Etat au logement. Des plans d'action départementaux dresseront la liste des sites prioritaires. Dans ce cadre-là, les municipalités concernées et « volontaires » pourront signer des « accords-cadres » qui fixeront un « objectif chiffré de logements à traiter ». « Les discussions sont déjà bien avancées avec les villes de Roubaix, d'Aubervilliers, de Saint-Denis, de Saint-Ouen », précise M^{me} Lienemann. En outre, le gouvernement va renforcer son aide financière et consacrer environ 4 milliards de francs à ce plan quinquennal. Les services de l'Etat bénéficieront également d'un renfort d'effectifs : près de 40 agents supplémentaires seront notamment affectés dans les DDE concernées. Enfin, un rapport sera présenté chaque année au Parlement pour faire le point sur l'état d'avancement de ce programme que M^{me} Lienemann compare à celui qui fut mis en œuvre pendant les Trente Glorieuses pour supprimer les bidonvilles.

Bertrand Bissuel

Les « marques d'affection déplacées » du député Marc Dumoulin envers son fils

Le jeune homme, lui aussi victime d'attouchements, a défendu son père devant la cour d'assises du Bas-Rhin

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Finally, après hésitations, le jeune homme de vingt-sept ans est venu témoigner. D'une part, pour dire combien il fut choqué d'apprendre, en 1998, que son père, Marc Dumoulin, fraîchement élu député du Haut-Rhin, faisait l'objet d'une plainte déposée par sa cousine pour « viols sur mineure [de moins de quinze ans par personne ayant autorité] » pour des

faits alors vieux de treize ans (Le Monde du 17 octobre). D'autre part, pour indiquer combien il refusait d'être, dans cette procédure, « utilisé ». Car s'il fut effectivement victime d'attouchements sexuels incestueux, le fils de M. Dumoulin n'en considère pas moins aujourd'hui son père comme « innocent ».

Aussi, le jeune homme fait-il part, mardi 16 octobre, à la cour d'assises du Bas-Rhin, de son vécu d'adolescent prépubère : ses parents séparés, le manque de communication « profond », le « besoin naturel d'affection ». Il explique comment « sur une période courte » d'un an à un an et demi, « à trois ou quatre reprises », son père a eu envers lui des gestes qu'il qualifie d'« affectueux », en tous cas, qu'il n'a jamais ressentis comme une agression. « Je demandais beaucoup d'affection, que mon père n'a pas su me donner de la bonne manière, dit-il. On s'est retrouvés proches physiquement. C'était une

manière de communiquer. Ce n'était pas la meilleure. Depuis, nous nous sommes expliqués. »

La présidente Josiane Bigot et l'avocat général Edmond Stenger, gardiens de la loi et de l'ordre public, rappellent que ces faits, prescrits, étaient à l'époque punissables de dix années d'emprisonnement. Ils parlent de « règles à respecter en société », d'« interdits » et s'étonnent de ce que le jeune homme n'endosse pas le statut de victime, ne considère pas les caresses sur le sexe - que son père dit avoir subies lui-même de son oncle - comme une agression. « C'était une marque d'affection déplacée, je le reconnais. Mais je ne l'ai pas vécue comme une atteinte. » On lui rappelle qu'il a suivi une psychothérapie. « Il y avait plein d'autres facteurs à cette psychothérapie », oppose-t-il : la séparation, un démenagement-déracinement à l'étranger, la violence du concubin de sa mère. Et de lancer incidemment aux magistrats : « Je n'oserais pas me placer en juge des sentiments des uns et des autres. »

« PAS ÉTÉ CORRECT »

Sur la plainte de sa cousine, le fils du député haut-rhinois prolonge son idée. En 1989, dit-il, celle-ci lui avait fait part de ce que son père « n'avait pas été correct » avec elle. Il avait pensé qu'il s'était agi, comme pour lui, d'attouchements. Sa cousine ne lui avait pas confié qu'il s'agissait de pénétrations digitales, faits sur lesquels repose aujourd'hui l'accusation et qui auraient été dévoilés, comme tels, en 1996, à

une amie, témoin. Il affiche donc sa certitude : la qualification de viol a dû être évoquée, car c'était le seul motif, aux termes de la loi, à n'être pas prescrit. Il ajoute : « Je pense que ma cousine cherche inconsciemment à détruire des gens pour aller mieux elle-même. »

Sur la réalité précise de ce qu'a vécu la nièce et filleule de Marc Dumoulin, les experts psychiatres et psychologues qui l'ont examinée reconnaissent qu'ils ne peuvent se prononcer. En revanche, tous témoignent de la réalité de son ressenti traumatique. Une psychologue restitue fidèlement la parole confiée lors des entretiens, le contenu de « ruminations diurnes », les insomnies, les « traces dépressives », le sentiment de culpabilité, l'ambivalence à l'égard de l'agresseur, la peur des hommes, l'affectivité brisée : « Je vois la porte qui s'ouvre, je le vois quand il me touche, qu'il me pénètre avec le doigt ». A sa place de partie civile, toute de noir vêtue, la jeune femme plie, pleure.

A la demande de la défense, hors procédure, une expertise de M. Dumoulin a été réalisée par le docteur Roland Coutanceau, expert près la Cour de cassation. L'avocat général conteste le procédé. En décalage sur certains points avec les experts du dossier, l'expert national indique « n'avoir pas trouvé de tonalité pédophile » chez l'accusé. Il évoque « des possibilités de dérapage chez un sujet parfaitement sociabilisé » et assure qu'« à cinquante ans, [M. Dumoulin] ne présente pas de dangerosité psychologique ».

Jean-Michel Dumay

Un centre de médecine préventive condamné pour n'avoir pas détecté un cancer

NANCY

de notre correspondant

Le centre de médecine préventive de Nancy vient d'être condamné pour n'avoir pas détecté à temps une tumeur cancéreuse, fatale chez une femme de quarante-neuf ans. La famille d'Odette Poirot réclamait 4,5 millions de francs de dommages et intérêts. Le tribunal de grande instance de Nancy lui a accordé 1,04 million, estimant que l'erreur d'interprétation commise par le centre lors de la lecture de clichés radiographiques était constitutive d'une faute engageant entièrement la responsabilité du centre. Le tribunal estime que cette faute « a privé M^{me} Poirot d'une chance de se voir traitée et guérie ». C'est la première fois en trente ans de pratique que le centre de médecine préventive est condamné.

La première chambre civile du TGI de Nancy, présidée par M. Bernard Cunin, avait été saisie de cette affaire par le mari d'Odette Poirot. Ce restaurateur nancéen, père de deux enfants, ne faisait que poursuivre l'action en responsabilité ini-

tiée par sa femme, décédée le 6 décembre 2000 d'un cancer bronco-pulmonaire. Odette Poirot était une personne très soucieuse de sa santé. Elle mangeait sainement, ne fumait pas, et tous les quatre ans, depuis 1975, elle allait en famille au centre de médecine préventive de Nancy subir un check-up complet. « Chaque fois, elle en ressortait rassurée, se souvient son mari. C'était écrit "image thoracique bonne" ».

« LA FAUTE EST ÉVIDENTE »

Par trois fois, en 1985, en 1990, puis en 1994, il n'y a rien eu à signaler sur les clichés 10x10 des poumons. Au printemps 1998, un cancer du poumon est diagnostiqué par un médecin de ville. A cette occasion on se repenche sur les radios du CMP. « Par trois fois, le centre est passé à côté de la tumeur, souligne M^e Claude Bourgaux. En 1985, elle faisait 8 mm, en 90, elle mesurait 12 mm et 16 en 1994. La faute est évidente. » Une conviction partagée par plusieurs experts, qui estiment qu'une lecture attentive

des radios aurait dû attirer l'attention du centre.

Devant le tribunal, le 11 septembre, le centre de médecine préventive a tenté de nuancer son rôle. Sa directrice, M^{me} Mansion a déclaré au sortir de l'audience qu'au CMP « on fait de la prévention pas du diagnostic ». Elle a assuré également que depuis cette affaire, les procédures avaient été révisées et que les radios sont désormais développées sur grand format, plus lisibles. L'avocat du centre, M^e Hervé Gourvenec, reconnaît l'erreur d'interprétation du centre uniquement pour l'examen de 1994. « C'est vrai qu'une seule faute est de trop, dit-il. Mais toutes les opacités ne signalent pas une tumeur cancéreuse. Le problème c'est que cette décision du tribunal ne repose pas sur la certitude scientifique que des soins curatifs l'auraient guérie. »

Cependant, le tribunal a jugé que, compte tenu « du caractère visible incontestable du nodule en cause sur la radio du 29 décembre 1994 et de la mission de dépistage d'éventuelles pathologies ou mani-

festations suspectes relevant des attributions du CMP, il convient de considérer que l'erreur d'interprétation est constitutive d'une faute engageant la responsabilité du centre ». Les juges poursuivent en considérant que cette faute a privé l'intéressée de la chance d'être traitée et guérie de sa maladie. Selon le tribunal, l'évolution de la maladie a été très lente. Dès lors, une identification du nodule, son ablation et un suivi adéquat auraient évité qu'elle développe la pathologie.

Cette affaire est très embarrassante pour le CMP qui s'interroge sur l'opportunité d'interjeter appel de la décision. D'autant qu'à l'audience, un quinquagénaire est venu expliquer qu'on lui avait enlevé un poumon après que le centre soit passé à côté d'une tumeur. Une femme, qui a perdu son mari d'un cancer il y a quelques mois, a révélé également qu'une tumeur de 2 centimètres n'avait pas été détectée sur les radios en février 2000...

Monique Raux

Boualem Bensaïd jugé en appel pour l'attentat du TGV Lyon-Paris

BOUALEM BENSÂÏD, jugé en appel devant la cour d'assises spéciale de Paris pour l'attentat raté du TGV Lyon-Paris, le 26 août 1995, à Cailloux-sur-Fontaine (Rhône), a nié toute participation à la tentative d'attentat, à l'ouverture du procès, mardi 16 octobre. Cet Algérien âgé de trente-trois ans a en revanche reconnu son engagement en faveur de ses « frères musulmans », après l'annulation des élections législatives algériennes de janvier 1992.

« J'étais un citoyen modèle, a-t-il expliqué au président de la cour, Yves Jacob. Mais avec le coup d'Etat militaire cautionné par les Français, je n'avais plus de raison d'être un honnête citoyen. Le système nous a poussés à la révolte, et cette révolte, j'en ai fait partie. » Le 17 novembre 2000, il avait été condamné à trente ans de réclusion pour la tentative d'attentat sur le TGV. M. Bensaïd doit encore être jugé, en 2002, pour sa responsabilité dans les attentats des stations Saint-Michel, Musée d'Orsay et près du métro Maison Blanche, en 1995.

DÉPÊCHES

■ **EXPULSION** : l'Algérien Nacer Hamani a été expulsé par avion, mardi 16 octobre, vers l'Algérie. Le Conseil d'Etat s'était dit favorable, la veille, (Le Monde du 17 octobre) à une reconduction vers l'Algérie de cet homme de 36 ans, soupçonné d'appartenir au Groupe islamique armé (GIA) algérien. Il avait été condamné en janvier 1999 à huit ans de prison et à l'interdiction du territoire pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

■ **JUSTICE** : le tribunal administratif de Montpellier a rejeté, mardi 16 octobre, la requête de l'association la Cimade contre la décision du maire (RPR) de Castelnaud-le-Lez (Hérault), Jean-Pierre Grand, de suspendre la délivrance d'attestations d'accueil pour les étrangers « dans les circonstances internationales actuelles ». Le tribunal administratif a considéré qu'il ne pouvait pas se prononcer, au motif qu'« aucun refus (de délivrance des attestations) n'avait été prononcé ».

■ **L'avocate générale près la Cour de cassation s'est prononcée, mardi 16 octobre, contre l'annulation de l'interrogatoire** de première comparution de Xavière Tiberi, dans l'affaire des faux électeurs du 5^e arrondissement de Paris, décidée par la chambre de l'instruction le 11 juin. La Cour de cassation rendra sa décision le 30 octobre. L'épouse de l'ancien maire de la capitale avait été mise en examen le 4 juillet 2000 pour « manœuvres frauduleuses portant atteinte à la sincérité d'un scrutin ».

■ **ENVIRONNEMENT** : quatre nouvelles convocations aux fins de mise en examen ont été reçues, mardi 16 octobre, par des responsables de la compagnie pétrolière TotalFinaElf, dans le cadre de l'enquête sur le naufrage de l'Erika (Le Monde du 17 octobre). La société, en tant que personne morale, et cinq dirigeants devront donc se présenter devant le juge Dominique de Talancé, au début du mois de novembre.

Paris veut intensifier le tri sélectif des déchets en le simplifiant

Avec 21 % de la population équipée, contre 70 % en Ile-de-France, la capitale affiche un retard dans le ramassage sélectif des ordures ménagères. La municipalité élue en mars va proposer un nouveau matériel de collecte, avec deux bacs au lieu de trois aujourd'hui

DEUX PRÉFETS ont posé une empreinte durable sur Paris dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : Haussmann et Poubelle, l'architecte et l'éboueur. En ce début de XXI^e siècle, la Mairie se trouve en butte à des problèmes d'héritage : comment caser les encombrants réceptacles inventés par le second dans les exigus communs laissés par le premier ? La mise en place du tri sélectif, qui multiplie les bacs, est un casse-tête dans une ville où l'espace manque.

Georges Fontaine, fonctionnaire municipal, coordonnateur des collectes sélectives dans le 1^{er} et le 4^e arrondissement, gère depuis un an et demi cette pénurie. Sous sa houlette, quatre « ambassadeurs du tri » font la tournée des immeubles. Leur défi : trouver où entreposer les poubelles supplémentaires. Ils y parviennent trois fois sur quatre car, même dans une cité entassant 20 000 habitants au kilomètre carré, tout s'arrange quand la bonne volonté est là. « Au début, nous affrontions le scepticisme, explique M. Fontaine. Mais les premières expériences ont rassuré. L'idée a fait son chemin et nous sommes aujourd'hui plutôt bien reçus. »

Paris reste pourtant le mauvais élève francilien. A peine 21 % de la population est équipée quand le taux atteint 70 % dans l'ensemble de l'Ile-de-France. L'ancienne municipalité préférerait avancer prudemment, malgré le succès précurseur de la collecte du verre. Le tri sélectif a été appliqué en juin 2000 dans cinq arrondissements (1^{er}, 5^e, 7^e, 11^e, et 13^e). Il devait être étendu prochainement à huit autres. La nouvelle municipalité souhaite accélérer le mouvement. « Nous allons équiper l'ensemble de la ville entre février et novembre 2002 », promet Yves Contassot, adjoint (Verts) chargé

de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets.

Pour faciliter cette mise en place rapide, à l'actuel système à trois bacs, ou triflux, se substituera un autre procédé à deux bacs, ou biflux : le verre restant à part, le premier parc recueillera les ordures ménagères non revalorisables qui partiront à l'incinération ; le second les objets recyclables – pêle-mêle, les journaux, les cartons, les emballages (canettes, barquettes, boîtes de conserve, bouteilles, en plastique, en fer ou en aluminium) et même le petit électroménager (fer à repasser, rasoir électrique, etc.). La Mairie espère que le taux d'ordures ménagères recyclées atteindra

ainsi 30 % du gros million de tonnes jetées chaque année par les ménages. Actuellement, le ratio est d'à peine 7 % (78 % des ordures parisiennes sont incinérées et 15 % mises en décharge).

L'accroissement significatif de la part de déchets recyclés réduira celle des mises en décharge. Il devrait également calmer l'âpre débat sur l'implantation de capacités d'incinération supplémentaires. Depuis plusieurs années, les élus s'accordaient sur leur nécessité, du fait de l'augmentation continue des quantités traitées. Mais aucune commune ne souhaitait accueillir ces nouvelles cheminées sur son territoire...

La collecte sélective nécessitera

cependant la construction d'autres infrastructures par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (Syctom). Les centres de tri vont en effet faire défaut. Les unités existantes sont toutes situées en banlieue.

QUATRE PROJETS INTRA-MUROS

Paris voulant faire taire ceux qui l'accusent de se débarrasser de ses rebuts chez ses voisins, quatre projets intra-muros sont actuellement à l'étude, à Bercy (12^e), aux Batignolles (17^e), porte de La Chapelle (18^e), près de l'Héliport (15^e), d'une capacité totale de 100 000 tonnes. Même si ces installations ne sont guère polluantes, hormis les flux

de camions, leur implantation pourrait générer l'opposition des riverains.

S'il simplifie le travail des usagers et devrait par là même accroître leur civisme, le biflux suscite des interrogations. Lors d'un débat au Conseil de Paris sur le sujet, en juillet, Jacques Toubon, ancien maire (RPR) du 13^e arrondissement, a ironisé sur ce second bac qui n'aura de « tri sélectif » que le nom tant il ressemblera encore à un fourre-tout. Il a dénoncé « un retour en arrière ». « On triera beaucoup plus en quantité mais pas au même endroit », lui a répondu M. Contassot.

La population parisienne est réceptive au message environne-

mental. Dans les cinq arrondissements déjà équipés, près de 60 % des foyers se plient à l'exercice de sélection dans leur cuisine. « Nous sommes dans la moyenne nationale, estime M. Fontaine. Et la qualité du tri est excellente : nous avons très peu de bennes refusées. » La simplification et le gain de place occasionnés par le biflux arrangent bien le fonctionnaire municipal et ses envoyés spéciaux dans leurs négociations avec les syndics et les concierges. D'autant que des aides financières sont envisagées pour certains travaux d'aménagement. L'enveloppe dégagée par la Mairie à cette fin n'est pas encore fixée.

Reste une dernière crainte, relayée par l'opposition municipale : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Dans certaines communes, le tri s'est accompagné d'un relèvement de cette redevance, dans d'autres, d'une réduction des passages. La poubelle du tout-venant sera toujours récoltée quotidiennement, celle du tri sélectif une fois par semaine, assurent les services parisiens de la propreté. Pour le même prix ? « Nous n'avons pas prévu de surcoût, car nous allons rationaliser le système de collecte », affirme M. Contassot.

L'incinération restant la principale destination des ordures, le Syctom s'attelle par ailleurs à développer la production énergétique. Selon ce syndicat, la chaleur produite par la combustion des ordures de six ménages permet d'alimenter un foyer. Recyclage et chauffage sont devenus les deux mamelles du traitement des déchets. De quoi justifier la formule d'un contemporain de Haussmann et de Poubelle, Victor Hugo : « Votre or est fumier, votre fumier est or. »

B. H.

Benoît Hopquin

L'Ile-de-France ne recycle que 13 % de ses ordures

DIX ANS n'auront pas suffi pour en finir avec les décharges d'ordures ménagères. En 1992, Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement, faisait adopter une loi stipulant que, « à compter du 1^{er} juillet 2002, les installations d'élimination des déchets par stockage ne seront autorisées à accueillir que des déchets ultimes ». Le délai semblait raisonnable pour en finir avec les six mille sept cents décharges autorisées et les trente mille dépôts sauvages qui défigurent la France. Mais l'échéance approche et le constat est là : une part non négligeable des ordures ménagères est toujours expédiée en décharge. Le conseil économique et social (CES) d'Ile-de-France a ainsi rendu, le 13 septembre, un rapport estimant que cette région ne parviendrait pas à remplir ses obligations. Selon ce document, 20 % des déchets ménagers échouent toujours dans des centres d'enfouissement techniques (CET), pudique appellation des dépotoirs.

Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional, et Alain Rist, vice-président (Verts) chargé de l'environnement, ont relativisé, mardi 16 octobre, ce retard. Pour le premier, l'organisation en soixante-cinq syndicats de communes,

selon un découpage géographique aléatoire, est « insatisfaisante » et facteur de « gâchis ». « Il est aberrant de ne pas raisonner à une échelle régionale », affirme-t-il, réclamant « un transfert de compétence ». Le second a promis que le taux de mise en décharge serait ramené à 10 % en juillet 2002 et, s'en tirant par une circonvolution verbale, qu'à la date butoir, seraient « programmés les éléments permettant l'application de la loi Royal ». Le même élu a également promis que les décharges fermées feraient l'objet d'un suivi technique pendant une cinquantaine d'années.

« LES TONNAGES RESTENT CONSTANTS »

« Nous serons plus à l'heure que d'autres », a affirmé M. Rist. En effet, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), environ la moitié des ordures ménagères était encore enfouie en France. « Les pourcentages baissent légèrement mais les tonnages restent constants », constatent ses responsables.

Là encore des élus jouent avec les mots. La loi autorisant la mise en décharge « des déchets ultimes », c'est-à-dire impossibles à traiter, certains responsables en font une interprétation

extensive et continuent à enfouir impunément tout et n'importe quoi. A tel point que plus personne n'espère aujourd'hui l'application stricte de la loi Royal. Dès 1998, une circulaire de Dominique Voynet y a mis quelques bâtons. Constatant que, pour accélérer la fin des décharges, les collectivités optaient pour la facilité et le tout-incinération, la ministre de l'environnement a introduit une tolérance. En contrepartie, la circulaire exige une amélioration du tri sélectif. Le pourcentage de recyclage est fixé à 50 % de la collecte d'ordures, avec des pondérations selon la densité d'urbanisme.

Sur ce point également, on sera cependant loin du compte. Selon son CES, l'Ile-de-France ne recycle que 13 % des cinq millions de tonnes d'ordures produites chaque année. Avec ce chiffre maigrichon, elle se situe au troisième rang national derrière l'Alsace et la Franche-Comté. L'Ademe constate cependant que la collecte sélective progresse de 10 % par an dans le pays. Pressées par le temps, les bonnes volontés semblent enfin se réveiller.



infrastructure : le point de départ c'est vous.

Les défis que vous devez relever dans le cadre de votre entreprise vous sont spécifiques avec des contraintes en termes de budget, de temps et de technologie. Si votre infrastructure bénéficiait d'une technologie adaptée à vos besoins, et non l'inverse, cela vous aiderait. Chez HP, nous inventons des solutions d'infrastructure qui commencent toujours avec vous. Votre entreprise. Vos employés. Vos procédures. Vos opportunités. Connectez-vous à notre site : www.hp.com/fr/infrastructure.



invent

ELLE croyait avoir oublié Shakespear. Mais c'est tout naturellement qu'elle parle d'une « forêt en marche », en décrivant la foule des manifestants algériens déferlant, ce 17 octobre 1961, vers le rond-point de la Défense, aux portes de Paris. Hommes et femmes, venus des bidonvilles de Bezons, de Colombes, de Courbevoie, de Puteaux ou de Nanterre, défilent les mains nues. Les consignes de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) sont strictes. Les hommes sont fouillés et « le moindre canif a été confisqué », assure-t-elle. Il y a des enfants aussi, avec leurs mères. Plus loin, en contrebas, des rangées de policiers barrent la route, bloquant le pont de Neuilly ; ils portent des uniformes bleu-noir.

Quarante années après, elle revoit tout, comme si c'était hier. Les tirs de la police soudain, les corps des premiers Algériens qui s'effondrent, les cris, la panique. Monique Hervo, jeune Française métropolitaine, fait elle-même partie du cortège. En dépit des tueries qui vont suivre, ou peut-être aussi à cause d'elles, elle ne regrette rien. C'est « un grand honneur » d'être là, songe-t-elle, « noyée au milieu de ce peuple en marche vers son indépendance ». Elle est la seule dans son cas, hormis quelques rares Françaises mariées à des Algériens. Une folle ? Le bidonville de Nanterre, où elle passe ses journées et quelquefois ses nuits, s'appelle La Folie. Aujourd'hui, en cet automne plein des clameurs d'une autre guerre, elle lui consacre un livre, *Chroniques du bidonville, Nanterre en guerre d'Algérie, 1959-1962* (Seuil). Mais Monique Hervo n'est pas folle. Une militante ? Elle n'aime pas ce mot. « Elle a quelque chose de Gandhi », avance son ami Jean-Luc Einaudi. L'auteur de *La Bataille de Paris* (Points-Seuil, 1991) cite son témoignage dans le dernier ouvrage qu'il vient de publier, *Octobre 1961* (Fayard). Une mystique, alors ? Du haut de ses soixante-douze printemps, Monique Hervo sourit.

C'est à la gare de l'Est, quand elle avait seize ans, qu'elle a reçu un choc qui a marqué sa vie. En mai-juin 1945, des convois de déportés, rescapés des camps de la mort, arrivent dans la capitale. Monique Hervo, qui est scout, s'est portée volontaire pour brancarder les survivants. « C'était très léger... », murmure-t-elle. Au bout du quai, un orchestre a été installé, devant lequel quelques notables trônent. « Cette image est restée gravée dans ma tête : d'un côté, les flonflons officiels et ces gens pleins de décorations ; de l'autre, les rescapés en train d'agoniser. Bien sûr, c'était pour les honorer. Mais il y avait un tel décalage ! C'était grotesque, comme irréal. » Pour l'adolescente, fille de Français moyens, chez qui « il y avait des journaux, mais pas de conscience politique », les victimes qu'elle brancarde sont d'abord « des martyrisés ». Non qu'elle ignore que ce soient les juifs, avant tout, que l'on a déportés. « Depuis 1942, l'année du Vél' d'hiv', tout le monde savait. Pas en détail, mais on savait. C'était les juifs qui risquaient, c'était eux qui mouraient. Personne ne pouvait l'ignorer, estime-t-elle. Cette expression, "C'est la faute aux juifs !", elle revenait partout, depuis la fin des années 1930. Elle servait à tout expliquer – le chômage, le manque d'argent... Je l'ai entendue souvent, y compris dans la bouche de mon père », soupire l'ancienne brancardière de la gare de l'Est. Simple, à l'époque, note-t-elle, sa conscience politique n'était « pas encore très ferme ».

Pourtant, comme elle le lance en boutade, « la lutte des classes a commencé très tôt à la maison ». Entre le clan paternel, symbolisé par la figure « prolétarienne » de la grand-mère bretonne, ancienne fille de ferme, et le clan maternel, dominé par l'image de la mère, femme de santé fragile, fille d'ouvriers des mines de la région de Grenoble, pour qui « la bourgeoisie, c'était la réussite », les frictions sont fréquentes. Quand la petite Monique demande à être inscrite chez les scouts du quartier de Belleville, plutôt que chez ceux de



MONIQUE HERVO

Monique Hervo, l'âme têtue de La Folie

Le 17 octobre 1961, au pont de Neuilly, des manifestants algériens venus des banlieues environnantes étaient massacrés par la police. Monique Hervo y était, parmi ses amis du bidonville de La Folie, à Nanterre. Quarante ans plus tard, elle se souvient



CATHERINE LAMBERT / OPALE

Vincennes, sa mère pousse des hauts cris : « Aller à Belleville, pour elle, c'était s'abaisser. » Quand, un jour de visite, elle demande à sa fille de ne pas révéler le travail que faisait sa grand-mère, la gamine, « bien évidemment », s'empresse de lâcher le morceau. Et, plus tard, quand la jeune Monique décide de s'inscrire aux Beaux-Arts, la mère manque s'évanouir : « Pour elle, les Beaux-Arts, c'était des hommes nus ! » Bref, entre sa grand-mère et sa mère, la future bidonvillienne de Nanterre a choisi.

Du père, elle retient surtout l'attachement à la Bretagne et le souvenir, toujours vif, des brimades subies. « A l'école, quand ils parlaient breton, les élèves se faisaient taper sur les doigts », s'exclame-t-elle. Elle-même ne parle pas breton. Mais elle ne s'en réclame pas moins du lointain passé celte, de ses légendes, de ses superstitions. « Entre Bretons, on se reconnaît à des signes ténus, impalpables, remarque-t-elle. On a la conscience du sacré et du monde invisible, la conscience que quelque chose nous

dépasse. Et puis, on est entouré par la mer : on est attiré par les voyages. » Cependant, contrairement à une Odette du Puigaudeau, cette Bretonne devenue nomade, dont Monique Vérité a retracé l'histoire (*Mémoire du pays maure, 1934-1960*, Ibis-Press, 2000), pour Monique Hervo, l'inconnu, le grand saut, les « voyages » ne se mesurent pas forcément en kilomètres ou en journées de train. En 1959, il ne fallait qu'« une demi-heure pour aller du cœur de Paris aux bidonvilles de La Folie et de la rue des Pâquerettes », rappelle François Maspero, dans sa préface aux *Chroniques*. Quand il lui arrive de quitter Nanterre pour les rues de la capitale, Monique Hervo a l'impression de sauter « d'un continent à l'autre ». Cette « frontière invisible », constate-t-elle, c'est la guerre : « Une simple rue isolée, à l'extrême, mes amis arabes et laisse indifférents ceux qui vivent en paix. »

QUAND la guerre d'Algérie éclate, en novembre 1954, Monique Hervo est en train de finir ses études aux Beaux-Arts, à l'académie Julian. Inscrite en peinture (dans la même promotion que le sculpteur César), elle s'est spécialisée dans le vitrail. Elle participe notamment à la restauration de l'église de l'Aigle, en Normandie. Puis elle part travailler à Royan. La France est en pleine reconstruction : au lendemain de la seconde guerre mondiale et des bombardements, ce ne sont pas les vitres (et les vitraux) cassées qui manquent. « Je me suis aperçue qu'on dépensait énormément d'argent pour retaper de vieilles églises, parfois très grandes, mais où il ne venait plus grand monde. Je trouvais ça idiot. Alors, un jour, j'ai arrêté », raconte-t-elle simplement. Sur le plan artistique, sa carrière n'ira pas plus loin. Mais l'habileté manuelle, le goût du solide et du concret, l'habitude des échafaudages et du travail de chantier, toutes ces compétences acquises dans les chapelles et les églises vont trouver, très vite, à s'exercer de nouveau. Se méfiant des drapeaux et des partis – qui « tous, souligne-t-elle aujourd'hui, y compris le Parti communiste, avaient voté les pouvoirs spéciaux, donnant à la police l'autorité suprême pour mener la répression à l'encontre des Algériens » –, l'ancienne petite scout s'engage dans le Service civil international (SCI), sorte d'ONG avant la lettre, qui prône la

solidarité humaine et le partage. A l'époque, ce n'est pas la guerre d'Algérie qui préoccupe Monique Hervo, c'est la guerre tout court. Celle de 1939-1940 a laissé de nombreuses villes françaises à l'état de ruines. A Lorient, par exemple, des équipes du SCI aident à retaper les baraquements en bois et papier goudronné, où la population s'abrite, en attendant mieux. « On refaisait les peintures, on consolidait les toitures. On s'occupait, en priorité, des logements des pauvres et des vieux », raconte Monique Hervo,

« J'ai vu deux agents pénétrer dans la boutique [de Mohamed Delouche]. Cachée, j'ai attendu pour voir s'ils l'embarquaient. Alors j'ai entendu deux détonations. Les policiers sont ressortis en souriant. Etait-ce la réplique des scènes macabres offertes, en Algérie, à la population des douars, par les officiers français ? »

que le SCI finit par embaucher comme salariée – statut qu'elle gardera de 1958 à 1961. Au sein de l'association, elle côtoie le milieu pacifiste : Camille Drevet et Lanza Del Vasto, « compagnons de Gandhi », ou Louis Lecoin, qui milite pour l'objection de conscience. C'est presque par hasard, en lisant le journal qui parle d'un incendie au bidonville de Nanterre, que sa vie, brusquement, bascule.

« La chaussée devient chemin de terre. S'élève un peu. Et, comme posé sur un plateau, surgit un monstrueux amas de cabanes. Des milliers de tôles enchevêtrées se mêlent à de vieilles briques cassées : La Folie. » Le spectacle qu'elle découvre, en août 1959, va devenir son quotidien. Elle le raconte dans un premier livre, coécrit avec Marie-Ange Charras, où ne figure pas l'épisode sanglant d'octobre 1961 – « trop douloureux » et dont, pendant de longues années, elle ne parlera pas. Ce premier livre, *Bidonvilles : l'enlèvement*, paraît aux éditions Maspero, en 1971, l'année même où les bulldozers détruisent le fameux bidonville. Le jour de l'arasement, la rue de la Garenne est nettoyée, « pour la première fois ! », à coups de jet d'eau. « Ils ont fait ça à l'aube, avant

« Une famille comme tant d'autres, dans son décor quotidien. »

l'arrivée de Chaban-Delmas » (alors premier ministre), note Monique Hervo. « En vingt ans, la commune communiste de Nanterre n'avait pas installé une fontaine ni enlevé une seule fois les ordures ! » s'indigne-t-elle, trente ans après. Témoin gênant, témoin têtue, Monique Hervo décrira en 1999 ce qu'elle a vu à La Folie, lors du procès que Maurice Papon (préfet de police à Paris, en octobre 1961) a intenté – et perdu – contre Jean-Luc Einaudi. Plusieurs de ses déclarations contredisent la version policière, notamment dans le cas du décès d'un épiciériste du bidonville, Mohamed Delouche, tué dans sa boutique, le 18 octobre 1961. Selon les hommes du commissariat de Puteaux, il s'agit d'une « vengeance du FLN », le commerçant s'étant montré récalcitrant à suivre les consignes du mouvement nationaliste.

PAS du tout, assure Monique Hervo, qui était là et qui raconte : « J'ai vu deux agents pénétrer dans la boutique [de Mohamed Delouche]. Cachée, j'ai attendu pour voir s'ils l'embarquaient. Alors, j'ai entendu deux détonations. Les policiers sont ressortis en souriant, ils ont repoussé la porte derrière eux, mais en la laissant entrebâillée, visiblement pour que les habitants de La Folie puissent apercevoir le corps. Etait-ce la réplique des scènes macabres offertes, en Algérie, à la population des douars, par les officiers français ? » Ce sont les policiers qui, le 19 octobre, enlèveront le cadavre.

La région de Kenchela, dans les Aurès, d'où sont originaires la plupart des Algériens du bidonville, Monique Hervo n'y a jamais mis les pieds. Elle n'a jamais pris le bateau ou l'avion pour traverser la Méditerranée. L'Algérie de Nanterre lui a suffi. « Bretonne d'abord, Algérienne parfois », cette nomade des cités n'a d'ailleurs pas de maison. Depuis son départ de Nanterre, en 1986 – une fois relogés tous les anciens du bidonville –, elle a choisi de vivre loin de Paris, dans une caravane. Tous ses biens tiennent dans sa petite voiture, une Fiat Panda. « Moins on possède de choses, mieux on se porte ! » assure l'ascète aux cheveux gris, qui ne rechigne pas, quand le besoin d'argent se fait sentir, à louer ses bras dans une ferme. Parmi ses livres – dont elle arrache la couverture, « afin qu'ils prennent le moins de place possi-

ble » et qu'elle puisse les garder dans sa caravane –, ses préférés sont des ouvrages d'auteurs mystiques du XIII^e siècle, « comme Rûmi ou Attar », et de poètes soufis. Ce sont ses seuls compagnons. Celle qui s'est mariée à Nanterre, cette solitaire-solidaire, confie qu'elle « pense très fort, ces derniers temps, à devenir musulmane ». Les tentations du 11 septembre n'ont fait qu'accroître ce désir. « Il ne faut pas confondre l'islam et l'intégrisme », plaide-t-elle. N'avait-elle pas acheté un petit tapis de prière, ce lointain jour d'août 1959, quand, pour la première fois, elle avait pénétré dans le bidonville et découvert, installé parmi les débris et la poussière, un petit souk improvisé ?

« Il faut toute une vie pour comprendre la culture de l'autre. Et encore ! On ne comprend jamais complètement », insiste Monique Hervo. L'urgence, c'est d'aller patiemment. »

Catherine Simon

★ *Chroniques du bidonville, Nanterre en guerre d'Algérie, 1959-1962*, de Monique Hervo, préface François Maspero, Seuil, 261 p., 127,91 F, 19,5 €.

Nous sommes toujours à la fin de l'histoire

par Francis Fukuyama

UNE foule de commentateurs ont affirmé que la tragédie du 11 septembre apportait la preuve que je m'étais radicalement trompé en déclarant, il y a plus de dix ans, que nous étions arrivés à la fin de l'histoire. Ce chœur s'est élevé presque immédiatement, George Will affirmant que l'histoire était rentrée de vacances, Fareed Zakaria annonçant la fin de la fin de l'histoire.

C'est, à première vue, une absurdité et une insulte à la mémoire de ceux qui sont morts le 11 septembre – ainsi qu'aux soldats qui participent aujourd'hui aux attaques sur l'Afghanistan – que de dire de ces attentats sans précédent qu'ils n'ont pas atteint la hauteur d'un événement historique. Mais j'employais le terme d'histoire dans un sens différent. Il s'agissait du progrès de l'humanité au cours des siècles vers la modernité, que caractérisent des institutions telles que la démocratie libérale et le capitalisme.

L'observation que je faisais en 1989, à la veille de l'effondrement du communisme, est que ce processus d'évolution semble effectivement amener la modernité à des régions toujours plus vastes du monde. Car, au-delà de la démocratie libérale et des marchés, il n'existe rien d'autre vers quoi espérer évoluer, d'où la fin de l'histoire. Tandis que des pays rétrogrades résistent, il est difficile de trouver un autre mode de civilisation dans lequel on ait, en fait, envie de vivre après le discrédit dans lequel sont tombés le socialisme, la monarchie, le fascisme et d'autres formes de gouvernement autoritaire.

Ce point de vue a été contesté par beaucoup, et avec juste

talent peut-être par Samuel Huntington. Il a défendu l'idée qu'au lieu de progresser vers un seul système, le monde restait pris au piège d'un « choc des civilisations » où six à sept grandes communautés culturelles coexisteraient sans converger, qui créeraient les nouvelles lignes de fracture d'un conflit mondial. Les attentats qui ont atteint le cœur du capitalisme mondial étant manifestement le fait d'extrémistes islamiques contrariés par l'existence même de la civilisation occidentale, les observateurs ont nettement donné l'avantage à la thèse du « choc » émise par Huntington sur ma propre conception de « la fin de l'histoire ».

Je crois, au bout du compte, avoir quand même raison : la modernité est un puissant convoi de marchandises que ne feront pas dérailler les récents événements, même s'ils sont douloureux et uniques en leur genre. La démocratie et le libre échange continueront de s'étendre avec le temps comme les principes présidant à l'organisation d'une grande partie du monde. Mais il n'est pas inutile de réfléchir à la portée réelle du défi actuel.

J'ai toujours pensé que la modernité avait une base culturelle. La démocratie libérale et le libre échange ne fonctionnent pas en tous temps et en tous lieux. Ils s'appliquent mieux aux sociétés qui possèdent certaines valeurs dont les origines ne sont peut-être pas complètement rationnelles. Ce n'est pas un hasard si la démocratie libérale moderne est d'abord apparue dans l'Occident chrétien, puisque l'universalisme des droits démocratiques peut, à bien des égards, être considéré comme une

forme profane de l'universalisme chrétien. La question cruciale posée par M. Huntington est celle de savoir si les institutions de la modernité ne fonctionneront qu'en Occident, ou s'il y a, dans l'attrait qu'elle exerce, quelque chose de plus large qui va lui permettre de faire son chemin dans des sociétés non occidentales – ce que je crois. La preuve est dans les progrès de la démocratie et du libre échange dans des régions comme l'Asie de l'Est, l'Amérique latine, l'Europe orthodoxe et l'Asie du Sud. Elle est aussi dans

Je crois, au bout du compte, avoir quand même raison : la modernité est un puissant convoi de marchandises que ne feront pas dérailler les récents événements, même s'ils sont douloureux et uniques en leur genre

les millions d'immigrés du tiers-monde qui, chaque année, votent avec leurs pieds en choisissant de vivre dans les sociétés occidentales et en adoptant finalement leurs valeurs.

Mais il semble qu'il y ait dans l'islam, ou du moins dans l'islam fondamentaliste, quelque chose qui rend ces sociétés particulièrement réfractaires à la modernité. De tous les systèmes culturels contemporains, le monde islamique compte le nombre le plus faible de démocraties (la Turquie est la seule), et ne comporte aucune nation qui soit passée du statut de pays du tiers-monde à celui de pays du pre-

mier, comme la Corée et Singapour l'ont fait. Beaucoup de peuples non occidentaux sont séduits par l'aspect économique et technologique de la modernité et aimeraient bien en profiter sans avoir à adopter pour autant la politique démocratique et les valeurs culturelles de l'Occident (ainsi de la Chine et de Singapour). D'autres sont séduits à la fois par son aspect économique et politique, mais ne savent simplement pas comment y accéder (la Russie, par exemple). Pour eux, la transition vers la modernité de type occidental pour-

rait être longue et difficile. Mais il n'existe pas de barrières culturelles infranchissables qui l'empêchent en définitive. Ces pays constituent à peu près les quatre-cinquièmes de la population mondiale.

L'islam, au contraire, est le seul système culturel à produire régulièrement, semble-t-il, des gens comme Oussama Ben Laden ou les talibans, qui rejettent la modernité en bloc. D'où la question : ces gens sont-ils représentatifs de la communauté musulmane dans son ensemble ? La réponse que les hommes politiques, à l'Est comme à l'Ouest, mettent en avant depuis le 11 septembre est que les musul-

mans qui sympathisent avec les terroristes sont une « infime minorité ». Il est, à leurs yeux, important de le dire, pour éviter que les musulmans en tant que communauté n'attirent la haine sur eux. Le problème est que l'aversion et la haine envers l'Amérique et ce qu'elle représente sont manifestement beaucoup plus répandues.

Certes, les équipes de kamikazes prêtes aux missions suicidées qui conspirent activement contre les Etats-Unis ne sont pas légion. Mais la sympathie peut se manifester dans un simple premier sentiment de joie maligne à la vue des tours qui s'effondrent, ou d'une satisfaction instantanée à l'idée que les Etats-Unis n'ont eu que ce qu'ils méritent, suivis ensuite seulement de l'expression d'une désapprobation en bonne et due forme. Mais cette sympathie ordinaire pour les terroristes concerne beaucoup plus qu'une « infime minorité » de musulmans, elle va des classes moyennes de pays comme l'Egypte aux immigrés de l'Occident.

Cette aversion et cette haine largement répandues semblent représenter quelque chose de plus qu'une simple opposition à la politique américaine dans son soutien à Israël, par exemple, et exprimer, en fait, une haine de la société même qui la sous-tend. Peut-être, comme beaucoup de commentateurs l'ont conjecturé, la haine est-elle née d'un ressentiment contre la réussite occidentale et l'échec musulman. Mais plutôt que d'entrer dans la psychologie du monde musulman, il est intéressant de se demander si l'islam radical constitue une réelle solution alternative à la démocratie libérale occidentale.

Pour les musulmans eux-mêmes,

l'islam politique s'est révélé beaucoup plus attirant sur le plan de l'abstraction que de la réalité. Après vingt-trois ans d'un pouvoir religieux fondamentaliste, la plupart des Iraniens – et presque tous les moins de trente ans – rêvent de vivre dans une société beaucoup plus libérale. Toute la haine anti-américaine dont on bat le rappel ne se traduit pas dans un programme politique viable que les sociétés musulmanes pourraient suivre dans les années à venir.

Nous sommes toujours à la fin de l'histoire, parce qu'il n'existe qu'un système qui continuera de dominer la politique mondiale, celui de l'Occident démocratique libéral. Cela ne veut pas dire un monde sans conflits, ni la disparition de la culture qui caractérise et distingue les sociétés. Mais l'affrontement auquel nous assistons ne vient pas du choc de plusieurs cultures qui s'opposent entre elles à égalité, comme ce fut le cas pour les grandes puissances de l'Europe du XIX^e siècle. Ce choc consiste en une succession d'actions d'arrière-garde menées par des sociétés dont le fonctionnement traditionnel se trouve en réalité menacé par la modernisation. La violence de la réaction est à la mesure de la gravité de la menace. Mais le temps et les moyens sont du côté de la modernité, et je ne vois pas que manque la volonté de l'emporter dans l'Occident d'aujourd'hui.

Francis Fukuyama est professeur d'économie politique internationale à la Johns Hopkins School of Advanced International Studies.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.

© The Wall Street Journal.

Le théâtre de la terreur

Suite de la première page

Or ce que l'Amérique se prépare, comme nous autres Britanniques, c'est : encore plus d'ennemis, parce que, malgré tous les pots-de-vin, les menaces et les promesses qui ont assemblé de bric et de broc cette vacillante coalition, nous ne pouvons pas empêcher un terroriste kamikaze de naître chaque fois qu'un missile mal guidé rase un village innocent, et personne ne peut nous dire comment sortir du cercle vicieux désespoir-haine-vengeance.

Ce qui peut nous apporter une lueur d'espoir, c'est que les clichés et les images télévisuelles stylisés de Ben Laden révèlent un homme au narcissisme exacerbé. Qu'il pose avec sa kalachnikov, assiste à un mariage ou lise un texte sacré, le moindre de ses gestes complaisants trahit une conscience aiguë de la caméra propre aux acteurs. Sa grande taille, sa beauté, sa grâce, son intelligence et son magnétisme sont des qualités formidables tant qu'on n'est pas le fugitif le plus recherché de la planète, auquel cas ce sont des handicaps difficiles à cacher.

Mais à mes yeux blasés, ce qui le domine, c'est sa vanité masculine presque irrésistible, son goût de la représentation, sa passion inavouée pour les feux de la rampe. Peut-être ce trait de caractère signera-t-il sa perte, l'attirant vers un dernier acte théâtral d'autodestruction, produit, réalisé, écrit et joué jusque dans la mort par Oussama Ben Laden soi-même.

Certes, selon les règles établies de la lutte terroriste, cette guerre est perdue depuis longtemps – par nous. Quelle victoire pourra jamais compenser les défaites déjà subies, sans parler de celles à venir ? « La terreur, c'est du théâtre », m'a affirmé posément un activiste palestinien en 1982 à Beyrouth. Il commentait le massacre des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich, mais il aurait aussi bien pu être en train de parler du World Trade Center et du Pentagone. Bakounine, le chantre de l'anarchisme, aimait évoquer la « propagande de l'acte ». On ne saurait imaginer actes de propagande plus spectaculaires et marquants.

Aujourd'hui, Bakounine est mort et enterré et, au fin fond de sa grotte, Ben Laden doit se frotter les mains en nous regardant

nous engager dans ce processus qui réjouit au plus haut point les terroristes de son espèce : nous nous empressons de renforcer nos effectifs de police et de renseignement et de leur donner des pouvoirs accrus, nous mettons entre parenthèses les droits civiques élémentaires et restreignons la liberté de la presse, nous imposons de nouveaux tabous journalistiques et une censure occulte, nous nous espionnons nous-mêmes et, dans les pires extrêmes, nous profanons les mosquées et harcelons de pauvres concitoyens parce que leur couleur de peau nous effraie.

Toutes ces peurs que nous partageons (Vais-je oser prendre l'avion ? Ne devrais-je pas dénoncer à la police le couple étrange qui habite au-dessus ? Ne vaudrait-il pas mieux éviter de passer en voiture devant les ministères de Whitehall ce matin ? Mon enfant est-il rentré de l'école sain et sauf ? Ai-je perdu d'un coup mes économies de toute une vie ?) sont précisément les peurs que nos agresseurs souhaitent nous voir nourrir.

Jusqu'au 11 septembre, les Etats-Unis étaient trop heureux de fustiger Vladimir Poutine et sa bouche-tchétchéne. Il s'entendait dire que la violation par les Russes des droits de l'homme dans le Nord-Caucase – et nous parlons là de torture généralisée et meurtres à

des pays du G8 ? Ou contre l'exploitation du tiers-monde par des multinationales incontrôlables ? Prague, Seattle et Gênes nous ont offert des images dérangeantes de crânes fracassés, de verre brisé, de violence collective et de brutalités policières, qui ont beaucoup choqué M. Blair. Pourtant, c'était là un débat légitime, jusqu'à ce qu'il soit noyé dans une vague de patriotisme habilement récupéré par l'Amérique des grandes entreprises.

Mentionnez Kyoto, ces temps-ci, et vous risquez de vous faire taxer d'anti-américanisme. Comme si nous étions entrés dans un monde orwellien où notre loyauté en tant que camarades de lutte se mesure à l'aune de notre propension à évoquer le passé pour expliquer le présent. Suggérer que les récentes atrocités s'inscrivent dans un contexte historique revient implicitement à les excuser. Si on est dans notre camp, on ne fait pas ça. Si on le fait, c'est qu'on est dans le camp adverse.

Voici dix ans, j'assommais tout le monde avec mon idéalisme en racontant à qui voulait bien m'entendre que nous étions en train de rater une occasion unique de transformer le monde, maintenant que la guerre froide était derrière nous. Où était le nouveau plan Marshall ?, plaidais-je. Pourquoi les jeunes hommes et femmes de l'American Peace Corps ou du Voluntary Service Overseas et leurs homologues européens n'affluaient-ils pas par milliers dans

de beaux discours d'inspiration visionnaire dans de lointains aéroports qui leur servent de tremplins électoraux.

Le terme malheureux de « croisade » a été prononcé, et pas seulement par le signor Berlusconi. A l'évidence, parler de croisade relève d'une savoureuse méconnaissance de l'histoire. Berlusconi se proposait-il vraiment de libérer les lieux saints de la chrétienté et de pourfendre les infidèles ? Et Bush avec lui ? Et serait-il déplacé de ma part de rappeler que nous les avons perdus, les croisades ? Mais tout est pour le mieux : la petite phrase du signor Berlusconi a été déformée, et la référence présidentielle devient caduque.

Ce n'est pas un nouvel ordre mondial, pas encore, et ce n'est pas la guerre de Dieu. C'est une opération de police atroce, nécessaire, dégradante

Pendant ce temps-là, M. Blair joue à plein son nouveau rôle de vaillant porte-parole de l'Amérique. Blair s'exprime d'autant mieux que Bush s'exprime mal. Vu de l'étranger, dans ce duo, c'est Blair qui fait figure de dirigeant expérimenté et inspiré jouissant chez lui d'une assise populaire inébranlable, alors que Bush – qui ose encore le dire, aujourd'hui ? – s'est fait élire dans des conditions plus que douteuses. Mais de quoi est-il représentatif au juste, ce Blair, dirigeant expérimenté ? L'un et l'autre sont actuellement au plus haut dans les sondages mais, s'ils ont bien appris leurs leçons d'histoire, tous deux sont forcément conscients qu'une cote de popularité élevée au premier jour d'une opération militaire risquée à l'étranger ne garantit en rien une victoire aux élections.

A combien de cadavres de GIs résistera le soutien populaire de M. Bush ? Certes, après l'horreur des attentats sur le sol américain, le peuple crie vengeance, mais il atteindra vite son seuil de tolérance à la vue du sang versé par d'autres compatriotes.

A en croire l'Occident tout entier (hormis quelques voix discordantes en Grande-Bretagne), M. Blair est l'éloquent chevalier blanc de l'Amérique, le loyal et intrépide protecteur de cet enfant si fragile né dans les flots de l'Atlantique : la « relation privilégiée ». Savoir si cela lui attirera les

faveurs de l'électorat est une autre affaire, parce qu'il a été élu pour sauver le pays du déclin et non d'Oussama Ben Laden.

L'Angleterre qu'il mène au combat est un monument érigé à soixante ans d'incurie administrative. Nos systèmes de santé, d'éducation et de transports sont exsangues. Il est de bon ton ces temps-ci de dire qu'ils sont dignes de ceux du tiers-monde, mais certains pays du tiers-monde s'en sortent beaucoup mieux que la Grande-Bretagne. L'Angleterre que gouverne Blair est rongée par le racisme institutionnalisé, la domination de l'homme blanc, une police désorganisée, une justice engorgée, une richesse privée indécente

distinguée m'exhorter au combat.

Et s'il vous plaît, monsieur Bush, je vous en supplie, monsieur Blair : laissez Dieu en dehors de tout ça. Imaginer que Dieu s'implique dans des guerres revient à lui imputer les pires folies des hommes. Si nous le connaissons un tant soit peu, ce que je me garderais bien d'affirmer, Dieu préfère les largages de nourriture efficaces, les équipes médicales dévouées, le confort matériel et des tentes solides pour les sans-abri et les miséreux. Dieu préfère que nous fassions amende honorable pour nos péchés passés et que nous nous employions à les racheter. Il nous préfère moins cupides, moins arrogants, moins prosélytes, moins méprisants à l'égard des déshérités.

Ce n'est pas un nouvel ordre mondial, pas encore, et ce n'est pas la guerre de Dieu. C'est une opération de police atroce, nécessaire, dégradante, visant à pallier la faillite de nos services de renseignement et l'aveuglement politique avec lequel nous avons armé et utilisé les intégristes islamistes afin qu'ils luttent contre l'envahisseur soviétique, pour leur abandonner ensuite un pays dévasté et sans gouvernement. En conséquence, il nous incombe, hélas, de traquer et punir une bande de fanatiques religieux néo-médiévaux qui tireront de cette mort dont nous les menaçons une dimension mythique.

Et une fois que ce sera fini, ce ne sera pas fini. L'émotion suscitée par l'élimination de Ben Laden grossira les rangs de ses armées de l'ombre au lieu de les rompre, ainsi que l'arrière-garde de sympathisants silencieux qui leur fournissent le soutien logistique. L'air de rien, entre les lignes, on nous invite à croire que l'Occident s'intéresse avec un regain de conscience au problème des pauvres et des sans-abri de cette planète. Et peut-être en effet que de la peur, de la fatalité et de la rhétorique est née une moralité politique d'un genre nouveau. Mais quand les armes se tairont pour laisser place à une paix apparente, les Etats-Unis et leurs alliés resteront-ils fidèles au poste ou, comme à la fin de la guerre froide, racrocheront-ils leurs godillots pour retourner cultiver leurs jardins ? Des jardins qui ne seront plus jamais les havres d'antan.

John Le Carré
Traduit de l'anglais par Isabelle Perrin
© David Cornwell 2001.

Nous ne pouvons pas empêcher un terroriste kamikaze de naître chaque fois qu'un missile mal guidé rase un village innocent, et personne ne peut nous dire comment sortir du cercle vicieux désespoir-haine-vengeance

l'échelle d'un génocide, personne ne le conteste – faisait obstacle à la normalisation des relations de son pays avec l'OTAN et les USA. Certaines voix, dont la mienne, allaient jusqu'à suggérer que Poutine rejoigne Milosevic à La Haye – les deux faisaient la paire. Eh bien, c'est terminé, tout ça ! La construction de la grande coalition nouvelle donnera à Poutine une odeur de sainteté, comparé à certains de ses petits camarades.

Qui se rappelle aujourd'hui le tollé contre ce qui était perçu comme un colonialisme économique

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Mémoire et lucidité

LE meurtre par la police française, le 17 octobre 1961, de plusieurs dizaines d'Algériens, qui manifestaient pacifiquement à Paris, à l'initiative du FLN, contre l'instauration d'un couvre-feu, reste comme une tâche sombre sur le passé récent de la France. Longtemps occultée par tous ceux qui tenaient la stratégie du silence pour la condition de l'apaisement après les affrontements de la guerre, cette « *sanglante répression* », dont la mémoire interdite n'a pas pu contribuer à creuser les malentendus entre Français et Algériens, est enfin reconnue officiellement par les pouvoirs publics. Le Conseil de Paris, après une vive discussion, a décidé, en effet, de commémorer l'événement en apposant une plaque à la mémoire des victimes, inaugurée mercredi 17 octobre par Bertrand Delanoë.

Il a fallu du temps pour que la vérité soit faite, et encore n'est-elle pas complète, en particulier sur le nombre de morts. Le procès de Maurice Papon, en 1997, y a concouru puisque l'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'Occupation était, en 1961, préfet de police de Paris. Quarante ans après les faits, le moment est venu de mettre fin à un long déni de mémoire, pour que ce drame trouve sa place, sans distorsion ni dissimulation, dans la conscience collective des Français.

Il ne s'agit pas de nier la complexité de l'époque ni d'oublier les circonstances de ces violences, qui faisaient suite à de nom-

breux attentats commis contre des policiers. Il s'agit de rappeler que, ce jour-là, les forces de l'ordre se comportèrent, au nom de l'Etat français, avec une inqualifiable barbarie. Il s'agit de se souvenir, « *non pour se flageller avec le passé, mais pour inventer le présent sur des bases saines et claires* », comme l'a dit Jacques Chirac en 1997 à propos du « *fichier des juifs* » sous l'Occupation.

Comme les tortures pratiquées par l'armée française, comme l'abandon des harkis au lendemain de l'indépendance, exposés à la vengeance du FLN en Algérie ou parqués dans des camps en France, les tueries du 17 octobre 1961 doivent être connues de tous les Français, afin que soit clarifié leur regard sur la dernière guerre coloniale de leur pays. On comprend que cet exercice soit douloureux pour certains, qui demandent à juste titre que l'on n'oublie pas les violences de l'autre camp, mais il est nécessaire.

Quelques-uns de ceux qui s'opposent à cette commémoration, tel Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, craignent que, dans les circonstances actuelles, elle ne vienne « *donner des arguments à tous les extrémistes musulmans* ». On peut penser, au contraire, qu'un tel geste, au moment où l'image du monde musulman est associée au terrorisme, peut aider à dissiper une partie des peurs dont souffre la société française. Comme vient de le rappeler le président de la République, la « *lucidité sur soi* » est indispensable pour que vive le dialogue des cultures.

LOIN DE TOUCHER à sa fin, comme persiste à le croire Francis Fukuyama, l'Histoire donne raison à Daniel Halévy, qui la voyait plutôt s'accélérer. Le XX^e siècle a attendu, pour vraiment commencer, l'attentat de Sarajevo, en 1914. Le XXI^e a été beaucoup plus vite en besogne, puisque tout le monde est d'accord pour estimer qu'il a commencé le 11 septembre dernier, avec l'attaque d'Al-Qaida sur New York et Washington. On ne compte pas ce qui a changé ce jour-là et dont l'épidémie d'antrax ne peut qu'allonger la liste.

a) Le peuple américain a perdu le sentiment de sécurité profonde qui l'habitait jusque-là. Il est difficile d'imaginer qu'il puisse le retrouver dans un avenir prévisible.

b) Président jusqu'alors assez contesté, quand ce ne serait qu'en raison des circonstances de son élection, George W. Bush s'est posé en chef de la nation. Il est reconnu comme tel par l'immense majorité de son peuple.

c) Le même George W. s'intéressait peu à la politique mondiale.

Autre siècle, autre monde

Elle est devenue le principal de ses soucis.

d) L'unilatéralisme qui lui était volontiers reproché par ses partenaires, autrement dit, sa tendance à ne guère tenir compte de leurs vues, a disparu comme par enchantement.

e) L'approche géopolitique qui prévalait jusqu'au 11 septembre sur les rives du Potomac a été complètement bouleversée. Quand ce ne serait qu'en raison de l'importance de leurs arsenaux, la Russie et la Chine demeuraient des adversaires potentiels. Elles sont devenues des partenaires, parce que, même si on ne le dit pas trop, elles font valoir qu'elles sont elles aussi exposées, à des degrés divers, à la menace islamiste.

f) Le seul objectif diplomatique de la Maison Blanche, jusqu'au 11 septembre, était la mise au point du fameux bouclier antimissile, destiné à empêcher les « *Etats voyous* » - Irak, Iran, Corée du Nord - de diriger des frappes sur le sol américain. On en entendra encore parler, quand ce ne serait que parce que les industries d'armement

pèsent d'un poids très lourd dans l'orientation de la politique américaine, mais il n'aura plus avant longtemps la priorité. Seul d'ailleurs l'Irak s'est refusé à condamner l'attaque du World Trade Center et du Pentagone.

g) Le coût des dommages que cette attaque a causés est tel que l'administration Bush a dû tourner le dos au libéralisme intégral qu'elle présentait en modèle au monde et s'engager dans une politique économique résolument keynésienne.

h) Ce n'est pas le seul secteur dans lequel les Américains aient opéré ce qu'ils appellent un « *about-face* », un demi-tour. Le soir même du 11 septembre, nous avons entendu un certain nombre d'entre eux, réunis à Paris, mettre en cause leur tendance à croire que la technologie avait répondu à tout. C'est sur cette tendance qu'était fondé le fameux dogme de la guerre sans morts, qui a fourni la base de leurs interventions dans le Golfe ou dans l'ex-Yougoslavie. George W. et ses lieutenants ne croient manifestement pas qu'ils pourront éliminer du ciel, avec le seul secours de quelque engin supersophistiqué, l'horrible Ben Laden.

i) C'est à ce retour au bon sens qu'il faut apparemment attribuer le fait que le président ait résisté, au lendemain des explosions de New York et de Washington, à la tentation de la réaction immédiate et brutale qu'auraient sans doute applaudie sur le moment des millions de ses concitoyens.

j) Mais alors que faire ? S'il est un coin de la planète où il faut se méfier à tout prix des idées simples, c'est bien celui-là.

k) La première, et c'eût été la plus dangereuse, aurait conduit à ne pas s'occuper des sentiments des musulmans de par le monde, au risque de provoquer de violents remous dans le monde islamique, à commencer par le Pakistan, dont il ne faut jamais oublier qu'il possède l'arme nucléaire. Mais il ne faut pas oublier non plus que, lorsqu'il lui est arrivé de voter librement, les partis islamistes n'ont jamais obtenu plus de 7 % ou 8 % des voix. Ni qu'au moment de l'invasion d'une grande partie du Liban, à l'été 1982, par une armée israélienne aux ordres du général Sharon, alors ministre de la défense, on n'avait vu nulle part de grandes manifestations de rue.

l) A l'heure actuelle, malgré les appels de Ben Laden et des talibans à la guerre sainte, le monde musulman est resté remarquablement calme dans l'ensemble et la conférence panislamique de Doha a condamné les attentats du 11 septembre. L'attitude de George W. y est pour beaucoup, qui a rendu aux musulmans

d'Amérique un hommage remarqué et qui s'est enfin décidé à reconnaître la nécessité d'un Etat palestinien.

m) La presse américaine commence à s'interroger sérieusement sur les raisons de ce qu'elle appelle la « *rage islamique* », et qui pousse tant de disciples du prophète à récuser ce modèle dont les Américains sont si fiers. Comme l'écrit très bien Fareed Zakaria dans *Newsweek*, « *le nouvel âge de la globalisation a touché le monde arabe d'une manière très étrange : ses sociétés sont suffisamment ouvertes pour être dérangées par la modernité, mais pas assez ouvertes pour pouvoir dominer la vague* ». Nos amis d'outre-Atlantique, trop persuadés jusqu'à présent de détenir la recette du bonheur universel, commencent à comprendre que, lorsque l'on se considère comme l'héritier d'une très ancienne civilisation, on peut n'être pas tellement tenté par cette recette-là.

n) Une autre idée simple eût consisté à aider les membres de l'Alliance du Nord de feu le commandant Massoud à s'emparer de Kaboul. Opération sans doute relativement facile, à cette nuance près que, depuis des années, les talibans ont pris l'habitude de ne guère défendre les villes dont ils se sont emparés et de se retirer, quand elles sont attaquées, dans la montagne. Mais opération dangereuse, dans la mesure où le pouvoir a toujours été disputé, dans ce que Michael Barry appelle joliment le « *royaume de l'insolence* », entre les différentes ethnies. La principale est celle des Pachtounes, et si jamais un pouvoir non pachtoune s'installait à Kaboul, les Pachtounes du reste du pays rejoindraient en masse les talibans, lesquels, sauf les volontaires étrangers qui se sont ralliés à eux, appartiennent pour la plupart à cette ethnologie. D'où l'idée, qui peut paraître farfelue, de faire appel au roi Zahir. Il a quatre-vingt-sept ans, mais lui au moins est pachtoune.

o) Dernière idée trop simple, c'est celle qui consiste à identifier les intérêts de l'orgueilleux milliardaire Oussama Ben Laden, qui est arabe, et ceux des talibans, qui sont en majorité afghans, c'est-à-dire nationalistes et pauvres comme Job. Le vrai ennemi, la Carthage à détruire, c'est Ben Laden. C'est lui qui s'est juré de chasser « *les croisés et les juifs* » du Moyen-Orient, et il n'y a aucun intérêt à pousser les talibans à lui servir d'infanterie. Alors que faire ? Un des meilleurs connaisseurs français de l'Afghanistan aime bien citer un proverbe de là-bas : « *Il est impossible d'acheter un Afghan, mais on peut le louer...* »

André Fontaine

USA today par Alain Le Quenec



Le vrai-faux trésor de la SFP

287 des 416 salariés. En signant un chèque de 30 « *petits* » millions de francs, Euromédia ferait donc la bonne affaire de sa vie et pourrait voir l'avenir avec sérénité : en cas d'échec de la reprise, elle pourrait « *se refaire* » en dépeçant et en vendant ce patrimoine au bout du délai de trois ans imposé par le cahier des charges, afin de conserver l'intégrité de la SFP.

MÉTHODES ANACHRONIQUES

L'équation est séduisante, mais il n'y a pas de trésor, rétorque-t-on au ministère de l'économie et des finances, qui a géré cet épineux dossier. Pour Bercy, il était plus que temps de privatiser l'entreprise. En vingt-sept ans, la SFP a perdu 2 870 salariés, reçu plus de 4,5 milliards de francs (0,69 milliard d'euros) de perfusions injectées par l'Etat, en vain. Elle perd aujourd'hui 10 millions de francs (1,52 million d'euros) par mois. Ses prestations restent d'excellente qualité, notamment sur des grands événements sportifs comme le Tour de France, les Internationaux de France de tennis de Roland-Garros ou la Ligue des champions de football, mais les méthodes de travail sont devenues anachroniques dans un monde où les sociétés de production travaillent avec un minimum de salariés permanents et de nombreux intermittents. Euromédia fait des bénéfices au prix de cette gestion parfois contestée : elle emploie 32 permanents pour 1 000 intermittents.

La SFP aurait dû prendre le même chemin, mais sa vie publique a été marquée par des attermolements, des va-et-vient politiques, des promesses de ministres ou des offres de reprises réduites à néant qui l'ont enlisée dans son marasme actuel. Dès sa naissance, en 1974, la SFP avait été destinée à entrer dans le privé

dans les cinq ans. Les vingt-sept ans de sa vie publique auront été émaillés de nombreuses tentatives infructueuses de privatisation, de problèmes financiers chroniques et de plans sociaux à répétition. En 1979 déjà, 550 personnes sur les 3 000 salariés doivent partir. Onze ans et quelques perfusions plus tard, en juin 1990, un nouveau plan social prévoit la suppression de 500 emplois et provoque de nouvelles grèves dures. Un mois plus tard, l'Etat efface 940 millions de francs (143,30 millions d'euros) de pertes cumulées par la SFP depuis 1983.

En 1992, à nouveau 338 emplois disparaissent ; en 1996, après une plainte du groupe AB, Bruxelles exige le remboursement de 1,19 milliard de francs (0,18 milliard d'euros) d'aides publiques versées par l'Etat français à la SFP entre 1993 et 1996. En 1997, un plan social prévoit cette fois-ci de garder 360 salariés sur un millier ; un an plus tard, la Commission européenne a approuvé l'aide de 2,5 milliards de francs (0,38 milliard d'euros) versée par l'Etat français. En janvier 2001, dans un rapport sur la SFP, Roland Peylet écrit : « *Ne rien faire revient, sauf miracle, à programmer implicitement la liquidation de l'entreprise à un horizon de deux à trois ans.* »

« *Si la SFP était une pépite, tout le monde se serait précipité dessus* », estime-t-on au ministère de l'économie et des finances. Or, en mars 2001, lorsque le processus de la privatisation a été relancé, les repreneurs ne se sont pas pressés. Engluée dans ses dettes et ses crises, la SFP ne parvient pas à s'imposer face à la concurrence. Bercy estime avoir approché une soixantaine de repreneurs potentiels. Une quinzaine seulement ont demandé à consulter le dossier. Il n'en est resté

que trois, puis deux, après le rejet par Bercy du projet de Daniel Lebard, Management Development. Euromédia compte faire sortir la SFP du rouge dans les trois années à venir. Dès la cession, lundi 8 octobre, un porte-parole a annoncé que les 35 % d'activités sous-traitées iraient à l'ex-entreprise publique.

La privatisation de la SFP n'est pas encore terminée. Le dossier doit désormais recevoir l'approbation de la Commission européenne, qui devra accepter ou non l'ultime versement public de 318 millions de francs (48,48 millions d'euros). Il y a trois ans, lorsque l'Etat a accordé une énième aide de 2,5 milliards de francs (0,38 milliard d'euros) à la société, la Commission a indiqué que ce serait la dernière. C'est ce qu'a rappelé la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Ficam), qui s'appête à entreprendre un recours à Bruxelles. La Commission a deux mois pour décider de la fin ou non de ce long feuilleton. Quant au trésor, on ne devrait pas savoir avant trois ans s'il a enrichi ou non Vincent Bolloré.

Bénédicte Mathieu

RECTIFICATIF

HERMÈS

Le nouveau siège d'Hermès à Tokyo (environ 1 milliard de francs) n'a pas coûté « *deux Bibliothèques de France* », comme nous l'avons écrit par erreur dans notre article sur l'architecte Renzo Piano (*Le Monde* du 6 octobre). La construction de la BNF a en effet coûté 7 milliards de francs, le terrain ayant été cédé gracieusement par la Ville de Paris.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La russification de la Roumanie

LA CAMPAGNE de russification se poursuit systématiquement dans toutes les démocraties populaires. A tous les degrés de l'enseignement, la langue russe est obligatoire.

La culture russe a la priorité sur toutes les autres, et on l'impose par la presse et la radio, par la littérature, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques. Le peuple russe n'est-il pas le peuple élu, qui a le droit et le devoir de guider tous les autres sur la voie du communisme ? Le russe, langue du socialisme, langue de Lénine et de Staline, est appelé à devenir la langue commune du nouvel *imperium* dont le centre est à Moscou, tandis que les idiomes des satellites seront réduits au rôle de simples dialectes locaux.

La russification est relativement facile dans les pays de race et de langue slaves : en Bulgarie, en Polo-

gne, en Tchécoslovaquie. Elle l'est beaucoup moins dans un pays de vieille civilisation latine tel que la Roumanie. Bien qu'il ait subi au cours des siècles l'influence slave, notamment dans son vocabulaire, le roumain appartient à la famille des langues romanes, et il est très loin du russe. Mais les communistes ont entrepris de « *délatiniser* » la Roumanie, de détacher le peuple roumain des autres nations latines et de lui faire oublier ses origines.

C'est ainsi que sont aujourd'hui anéantis tous les efforts qu'avaient faits les Roumains à l'époque moderne, depuis la proclamation de leur indépendance nationale en 1877, pour protéger leur civilisation latine et nouer des liens étroits avec les pays occidentaux, en premier lieu avec la France.

André Pierre
(18 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITION

■ **JOHN ELBERT COLLINS**, guitariste de jazz américain, est mort le 4 octobre, au Kaiser Permanente Hospital de Los Angeles, des suites d'un cancer. Né le 20 septembre 1913 à Montgomery (Etat de l'Alabama), il avait appris la musique avec sa mère, Georgia Gorham, pianiste et chef d'orchestre, avant de faire ses débuts auprès du pianiste Art Tatum et d'accompagner la chanteuse Billie Holiday dans les années 1940. Démobilisé après la seconde guerre mondiale,

John Collins rejoint le quartet du contrebassiste Slam Stewart. En 1951, Collins entre dans le trio (avec le contrebassiste Charlie Harris) du pianiste et chanteur Nat King Cole, jusqu'à la mort de ce dernier en 1965. Une activité régulière qui empêcha le guitariste de mener une carrière de leader, même s'il avait régulièrement dirigé ses propres formations jusqu'au début des années 1990. John Collins était réputé pour la précision et la subtilité de son jeu. Depuis une dizaine d'années, il avait cessé de tourner pour se consacrer à la pédagogie.

NOMINATIONS

EPISCOPAT

Le Père Robert Le Gall, abbé du monastère bénédictin de Kergonan (Manche), a été nommé évêque de Mende (Lozère) par le pape Jean Paul II, le 16 octobre. Il succède à Mgr Paul Bertrand, atteint par la limite d'âge de soixante-quinze ans. C'est la deuxième fois qu'un supérieur de monastère est choisi comme évêque en France. Cette pratique, fréquente au cours des siècles passés – et qui est de règle dans les Eglises orthodoxes –, était tombée en désuétude. En 1998, l'abbé du monastère cistercien de Lérins, le Père Bernard-Nicolas Aubertin, a été nommé évêque de Chartres.

[Né le 26 février 1946 à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), Robert Le Gall est khâgneux à Orléans, en 1963, quand il décide d'entrer au noviciat de l'abbaye bénédictine Sainte-Anne de Kergonan (Morbihan), qui dépend de la congrégation bénédictine de Solesmes (Sarthe). Il prononce ses premiers vœux le 8 décembre 1965 et ses vœux perpétuels le 8 septembre 1970. Ordonné prêtre le 24 août 1974, il part à l'université de Fribourg (Suisse), où il obtient une maîtrise en théologie dogmatique en juin 1976. Prieur de l'abbaye de Kergonan de 1976 à 1983, il est élu abbé le 27 mai 1983. Depuis 1996, il est premier des abbés conseillers auprès de l'abbé de Solesmes, supérieur de la congrégation. Initiateur du groupe de Chevotogne, créé à Rome en 1992, il contribue dans ce cadre à une meilleure connaissance entre moines d'Orient et d'Occident. Mgr Robert Le Gall est auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le Moine et le Lama* (Fayard). Depuis 1987, il est membre de l'Association des écrivains catholiques.]

Le pape a nommé, le 16 octobre, le Père Jean-Claude Boulanger évêque coadjuteur (avec droit de succession) du diocèse de Sées (Orne), auprès de Mgr Yves-Marie Dubigeon.

[Né le 1^{er} mars 1945 à Journy (Pas-de-Calais), Jean-Claude Boulanger a suivi ses études au grand séminaire d'Arras, de 1964 à 1969, puis à la faculté de théologie de Lille, jusqu'en 1971. De 1971 à 1973, il termine son troisième cycle de théologie à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre le 25 juin 1972 pour le diocèse d'Arras, il s'investit dans l'aumônerie de l'enseignement public. De 1979 à 1987, il est nommé dans le secteur pastoral de Guînes. De 1987 à 2001, il a pour mission de créer une maison diocésaine d'accueil, qui est aussi centre spirituel, à Condette, sur la côte d'Opale. Jean-Claude Boulanger a été responsable de la Fraternité sacerdotale Charles-de-Foucauld, et il est prêtre accompagnateur national de la Fraternité séculière Charles-de-Foucauld.]

DIPLOMATIE

Françoise Le Bihan a été nommée ambassadrice en Bolivie par décret publié au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 octobre, en remplacement de Gérard Dumont.

[Née le 12 février 1945, diplômée des instituts régionaux d'administration publique, Françoise Le Bihan a été affectée au service d'état civil du ministère des affaires étrangères, puis à la sous-direction de l'insertion professionnelle et de la communication sociale. Nommée secrétaire des affaires étrangères en 1989, elle a ensuite été en poste à Abidjan (1990-1994), puis déléguée dans les fonctions de sous-directeur de la circulation des étrangers au ministère des affaires étrangères (1994-1997) et consul général à Montréal (1997-juin 2001). Elle était depuis en mission à l'administration centrale du Quai d'Orsay.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 octobre sont publiés :

● **Santé** : un décret relatif au régime local d'assurance-maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, et modifiant le code de la Sécurité sociale.

● **Equipement** : un décret relatif au contrôle par l'Etat des sociétés concessionnaires d'autoroutes ou d'ouvrages d'art.

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle des Coussouls de Crau (Bouches-du-Rhône).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Alia Gulistan.

A l'âge de diamant, une nouvelle vie s'ouvre à toi.

Azedine, Myriam, Youssef, Mourad et Asma.

– Très bon anniversaire,

Olek.

Et vivement dimanche, à Vincennes, que le champagne coule à flots !

Annick et Elia.

Décès

– Mme Henri Bauzil, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BAUZIL,
magistrat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-seizième année, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

– Thierry Jacquillat, président,
Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel,
Les professeurs et les élèves de l'Ecole normale de musique de Paris - Alfred-Cortot,
ont la douleur de faire part du décès de

Rémi BOISSONNAS,
président d'honneur
de l'Ecole normale de musique
de Paris - Alfred-Cortot.

114 bis, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– Le peintre

Dino GRIGORESCO

s'est éteint le 11 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses amis lui adressent un dernier adieu.

– Paulette Houguet,
son épouse,
Didier, François,
ses fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert HOUGUET,
(retraité),
ingénieur divisionnaire des parcs
et jardins de la Ville de Paris,

décédé le 18 juin 2001.

Ses obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les Mernais,
44170 Nozay.

– Jean et Jacqueline Jamin,
Olivier Jamin et Ivan Zempléni,
ses frères,
Clara et Abel Zempléni,
Jean-François et Marianne Rabain,
leurs enfants, Nicolas et Antoine,
Patrick et Françoise Rabain,
leurs enfants, Thomas, Aline et Juliette,
Didier et Frédérique Rabain,
Et tous ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition accidentelle de

Béatrice JAMIN,

survenue à Paris, le 12 octobre 2001, à l'âge de vingt et un ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 19 octobre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Jamin-Rabain,
45, rue de Rochechouart,
75009 Paris.

– Mme Gilbert Krebs,
Stéphanie et Catherine,
ses enfants,
M. et Mme Jean Krebs,
Le capitaine de vaisseau (c.r.)
et Mme Bertrand Krebs,
M. Pierre Krebs,
ses frères et belles-sœurs,
font part du rappel à Dieu de

M. Gilbert KREBS,

conseiller économique et commercial,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

le 13 octobre 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue Ancelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Philippe et Chantal Lette
et leurs enfants, Alexander, Eléonore et Arthur,

François et Miriam Lette
et leurs enfants, Roxanne et Célia,
Jean et Sheila Lette,
Bernard et Janice Lette
et leurs enfants, Fabienne et Danya,
Ses fils et petits-enfants,
Sour Lay et Leng
et leurs enfants, Vincent, Simon et Marie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maryrose LETTE,
née FONTANA,
ancien professeur
à l'université de Montréal,

survenu le 22 septembre 2001, à Montréal, Canada, dans sa quatre-vingt-unième année.

11, avenue Ernest-Hentsch,
1207 Genève.
32, avenue Nelson,
Montréal H2V 3Z6.

– Jacqueline Lagrée,
Et la famille Lagrée-Delieu
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Michel LAGRÉE,
professeur d'histoire contemporaine
à l'université Rennes-II,

le 15 octobre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu à la paroisse de Cesson-Sévigné le jeudi 18 octobre, à 10 h 30.

– Châteauroux (Indre). Paris.

Charles et Michèle Kaléka,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques KALÉKA,
ancien combattant,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,

survenu à Châteauroux, le 15 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Un an après son épouse

Odette,
née POLIAKOV.

La levée du corps aura lieu le mercredi 17 octobre, à 10 heures, à l'hôpital de Châteauroux, suivie des obsèques civiles au cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Une pensée est demandée pour son père

Lazare KALÉKA,

mort pour la France à Auschwitz.

– Paul Crauchet,
Et les autres
ont la profonde tristesse d'annoncer le départ de

Odette PIQUET,

leur amie tendre.

Nous l'accompagnerons au crématorium du Père-Lachaise, jeudi 18 octobre 2001, à 15 h 15.

– Jeanine Sandoz,
son épouse,
Abdou, Gilles, Ariane, Marc,
ses enfants,
Son gendre, ses belles-filles, ses petits-enfants, son arrière-petit-fils,
font part du décès de

Jean Paul SANDOZ,
provisoire honoraire,

officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite de la République du Sénégal,
médaillé de la ville de Gennevilliers,
survenu le samedi 13 octobre 2001.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 octobre, à 9 heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, place J.-Grandel, à Gennevilliers.

L'inhumation de l'urne se fera au cimetière de Gennevilliers, à 15 h 30.

3, allée Henri-Le Gall,
92230 Gennevilliers.

– Mme Daisy Smadja,
son épouse,
Jean-Luc et Réjane Smadja,
Martine Smadja et Eric Guillaume,
Catherine et Philippe Froguel-Smadja,
Isabelle et Jean-Marc Peiffer-Smadja,
ses enfants,
Clélia, Clémence, Maxime, Océane,
Orlane, Rébecca, Nathan, Marion,
Amiel, Justine, Alizée, Robin et Solal,
ses petits-enfants,
Renée et Jacques Darmon,
Roger et Arlette Smadja,
Jacques et Nelly Smadja,
ses sœurs, frères, belles-sœurs et beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

docteur Georges SMADJA,

survenu brutalement, le 14 octobre 2001, à l'âge de soixante et onze ans.

104, avenue de la Dhuis,
93170 Bagnolet.

– L'Association 200 Familles pour vaincre le diabète et l'obésité
a la douleur de faire part du décès de son président,

le docteur Georges SMADJA,
diabétologue,

survenu brutalement le 14 octobre 2001.

104, avenue de la Dhuis,
93170 Bagnolet.

– L'Association 200 Familles pour vaincre le diabète et l'obésité
a la douleur de faire part du décès de son président,

CARNET DU MONDE - TARIFS ANNÉE 2001

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 €
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Les élus,
Et les personnels du conseil général d'Eure-et-Loir
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur président,

le docteur Martial TAUGOURDEAU,
sénateur d'Eure-et-Loir.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Chartres, le jeudi 18 octobre 2001, à 14 h 30.

Des fleurs, pas de plaques.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 18 octobre,

Gilles

nous quittait.

« *Le choix que l'homme fait de soi-même s'identifie absolument avec ce qu'on appelle sa propre destinée.* »
J.-P. Sartre.

Ses parents,
Sa sœur,
Son fils,
Ses amis.

– Paris-12^e. Plancher-les-Mines (Haute-Saône).

Le 18 octobre 1993,

Denis GUIGO

décédait accidentellement.

En ce huitième anniversaire, tous ceux qui l'aiment gardent vivant son souvenir et pensent à lui tout particulièrement.

« *Dieu remit la côte dans la poitrine d'Adam, lui reprit le souffle et le restitua à la poussière.* »
Elias Canetti.

– Il y a dix ans, le 18 octobre 1991, disparaissait avec sa douleur et sa joie

Jean-Jacques HEUDE.

Denise Burgos-Heude
Et tous ceux en qui il vit encore,
Parents, amis ou camarades.

Tables-rondes

L'Association des juristes berbères de France et le barreau de Paris organisent une table ronde sur le thème : **Le barreau de Paris est-il une institution modèle d'intégration pour les avocats issus de l'immigration ?**

Lundi 29 octobre 2001,
de 14 h 30 à 18 heures
Maison du barreau,
2-4, rue de Harlay,
75001 Paris (métro : Cité, Pont-Marie).

Merci de confirmer votre présence au :
Tél. : 01-45-88-09-09
E-mail : ajbf@wanadoo.fr

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris.** Cours de yiddish. Débutants première année. Lundi, de 12 h 30 à 14 heures avec Lise Gutman. Inscription : 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52 PAF.

– **Centre communautaire de Paris.** Apprendre l'hébreu ? Le Grand Oulpan de la diaspora du Centre communautaire de Paris vous propose ses cinquante classes, son équipe de seize professeurs. Tous niveaux, du dimanche au vendredi et une conseillère pédagogique pour vous orienter... Programme sur demande : 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52 PAF.

Soutenances de thèse

– Le vendredi 12 octobre 2001, à l'université Aix-Marseille-III, **Delphine Perrin** a soutenu sa thèse : « **La Cour internationale de justice et l'Afrique** ».

Le jury, composé de MM. : Claude Imperiali, professeur à l'université Aix-Marseille-III ; Ahmed Mahiou, directeur de recherche au CNRS, agrégé des facultés de droit ; Rostane Mehdi, professeur à l'université Aix-Marseille-III, agrégé des facultés de droit ; Jean-Pierre Queneudec, professeur à l'université Paris-I ; Raymond Ranjeva, juge à la Cour internationale de justice, lui a décerné, à l'unanimité, le titre de docteur en droit, mention Très Honorable, avec les félicitations du jury.

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Le Monde et LE ROBERT

Grand jeu concours de la langue française

un Grand Robert, dix Robert Historique et dix Petit Robert à gagner chaque jour, jusqu'au 19 octobre (Le Monde daté 20)

1 Venus tous deux du même mot arabe, l'un a rapport avec l'idée de quantité, l'autre avec celle de néant. L'un figure dans le titre d'un livre de Raymond Queneau, l'autre dans celui d'un film de Jean Vigo. Quels sont ces deux mots ?

2 Quel mot latin de cinq lettres désignant à la fois le sperme et le venin, attesté en français au xv^e siècle, est depuis lors associé à la contagion, de la rage jusqu'aux micros ?

3 Dérivé d'un nom féminin désignant une machine qui permet d'aspirer et de refouler, et familièrement une pièce d'habillement allant par paires, quel nom masculin, parfois associé à un dérivé d'un verbe signifiant « attaquer en creusant », s'emploie pour désigner quelqu'un dont la fonction est d'effectuer des opérations de sauvetage ? (Ce mot désigne également, à la fin du xix^e siècle, un style artistique académique.)

Envoyez vos réponses sur carte postale à :
Jeu-concours Dictionnaires Le Robert, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 21 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* daté 4-5/11. Le règlement complet du jeu est déposé et disponible gratuitement chez M^{me} Dubois huissier de justice à Paris, 35, rue Vineuse, 75116 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Nouvelle édition revue et augmentée
LE GRAND ROBERT
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Souscription en librairie à 2 100 F
jusqu'au 15 novembre 2001, au lieu de 2 600 F



Le Monde

Nord Sud EXPORT

MARCHÉS A HAUTS RISQUES

COMMENT SECURISER SES ACTIVITÉS
DANS LES PAYS LES PLUS DIFFICILES ?

JEUDI 25 OCTOBRE 2001

Pavillon Dauphine

(Place du Maréchal de Lattre-de-Tassigny, 75016 PARIS)

Nord Sud Export en association avec *Le Monde* convie les hommes d'affaires à une journée de travail (9 h-17 h 30) consacrée à une vingtaine de pays considérés comme des marchés à risques et difficiles d'accès :

CUBA	BULGARIE	ANGOLA	ALGÉRIE
INDONÉSIE	OUZBEKISTAN	CONGO (RDC)	IRAK
MYANMAR	ROUMANIE	GUINÉE	IRAN
PAKISTAN	RUSSIE	MADAGASCAR	LIBYE
VIETNAM	SERBIE	NIGERIA	SYRIE
	UKRAINE		YEMEN

Pour chaque pays, un témoin privilégié donnera son avis sur l'approche du marché, ses écueils, les montages financiers et les filières à privilégier. Un panel de banques (BNP Paribas, Société Générale, Natexis-Banques Populaires) et de courtiers d'assurance complètera l'information par des conseils et des cotations indicatives...

Le choix des pays, la qualité et la diversité des intervenants venus des cinq continents, le caractère opérationnel de ce séminaire en font un événement rare, à ne pas manquer à l'occasion du vingtième anniversaire de Nord Sud Export.

Les participants bénéficieront en avant-première du Classement Pays 2001-2002 de Nord Sud Export

Ce séminaire « Entreprises » est une réunion payante

Programme, renseignements et inscription auprès de :
Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : nse@lemonde.fr

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

DISTRIBUTION Le groupe Galeries Lafayette a déposé, mardi 16 octobre, une offre pour reprendre les 18 grands magasins de Marks & Spencer France ainsi que les

1 500 salariés français de la chaîne de distribution britannique. Cette offre est soumise à la condition suspensive d'un avis favorable du comité central d'entreprise de Marks

& Spencer, auquel les détails seront présentés mercredi 24 octobre. ● LES SYNDICATS hésitaient entre soulagement et inquiétude après l'annonce du repreneur. Les organi-

sations déplorent le court délai donné à leurs représentants pour se prononcer sur un projet jugé encore flou. ● LES MAGASINS Marks & Spencer constituent, pour les Gale-

ries Lafayette, « un important projet de développement pour le groupe, engagé dans le renouveau des grands magasins et du commerce de centre ville ».

Les Galeries Lafayette reprennent les magasins de Marks & Spencer en France

Une seule offre a été déposée pour racheter le réseau du distributeur britannique. Les 1 500 salariés conserveraient leur emploi. Le futur propriétaire doit encore exposer sa stratégie aux représentants du personnel le 24 octobre

APRÈS sept mois de remous sociaux, les salariés français de Marks & Spencer connaissent enfin le nom de leur nouvel employeur. Le groupe Galeries Lafayette a annoncé, mardi 16 octobre, qu'il était prêt à reprendre les 18 magasins de la chaîne de distribution britannique, ainsi que son siège social. Le projet présenté au comité d'entreprise de Marks & Spencer propose d'intégrer les 1 500 salariés du groupe en France, à partir du 1^{er} janvier 2002, souligne la direction des Galeries Lafayette dans un communiqué. Le directeur international de Marks & Spencer, David Norgro-

ve, a indiqué mardi « être heureux d'avoir accepté l'offre des Galeries Lafayette, qui donne une opportunité d'emploi pour chacun de nos salariés ».

Marks & Spencer avait décidé de façon brutale, le 29 mars, de fermer la totalité de ses 38 magasins sur le continent européen pour se replier sur le marché britannique, jugé plus rentable. Dans l'attente du nom du repreneur, les magasins avaient tiré leurs rideaux mardi. Pourtant il n'y avait pas vraiment de suspense. Le groupe Galeries Lafayette était l'unique candidat depuis le retrait du dossier de Pinault Printemps Redoute (PPR),

le 8 octobre. Des sources proches du dossier confirmaient mardi que l'américain Wal-Mart avait effectivement regardé le dossier, avant de se retirer définitivement de la course, après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

L'offre des Galeries a laissé les salariés de Marks & Spencer entre soulagement et inquiétude. « On est content que la reprise soit globale, explique Djamilia Zennadi, déléguée centrale CGT, mais on reste dans le flou quant aux modalités. » Les Galeries Lafayette n'exposeront les détails de leur offre que mercredi 24 octobre, lors d'un nouveau comité central d'entreprise

de Marks & Spencer. « Ce projet est soumis à la condition suspensive d'un avis favorable du comité central d'entreprise (CCE) et des organisations syndicales de Marks & Spencer », précisent les Galeries Lafayette. Des précautions qui ont provoqué la colère des syndicats. « C'est un véritable chantage. On nous dit, si vous refusez, les Galeries Lafayette se retirent. Ce n'est pas ce que j'appelle un choix », explique Brigitte Moutoussany, déléguée centrale du Sycop. « L'ambiance était houleuse, surtout lorsque le PDG, Alain Juillet, nous a annoncé que nous avions un mois et demi pour approuver ce projet », les Galeries Lafayette ayant précisé que l'offre était valable jusque fin novembre, a ajouté M^{me} Moutoussany.

Les Galeries Lafayette se trouvent en position de force : en l'absence de repreneur, la totalité des magasins sont en effet menacés de fermeture le 31 décembre. C'est ce qui attend les quatre magasins belges, qui ont appris mardi qu'il n'y avait aucun candidat à leur reprise. Les Galeries ont cependant hâte de boucler le dossier avant les fêtes de Noël, une période cruciale en terme de chiffre d'affaires. « Je comprends bien qu'ils mettent la pression : ils n'ont pas envie de nous voir défilier devant les vitrines de fin d'année », remarque M^{me} Moutoussany. « Notre combat va être de négocier les conditions de reprise,

on va demander un maximum », explique Véronique Limousin, secrétaire du CCE. Les syndicats exigent notamment de pouvoir négocier les conditions de départ, pour les salariés qui ne voudraient pas intégrer le groupe Galeries Lafayette. « Il faut que les gens aient le choix et qu'on leur paye le juste prix pour le préjudice qu'ils ont

« On est content que la reprise soit globale, explique une déléguée centrale CGT, mais on reste dans le flou quant aux modalités »

subi depuis sept mois », proteste Mireille Magrin, déléguée CFDT. Les syndicats ont également exprimé leur inquiétude sur les futures conditions de travail, soulignant que les Galeries Lafayette disposent d'une convention collective globalement moins généreuse que celle de Marks & Spencer.

Pour les Galeries Lafayette, cet investissement, dont le montant ne sera révélé que la semaine prochaine, constitue « un important

projet de développement pour le groupe, engagé dans le renouveau des grands magasins et du commerce de centre ville », indique le groupe dans un communiqué. S'il semble probable que le magasin Marks & Spencer du boulevard Haussmann à Paris passera sous l'enseigne des Galeries Lafayette, il en va différemment des autres magasins, qui pourraient être répartis entre les différentes enseignes du groupe comme le BHV ou Monoprix (dont les Galeries détiennent 50 % du capital). Selon nos informations, Box and Co, la nouvelle chaîne spécialisée dans les accessoires de rangement récemment lancée par le BHV, pourrait reprendre quatre à cinq magasins. Par ailleurs, le groupe Galeries Lafayette pourrait faire appel à « des partenaires extérieurs non concurrents » pour reprendre certains magasins.

Reste que ce projet est lancé dans une conjoncture incertaine. Selon la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les ventes des grands magasins ont baissé de 3,4 % en volume en septembre, après une chute de 3,8 % en août. Les Galeries ont notamment été obligées de doubler la durée de leur traditionnelle opération promotionnelle d'automne.

Stéphane Lauer

► www.lemonde.fr/restructurations

Sept mois de tractations

● **Jeudi 29 mars** : la direction de Marks & Spencer annonce la fermeture de ses 38 magasins en Europe continentale dont 18 en France avant le 31 décembre. Ce plan entraînerait la suppression de 4 400 emplois en Europe, dont 1 700 en France. Les salariés sont informés par courrier électronique. ● **Vendredi 30 mars** : cette annonce brutale suscite de vives réactions politiques et syndicales. Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, dit sa « stupéfaction », Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, se déclare profondément heurté.

● **Samedi 31 mars** : le premier ministre, Lionel Jospin, annonce que le gouvernement va lancer une enquête pour « délit d'entrave » contre le groupe, affirmant qu'« il semble que les salariés ont été informés en même temps que la presse et la Bourse ». ● **9 avril** : Marks & Spencer est condamné pour délit d'entrave pour ne pas avoir respecté la consultation du comité d'entreprise. Il est obligé de présenter un nouveau plan social. ● **Avril-mai** : manifestations des employés en France (Paris, Lyon, Lille, Nice et Nantes) et à Londres. ● **Mercredi 2 mai** : Alain Juillet

est nommé PDG de Marks & Spencer France pour mener à bien la restructuration.

● **Septembre** : les Galeries Lafayette font une offre globale de reprise, Pinault-Printemps-Redoute (PPR) se dit aussi intéressé. Des rumeurs font état d'autres candidats, comme l'américain Wal-Mart et le japonais Uniqlo.

● **Lundi 8 octobre** : PPR, qui avait déposé une offre, retire sa candidature pour cause de prix « trop élevé ». Les Galeries Lafayette demeurent le seul candidat déclaré.

● **Mardi 16 octobre** : les Galeries Lafayette annoncent le rachat des 18 magasins.

Le Liffe, marché à terme de Londres, aiguise les convoitises

LE CONSEIL d'administration du London International Financial Futures Exchange (Liffe), le marché à terme de Londres, a examiné, mardi 16 octobre, l'offre de reprise déposée par Euronext, la Bourse franco-belgo-néerlandaise, dont le propre conseil d'administration s'est tenu vendredi 12 octobre. L'offre d'Euronext dépasserait 600 millions d'euros, selon plusieurs sources, et serait donc supérieure à celle précédemment déposée par la Bourse de Londres, le London Stock Exchange (LSE). L'offre anglaise, dont le montant serait compris entre 550 et 600 millions d'euros, a également été examinée. Intéressés par une alliance avec le Liffe, la Bourse technologique du Nasdaq et le Chicago Mercantile Exchange (CME) auraient aussi manifesté leur intérêt. A l'issue de sa réunion, le Liffe a déclaré « examiner les approches reçues de plusieurs parties » et « invité certaines parties à développer leurs propositions initiales » avant la fin octobre.

La Bourse de Londres a été la seule à rompre le silence, mardi, en

publiant un communiqué selon lequel, « avant de formaliser une offre », elle « attend toujours un signe public d'intérêt » de la part du Liffe.

L'échec de la réanimation du marché à terme parisien, le Matif - premier marché du continent jusqu'en 1995, avant d'être laminé par son concurrent de Francfort -, crée un vide pour Euronext en matière de produits dérivés de taux d'intérêt. Paris, Bruxelles et Amsterdam recherchent donc un partenaire crédible sur ce créneau. Dans la reconstitution du paysage boursier européen, le LSE, Euronext et le CME ne sont pas à couteaux tirés, au contraire, et pourraient in fine se retrouver alliés. Clara Furse, la présidente du LSE, n'a pas exclu une possibilité d'alliance avec Euronext, après l'échec de la fusion anglo-allemande en 2000. De même, les discussions secrètes en vue d'une fusion entre le CME et Euronext ont été proches d'aboutir au début de l'été.

Adrien de Tricornot

Casino cherche à verrouiller les 42 % de Cora vendus par Carrefour

C'EST FINALEMENT Deutsche Bank qui va racheter la participation de 42,39 % détenue par Carrefour dans le capital de GMB, holding de contrôle des activités françaises du groupe de distribution Cora (59 hypermarchés Cora et 146 supermarchés Match en France). La banque allemande a annoncé, mardi 16 octobre, qu'elle exercerait l'option d'achat négociée avec Carrefour en juillet, pour un montant de 850 millions d'euros, ce qui permettra au géant de la grande distribution d'engranger une plus-value de 465 millions d'euros.

Cette cession - qui doit encore être approuvée par Bruxelles - était attendue depuis le 25 janvier 2000 : elle était l'une des conditions fixées par la Commission européenne pour accepter la fusion de Carrefour et de Promodès. Cette participation, qui n'avait plus de caractère stratégique pour Carrefour depuis sa fusion avec Promodès, avait été acquise fin 1996, contre l'avis de Philippe Bouriez, président et principal actionnaire de Cora, à la faveur de dissensions familiales au sein du groupe. A la demande de Bruxelles, la gestion de cette participation était depuis quelques mois con-

fiée à un mandataire extérieur à Carrefour. Libéré de Carrefour, Cora, dont les magasins sont implantés pour l'essentiel dans l'est de la France, n'est pas sûr de retrouver pour autant son indépendance. Deutsche Bank a en effet conclu simultanément un accord dit « equity swap » avec un autre distributeur, Casino. Dans ce contrat, elle s'engage à ne pas céder sa part de Cora avant cinq ans, pendant lesquels seul Casino aura « la faculté d'acquiescer ladite participation sous réserve de l'accord préalable du groupe Cora », précise un communiqué de Casino. Au terme des cinq ans, Deutsche Bank mettra sa part aux enchères.

WAL-MART SERAIT SUR LES RANGS

Un rebondissement n'est néanmoins pas à exclure. La société Louis Delhaize, actionnaire majoritaire de GMB, a déposé « une offre qui est soumise comme les autres à l'approbation de la Commission », a déclaré M. Bouriez aux Echos, mercredi 17 octobre. Le montant proposé par M. Delhaize a été manifestement jugé insuffisant par Carrefour. Le groupe américain Wal-Mart serait lui aussi sur les rangs. Casino

s'est immédiatement manifesté auprès de Deutsche Bank, « pour sécuriser son alliance avec Cora », dit-on dans l'entourage de Jean-Charles Naouri, le principal actionnaire du distributeur stéphanois. Celui-ci est en effet associé à Cora au sein de la centrale d'achats Opéra, constituée en avril 1999.

C'est paradoxalement là que le bât blesse. Lors de la constitution d'Opéra, Casino et Cora s'étaient « promis mutuellement de ne pas entrer au capital l'un de l'autre ». Une promesse inscrite dans les statuts de la centrale d'achats. Une fois l'accord de Bruxelles obtenu par Deutsche Bank, une négociation serrée va s'engager entre M. Naouri et M. Bouriez. Par ailleurs, le patron de Cora n'en a pas complètement fini avec Carrefour, dont le PDG, Daniel Bernard, n'a pas retiré les plaintes judiciaires déposées contre son homologue de Cora, en avril 1999, pour « présomption d'irrégularités susceptibles de nuire à l'entreprise Cora », notamment la création de « holdings toutes domiciliées à l'étranger ».

Pascal Galinier

La banque américaine Merrill Lynch pourrait supprimer 10 000 emplois

LA BANQUE d'affaires et maison de courtage américaine Merrill Lynch se prépare à une restructuration massive, révèle le *Wall Street Journal* (WSJ) dans son édition en ligne, mercredi 17 octobre. Selon le quotidien américain des affaires, le ralentissement de l'activité boursière, auquel s'est ajouté le choc provoqué par les attentats du 11 septembre, amène la banque à examiner attentivement chacune de ses activités, afin de les ajuster et de réduire drastiquement ses coûts. « Dans un contexte où les revenus se détériorent, nous avons engagé un examen de toutes nos activités pour nous assurer qu'elles ont une taille adaptée aux opportunités de marché », explique la banque, qui refuse de fixer un objectif de réduction d'effectif global pour le groupe.

Selon le *WSJ*, toutefois, 10 000 emplois seraient menacés sur 68 200, soit près de 15 %. La banque a déjà supprimé 3 800 postes depuis le début de l'année. L'objectif serait de revenir au niveau de 1997 - 59 700 personnes -, voire en deçà. L'opération, d'une ampleur sans commune mesure avec ce que les autres banques d'in-

vestissement ont annoncé jusqu'à présent, se traduirait par une charge de plus de 1 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) au quatrième trimestre, indique le *WSJ*, citant des sources internes.

HORS ETATS-UNIS

Ces dernières années, portée par l'euphorie boursière, la banque avait multiplié les recrutements. « Les grandes banques d'investissement américaines ont tendance à gonfler rapidement leurs équipes quand les marchés vont bien et se retrouvent en sureffectif en haut de cycle », commente un banquier français. Après le krach de 1987, Merrill Lynch avait réduit la voilure de près de 20 % en moins de quatre ans. Elle avait également licencié en masse, un peu hâtivement, après la crise de l'été 1998.

Près de la moitié des suppressions d'emplois pourraient concerner le réseau de Merrill Lynch hors Etats-Unis. Le Japon, où la banque s'est beaucoup développée depuis 1998, l'Australie, l'Inde et le Canada seraient les zones les plus menacées. L'Europe serait peu touchée.

Sophie Fay

United Airlines menacée de faillite

LE PDG de United Airlines, James Goodwin, a estimé, mardi 16 octobre, que la deuxième compagnie aérienne américaine pourrait faire faillite en 2002 si elle ne peut pas absorber les pertes qui se sont encore alourdies depuis l'attaque terroriste du 11 septembre, selon la revue spécialisée *Air Transport World*. « Nous n'étions pas dans une bonne situation avant le 11 septembre, avec nos coûts dépassant nos recettes », a expliqué James Goodwin, selon la revue spécialisée, mais depuis, « nos coûts excèdent nos revenus quatre fois plus qu'avant le 11 septembre », a-t-il ajouté. United a réduit le nombre de ses vols de 26 % depuis les attentats et va réorganiser totalement ses horaires de vols à compter du 31 octobre.

Les premiers trains privés d'Italie

LES PREMIERS TRAINS de la libéralisation du transport ferroviaire italien sont partis, mardi, de Vérone (nord) pour Munich (en Allemagne), a-t-on appris auprès de la société privée Rail Traction Company (RTC), qui les affrète. Ces trains transportent des marchandises. La société RTC a comme principal actionnaire (48,5 %) la société des autoroutes du Brenner, et son administrateur délégué Giuseppe Sciarone, actionnaire à 10 %, est un ancien dirigeant de la société publique Ferrovie dello Stato (FS). L'ouverture du rail à la concurrence est effective sur le papier depuis le 10 juin. Une douzaine de sociétés ont officiellement le droit de concurrencer la société publique, jusqu'à présent en situation de quasi-monopole. RTC a embauché une vingtaine de machinistes et huit locomotives ont été acquises auprès du fabricant canadien Bombardier. Le lancement de ce service a été critiqué par un syndicat de conducteurs de train, l'ORSA, cité par le quotidien *La Repubblica*, qui affirme que les chauffeurs de RTC sont moins bien payés qu'aux Ferrovie dello Stato et travaillent 42 heures par semaine.

VOL AR*

PARIS-LA HAVANE

3200F

ANYWAY.com

Comparez. Voyagez.

0 825 008 008**

www.anyway.com - 3615 ANYWAY***

*Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter.
Caid. S.A. RCS Paris B391482452. Lic. 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

RMC Moyen-Orient cultive son identité française

La station, filiale de Radio France Internationale, joue la carte d'une information considérée comme « neutre, crédible » auprès des auditeurs du monde arabe. Depuis les attentats du 11 septembre, la rédaction panarabe basée à Paris rend compte de la diversité des positions culturelles et politiques

DANS LE CHAOS des attentats de New York et Washington du 11 septembre, RMC Moyen-Orient a donné l'un des premiers coups de crayon au portrait d'Oussama Ben Laden, un entretien multidiffusé avec Abdulbari Atwan, le dernier journaliste à avoir rencontré le futur « ennemi public n°1 » des Etats-Unis. Sur les ondes de RMC Moyen-Orient, M. Atwan déclarait, dès le jour des attentats, avoir été marqué par le sérieux de l'entourage d'Oussama Ben Laden, composé de scientifiques, de médecins, de pilotes formés aux Etats-Unis.

Dans les jours qui suivent, la radio française publique arabophone se consacre 24 heures sur 24 à l'événement. La composition de sa rédaction panarabe et son identité française en font une station d'un genre particulier auprès des auditeurs arabes. Elle a nuancé la condamnation de l'Iran comme elle a rapidement démenti la revendication d'un groupuscule palestinien : « Nous nous sommes précipités pour vérifier l'information, pas pour la diffuser », dit Béchara El-Bonn, directeur de l'antenne RMC Moyen-Orient à Paris. Le ton est sobre.

« Nous sommes sensibilisés à ces questions depuis longtemps », lâche-t-il. A Paris, ses trente journalistes ont travaillé avec les trente correspondants dans la région et avec l'appui des correspondants de Radio France Internationale (RFI), la radio mère.

Dans le paysage médiatique arabe, RMC Moyen-Orient a tiré son épingle du jeu : « Chaque fois qu'il y a des conflits dans la région, le potentiel d'auditeurs augmente, ils sont assoiffés d'informations »,

explique Béchara El-Bonn, qui estime avoir été aidé dans son travail par la position française « ni américaine, ni britannique, ni radio-étatique » dans le conflit. « Nous sommes une radio française et notre information est considérée comme neutre, crédible ; nous n'avons pas hésité à donner des opinions différentes. » Tous les jours, RMC Moyen-Orient diffuse une chronique à partir d'une grande capitale arabe, envoyée « par une grande signature ». Il y a toujours des

débats, des divergences de vues entre les journalistes de différentes origines, mais ces questions sont saines, estime le directeur d'antenne et son rédacteur en chef, Noureddine Khelassi.

UNE COUVERTURE « SEREINE »

Destinée aux pays du Proche-Orient, cette radio est née le 1^{er} mai 1972 avec la collaboration de l'ORTF et de Radio Monte-Carlo (RMC). Après une longue période d'érosion de l'audience accentuée par la guerre du Golfe très discutée à l'antenne – ce qui n'est pas perçu positivement à l'époque – et par l'explosion des radios arabes qui gagnent des parts de marché, RMC Moyen-Orient devient en septembre 1996 une filiale à 100 % de Radio France Internationale.

En septembre 1997, un plan de restructuration très mal accueilli bloque le processus de redressement. Un mois après, l'apparition de la nouvelle grille « information et musiques » arrondit les angles et dope les audiences. En 1998, RMC Moyen-Orient annonce des hausses d'audience fortes en Syrie et au Liban. En Syrie, elle est la deuxième radio du pays, loin

devant ses concurrentes internationales, la britannique BBC ou l'américaine Voice of America. Au Liban, RMC Moyen-Orient serait la première radio internationale (*Le Monde* du 2 septembre 1998).

Nichée dans l'une des innombrables courbes de la Maison de la Radio, la station semble aujourd'hui avoir oublié les soubresauts de son histoire. Sa couverture « sereine » de la crise et du conflit traduit le redressement puis la consolidation de l'audience de ce média français dans une région du monde aujourd'hui hériquée de radios FM locales et de concurrents internationaux « historiques », comme la BBC, l'allemande Deutsche Welle ou Voice Of America. Avec un budget de 36 millions de francs (5,49 millions d'euros) accordé par l'Etat français, la radio est entièrement numérisée, la diffusion sur les bandes locales FM s'étend. La grille est affinée et les responsables réfléchissent à une nouvelle maquette pour le site Internet. « Nous récoltons les fruits de notre travail », poursuit Béchara El-Bonn.

RMC Moyen-Orient revendique 15 millions d'auditeurs. Depuis sa

reprise par Radio France Internationale, elle bénéficie d'une zone d'écoute élargie grâce aux satellites Arabsat, qui couvre une partie du Pakistan ou de l'Afghanistan, et Eutelsat. En 1999, pour capter ses programmes qui arrivent sur le satellite, RMC MO obtient une place sur l'émetteur de la radio nationale du Qatar, à Doha, siège de la chaîne de télévision Al-Jazira. RMC Moyen-Orient diffuse encore beaucoup sur les ondes moyennes. C'est ainsi que l'on peut aussi la recevoir jusqu'au Pakistan, certaines nuits, quand ces ondes voyagent mieux.

« La seule consigne que nous devons nous appliquer à nous-mêmes, c'est d'être responsables et de ne pas ajouter la crise à la crise, dit Gilles Schneider, directeur du groupe RFI. Nous essayons de donner l'image de la France, pas la voix de la France. » RMC Moyen-Orient a aussi diffusé, au côté de RFI, l'appel, traduit en arabe, du directeur de *Paris-Match*, Alain Genestar, en faveur du journaliste Michel Peyrard, détenu par les talibans en Afghanistan.

Bénédicte Mathieu

Le journaliste franco-algérien Aziz Zemouri a été libéré

Aziz Zemouri, journaliste au Figaro Magazine, a eu toutes les peines du monde à convaincre ses geôliers qu'il était bien journaliste, a-t-il raconté à l'Agence France Presse, quelques heures après sa libération, mardi 16 octobre, dans le Nord du Pakistan. Sa double nationalité franco-algérienne lui a valu la suspicion des autorités locales qui l'avaient interpellé, mercredi 10 octobre, avant de l'interroger plusieurs jours de suite, dans des conditions parfois très dures. Il a affirmé avoir reçu des coups après avoir refusé d'être menotté aux barreaux de sa cellule.

Aziz Zemouri avait été interpellé alors qu'il tentait de gagner l'Afghanistan depuis le Pakistan. Après trois jours et trois nuits d'interrogatoire, il a été conduit dans une maison particulière où il a encore passé deux nuits avant d'être autorisé à rejoindre l'ambassade de France à Islamabad. Il a alors pu être libéré mardi matin. Il devrait regagner la France avant la fin de la semaine.

Radio Sol émet en français deux heures par jour en Afghanistan

LUNDI 8 octobre, quelques heures après le début des frappes américaines, une radio française bénévole est née en Afghanistan. Ce projet baptisé Radio Sol est soutenu par l'association Droit de parole. « Nous essayons de monter cette radio depuis 1996, nous voulions l'appeler *Paroles de femmes*, mais nous nous sommes heurtés à l'indifférence face aux problèmes de l'Afghanistan. Les événements nous ont amenés à modifier quelque peu notre projet, mais nous souhaitons toujours promouvoir le rôle de la femme », souligne Dragica Ponorac, qui anime l'association Droit de parole.

L'émetteur FM de 150 watts, installé avec le studio rudimentaire à Jabul Saraj, dans les territoires contrôlés par l'Alliance du Nord, diffuse pour l'instant deux heures d'émissions quotidiennes, l'une le matin et l'autre l'après-midi. L'objectif est d'établir très vite une grille de programmes de huit heures en dari et en pachtou. « Nous voulons proposer des programmes d'éducation en liaison avec l'Unesco, des programmes culturels, des cours de prévention maternelle infantile avec des ONG, et bien sûr un programme musical », précise Dragica Ponorac. Des bulletins d'information réguliers seront également diffusés.

RECHERCHE DE PARTENAIRES

Pour mener à bien ce projet, une équipe d'une dizaine de personnes d'origine afghane, dont deux femmes, s'est constituée. Parmi eux, Fahim Dashty, un journaliste blessé lors de l'attentat qui a coûté la vie au commandant Massoud le 9 septembre.

Limitée aujourd'hui par la faible puissance de son émetteur, Radio Sol tente de trouver des partenaires pour étendre la portée de ses ondes. Dragica Ponorac a d'abord frappé à la porte de Télédiffusion de France (TDF) pour obtenir un

soutien technique et concrétiser l'installation d'un émetteur de 50 kW sur la montagne de Darban, nécessaire à la couverture de Kaboul. « Nous avions prêté du matériel lors de la première opération de Droit de parole lors de la guerre en ex-Yougoslavie. Des liens se sont créés et nous sommes prêts à renouveler l'opération », déclare Thierry Bernard, directeur de la communication de TDF. Dès 1993, un bateau émetteur sillonnant la mer Adriatique le long de certaines côtes de l'ex-Yougoslavie, était devenu le siège de Radio Brod, une station pluraliste et multi-ethnique qui a diffusé ses émissions pendant un an (*Le Monde* du 9 novembre 1993). Lors de cette première expérience, certains avaient crié au gâchis – Radio Brod a bénéficié de 19,4 millions de francs d'aides européennes –, pour une radio que « presque personne » n'entendait.

Aujourd'hui, Radio Sol espère trouver un appui auprès de Radio France Internationale (RFI). « L'initiative mérite d'être encouragée, mais nous ne souhaitons pas transformer notre média en instrument de propagande. Nous réfléchissons à la façon dont nous pouvons les aider, en délimitant bien les choses », affirme Erlends Calabuig, directeur des antennes en langues étrangères de RFI. Cette dernière est, avec la britannique BBC et l'américaine Voice of America, l'une des trois radios occidentales que l'on peut capter en Afghanistan, en langue persane.

Depuis le 11 septembre, le dispositif a été renforcé et l'heure de programme habituelle s'est transformée en une heure et demie d'information. Des journalistes ont été envoyés au Pakistan et en Afghanistan, où ils travaillent avec les correspondants, et la rédaction de RMC Moyen-Orient, autre filiale de RFI.

Laurence Girard

Une recommandation du BVP sur « l'image de la personne humaine »

LE BUREAU DE VÉRIFICATION de la publicité (BVP) a présenté, mardi 16 octobre, une recommandation sur « L'image de la personne humaine » qui révisé celle de 1975 intitulée « Image de la femme ». Le nouveau texte, qui rappelle que « le respect de la dignité de la personne humaine est un principe universel », suggère aux professionnels « d'éviter d'induire une idée de soumission ou de dépendance dévalorisant la personne humaine et en particulier les femmes ». Créé en 1935, le BVP est un organisme d'autorégulation auquel les professionnels de la publicité adhèrent volontairement. Le BVP répond à la demande de la secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Nicole Péry, qui souhaitait un autocontrôle renforcé (*Le Monde* du 12 juillet).

■ **AUDIOVISUEL** : le groupe allemand Kirch serait sur le point d'acquiescer 75 % de la SLEC, société de gestion des droits de retransmission de la formule 1, a annoncé, mardi 16 octobre, le quotidien *Financial Times Deutschland*. Déjà propriétaire de 58,3 % de la SLEC, au côté de M. Ecclestone (25 %), Kirch devrait reprendre les parts d'EM.TV (16,7 %).

• Lille
• Paris
• Strasbourg
• Nantes
• Nice
• Toulouse

Quand l'électricité circule en toute indépendance et en toute transparence à travers l'Europe, c'est toute l'économie française qui en profite pleinement.

Transporter l'électricité en respectant l'environnement, c'est la raison d'être de RTE, le gestionnaire du Réseau public de Transport d'Electricité à haute et très haute tension. Permettre à tous les utilisateurs un accès équitable à ce réseau, veiller à la sûreté du système électrique et à la qualité du courant fourni, telles sont les missions de RTE. Son indépendance, consacrée par la loi du 10 février 2000,

est une garantie pour la réalisation des missions de service public qui lui ont été confiées. Grâce au développement des interconnexions avec les principaux pays européens, la France s'impose au cœur de l'Europe de l'électricité. L'ambition de RTE est d'être un partenaire fiable au service de tous : industriels, producteurs d'électricité, collectivités locales... En Europe comme en France.



Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité

www.rte-france.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOEING** : Boeing a décidé de geler pendant dix-huit mois le développement de la version très long courrier de son biréacteur B777 alors que l'avionneur américain cherche un nombre suffisant de commandes pour lancer ce programme, selon un communiqué du constructeur. Par ailleurs, l'avionneur a annoncé mardi la création d'une unité spécialisée dans la sécurité aérienne dans le cadre de sa filiale de construction d'avions commerciaux.

● **RENAULT** : le constructeur automobile français Renault fabriquera son modèle Master dans un site de production au Brésil, dans l'Etat de Parana, à partir de décembre, a annoncé la firme, mardi, à Sao Paulo. L'usine, qui fabriquera aussi des modèles Nissan, escompte des investissements de 200 millions de dollars pour une capacité de production de 50 000 véhicules par an.

● **FORD** : Jacques Nasser, l'actuel PDG du constructeur automobile Ford, n'a plus la confiance de la famille Ford, qui voudrait le remplacer, affirme le magazine américain *Forbes* dans son édition électronique mardi. William Ford, arrière-petit-fils de Henry Ford, le fondateur de la marque, avait déjà décidé en juillet dernier de partager les rênes de la gestion quotidienne du groupe avec Jacques Nasser, qui était devenu PDG en janvier 1999.

● **UNILEVER** : le géant de l'agroalimentaire anglo-néerlandais Unilever a financé à hauteur de plusieurs millions de dollars des groupes antiglobalisation par sa filiale Ben and Jerry's, selon le *Financial Times* de mardi.

FINANCES

● **CITIGROUP** : le conseil d'administration de la banque Citigroup a approuvé mardi un programme de rachat supplémentaire d'actions portant sur 5 milliards de dollars, selon un communiqué.

● **COMMERZBANK** : la quatrième banque privée allemande Commerzbank a entamé des discussions en vue de céder les filiales déficitaires française, italienne et britannique de son courtier en ligne Comdirect, a annoncé mardi son patron,

Klaus-Peter Mueller.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : le groupe bancaire français Société générale (SG) va se retirer du marché hongrois où il perd trop d'argent, a annoncé la direction de la filiale hongroise lundi à Budapest.

SERVICES

● **CONCORDE** : la compagnie britannique British Airways est « très satisfaite » du niveau des premières réservations pour les vols de Concorde, qui reprendront début novembre à destination de New York, a déclaré mardi la compagnie, tandis qu'Air France faisait état de son côté d'une « bonne tendance ».

● **LA POSTE** : les syndicats CGT et FO ont chacun estimé, mardi, que la libéralisation postale dans l'Union européenne représentait « un pas de plus vers la privatisation » et « un mauvais choix ». Pour SUD, la position du conseil ministériel de Luxembourg « entérine la libéralisation totale du marché postal ». De son côté, la CFDT juge que « le gouvernement a baissé ses prétentions dans le débat » et que le compromis trouvé constitue « une menace pour l'emploi dans le secteur postal ».

● **ARTHUR D. LITTLE** : la société de conseil américaine Arthur D. Little a annoncé, mardi, qu'elle négociait la cession de la majorité de son capital à un groupe international d'investisseurs et d'institutions financières. Arthur D. Little avait été en négociations cette année avec la société britannique PA Consulting, qui a renoncé à la transaction en raison d'inquiétudes sur la santé financière de la société.

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : le géant des télécommunications japonais Nippon Telegraph and Telephone (NTT) et le constructeur automobile Honda Motor ont mis au point un système de courrier électronique utilisant la voix et permettant de recevoir et d'envoyer des messages en conduisant, ont annoncé les deux groupes.

RÉSULTATS

● **IBM** : les bénéficiaires du groupe américain IBM ont fondu de 19 % au 3^e trimestre à cause de la chute des ventes d'ordinateurs, mais la chute a été amortie grâce aux offres de services et le géant informatique s'est dit confiant pour le 4^e trimestre.

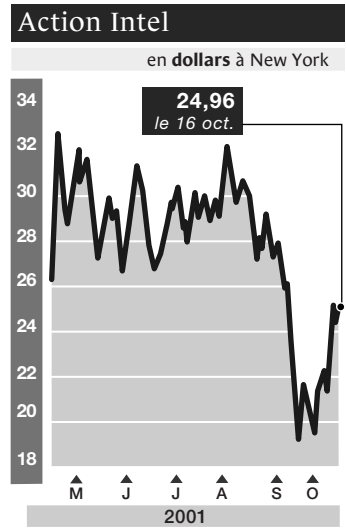
VALEUR DU JOUR

Intel grimpe en Bourse malgré ses résultats

LES COMPTEurs du troisième trimestre de l'une des sociétés phares dans le domaine des nouvelles technologies, Intel, étaient très attendus par la communauté financière pour déterminer la tendance du marché des microprocesseurs, un secteur affecté par la conjoncture économique et sur lequel le groupe se livre à une guerre des prix avec son concurrent direct, Advanced Micro Devices (AMD). Publiés mardi 16 octobre en net repli, mais conformes aux attentes des analystes et aux objectifs du groupe, ils ont été accueillis par une hausse du titre en Bourse de 2,38 %, à 24,96 dollars.

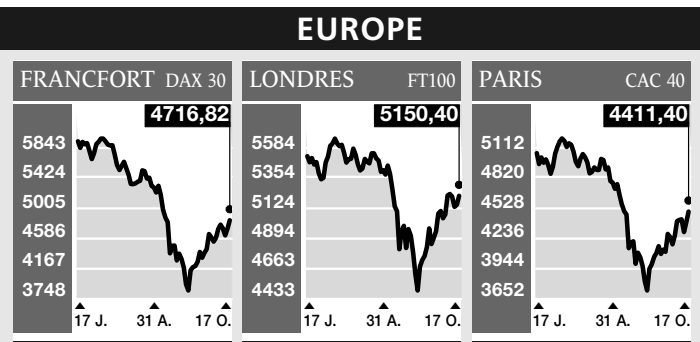
Son bénéfice net a chuté de 96 %, à 106 millions de dollars, au 3^e trimestre, contre 2,509 milliards sur la même période de 2000. Le chiffre d'affaires a atteint 6,545 milliards de dollars, en baisse de 25 % par rapport au 3^e trimestre 2000, mais en hausse de 3 % par rapport au 2^e trimestre 2001. Ce montant est supérieur aux attentes des analystes, qui prévoyaient 6,39 milliards, et aux indications données par le groupe le 6 septembre, juste avant les attaques terroristes.

Les attentats n'ont pour le moment eu globalement aucun effet sur le groupe, selon le directeur général de la division microprocesseurs, Paul Otellini, qui a déclaré : « Le mois de septembre a été solide dans beaucoup de régions et il n'y a pas de différence notable avant et après le 11 septembre. » Les ventes de détail ont certes été



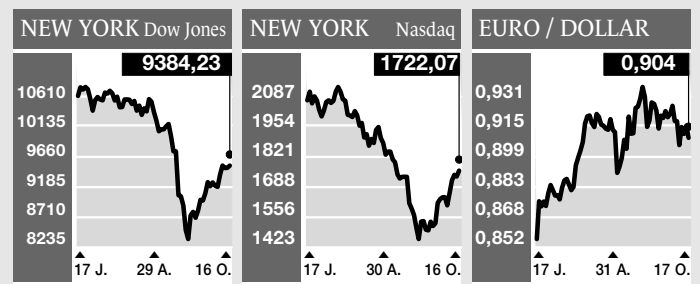
faibles aux Etats-Unis mais elles ont été compensées par une bonne tenue du marché en Europe. « Le chiffre d'affaires de la région a progressé de 16 %, soit davantage que les trois autres zones (Amérique, Asie-Pacifique et Japon), explique Gilles Granier, directeur général pour la France. Les chiffres montrent que le marché européen est encore extrêmement porteur en ce qui concerne l'équipement des particuliers pour accéder à Internet. » Toutefois, le premier fabricant mondial de microprocesseurs ne s'est pas montré optimiste pour le 4^e trimestre, où la croissance devrait être modérée, avec un chiffre d'affaires que le groupe situe entre 6,2 et 6,8 milliards de dollars. « Cette fourchette montre qu'il existe des incertitudes », dit M. Granier.

Cécile Prudhomme



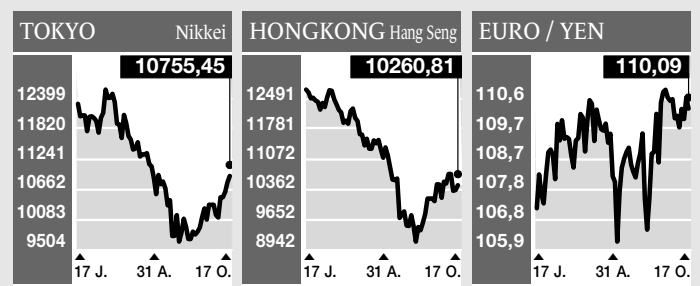
Europe 9h57	Indices sélection	cours 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3531,73	2,21	- 26
EUROPE	STOXX 50	3507,66	2,02	- 23,03
EUROPE	EURO STOXX 324	291,42	1,93	- 25,62
EUROPE	STOXX 653	280,15	1,72	- 22,14
PARIS	CAC 40	4411,40	2,39	- 25,56
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3002,02	2,32	- 25,37
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	464,79	2,73	- 27,10
BRUXELLES	BEL 20	2645,84	1,08
FRANCFORT	DAX 30	4716,82	1,95
FRANCFORT	SBF 100	5150,40	1,33	- 17,23
MADRID	STOCK EXCHANGE	7820,10	2,31	- 14,16
MILAN	MIBTEL 30	31019	1,66	- 29,05
ZURICH	SPI	6049,30	0,94

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 16/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9384,23	0,39
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1097,54	0,62	- 16,87
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1722,07	1,52	- 30,30
TORONTO	TSE INDEX	7026,89	1,02	- 21,34
SAO PAULO	BOVESPA	11257,85	- 26,22
MEXICO	BOLSA	309,80	0,59	- 1,96
BUENOS AIRES	MERVAL	243,15	5,02	- 41,66
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,25	1,42	4,43
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6778,42	1,19	- 0,69

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 17/10	Var. % 16/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10755,45	1,11	- 21,92
HONGKONG	HANG SENG	10260,81	1,11	- 32,03
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1430,95	0,16	- 25,74
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,99	1,23	2,59
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3170	0,77	0,48
BANGKOK	SET	18,63	0,81
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3037,26	1,50	- 23,54
WELLINGTON	NZSE-40	1921,89	0,19	1,06

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris s'est inscrite à la hausse, mercredi 17 octobre, dès l'ouverture. Au cours des premiers échanges, l'indice CAC 40 des valeurs vedettes gagnait 1,49 %, affichant 4 372,81 points. La place financière était portée par le rebond des valeurs technologiques et de télécommunications.

FRANCFORT

LE NEMAX 50, indice phare du nouveau marché de la Bourse de Francfort, est repassé au-dessus de 1 000 points, mercredi. Dès les premiers échanges, il gagnait 4,58 %, affichant 1 014,41 points, contre 969,94 points mardi à la clôture. En ouverture, le DAX, tiré par les valeurs technologiques, progressait de 1,88 %, à 4 713,47 points, après avoir déjà gagné 1,7 % mardi.

LONDRES

LE FOOTSIÉ, indice des cent premières valeurs du marché londonien, s'est inscrit à la hausse dès l'ouverture de la séance. Il gagnait 0,60 %, à 5 113,1 points.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé la séance, mercredi 17 octobre, en nette hausse, de 1,1 %, selon l'indice Nikkei des 225 premières valeurs cotées sur le marché nippon, qui s'est inscrit à 10 755,45 points. Les investisseurs ont racheté des titres des hautes technologies et se sont débarrassés des valeurs liées à la demande intérieure.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'action américains ont légèrement progressé, mardi 16 octobre, comme la plupart des autres Bourses mondiales. Les investisseurs restaient toutefois nerveux, dans l'attente de la publication, après la clôture, des résultats d'importantes sociétés américaines, dont le groupe informatique IBM et le numéro un mondial des microprocesseurs, Intel. Le Dow Jones, le principal indicateur de Wall Street, a terminé la séance de mardi en hausse de 0,39 %, à 9 384,23 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq gagnait 1,52 %, à 1 722,07 points. L'indice Standard & Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, affichait 1 097,54 points, en progression de 0,69 %.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en légère hausse en début de séance, mercredi 17 octobre. Évoluant à l'inverse des cours, les taux de rendement des obligations d'Etat à dix ans s'établissaient à 4,75 % en France et à 4,65 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO cédait du terrain face au dollar, mercredi matin, à la suite de la réunion des ministres des finances de la zone euro, mardi 16 octobre, qui a accentué la pression sur la Banque centrale européenne (BCE) en faveur d'une baisse des taux. La devise européenne restait bloquée en dessous de 0,91 dollar, s'échangeant à 0,9053 dollar. Pour sa part, le billet vert était stable et se négociait à 121,65 yens.

ÉCONOMIE

La Banque mondiale révoit à la baisse la croissance

LA BANQUE MONDIALE a une nouvelle fois revu à la baisse ses dernières estimations de croissance pour 2001. Mardi 16 octobre, elle a déclaré que la croissance économique américaine serait probablement de 1,1 % cette année, de 1 % en 2002, avant de remonter à 3,4 % en 2003. Pour le Japon, la Banque mondiale prévoit une contraction de l'économie de 0,8 % cette année et une très légère croissance de 0,1 % en 2002. La zone euro est touchée aussi, la banque prévoyant 1,5 % de croissance cette année et 1,3 % l'an prochain. L'Asie de l'Est voit sa croissance ramenée à 4,6 % cette année (contre 7,3 % en 2000), avant de remonter à 5 % en 2002.

A l'image des autres organismes économiques, la Banque mondiale reconnaît que le contexte international réduit considérablement la visibilité. Les effets probables des attentats du mois dernier sont décrits par la banque comme de ceux « qu'il est difficile d'évaluer avec précision - on peut simplement dire qu'ils seront sans doute importants ».

● **La Fed s'est dite prête à baisser encore une fois ses taux d'intérêt** alors que le secteur industriel a vu sa production chuter en septembre (de 1,0 % par rapport à août) pour le douzième mois consécutif, phénomène inédit depuis 1945. La Fed a déjà baissé ses taux d'un point de pourcentage depuis les attentats du 11 septembre. Son principal taux d'intérêt est à 2,5 %, son niveau le plus bas depuis mai 1962 et actuellement inférieur à l'inflation.

● **UNION EUROPÉENNE** : la Commission européenne a proposé, mardi, un ensemble de concessions commerciales destinées à améliorer l'accès du Pakistan au marché européen. Ces mesures, qui doivent être approuvées par les gouvernements de l'Union et par le Parlement européen, pourraient augmenter les exportations de textiles pakistanais d'un milliard d'euros sur les quatre prochaines années. Elles entrent dans le cadre des préférences commerciales accordées par les Quinze aux pays combattant la drogue.

● **La Banque centrale européenne (BCE)** aura une marge de manœuvre pour baisser ses taux directeurs si l'évolution de l'inflation dans la zone euro continue à s'améliorer, a déclaré, mardi, Ernst Welteke, président de la Bundesbank et membre du conseil des gouverneurs de la BCE. Lundi, le

ministre belge des finances et président de l'eurogroupe, Didier Reynders, avait déjà déclaré qu'il y avait davantage de marge de manœuvre pour stimuler la croissance en baissant les taux d'intérêt qu'en adoptant des politiques budgétaires plus incitatives.

● **La Commission européenne** a exclu, mardi, que les compagnies aériennes des pays de l'Union puissent bénéficier d'aides supérieures à ce qui est strictement nécessaire pour compenser l'impact des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, soit une indemnisation pour une « interdiction d'atterrir de quatre jours ». La France, l'Irlande, l'Italie et le Portugal demandaient une compensation pour huit jours.

● **ÉTATS-UNIS** : le secrétaire américain au Commerce Donald Evans a prédit, mercredi 17 octobre, un prochain rétablissement de l'économie américaine après le « petit choc » des attentats du 11 septembre. « Je m'attends qu'au cours des prochains douze mois, nous reviendrons à un taux acceptable de croissance, du genre de celui que nous avions en 1990, aux environs de 3,5 % », a annoncé M. Evans.

● **Le marché immobilier s'est contracté** aux États-Unis en septembre. L'indice d'activité de l'association nationale des entrepreneurs du bâtiment (NAHB) a reculé de huit points, à 48. C'est la plus forte baisse de cet indice depuis sa création en 1985. Selon la NAHB, ce recul est lié au manque de confiance des consommateurs, au ralentissement économique, à la hausse du chômage et à l'impact sur la Bourse des attentats du 11 septembre.

● **Les stocks américains de pétrole brut** ont continué à reculer sur la semaine achevée le 12 octobre par rapport à la semaine précédente. Les réserves d'essence ont baissé dans le même temps à signalé, mardi, l'Institut américain du pétrole.

● **CHINE** : la croissance de la production industrielle chinoise a progressé de 9,5 % en septembre par rapport à la même période un an plus tôt, a annoncé, mercredi, le Bureau des statistiques (BNS). Ce taux de croissance est plus élevé de 1,4 % que celui constaté en août mais reste inférieur aux taux supérieurs à 10 % enregistrés au début de l'année.

● **ITALIE** : l'emploi dans les grandes entreprises (comptant plus de 500 employés) de l'industrie italienne a reculé de 3 % en juillet 2001 par rapport au même mois de l'année précédente, selon les chiffres bruts annoncés mercredi par l'Institut national italien de la statistique (Istat).

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37693	SCHILLING AUTR. (10)	1,47603
PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,6955

Cours de change croisés						
17/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	121,67000	0,82190	0,90475	0,13794	1,44645	0,61000
YEN	121,67000	110,09000	16,77500	176,01000	74,21500
EURO	1,10528	0,90835	0,15245	1,59850	0,67415
FRANC	7,24930	5,95840	6,55957	10,48720	4,42210
LIVRE	0,69135	0,56815	0,62560	0,09535	0,42165
FRANC SUISSE	1,63935	1,34740	1,48335	0,22615	2,37155

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,87	3,49	4,78	5,42
ALLEMAGNE	4,05	3,63	4,64	5,34
GDE-BRETAG.	4,06	4,31	4,79	4,60
ITALIE	4,05	3,58	4,98	5,68
JAPON	0,04	0,01	1,35	2,52
ÉTATS-UNIS	2,47	2,22	4,65
SUISSE	1,88	2,07	3,01	3,64
PAYS-BAS	3,99	3,58	4,78	5,40

Matif

Cours 9h57	Volume 17/10	dernier prix	premier prix
Novembre 5,5			
DÉCEMBRE 2001	13	90,30	90,30
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 16/10	Var. % 15/10
BRENT (LONDRES)	21,70	+ 0,09
WTI (NEW YORK)	22,57	+ 1,39
LIGHT SWEET CRUDE	22,01	- 1,61

Or

En euros	Cours 16/10	Var % 15/10
OR FIN KILO BARRE	9900
OR FIN LINGOT	10000	- 1,48
ONCE D'OR (LO)	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F	59,10	+ 1,40
PIÈCE SUISSE 20 F	57,50	+ 0,70
PIÈCE UNION LAT. 20	57,50
PIÈCE 10 DOLLARS US	230	+ 9,52
PIÈCE 20 DOLLARS US	374	- 4,10
PIÈCE 50 PESOS MEX.	368	- 0,14

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du géant électronique néerlandais **Philips Electronics** a gagné 5 %, à 24,35 euros, mardi 16 octobre. Le groupe a rassuré les marchés en faisant part d'une amélioration de ses commandes de semi-conducteurs.

● La banque allemande **Commerzbank** a progressé de 4,07 %, à 16,9 euros, alors qu'elle chutait la veille. Le marché salue son plan de restructuration prévoyant la fermeture de 54 agences supplémentaires d'ici à la fin de l'année. Commerzbank prévoit d'économiser 800 millions d'euros d'ici à la fin de 2003.

● Le titre **Nestlé** a reculé de 2,74 %, à 320 francs suisses, après que le groupe alimentaire suisse eut fait

état d'un ralentissement de ses ventes au troisième trimestre. Le secteur dans son ensemble a perdu 1,53 %. Les valeurs de l'alimentation et des boissons sont pourtant habituellement un refuge pour les investisseurs.

● Le titre de l'agence de presse et d'informations financières **Reuters** a baissé de 7,08 %, à 46 pence, après l'annonce d'un chiffre d'affaires au troisième trimestre conforme aux prévisions. Le groupe a ajouté qu'il supprimerait 500 emplois supplémentaires pour faire face au ralentissement de la croissance et qu'il réduirait son dividende de 37,5 %. Le secteur des médias a progressé de 7 %.

17/10 9h59	Code pays	Cours en euros	% Var. 16/10
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	18,13	...
BASF AG	DE	39,50	+1,02
BMW	DE	33,60	+1,82
CONTINENTAL AG	DE	12,20	+0,41
DAIMLERCHRYSLER	DE	38,90	+1,43
FIAT	IT	17,89	...
FIAT PRIV.	IT	11,85	...
MICHELIN	FR	33	+1,69
PEUGEOT	FR	45,21	+0,53
PIRELLI SPA	IT	1,62	...
DR ING PORSCHE	DE	298,80	+3,03
RENAULT	FR	36	+0,56
VALEO	FR	39,40	+1,03
VOLKSWAGEN AUT	DE	28	+2,53
▶ DJ E STOXX AUTO P		179,28	+0,93

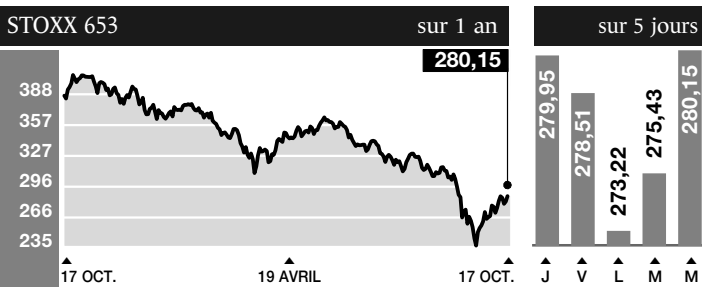
BANQUES			
BANK OF IRELAND	GB	15,81	+0,61
ABBAY NATIONAL	GB	17,33	+0,46
ABN AMRO HOLDIN	NL	16,40	+1,55
ALL & LEICS	GB	12,04	+2,03
ALLIED IRISH BA	GB	17,57	+1,35
ALMANIJ	BE	33,40	+0,97
ALPHA BANK	GR	18,96	...
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,25	...
B.P.LODI	IT	7,96	...
B.P.NOVARA	IT	5,63	...
B.P.SONDRIO	IT	9,45	...
B.P.VERONA E.S.	IT	9,44	...
BANCA ROMA	IT	2,49	...
BANK OF PIRAEUS	GR	8,02	...
BANKINTER R	ES	31,73	+0,41
BARCLAYS PLC	GB	32,71	+1,44
BAYR.HYPO-UVER	DE	32,10	+2,56
BVBA R	ES	12,67	+2,18
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,49	...
BCA FIDELURAM	IT	7,08	...
BCA LOMBARDA	IT	8,78	...
BCA P.BERG.-CV	IT	17,67	...
BCA P.MILANO	IT	3,93	...
B.P.INDUSTRIA	IT	8,90	...
BCO POPULAR ESP	ES	38,05	+0,16
BCP R	PT	4,24	...
BIPOP CARRIE	IT	1,87	...
BK OF SCOTLAND	GB	13,21	...
BNL	IT	2,40	...
BNP PARIBAS	FR	91,85	+0,93
BSCH R	ES	8,95	+1,47
COMM.BANK OF GR	GR	29,34	...
COMMERZBANK	DE	17,40	+2,96
CREDIT LYONNAIS	FR	36,80	...
CS GROUP N	CH	38,15	+1,80
DANSKE BANK	DK	17,35	+1,18
DEUTSCHE BANK N	DE	62,75	+2,03
DEXIA	BE	17,24	+0,58
DNB HOLDING	NO	4,52	...
DRESDNER BANK N	DE	40,40	+0,25
EFG EUROBK ERGA	GR	12,66	...
ERSTE BANK	AT	52	...
ESPIRITO SANTO	PT	13,30	...
FOERENINGSSB A	SE	12,23	...
HALFAY GROUP	GB	13,29	...
IKB	DE	12,70	+0,79
INTESABCI	IT	2,61	...
JULIUS BAER HLD	CH	330,88	+1,45
KBC BANCASSURAN	BE	31,59	+2,56
LLOYDS TSB	GB	11,37	+1,71
MONTA PASCHI SI	IT	2,73	...
NAT BANK GREECE	GR	25,94	...
NATEXIS BP POP.	FR	91	+0,38
NORDEA	SE	5,53	...
ROLO BANCA 1473	IT	15,21	...
ROYAL BK SCOTL	GB	25,81	+1,32
S-BANKEN -A-	SE	8,12	...
SAN PAOLO IMI	IT	10,98	...
STANDARD CHARTE	GB	11,51	+0,84
TE GENERAL-A-	FR	56,50	...
SWEDSKA HANDELS	SE	15,28	...
SWEDISH MATCH	SE	5,75	...
UBS N	CH	50,34	+1,50
UNICREDITO ITAL	IT	3,87	...
BANCO SABADELL	ES	15,36	+0,66
▶ DJ E STOXX BANK P		247,20	+0,88

PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES	11,22	+0,63
ACERINOX R	ES	31	-0,32
ALUMINIUM GREEK	GR	28,76	...
ANGLO AMERICAN	GB	14,61	+0,88
ASSIDOMAN AB	SE	27,83	...
BEKAERT	BE	35,50	+2,25
BHP BILLITON	GB	4,98	-0,95
BOEHLER-UDDEHOL	AT	45,80	+0,46
BUNZL PLC	GB	6,77	...
CORUS GROUP	GB	0,77	...
ELVAL	GR	3,14	...
HOLMEN -B-	SE	23,24	...
ISPAT INTERNATI	NL	1,50	-8,54
JOHNSON MATTHEY	GB	14,29	...
M-REAL -B-	FI	6	...
MAYR-MELNHOF KA	AT	55	-3,08
OUTOKUMPU	FI	9,50	...
PECHINEY-A	FR	47,30	+0,11
RAUTARUKKI K	FI	3,90	+0,26
RIO TINTO	GB	18,84	...
SIDENOR	GR	3,18	...
SILVER & BARYTE	GR	6,16	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,56	...
STORA ENSO -A-	FI	12,85	...
STORA ENSO -R-	FI	13,20	+1,07
SVENSKA CELLULO	SE	24,77	...
THYSSENKRUPP	DE	12,90	+1,10
UMICORE	BE	41,50	+1,22
UPM-KYMMENE COR	FI	34,50	-1
USINOR	FR	10,30	-0,29
VIOHALCO	GR	8,50	...
VOEST-ALPINE AG	AT	31	-0,83
WORMS N	FR	16,20	...
▶ DJ E STOXX BASI P		168,84	+0,06

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES	39,40	-0,76
ACESA R	ES	10,60	+0,47
ACS	ES	26,20	-0,76
AGGREGATE IND	GB	1,45	...
AKTOR SA	GR	6,46	...
AMEY	GB	4,97	...
AUREA R	ES	22,09	+0,41
BOUYGUES	FR	35,50	+4,26
BPB	GB	4,30	...
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,50	...
BUZZI UNICEM	IT	7,64	...
CIMPOR R	PT	17,85	...
COLAS	FR	66,30	+1,84
CRH PLC	GB	28,84	...
FCC	ES	23,03	+0,13
GRUPO DRAGADOS	ES	13,71	-0,65
GRUPO FERROVIAL	ES	19,72	+0,10
HANSON PLC	GB	7,82	...
HEIDELBERGER ZE	DE	45,90	-0,22
HELL-TECHNODOR	GR	6,20	...
HERACLES GENL R	GR	12,18	...
HOCHTIEF ESSEN	DE	13,50	+1,12
HOLCIM	CH	216,76	+1,10
IMERYS	FR	104,90	+0,87
ITALCEMENTI	IT	7,81	...
LAFARGE	FR	97,40	+0,41
MICHANIKI REG.	GR	1,67	...
NOVAR	GB	1,90	...
PILKINGTON PLC	GB	1,68	...
RMC GROUP	GB	9,90	...
SAINT GOBAIN	FR	163,30	-0,43
SKANSKA -B-	SE	8,22	...
TAYLOR WOODROW	GB	2,75	...
TECHNIP	FR	145,40	+0,97
TITAN CEMENT RE	GR	33,90	...
UPONOR -A-	FI	15,60	...
CIMENTS VICAT /	FR	60,50	...
VINCI	FR	65,50	-0,46
WIENERBERGER AG	AT	16	...
▶ DJ E STOXX CNST P		218,97	+0,33

CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR	33	+0,76
ADIDAS-SALOMON	DE	64,50	+1,57
AGFA-GEVAERT	BE	13,90	+0,43
AIR FRANCE	FR	12,93	+3,44
AIRTOURS PLC	GB	3,03	...
ALITALIA	IT	0,76	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT	7,30	+1,39
AUTOGRIILL	IT	8,95	...
BANC & OLUFSEN	DK	17,35	...
BENETTON	IT	11,38	...
BERKELEY GROUP	GB	9,73	+0,66
BRITISH AIRWAYS	GB	2,63	+1,23
BULGARI	IT	8,54	...
CHRISTIAN DIOR	FR	30,90	+1,81
CLUB MED	FR	35,70	+0,85
COMPASS GROUP	GB	7,97	+0,60
DT.LUFTHANS N	DE	11,75	+1,29
ELECTROLUX -B-	SE	13,39	...
EMI TV & MERCHAN	DE	3,28	+19,27
EMI GROUP	GB	4,22	+1,54
EURO DISNEY	FR	0,81	+1,25
HDP	IT	3,93	...
HERMES INTL	FR	143,30	+1,06
HILTON GROUP	GB	3,05	+1,06
HUGO BOSS AG VZ	DE	21,30	+0,19
HUNTER DOUGLAS	NL	25,95	+0,97
INDITEX R	ES	16,11	+0,22
J D WETHERSPOON	GB	6,13	...
KLM	NL	9,25	-1,07
LVMH	FR	39,58	+1,62
MEDION	DE	38,53	+4,14
MOUJINEUX	FR	0,63	+3,28
NH HOTELES	ES	9,60	+0,10

CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR	158,40	+0,06
AKZO NOBEL NV	NL	45,99	-0,37
BASF AG	DE	39,50	+1,02
BAYER AG	DE	35,30	+1,44
BOC GROUP PLC	GB	15,55	-1,12
CELANESE N	DE	16,30	+0,62
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,20	+1,05
CLARIANT	CH	15,53	-3,97
COLOPLAST -B-	DK	74,63	...
DEGUSSA (NEU)	DE	27,30	+2,13
DSM	NL	34,76	+0,81
EMS-CHEM HOLD A	CH	4237,29	+1,70
ICI	GB	5,22	-0,91
KEMIRA	FI	8,12	...



sur 1 an		sur 5 jours	
NXT	GB	1,98	+3,33
P & O PRINCESS	GB	3,78	+1,28
PERSIMMON PLC	GB	4,89	-0,33
PREUSSAG AG	DE	27,95	+3,33
RANK GROUP	GB	3,40	...
RICHEMONT UNITS	CH	2285,77	+1,44
RYANAIR HLDGS	IR	10,06	...
SAIRGROUP N	CH	3,65	-5,76
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	...
SEB	FR	45,25	+4,26
SIX CONTINENTS	GB	9,84	-0,32
SODEXHO ALLIANC	FR	52,60	...
THE SWATCH GRP	CH	86,10	+2
THE SWATCH GRP	CH	18,16	+2,67
TELE PIZZA	ES	1,84	+5,14
THOMSON MULTIME	PA	25,90	+4,65
WILSON BOWDEN	GB	12,14	...
WM-DATA -B-	SE	2,22	...
WOLFORD AG	AT	12,30	...
WWW UK UNITS	IR	0,61	...
▶ DJ E STOXX CYC GO P		104,07	+2,38

ALIMENTATION ET BOISSON			
ALTECIN N	CH	33,76	...
ALTANA AG	DE	52,25	+0,29
AMERSHAM	GB	9,69	...
ASTRAZENECA	GB	51,26	+1,26
AVENTIS	FR	85,60	+1,42
BB BIOTECH	CH	69,38	+1,23
CELTECH GROUP	GB	14,18	+2,07
ELAN CORP	IR	54,85	+1,11
ESSILOR INTL	FR	30,98	-1,15
FRESENIUS MED C	DE	85,50	+1,79
H. LUNDBECK	DK	25,55	-1,55
GALEN HOLDINGS	GB	12,22	+1,06
GAMBRO -A-	SE	6,80	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,77	+0,78
H. LUNDBECK	DK	25,55	-1,55
NOVARTIS N	CH	43,52	+0,31
NOVO-NORDISK -B	DK	45,99	+1,18
NOVOZYMES -B-	DK	23,87	+0,57
ORION B	FI	18,95	...
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,98	+14,68
PHONAK HLDG N	CH	25,66	+0,13
QIAGEN NV	NL	19,20	+1,96
ROCHE HLDG C	CH	79,01	+0,43
SANOFI SYNTHELA	FR	75,65	+1,07
SCHERING AG	DE	61,97	+0,60
SERONO -B-	CH	1000,74	+1,30
SHIRE PHARMA GR	GB	17,69	+0,73
SMITH & NEPHEW	GB	5,96	+1,36
SSL INTL	GB	8	

VALEURS FRANCE

Les deux détenteurs des licences téléphoniques UMTS, France Télécom et Vivendi Universal, progressaient respectivement de 5,43 % à 35,90 euros, et de 3,16 %, à 55,45 euros, mercredi matin, à l'ouverture de la Bourse de Paris, après l'annonce par le gouvernement de la réduction du prix des licences (voir page 11).

La vente pour 850 millions d'euros à Deutsche Bank de sa participation de 42,39 % dans Cora va permettre à Carrefour de réaliser une plus-value brute de l'ordre de 465 millions, immédiatement affectée à une réduction de 8 % de son endettement. L'action gagnait 2,64 %, à 56,45 euros, dans la matinée.

Christian Dior, maison-mère de LVMH, ne semble guère affectée par l'avertissement sur résultats lancé par le groupe de luxe. Elle a annoncé une progression de 10 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois, à 8,9 milliards d'euros, avec une croissance de 17 % pour le seul mois de septembre. L'action Dior s'échangeait à 30,97 euros mercredi matin, soit une hausse de 2,04 %.

Genset a fortement bénéficié de l'annonce, mardi, du plan « Biotech 2002 » adopté par le gouvernement, visant à débloquer 210 millions d'euros pour les sociétés de biotechnologie. Le titre Genset était en hausse de 24,23 %, à 6,46 euros, mercredi matin.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 17 OCTOBRE Cours à 9 h 57 Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE G., etc.

Main table of stock prices and changes for various companies like AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, etc.

Table of stock prices and changes for companies like PERNOD-RICAR, PEGECOT, PINAULT-PRIN, etc.

Table of stock prices and changes for companies like International, ADECCO, AMERICAN EXP., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 16 OCTOBRE Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices and changes for companies like DATATRONIC, ABEL GUILLEM, ACCESS COMM., etc.

Table of stock prices and changes for companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Table of stock prices and changes for companies like NETVALUE, NEURONES, NICOX, etc.

Table of stock prices and changes for companies like GFI INDUSTRI, GRAND MARINE, GROUPE BOURS., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 16 octobre

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of SICAV and FCP data, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., ÉCUR. TECHNOLOGIES C., etc.

Table of SICAV and FCP data, including CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, etc.

Table of SICAV and FCP data, including OBLITYS C., PÉNITUDE D PEA, PLÉNITUDE C, etc.



Arrivée du Transsibérien à Belogorsk, dans la région de l'Amour. Les familles débarquent des sacs de vêtements ou de produits divers, souvent achetés sur les marchés chinois des villes-frontières. De petites échoppes ont envahi les quais et les halls (ci-contre et ci-dessous). Compartiment, couloir et wagon-restaurant avec vue sur l'immense taïga sibérienne (page de droite).



Le petit monde du Transsibérien

VLADIVOSTOK
de notre envoyé spécial

C'est au kilomètre 6587, huit minutes d'arrêt, et une horloge qui, malgré les six heures de décalage horaire, persiste à donner l'heure de Moscou. Tchernychevsk est un gros village, comme tant d'autres entraperçus ces derniers jours en Sibérie. Quelques tristes immeubles de brique abritent les administrations, la milice, le « gastronom » (magasin d'Etat). Les isbas de bois sont entourées de champs de pom-

De Moscou à Vladivostok, le train étire temps et espace au fil de ses 9 289 kilomètres



mes de terre avec, parfois, de petites serres de plastique abritant concombres et tomates. Ancien centre forestier, Tchernychevsk est aujourd'hui perdu dans de pauvres prairies sablonneuses, terres saccagées par les coupes de bois sauvages des temps soviétiques. La riche taïga a ici disparu, repoussée à une vingtaine de kilomètres de la ligne de chemin de fer. Du kolkhoze forestier ne demeurent que ferraille et piliers de béton. « Il n'y a plus rien, la forêt a été massacrée, la mine a fermé, il ne reste que les vieux et les enfants. » Ivan, quarante-deux ans, est parti il y a cinq jours de Moscou, avec son fils qui passera là les

beaux mois d'été. Lui-même pêcheira, aidera au jardin. Dans la déglincue ordinaire, Tchernychevsk n'a qu'un sujet de satisfaction : la gare du Transsibérien, un petit bâtiment à colonnades inspiré des grands monuments néoclassiques staliniens, vient tout juste d'être refaite. Salle d'attente neuve, façade blanc et jaune, tout a été soigné. La statue de Lénine, sur le quai de la gare, a été repeinte couleur aluminium. Et, dans la salle d'attente, de nouvelles fresques célèbrent l'événement : les cent ans du Transsibérien. « Salut à la grande voie sibérienne », proclame une banderole.

Cent ans. Le ministère des chemins de fer, l'une des plus riches et plus puissantes administrations de Russie, commémore avec faste ce qui demeure un mythe de l'épopée sibérienne. Moscou-Vladivostok : 9 289 kilomètres de rail, et, ce que beaucoup de Russes eux-mêmes ignorent, la seule liaison terrestre entre la Russie européenne et le Pacifique. Car là où la route goudronnée s'interrompt durant près de 1 500 kilomètres, entre Tchita et le Birobidjan, seuls les trains assurent les transports marchandises et passagers.

Irkoutsk, Tchita, Blagovechtchensk, Khabarovsk et toutes les autres : depuis deux ans, les gares du « Transsib » sont en chantier, refaites à neuf après des années d'abandon. La voie mythique se porte bien. L'avion est devenu une dépense inaccessible pour les Russes. Les convois de containers venus du Japon et de Corée sont toujours plus nombreux. L'embouteillage menace sur les rails et les entrepreneurs sibériens se plaignent : les wagons manquent toujours pour charger bois, minerais et métaux, principales richesses de la région.

Blaise Cendrars et son long poème sur les aventures bigarrées d'un voyage en Transsibérien ont sans doute vieilli. Le voyageur russe s'interroge plus que jamais sur cette étrange décision d'un Occidental décidant de s'enfermer, sept jours durant, dans un compartiment entre Moscou et Vladivostok. « Ah ! c'est encore un rêve de Français ! », ironise le photographe Igor Moukhine, qui a parcouru une bonne partie de la ligne. Et dans les couloirs des wagons, on parle beaucoup de cette époque soviétique, lorsque que les billets d'avion ne coûtaient rien... à condition de pouvoir les obtenir.

EVASION

Publicités

directours

Voyager mieux. Dépenser moins.

BALI à prix Directours

15 jours/12 nuits à partir de **1029 € TTC** (soit 6749,80 F TTC)

Vol régulier au départ de Paris + 12 nuits en hôtel 2*, base 2 personnes.

INCLUS : Petit-déjeuner buffet, 5 excursions, transferts et assistance.

Dernières places à saisir : les 03/11, 13/11, 20/11 et 27/11/01.

www.directours.com

3615 Directours (21 F/m) et 01.45.62.62.62

AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Ressourcez-vous, marchez !

Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme...

NOMADE Aventure

... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts

visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com | Brochure gratuite 01 46 33 71 71

Compagnie Italienne de Tourisme

VENISE

Du 1er Novembre 2001 au 31 Octobre 2002

Jeu/Din (3 nuits) ou Dim/Jeu (4 nuits)

A partir de **376,50 € TTC** (soit 2 469,68 F TTC)

Vol spécial Paris/Venise/Paris + transferts à la place St Marc + logement base chambre double et petit-déj.

Pour toutes inscriptions effectuées avant le 31 octobre 2001, l'assurance complémentaire **EVASION** vous est OFFERTE!

* Offre valable pour les départs jusqu'au 31 Janv. 2002

Rens. et Inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages

www.civvoyages.com - Email : civve@civvoyages.com

CUBA

Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile

Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires

Pour plus d'informations, brochure sur demande

"CUBA TROPICAL"

Tél : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12

info@cubatropical.com

NOUVELLES FRONTIÈRES

nouvelles-frontieres.fr

les premiers **prix**

ROME 161 € 1 056,09 F

DUBLIN 171 € 1 121,69 F

SEVILLE 177 € 1 161,04 F

LISBONNE 224 € 1 469,34 F

POINTE-A-PITRE 489 € 3 207,63 F

FORT-DE-FRANCE 492 € 3 227,31 F

LA REUNION 613 € 4 021,02 F

NAIROBI 631 € 4 139,09 F

PRIX TTC

TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRIS

PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE

VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES

c'est l'affaire d'un coup de fil

☎ N° Indigo 0 825 000 825

LES UNIVERSITES DU DESERT A CHINGUETTI

toutes les semaines, à partir du 2 nov. 01

"Gestion du stress et qualité de vie"

"Découverte de l'Islam"

"Ateliers d'écriture"

"Hommage à Théodore Monod"

"Religions et désert" ...et d'autres thèmes

Avec M. Bretin-Naquet, Hubert Reeves, Jean Fabre, Ambroise Monod, Jacques Lacarrière, Ahmed Baba Miské, Pierre Lafrance et de nombreux intervenants de qualité et de renom...

Vol A/R, 8 jours en pension complète, séminaire

à partir de **7 680 F** ou 1 170,81 €

Informations et réservations : VIRGINIE 04 75 97 20 40 - ☎ N° Indigo 0 820 830 255

0,11 € / 0,78 F TTC la minute

udd@point-afrique.com

www.point-afrique.com

Point-Afrique

*hors taxes d'aéroport et visa

SKI DE FOND & RAQUETTES - Haut-Jura, 3h Paris TGV

Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc.

TARIFS SELON PÉRIODE : tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)

☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÊT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE

APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63

ARTS ET VIE

Le monde appartient aux amateurs d'art

Voyage événement de la saison

VACANCES HIVER 2002

Forum art archéologie à Angkor

Ou le rêve de pierre des rois khmers

Avec découverte du Cambodge profond.

Et exceptionnelle participation d'une équipe du musée Guimet et d'archéologues du site.

NOUVELLE BROCHURE GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE

PAR COURRIER : ARTS ET VIE, 39, rue des Favorites, 75736 Paris cedex 13

PAR TÉLÉPHONE : 01 46 43 20 27

PAR MAIL : information@artsvie.asso.fr

SUR INTERNET : www.artsvie.com

OU AUPRÈS DES DÉLÉGATIONS

Grenoble : 04 76 86 62 70

Lyon : 04 72 69 97 77

Marseille : 04 91 80 89 63

Nice : 04 93 88 78 18

ASSOCIATION CULTURELLE DE VOYAGES ET DE LOISIRS

AGRÉE PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME N° AG 075950028

Le Transsibérien demeure pourtant une splendide évasion, quand le temps et l'espace s'étirent pour laisser la place aux longues conversations et à d'infinis paysages traversés à 90 km/h. Les touristes occidentaux préfèrent souvent les tronçons « historiques », ceux qui, après le lac Baïkal, partent vers la Mongolie ou la Mandchourie pour rejoindre ensuite Pékin. Ce fut justement près de Harbin, en Mandchourie alors russe, que fut réalisée, le 21 octobre 1901, la jonction entre les voies venues du Pacifique et de l'Europe. La guerre russo-japonaise de 1905 et la perte de la Mandchourie allaient contraindre Moscou à un tracé plus au nord, la « ligne de l'Amour », ouverte en 1916.

Dans l'étroite cabine qu'en début de wagon elle partage avec une collègue, Irina Toskaïa raconte « le vrai Transsib », ce train Moscou-Vladivostok qu'elle connaît si bien pour, depuis deux ans, y passer la moitié de sa vie. Irina, 37 ans, est « dame de wagon » : hôtesses d'accueil, contrôleuse, commerçante, femme de ménage, cuisinière



jusqu'à moins 50 degrés, les freins gèlent ou des congères de neige bloquent la voie, et puis les gens boivent plus. » Boire court-circuite les longues heures. C'est chose admise dans le Transsib où Irina et ses collègues regroupent, dans le même compartiment, ceux qui noient avec systématisme leur voyage dans la vodka. Car importer les autres voyageurs vous expose, souvent, à la pure et simple expulsion.

Née et vivant encore à Blagovestchtensk, à une bonne journée de Vladivostok, Irina préfère bien sûr les journées sibériennes du voyage. Après l'interminable plaine de la Russie européenne, le Baïkal, la taïga, les fleuves de l'orient russe l'« émerveillent toujours », assure-elle. « Il n'y a pas de plus beaux paysages et les passagers embarqués après Irkoutsk sont toujours plus agréables », juge-t-elle. Les emplois du Transsibérien sont recherchés, affirme-t-elle : à des salaires plus élevés qu'ailleurs (4 000 roubles, 1 000 francs par mois, pour elle) s'ajoutent les centres de vacances, les logements et les jardins d'enfants presque gratuits.

En tête de train, Olya Makrova, après neuf ans de bons et loyaux

services, songe à raccrocher. A 47 ans, Olya tient l'un des lieux stratégiques du Transsibérien : le wagon-restaurant. Les repas y sont corrects, la musique hurlante et de petites fleurs en plastique décorent les tables. « Les gens ont de moins en moins d'argent malheureusement, dit-elle, nous n'avons pas la foule du début des années 1990, lorsqu'on pouvait organiser des banquets d'une demi-journée. »

Carnets de route

■ **Le rejoindre.** Si le Transsibérien circule toute l'année, les voyageurs le programment surtout d'avril à septembre, car les températures, plus clémentes, permettent des visites. Citons Salaün Holidays (tél. : 02-98-73-05-77) : seize jours dont cinq en train (quinze nuits), à partir de 17 745 F (2 990 €) environ, en 1^{re} classe, avec vols Paris-Moscou et Vladivostok-Moscou-Paris, visites de Moscou, d'Ekaterinbourg, avec une journée et une nuit sur place, de même qu'à Irkoutsk et Oulan-Oudé (capitale de la Bouriatie), du lac Baïkal et de Vladivostok. Pension complète sauf dans le train. Orients (tél. : 01-40-51-10-40) programme ce train à la demande tandis que Terre Mongolie (tél. : 01-44-32-12-83) propose toute l'année des circuits à partir de dix jours et de 10 800 F (1 646 €), en 2^e classe (compartiment à 4 couchettes), sans les repas, avec vols et transferts inclus ; en 1^{re} classe, supplément de 1 400 F (213 €).

■ **Confort.** Dans la majorité des trains, trois classes sont proposées : une cabine confortable avec deux lits et un mini-cabinet de toilette, le « coupé », compartiment de quatre couchettes, ou le « dortoir », wagon entier sans cloisonnement avec rangées de couchettes superposées.

■ **Se restaurer.** Manger et boire est l'occupation favorite des voyageurs du Transsibérien. Outre le wagon-restaurant, chaque arrêt est l'occasion de se ravitailler. Les quais de gare sont généralement envahis par les « locaux » qui vendent à peu près tout, plats cuisinés, pain, « pelmenis » (gros raviolis sibériens) et « samogon » (une redoutable vodka).

■ **Les services.** La qualité du voyage dépend bien souvent de la « dame de wagon ». Celle-ci entretient le samovar disponible dans le couloir, fait quotidiennement le ménage et fournit paire de draps (10 F, 1,52 €), oreiller, couvertures. Elle transforme généralement sa petite cabine en mini-magasin où l'on peut acheter zakouskis, boissons et, parfois, des marchandises diverses.

■ **Un livre.** Le Transsibérien n'est pas encore construit quand, en 1893, Charles Wenyon, médecin et missionnaire anglais, parcourt en trois mois l'immensité gelée. De Vladivostok aux monts Oural, une aventure qu'il narre avec simplicité et fraîcheur dans un ouvrage traduit et publié par Olizane, *A travers la Sibérie par la route de la malle-poste*. (255 p., 120 F, 18,29 €). Par « tarantass », une caisse sur quatre roues, tirée par trois chevaux, avec un siège pour le cocher mais pas pour le passager, il traverse l'Empire et décrit les paysages surdimensionnés.

■ **Renseignements.** Un site Internet pour choisir son itinéraire et s'initier à l'histoire du Transsibérien : www.transsib.ru.

« Il peut faire jusqu'à moins 50 degrés, les freins gèlent ou des congères de neige bloquent la voie »

parfois, confidente souvent. A elle d'organiser et de « tenir », parfois à coups de réprimandes ou de menaces d'expulsion, la vie de son wagon. Douze heures de service, avant la relève de sa collègue, quatorze jours de travail – un aller-retour Vladivostok-Moscou – puis quatorze jours de congé. Et tout au long du trajet, l'interdiction de quitter la voiture, excepté pour de courtes pauses, sur les quais de gares, pour surveiller entrées et sorties des voitures.

C'est aujourd'hui le douzième jour et Irina se sent lasse, comme étourdie par le bercement du train. « L'hiver, c'est encore plus difficile avec le froid, dit-elle, il peut faire

Choisir son train

Il est important de ne pas confondre le Transsibérien fréquenté par des voyageurs « locaux » avec le train de luxe Orient-Express. Ni avec le Transmongolien, que l'on peut prendre à Irkoutsk et qui se dirige, lui, vers Pékin. Grand luxe ou troisième classe ? Prendre place pour le voyage vers le Pacifique implique d'abord de choisir précisément son train. Quatre catégories de convois existent, à des prix pouvant varier de 1 à 3. Express superbement aménagés – qui accueillent généralement les étrangers –, trains rapides, « régionaux », omnibus : l'ambiance et le confort diffèrent sensiblement, ainsi que la durée du voyage.

Les billets peuvent être achetés par tronçons séparés. Mais pour les trains « régionaux » ou omnibus, les réservations sont généralement impossibles : les billets sont mis en vente douze heures avant le départ. Dans les principales gares, la queue traditionnelle au guichet peut être évitée en passant, moyennant un supplément, par des bureaux VIP.

ALGÉRIE - TAM DJANET TIMIMOUN

à partir du 28 oct. 01, départ chaque dimanche

Vol direct Paris/Tam ou Djanet A/R
à partir de **1 955 F** ou 298,04 €

Vol via Alger Lyon ou Marseille/Tam ou Djanet A/R
à partir de **1 614 F** ou 248,05 €

Randonnée et méharée dans les MONTAGNES DE L'ATAKOR (ASSEKREM)
8 jours pens. complète rando **2 421 F** ou 369,07 €
8 jours pens. complète méharée **2 821 F** ou 430,05 €

Trekking dans le désert de TASSILI DU HOGGAR
8 jours pension complète **2 572 F** ou 392,09 €

Découverte DU HOGGAR en 4x4
8 jours pension complète **3 385 F** ou 516,03 €

Séjour à TIMIMOUN
8 jours pension complète **1 850 F** ou 282,03 €

Infos et réservations : contact@point-afrique.com
www.point-afrique.com - Tél. 04 75 97 20 40
Point-Afrique - Le Village - 07700 BIDON - Fax 04 75 04 16 56

N° Indigo 0 820 830 255
0,11 € / 0,78 F TTC la minute

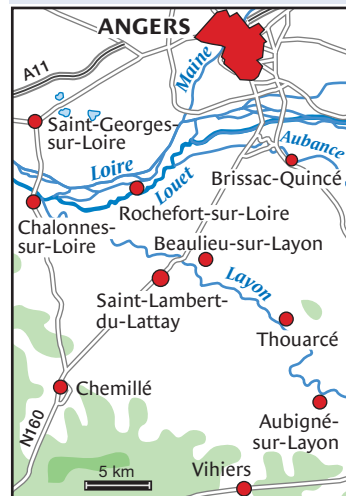
Point-Afrique
Licence FIL n°075 000080

Week-end « VTT » en Anjou

Les coteaux sont indispensables pour faire du bon vin et... du bon vélo tout-terrain, ce dernier exigeant en effet des pentes à grimper ou à dévaler. C'est cette communauté d'intérêts entre sportifs et fines gueules que les responsables du tourisme en Anjou, soucieux de rajouter l'image des séjours œnologiques, ont décidé d'exploiter en créant, dans l'un des vignobles de Maine-et-Loire, les coteaux du Layon, un réseau de chemins réservés aux adeptes du deux-roues.

De quoi permettre aux vététistes de tous âges de parcourir la dizaine de circuits (balisés rouge, bleu ou vert selon difficulté) tracés autour des vallées du Layon, de Louet et de l'Aubance. Des parcours qui en sillonnent rives et vignobles, mais également bois et champs environnants. Plages de repos très appréciées, les plateaux y sont autant d'occasions de découvrir les paysages chahutés qui entourent la paisible vallée de la Loire.

Rien de mieux, au demeurant, que le contact direct des pneus à crampons avec le sol pour sentir, au sens propre du terme, la différence entre les grandes plaques de schiste qui s'effritent sous la roue et les rondelles glissantes des cailloux de tuffeau calcaire. Une diversité de terroirs qui explique la richesse du vignoble d'Anjou. Après une demi-journée où effort et plaisir cheminent de concert, le vététiste ne manquera pas de prendre le temps de s'initier aux subtilités de la viticulture angevine. Plusieurs étapes lui sont proposées. Parmi les plus classiques, le Musée de la vigne et du vin d'Anjou, à Saint-Lambert-du-Lattay, et la visite d'un domaine vinicole. Celui du Château La Varière ne se visite que sur rendez-vous, mais lorsque Jacques Beaujeu et son épouse vous ouvrent leurs portes et leurs bouteilles, c'est un enchantement où se mêlent grands vins et connaissances sur l'art de la vigne. La découverte de la région passe également par une plongée dans les traditions locales. Celle de la boule de fort n'en est pas la moins pittoresque. Cette sorte de pétanque sophistiquée consiste à envoyer d'une pichenette une boule asymétrique de 1 kilo sur une piste de 26 mètres de long en forme de coque de chaland. Au terme de trajectoires sinusoïdales, la boule s'affale sur son côté le plus lourd – le « fort » –, à proximité d'un cochonnet baptisé le « maître ». Un exercice auquel Charles-André de Cossé, jeune et dynamique marquis de Brissac, n'a guère le temps de s'adonner, occupé qu'il est à entretenir son château. Un château que l'on peut visiter et où on peut aussi séjourner (2 500 F, 381 € la nuit). De quoi permettre à monsieur le marquis de réaliser sa dernière idée : mettre des VTT à la disposition de ses hôtes pour découvrir la région.



Dans la cuisine, un gros poêle à charbon est entretenu jour et nuit par Vodia, 22 ans, tout juste sorti de l'armée et qui, grâce à ces voyages, paie d'hypothétiques études commerciales. Vodia vend aussi, dans les couloirs, des pirojki, petits beignets fourrés, organise l'approvisionnement en bière, porte les bagages des grands-mères, achète et revend des produits de toute sorte sur les quais de gare. « Un an, deux ans de train, ce peut être un bon business et puis on fait des rencontres et, assure-t-il, on peut trouver d'autres boulots. »

A Vladivostok, les voies ferrées viennent s'arrêter juste au bord des eaux du Pacifique. Une locomotive à vapeur du début du siècle est décorée de guirlandes et prise d'assaut par les touristes chinois. Sveta et son petit-fils, venus de Bouriatie, non loin du Baïkal, errent dans la gare après quatre jours enfermés dans un compartiment. Par son architecture, le bâtiment rappelle la monumentale gare de Jaroslav, à Moscou, comme pour mieux souligner que la plus grande voie ferrée au monde ne traverse qu'un seul et même pays.

François Bonnet

de notre envoyé spécial Christophe de Chenay

★ Angers est à 300 km de Paris via l'A11 et à une heure trente de la gare Montparnasse en TGV. Des séjours sur mesure sont proposés par Anjou Réservations (tél. : 02-41-23-51-23), à partir de 460 F (70 €) par personne, deux nuits en chambre double avec petits déjeuners en hôtel « 2 étoiles », et à partir de 300 F (46 €) en chambre d'hôtes, à Martigné-Briand. Rens. : CDT de l'Anjou (tél. : 02-41-23-51-51).

Un mélange de plaisirs et de délices

A Vienne vous pourrez satisfaire tous les goûts : Déambulez à travers Vienne, décorée pour Noël, découvrez la magie de l'Avent et savourez l'ambiance féerique du marché de Noël viennois. 26.-28.10.01 Vol special sur Vienne avec Austro Paull.

Vienne
Wien · Vienna · Viena · ウィーン

vous attend

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE : MAISON DE L'AUTRICHE, OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN DU TOURISME À PARIS, TEL. (01) 53 83 95 20, FAX (01) 45 61 97 67, www.austria-tourism.at

Un anthropologue dans le siècle

La médaille d'or du CNRS consacre Maurice Godelier, un chercheur engagé, scientifique de terrain et théoricien fécond

DES MASQUES et des statuettes peuplent l'appartement, comme cette sculpture énigmatique ramenée de Nouvelle-Guinée, un petit homme nu, bras levés, paumes

PORTRAIT

« Déplacer les repères, mettre en doute les concepts, voilà ce qui est excitant »

offertes à un rituel initiatique, dont il ne se sépare jamais. Aux murs, des photographies de sa famille d'adoption, les Baruya, une tribu papoue dont il a partagé pendant sept ans l'existence. Sur sa table de travail, les feuillets manuscrits de son prochain livre, sur les *Métamorphoses de la parenté*. Et, entre deux dossiers, le CD-ROM accompagnant les collections d'arts « pre-

La querelle

des « arts premiers »

Après avoir assuré, de 1997 à 2000, la direction scientifique du futur musée du quai Branly consacré aux arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques (parfois appelés « arts premiers », une appellation qu'il récuse), Maurice Godelier a rendu son tablier au début de cette année, estimant ne pas pouvoir mener à bien son projet, « l'union de l'art et du savoir ». Pour l'anthropologue, les objets qui seront exposés dans ce musée « post-colonial », qui doit ouvrir ses portes en 2004, ne peuvent pas être regardés d'un point de vue uniquement esthétique. « Les objets ne parlent pas d'eux-mêmes, argumente-t-il. L'émotion qu'ils suscitent doit s'accompagner d'informations sur leur usage dans la société qui les a produits, sur cette société elle-même, mais aussi sur la façon dont ils sont arrivés chez nous. » Une démarche illustrée par le CD-Rom, coréalisé avec le conseiller scientifique du musée, Jacques Kerchache, récemment disparu (*Le Monde* du 10 août), présentant les « chefs-d'œuvre et civilisations d'Afrique, Asie, Océanie et Amériques » réunis au pavillon des Sessions du Louvre.

miers » exposées au pavillon des Sessions du Louvre.

« Bienvenue dans la caverne ! », invite Maurice Godelier. Caverne d'Ali Baba et de Platon tout à la fois, dont l'occupant se consacre à mettre au jour, derrière l'ombre portée des apparences et des doctrines, la logique des comportements humains et des rapports sociaux. Il y a ici, dans cet appartement du 10^e arrondissement parisien ouvert sur le monde, parmi ces objets si étranges et si familiers, les parcours singuliers, hors des chemins balisés, d'un chercheur auquel le Centre national de la recherche scientifique vient de décerner en 2001 sa plus haute distinction : la médaille d'or du CNRS.

Chercheur engagé, que ses missions sur les terrains exotiques de l'anthropologie ont toujours ramenée au cœur des grands débats de son siècle. Théoricien fécond, entretenant un dialogue critique avec une multiplicité de disciplines, philosophie, histoire, économie, sociologie, linguistique ou psychanalyse – « déplacer les repères, mettre en doute les concepts, introduire le couteau dans la plaie, voilà ce qui est excitant », dit-il. Esprit combatif et généreux, dont les écrits, interdits en URSS, en Irak, en Iran ou en Argentine, sous la junte, y étaient diffusés sous le manteau, comme des ferments de liberté. « J'ai toujours pensé que travailler, découvrir, pouvait servir un jour aux autres, servir d'une certaine manière à transformer la vie de tous, confiait-il voilà quelques années, lors d'un colloque international qui lui était consacré. Je n'aurais pas fait autant d'efforts pour chercher à comprendre d'autres formes de société si je n'avais pas pensé que cela pouvait modifier quelque chose des formes de vie et de pensée que je partageais avec beaucoup d'autres appartenant à ma propre société. » Voilà pourquoi il veut que le séminaire qu'il anime chaque semaine, depuis plus de trente ans, à l'École des hautes études en sciences sociales, se tienne en fin de journée, à une heure où ce partage peut se faire avec le public le plus large.

Parvenu à un âge – soixante-sept ans – où l'on peut se retourner sur sa vie sans avoir le sentiment d'écrire son testament, Maurice Godelier retient, d'un cheminement fait de ruptures mais aussi de



SOPHIE LOUBATON / L'ŒIL PUBLIC

fidélités, quelques moments-clés. Elève « chez les curés », à Cambrai, ce « fils de pauvres » isolé parmi les enfants de la bourgeoisie et de l'aristocratie terrienne éprouve, bien avant d'entendre parler de lutte des classes, « ce que c'est que la dépendance et l'humiliation ». Ce qui ne l'empêche pas d'effectuer des études brillantes et d'avoir la chance d'être initié, par des prêtres éclairés, à la peinture moderne et à la littérature. Un « éblouissement » pour le jeune homme, qui s'émerveille devant l'œuvre de Picasso – il songe même à devenir peintre – et Sartre, Camus, mais aussi Marx et Lénine.

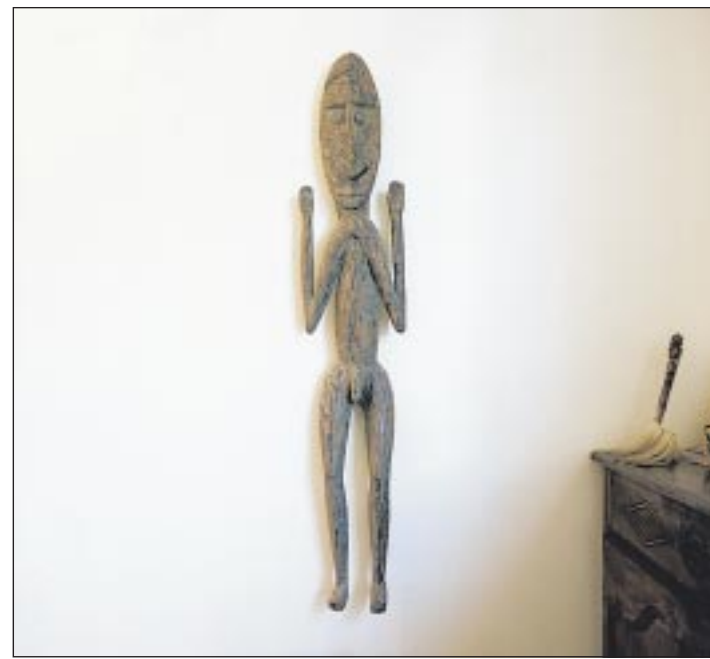
« VIGILANCE CRITIQUE »

Ses études de philosophie, à Lille puis à Normale Sup, l'amènent à préférer « l'exercice de la pensée abstraite à la subjectivité esthétique ». Durant ces années de bouillonnement intellectuel, il est séduit par l'existentialisme, avant de se rapprocher du marxisme, qui incarne mieux son désir « de changer le monde et d'être acteur de ce changement ». Mais il est persuadé qu'« un philosophe qui ne sait que la philosophie, cela ne suffit pas » et que, tout en usant de sa « vigilance critique », il lui faut « faire autre chose ». Médecine, économie ? Ce sera économie. Un choix qui le conduira, après avoir été l'assistant de Braudel, puis de Lévi-Strauss, à défricher un nouveau champ disciplinaire, l'anthropologie économique.

C'est alors, dans la fermentation de la fin des années 1960, la rencontre décisive avec les Baruya. Une tribu d'agriculteurs-chasseurs des hautes montagnes de Papouasie-Nouvelle-Guinée, demeurée à l'écart de la civilisation jusqu'à sa découverte, en 1951, par un officier australien. Ayant enfin trouvé sa voie, il y effectuera un premier

séjour de trois ans – des photos le montrent en explorateur, façon Harrison Ford dans *Les Aventuriers de l'arche perdue* –, puis y retournera à de nombreuses reprises. C'est dans cette « longue immersion », cette « expérience de l'Autre » avec un grand A, qu'il puisera la matière de son corpus théorique.

Chez les Baruya, le jeune chercheur découvre une société sans classes ni Etat, mais marquée par une très forte inégalité entre les



Maurice Godelier dans sa « caverne », entouré de ses objets fétiches.

mination des superstructures (l'idéologie) par les infrastructures (les conditions de production et d'existence), en faisant apparaître la part de « l'idéal » dans toute forme de pratique sociale. La pensée – dans ses fonctions de représentation et d'interprétation du monde, mais aussi d'organisation et de légitimation des rapports entre les hommes et avec la nature –, loin de n'être qu'une sorte de reflet, est « activement présente au sein même

Ses recherches sur les sociétés d'Océanie, illustrées par un grand nombre de publications et plusieurs films, s'accompagneront de travaux de portée générale. Récemment, reprenant la question du don, il a ainsi établi qu'à côté des choses que l'on vend et de celles que l'on donne existait une troisième catégorie, passée sous silence par ses prédécesseurs, Mauss comme Lévi-Strauss : celle « des choses que l'on ne doit ni vendre ni donner, mais qu'il faut transmettre, par exemple les objets sacrés ou, dans nos sociétés démocratiques, les institutions politiques ».

Sa quête l'amènera à la conclusion qu'« il n'existe pas un seul fondement ultime à la vie sociale », même s'il pense toujours que « l'économique et le politique constituent les forces les plus puissantes expliquant les changements de types de société ». Ce regard critique, affranchi des carcans idéologiques, lui semble être l'essence même de la posture scientifique, dans les sciences humaines et sociales plus qu'ailleurs : « Il y faut un travail permanent de décentrage par rapport aux catégories de pensée occidentales. »

Pour autant, l'anthropologue ne cède pas au relativisme généralisé – le questionnement post-moderniste à la mode aux Etats-Unis – instillant le doute sur le caractère scientifique de ces disciplines. « Les grands paradigmes globalisants comme le marxisme ou le structuralisme se sont effondrés, sans cesser cependant de fournir des hypothèses partielles toujours bonnes à penser et bonnes pour penser », défend-il. Loin d'être en crise, assure le médaillé d'or, les sciences de l'homme et de la société, devenues « plus critiques d'elles-mêmes et plus riches de potentialités explicatives », sont « aujourd'hui plus fortes qu'hier ».

Pierre Le Hir

Un militant des sciences de l'homme

Parallèlement à ses recherches, Maurice Godelier a joué un rôle très actif dans la structuration et le développement des sciences humaines et sociales en France. En 1982, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche, lui demande de proposer des réformes susceptibles de donner une « vigoureuse impulsion à ces disciplines ». Son rapport préconise de mettre fin à la division académique entre humanités et sciences sociales. Un département scientifique unique est créé au CNRS, qu'il dirigera jusqu'en 1986. Récemment, le premier ministre, Lionel Jospin, lui a confié pour mission de « dresser un état des lieux de ces disciplines » et de « dessiner des perspectives pour leur faire jouer tout leur rôle dans la construction européenne ». Son rapport, dont la remise est prévue début 2002, devrait notamment proposer la mise en réseau des collections d'objets et des banques de données européennes.

sexes. La domination masculine y est assurée, en particulier, par des cérémonies d'initiation au cours desquelles les garçons sont comme réengendrés – sans l'entremise des femmes – par l'ingestion de sperme. Maurice Godelier en tirera un livre fameux, *La Production des grands hommes*, couronné par l'Académie française. Poursuivant plus avant son analyse des rapports de domination, il soutient qu'« il n'existe pas de société inégale sans violence mais aussi sans consentement ». Deux comportements à ses yeux indissociables parce que « procédant des mêmes représentations, celles qui légitiment un ordre social comme le bien commun ».

Il n'hésite pas, ce faisant, à casser le modèle matérialiste de la déter-

des infrastructures les plus matérielles », affirme-t-il. La thèse, aujourd'hui familière, hérisse à l'époque tant les marxistes orthodoxes que les structuralistes pur jus.

Qu'importe ! Il poussera son analyse, mettant en évidence le rôle de l'imaginaire et celui du symbolique comme « composantes » et même « conditions » de la réalité sociale. Jusqu'à avancer que « le monopole, par certains individus ou certains groupes, des moyens imaginaires de reproduction des sociétés et du cosmos (par la prière, les rites, les sacrifices et les tabous), a dû précéder au cours de l'histoire le monopole, par une minorité, des moyens matériels de reproduction de la vie sociale (par le contrôle de la terre ou l'exploitation de la force de travail d'autrui) ».

La réalité virtuelle au service de l'archéologie

RENDEZ-VOUS d'automne désormais traditionnel, les Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique fêtent en 2001 leur quart de siècle. Dressant le bilan de ces vingt-cinq ans de dialogue entre chercheurs et professionnels des médias, les délégués généraux des Rencontres, Jean-Michel Arnold et Annick Demeule, rappellent que cette manifestation avait pour but originel de créer « un temps et un espace privilégiés pour que se mène l'indispensable réflexion sur l'audiovisuel et les nouvelles technologies de la communication, considérées comme outils d'investigation et comme moyens d'information, de publication et de culture scientifiques ».

Une discipline a parfaitement compris le message et saisi les bénéfices qu'elle pourrait tirer des évolutions de l'imagerie, tant sur le plan de la recherche que pour une meilleure communication de ses travaux auprès du public : l'archéologie. L'utilisation de logiciels de réalité virtuelle permet à la fois la reconstitution en trois dimensions de sites anciens pour lesquels ne subsistent que des vestiges et un voyage dans ces lieux du passé.

A ce sujet, prévient Robert Vergnien, responsable du centre de compétence thématique de l'Institut Ausonius (CNRS-université de Bordeaux-III), « il faut bien faire la distinction entre la réalité virtuelle, qui consiste à gérer des espaces en temps réel, et l'imagerie de synthèse dont se sert le cinéma. Nous avons par exemple travaillé sur le Circus Maximus de Rome. Mais il y a une grande différence entre notre modèle et les images de

synthèse de ce site fabriquées pour Gladiator. Pour réaliser chacune des vingt-quatre images par seconde de ce film, il a fallu s'investir pendant des heures, tandis qu'en réalité virtuelle l'ordinateur calcule l'image instantanément et restitue en direct le parcours de la caméra choisi par l'utilisateur. Ce qui implique que nos images sont moins belles et comportent moins de détails, moins d'effets de lumière. Mais nous compensons la perte de qualité par la rapidité ».

GÉRER L'INFORMATION

Le but du jeu n'est d'ailleurs pas de chercher une perfection réaliste mais, avant tout, de gérer l'information archéologique. « Nous utilisons la puissance des outils numériques pour archiver, stocker, retrouver l'information qui a permis de construire l'image », explique Michel Berthelot, directeur adjoint du MAP (Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage) de Marseille, une unité mixte de recherche associant le CNRS, le ministère de la culture et quatre

écoles d'architecture. « L'argumentation scientifique est accrochée aux volumes par des liens dynamiques, ajoute Robert Vergnien. En cliquant par exemple sur une colonne, on peut afficher à l'écran les données qui la concernent, les plans de fouilles, les photographies, les dessins, etc. Ce site virtuel est un double de l'existant – auquel il ne se substitue toutefois pas –, sur lequel s'effectue la recherche scientifique, qui devient plus facile et plus fiable. On peut par exemple faire aisément des analyses de dispersion des vestiges ou d'un certain type d'objets. »

L'outil numérique 3D permet aussi aux archéologues de tester certaines hypothèses architecturales et de nourrir le débat archéologique. « A partir du moment où l'on rend visible quelque chose qui, jusqu'à présent, était en grande partie littéraire, on se retrouve systématiquement confronté à une remise en cause de la proposition », explique Michel Berthelot. Ce n'est pas un problème, tant que cela reste moteur dans le débat. Cela ne doit pas interférer

dans la communication avec le public. »

En matière de vulgarisation scientifique, justement, l'image se révèle d'une efficacité redoutable, ce qu'ont bien assimilé les archéologues. Ainsi, le MAP a pour projet, d'ici à la fin de l'année, de réaliser une maquette 3D de l'Arles antique, puis de s'attacher à la modélisation de cinq monuments importants : le cirque, l'amphithéâtre, le théâtre, le forum et les thermes de Constantin. Avec, pour ultime ambition, la réalisation d'un musée virtuel accessible sur des bornes interactives du musée d'Arles ou sur Internet.

L'Institut Ausonius a lui aussi un projet, celui d'un centre européen de réalité virtuelle dédié à l'archéologie, qui devrait voir le jour en 2003 sur le campus universitaire de Bordeaux. Financé par un plan Etat-région, il sera à la fois laboratoire de recherche et espace muséographique ouvert au public. L'installation de trois écrans plats contigus permettra en même temps la navigation dans les reconstitutions numériques des sites antiques – sur l'écran central – et la consultation de l'information scientifique – sur les écrans latéraux.

Pierre Barthélémy

★ Les 18^e Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique se tiennent jusqu'au dimanche 28 octobre et proposent rendez-vous avec le public, expositions, projections, lectures et débats, tant en France qu'à l'étranger. Renseignements au 01-49-60-41-20.

étudiants À VOS MENUS
Jouez l'équilibre nutritionnel avec les CROUS

Adoptez le bon réflexe : un repas complet pour

2,40€
(15,75f)

Atelier Civard

Les services de la vie étudiante

Pour trouver le resto le plus proche de votre lieu d'étude cliquez ! <http://www.cnous.fr>

CNOS

Temps perturbé

JEUDI. Une dépression très creuse positionnée au sud de l'Irlande dirige sur la France un flux perturbé de sud-ouest apportant nuages et pluies. Les températures demeurent élevées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est nuageux avec des averses localement orageuses. Le vent de sud se renforce dans l'après-midi et en soirée et atteint 70 à 90 km/h en pointes près des côtes. Les températures maximales : de 17 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des passages pluvieux ponctuent la journée même si quelques éclaircies apparaissent de la Haute-Normandie à la Touraine. Le vent de sud souffle à 50 km/h près des côtes de la Manche. Le thermomètre affiche 18 à 21 degrés.

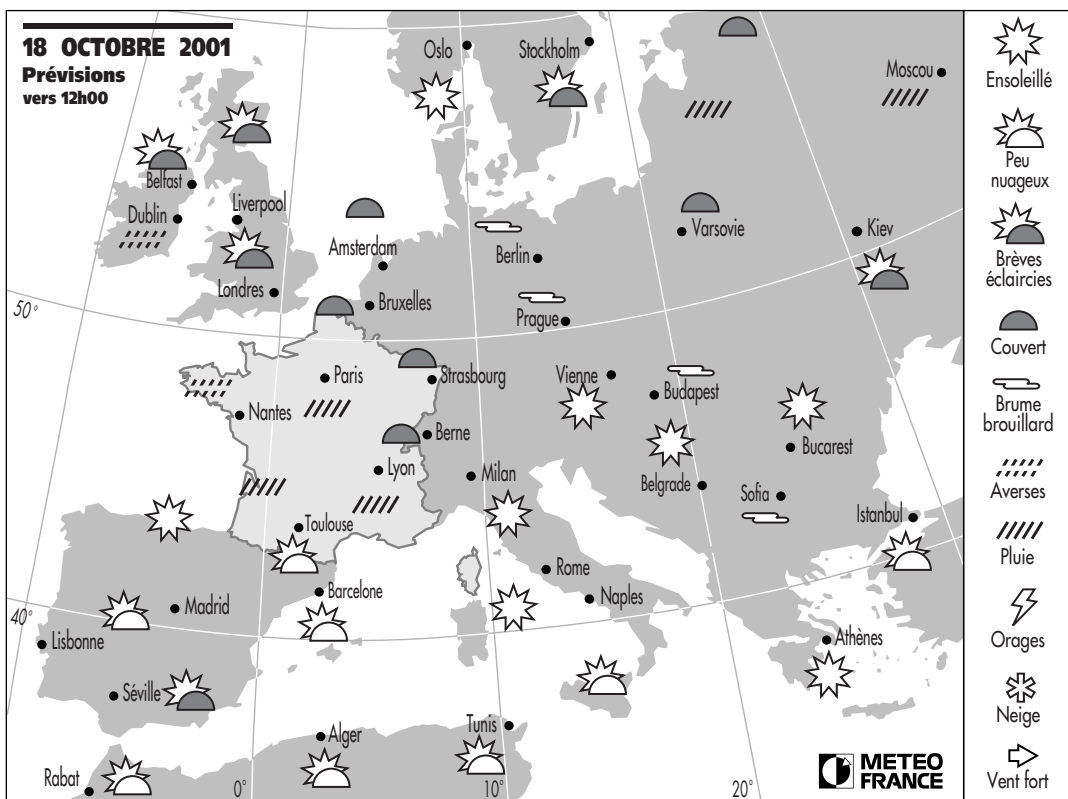
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. A partir de la mi-journée, la pluie atteint ces régions. Les températures dans l'après-midi oscillent entre 18 et 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La matinée est grise et pluvieuse. Dans l'après-midi, des éclaircies se développent. Le vent orienté au sud atteint 60 km/h près des côtes. Températures maximales : 21 à 23 degrés sur Poitou-Charentes et 23 à 26 degrés ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est chargé et de la pluie est attendue. Sur les Alpes, le ciel est voilé. Températures maximales : de 18 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des ondées localement orageuses se produisent sur le Languedoc, le delta du Rhône et les Cévennes, puis la Côte d'Azur. En Corse, la journée est assez agréable. Le ciel se dégage l'après-midi sur le Roussillon. Températures maximales : de 20 à 23 degrés sur le continent, de 22 à 24 degrés en Corse.

La grève de certains syndicats de Météo France nous empêche de publier toutes les prévisions météorologiques habituelles.



JARDINAGE

Souvenirs d'une passionnée des roses habile à juguler les mauvaises herbes

IL FAIT si doux que l'été semble traîner en route. Les appuis de fenêtre parisiens sont aussi éclatants en cette fin d'octobre qu'en août. Il fait bon mais l'éclat oblique du soleil nous rappelle que l'automne est là et bien là. Le froid va arriver. A tout prendre, les jardiniers préféreraient qu'il ne vienne pas trop tôt et surtout pas trop fort. Ils rêvent d'une saison semblable à celle de l'an passé qui n'a pas connu un jour de gel à Paris. Les palmiers plantés en plein vent devant la mairie du 13^e arrondissement tiendraient le coup, une année de plus. Ce n'est pas tant pour les palmiers de Chine que nous avons peur, mais pour les *Chamaerops humilis*. Il y en avait une touffe plantureuse, contre un mur de soutènement tout proche de la grande serre du Jardin des plantes : elle n'a pas supporté les rigueurs de l'hiver 1985-1986 et, vu sa taille, ce *Chamaerops humilis* avait dû connaître celui de 1963, ses gels vifs, ses canalisation éclatées, ses routes crevassées.

Nous avons plus peur encore pour les oliviers, les lauriers-roses et toutes ces plantes originaires des pays chauds qui ont envahi les

rayons des jardinerias, des fleuristes et, par voie de conséquence, les jardins, balcons, terrasses et fenêtres des jardiniers. « *Y'a plus de saison* », disent les anciens, depuis des décennies ! A quoi répondait M^{me} Meslin, une vieille jardinière née dans la dernière décennie du XIX^e siècle et qui avait quitté l'école pour une usine de blanchissage à quatorze ans, avec laquelle nous avons appris les secrets du bouturage, de la

taille des rosiers, du rempotage : « *Quelle bêtise, quand j'étais petite, je devais mettre mes habits d'été à Pâques et ceux d'hiver pour aller à l'école en septembre, c'était la tradition. Je me souviens avoir grelotté sur le parvis de l'église et avoir crevé de chaud sous ma cape en grosse laine sur le chemin de l'école et dans les bois quand nous allions aux champignons.* »

Et voilà qu'il nous souvient que dans *La Recherche du temps perdu*

Marcel Proust écrit quelque part que les poulets que l'on mange à la campagne sont meilleurs que ceux que l'on mange à Paris... M^{me} Meslin avait des cheveux gris noués à la va-vite, des yeux bleu pâle, un sourire incroyablement vif et gamin et elle se séparait rarement de son grand tablier gris-bleu. Son mari était mort depuis longtemps et son jardin était devenu le centre de sa vie. Elle y passait tout son temps, à planter, déplanter, diviser, arroser, rempoter, bouturer.

Sa passion, c'était les roses, particulièrement les roses tango, le nom que l'on donnait aux roses orangées autrefois. Elle n'était pas peu fière de son Centenaire de Lourdes qui se couvrait chaque printemps d'une multitude de fleurs rose argenté, une bouture qu'elle avait « empruntée », disait-elle en rigolant, dans un jardin voisin. Elle le bichonnait et craignait par-dessus tout les averses qui faisaient ployer ses branches trop souples, et il n'était pas rare qu'elle installe un grand parapluie ficelé à un piquet fiché en terre pour l'en protéger.

Cette femme avait l'esprit un peu dérangé, faisait un vacarme

nocturne insensé, ouvrant et claquant portes et fenêtres, s'en prenant à tout le voisinage, ou presque, qu'elle accusait de venir lui voler ses fleurs et les tuiles de son toit dès que l'une s'était envolée à cause du vent.

Quand un nouvel arrivant dans le village est allé se plaindre à la gendarmerie de ses tapages nocturnes, il a perdu toute chance d'être intégré à la population : aucun voisin, bien sûr, n'avait jamais entendu cette vieille dame adorable hurler au vol en pleine nuit et encore moins accuser nommément tel ou tel de ses voisins avec lesquels, le jour venu, elle entretenait les meilleures relations qui soient.

UNE SPLENDEUR DE JARDIN DE CURÉ

Il y avait un moyen, pas deux, de la calmer, c'était de l'appeler et de parler avec elle. De jardin, bien sûr ! Et c'est ainsi que nous avons passé des nuits assis sur un appui de fenêtre, les jambes dans le vide, à parler avec ce docteur ex-jardins émérite, et des après-midi entiers perché sur une échelle posée contre le mur qui séparait nos jardins respectifs.

Le sien donnait sur la rue : une

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Pour l'ouverture de son Salon « business » à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg, la compagnie Crossair propose, jusqu'au 31 octobre, aux passagers effectuant, via Bâle, un vol en classe « affaires » au départ de Marseille, Nice, Toulouse et Bordeaux, une réduction allant jusqu'à 55 %. Le nombre de miles dont ils sont crédités sera aussi multiplié par quatre. Renseignements au 0-820-04-05-06.

■ **ITALIE.** Figurant parmi les « lieux historiques d'Italie », le Sofitel Roma, palais au cœur du vieux Rome, près de la via Veneto et de la piazza di Spagna, vient de retrouver son charme XIX^e après deux années de travaux. Cet établissement (Accor) compte 113 chambres dont 4 suites. Du 16 novembre au 13 mars 2002, compter 310 € (2 035 F) pour une chambre single ou double, petit déjeuner inclus. Réservations au 0-825-88-55-55.

Foire à la bouture

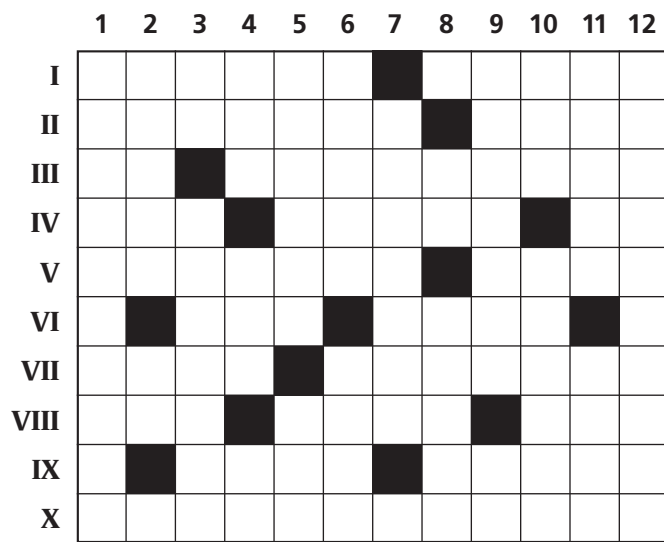
Couture-sur-Loir est un village de la vallée du Loir (Loir-et-Cher), un village fleuri (classé « 1 fleur »), aux bâtiments classés parmi lesquels le manoir de la Possonnière, maison natale du poète Pierre de Ronsard. Ce manoir appartient depuis peu à la communauté de communes du Pays de Ronsard. Le dimanche 21 octobre, rendez-vous y est donné aux amateurs de boutures. Ils pourront s'échanger, de 11 heures à 17 heures, racines, rhizomes, graines, branches, en godet, sous plastique ou emballé dans du papier journal : le nom de chaque petit plant, chaque bouture racinée ou non devra être précisé. L'école d'horticulture de Blois sera à la disposition des débutants qui souhaitent des conseils. Cette foire à la bouture est réservée aux amateurs. Un seul professionnel sera présent qui exposera une collection de quatre-vingts plantes aromatiques.

Enfin, pour le bonheur des yeux et de l'imagination, un concours d'épouvantails est ouvert aux associations et particuliers. Ils seront exposés le 21 octobre au manoir. Entrée et participation gratuites.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 245

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Fait passer beaucoup de choses. Quand il passe, saisissez-le. - II. Présentes bien. Clameur au cirque. - III. A notre portée. Tenues légères. - IV. Facilite la distribution. Soudaine, mais ne dure pas. Personnel. - V. Devrait bien tirer. Souverain disparu. - VI. Peu pressés dans leurs arbres. Très sensible aux éclats. - VII. L'artiste la rejoint quand le spectateur la quitte. Annulation après annonce. - VIII. Sur place. Prit place pour être croqué.

Chantier qui n'est pas toujours en grève. - IX. Personnel. Rejetent. - X. Attend le signal pour partir à l'assaut.

VERTICALEMENT

1. Reste attaché au fond quelle que soit la forme. - 2. Pousse à l'extrême. Parlé au sud. - 3. Fait tout à moitié. Sorti de l'esprit. - 4. A travers champs avant de passer à table. Bien nourrie avant de passer à table. Conjonction. - 5. Encore plus fortes à plusieurs. Sans tache. - 6. Chez lui,

tout le monde porte les bois. Bonne mesure. - 7. Bloqués sur place. - 8. Très personnel. Roi de cœur. - 9. Rieuse ou pas, elle crie. Romains. - 10. Trouvées chez le colporteur. Voies étroites. - 11. Théologien musulman. Grande quantité. - 12. Servira en cas de coup dur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 244

Horizontalement

I. Glaçon. Brûlé. - II. Régulateur. - III. Icare. Active. - IV. Pots. Titanic. - V. Pneus. Labé. - VI. Es. Spolia. At. - VII. Rua. Goda. - VIII. Okapi. Dragon. - IX. Ui. Unies. Rut. - X. Stratosphère.

Verticalement

1. Grippe-sous. - 2. Leçons. Kit. - 3. Agate. Fa. - 4. Cursus. Pua. - 5. Olé. Sprint. - 6. Na. Ou. Io. - 7. Taillades. - 8. Bectai. Rsp. - 9. Rutabaga. - 10. Urine. Ogre. - 11. Vi. Adour. - 12. Exécutante.

BRIDGE

N° 1966

UNE DONNE PRÉPARÉE

Cette donne préparée a été composée pour un tournoi en douze donnes qui a été joué à Genève.

♠ V	♥ R 9 7 4	♦ D V 5 4	♣ 7 6 5 4
♠ R D 5	♥ D V 8 6 3 2	♦ A 8 3	♣ 3
♠ N	♥ A 10 5	♦ O	♠ 10 9 7 6
♥ S	♥ A 10 5	♦ S	♥ A 10 5
♠ A 8 4 3 2	♥ -	♦ R 2	♣ A 2
♥ -	♦ R 2	♣ R D V 10 9 8	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	-	1 ♣
1 ♥	2 ♣	2 ♥	2 ♠
4 ♥	contre	5 ♣	4 ♠
5 ♣	5 ♣	5 ♣	5 ♣

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle, comment Sud doit-il jouer pour gagner CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse

Sur l'entame du 3 de Trèfle puis le retour à Trèfle, où peut-on trouver la onzième levée alors que l'on ne peut plus affranchir le cinquième Pique en coupant ? Il reste heureusement le Roi de Cœur, si l'AS est troisième, ce qui était le cas, mais les communications sont ardues.

Voici la solution : après la levée du 9 de Trèfle, Sud doit jouer le 2 de Carreau en contretemps.

Ouest doit évidemment laisser passer, et le Valet fait la levée. Le déclarant en profite pour couper une première fois Cœur, puis il retourne au mort en coupant un Pique (après avoir tiré l'AS). Ensuite, il coupe un deuxième Cœur, puis un deuxième Pique (avec le dernier atout). Enfin, Sud coupe une troisième fois Cœur pour affranchir le Roi (puisque l'AS tombe), et il joue le Roi de Carreau en espérant que Ouest n'a pas le quatrième Pique comme « carte de sortie ». Si Ouest prend le Roi de Carreau avec l'AS, il doit rejouer Cœur ou Carreau ; et, s'il laisse encore passer, le déclarant donne à Est le quatrième Pique et fait le reste !

LE BON RAISONNEMENT

Ce coup de flanc, réussi il y a de nombreuses années, montre comment il faut raisonner pour trouver la meilleure défense.

Au début, cachez les mains de Ouest et de Sud et prenez la place d'Est.

♠ A	♥ 5	♦ A 6	♣ A D 10 9 8 6 5 4 3
♠ D 10 5 2	♥ 2	♦ V 8 4 3 2	♣ R V 7
♠ N	♥ E	♦ S	♠ R V 9 7 6 4
♥ O	♥ A 10 8	♦ R 9 5	♣ 2
♠ 8 3	♥ R D V 9 7 6 4 3	♦ D 10 7	♣ -

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
4 ♥	5 ♣	6 ♣	5 ♣
6 ♥	5 ♣	5 ♣	5 ♣

Ouest a entamé le 2 de Pique (quatrième meilleure) pour l'AS du mort. Sud a joué l'AS de Trèfle (pour la défausse du 7 de Carreau) puis a rejoué le 10 de Trèfle. Quelle carte Est a-t-il jouée pour faire chuter ce PETIT CHELEM À CŒUR ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 4 » dans une majeure non vulnérable promet, en principe, 7 ou 8 levées de jeu basées sur une couleur en général de 8 cartes, avec au minimum 10 points d'honneur et pas plus d'un AS.

Philippe Brugnion

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire du numéro d'octobre

Torture et mémoire française

Après des années de silence sur les exactions de l'armée en Algérie, les Français revisitent enfin cette partie dramatique de leur histoire.

Notre héritage antique

Référence pour les uns, objet de manipulation pour les autres, le monde antique nous offre un intérêt qui ne s'est jamais démenti.

Plus les Clés de l'info : L'Amérique attaquée

Chez votre marchand de journaux 18 F-274€

MUSIQUE L'artiste canadien sexagénaire Leonard Cohen publie *Ten New Songs*, un nouvel album presque entièrement conçu dans son propre studio avec Sharon Robinson, compo-

positrice, musicienne et productrice. ● **CES DIX NOUVELLES CHANSONS**, imprégnées de références bibliques, décrivent la condition humaine, l'errance et son goût pour la paix.

● « **NOUS AURIONS pu appeler cet album** *In My Secret Life* ou *Back on Boogie Street*, mais nous ne voulions pas attirer le public vers une destination précise », explique au Monde

Leonard Cohen revenu à Los Angeles après six ans de retraite zen à Mount Baldy, dans les montagnes du sud de la Californie. ● **ORDONNÉ MOINE** bouddhiste sous le nom de Jikan (« le

silence entre deux pensées »), ce romancier et poète est en passe de terminer un long recueil de deux cent cinquante poèmes : *The Book of Longing* (Le Livre du désir).

Leonard Cohen, ou la douce mélancolie d'un Babylonien

Le chanteur, poète et romancier canadien publie un nouvel album, « *Ten New Songs* » – soit dix chansons imprégnées de références bibliques – presque entièrement conçu « à la maison » avec la complicité de Sharon Robinson, qui a su composer avec lui une musique amoureuse de ses mots

JAMAIS ÉRAILLÉE, toujours sécurisante et infiniment nostalgique, la voix grave de Leonard Cohen, qu'il parle ou qu'il chante, est immémoriale. L'homme est ténébreux, le regard porté vers l'intérieur, et souriant. Après six ans de retraite zen dans les montagnes du sud de la Californie, il a réintégré la ville, Los Angeles, où vivent également ses enfants, Lorca et Adam.

En 1992, paraissait *The Future*. L'auteur-compositeur canadien y consolidait son statut de Cassandre de la culture contemporaine, prédisant en vain la chute des valeurs marchandes et l'inutilité des industries de l'art. Mis au ban de l'entertainment après la parution de *Various Positions* en 1984 – le disque ne fut même pas mis en vente aux États-Unis –, l'auteur de *Suzanne* revint sur le devant de la scène quatre ans plus tard avec *I'm Your Man*, son disque le plus vendu jusqu'alors. *First We'll Take Manhattan*, la première chanson de l'album, disait : « *They sentenced me to twenty years of boredom* » (« Ils m'ont condamné à vingt ans d'ennui profond »).

En 1993, épuisé par une tournée marathon et des excès divers – Leonard Cohen a toujours revendiqué une nature tourmentée, du vin, des femmes, de l'angoisse et du Prozac –, il opte pour le dépeuplement. Rejoignant le centre de Mount Baldy, il se met au service de son maître Rosh, sans pour autant se convertir, précise-t-il aujourd'hui. Là-bas, Leonard Cohen, que l'humilité et l'épure ravissent, cuisine, médite sans but, fait la vaisselle. Il gagne un nom de moine, Jikan, « le silence entre deux pensées ». Il écrit, des poèmes et des chansons, dont ces *Ten New Songs*, dix nouvelles chansons imprégnées de références bibliques, composées et mises en forme ensuite avec Sharon Robinson.

Religieux, féru de symboliques, de Bible et de kabbale, ce fils de juifs russes s'est évité la Scientologie ou le Hare Krishna au profit

du bouddhisme japonais. Mais il a toujours fait bande à part. Né en 1934 – un an avant Elvis Presley –, il appartient à la minorité anglophone de Montréal, « honnie des francophones », dit-il aujourd'hui, au même titre que d'autres piliers du folk nord-américain, telles les sœurs McGarrigle, Anna et Kate, la mère de Rufus Wainwright, que Leonard Cohen tient pour l'un des jeunes auteurs les plus doués du temps, et membre de la même tribu des chanteurs à texte.

Débit coulant comme les eaux d'une rivière calme, yeux bleus posés sur le monde, Leonard Cohen s'est conformé à ses propres lenteurs. Dans le mensuel britannique *Mojo*, il décrit ainsi sa relation passée aux amphétamines : « *Mon fonctionnement mental et physique est si lent que les "speeds" me ramenaient à un rythme normal.* » A côté, Bob Dylan passe pour un agité du bonnet.

Un jour, Leonard Cohen et Bob Dylan se rencontrent à Paris dans un café. « *Nous avons passé une après-midi à parler boulot*, raconte le Canadien. *Il voulait savoir en combien de temps j'ai écrit Hallelujah [1985]. En une éternité ! Il me dit alors que l'élaboration de I to I lui a pris quinze minutes.* » Dur ? Non, drôle. « *Ça ne m'a pas dérangé.* »

Ten New Songs : a-t-on rêvé titre plus plat ? Aucun drame, aucun pathos. « *Nous aurions pu l'appeler In My Secret Life* ou *Back on Boogie Street*, mais nous ne voulions pas attirer le public vers une destination précise », dit l'auteur, vêtu d'antracite et qui tient pour inutiles l'emphase et la faconde. En dix chansons, Leonard Cohen, romancier, poète, décrit la condition humaine, l'errance, le goût de la paix et la perturbation des désirs et leur résolution. Leonard Cohen n'a pas pour autant l'envie de la sanctification. « *Le saint ressemble à un "évadé", un échappé. Je n'ai pas fui ce monde, mais, comme chacun, j'ai aspiré à m'en extraire. Or nous y restons, et devons absolument réconcilier ce que nous voulons avec ce que nous avons.* »



MICHEL FIGUET/OPTIMUM

Religieux, féru de symbolique, de Bible et de kabbale, Leonard Cohen a su éviter la Scientologie ou le Hare Krishna au profit du bouddhisme japonais.

Pourtant, l'étalage des possibles est grand, et l'attraction fatale. Leonard Cohen est en passe de terminer un long recueil de deux cent cinquante poèmes, *The Book of Longing*, le Livre du désir, de l'attente ardente. Les *Ten New Songs* sont un labyrinthe, un cheminement le long de sombres fleuves – « *By the rivers dark / I wandered on / I lived my life in Babylon.* » Qu'on le veuille ou non, l'auteur a vécu sa vie à Babylone, cité du désordre, qu'il appelle aussi *Boogie Street*, titre de la neuvième des dix chansons. *Boogie Street* est une

ruelle de Singapour, bazar pendant la journée, « où tout se vend, y compris la totalité de mes disques, même pirates, à un dollar chacun. La nuit, l'échange sexuel s'organise. Des hommes et des femmes, souvent très beaux, se prostituent pour satisfaire les désirs de la population. *Boogie Street* signifie travail et désir. *Boogie Street, Babylone, donc Los Angeles, où je suis revenu habiter : voilà le monde réel, tangible.* »

Noir, sombre, inconnu, froid, le monde intérieur réclame la lumière. *In my Secret Life*, première des

dix : « *But I'm always alone / And my heart is like ice / And it's crowded and cold / In my secret life* » (Mais je suis toujours seul / Et mon cœur est de glace / Et c'est plein et froid / Dans ma vie secrète). Comme dans la poésie persane ou soufie, la chaleur, l'ivresse et l'amour sont ici divins autant qu'ils sont physiques, gorgés de cette sensualité que les certitudes bibliques de Cohen n'ont jamais éteinte. L'homme du froid avoue d'ailleurs sa passion pour le soleil. « *J'ai grandi à Montréal, qui*

Quelques jours plus tard, je prenais un bateau, j'ai débarqué à Hydra. J'ai loué une maison pour 14 dollars par mois, je suis tombé amoureux et j'y suis resté. »

Bleu, blanc, la Grèce, ses lumières et ses profils droits replacent Leonard Cohen dans l'Europe maternelle – sa mère ayant émigré au Canada en 1925. Piètre voyageur, le chanteur aime occuper ses territoires. « *Le tourisme est contre ma nature. C'est une activité régressive. Moi, j'aime m'installer, rester au même endroit, manger la même nourriture, voir les mêmes amis.* » En bref, le jeune juif de Montréal devenu poète entend embrasser la place qui lui est assignée par le « *Grand Plan* ». Les accidents, les hasards (la Grèce, la musique, la voix) alimentent le « *masterpiece* », le chef-d'œuvre, que Lui a mis en place, sans que l'on sache qui Il est.

« *Nous ne contrôlons rien. En observant ma propre vie, tout ce que je peux dire, c'est que je n'ai jamais choisi. Même s'il y a des apparences de choix – en réalité, ils m'ont été suggérés.* Le comprendre et savoir que, derrière tout cela, il y a un dessein m'a permis de m'éloigner du sentiment de frustration, d'anxiété face à la vie. » Crise religieuse, crise de valeurs, défaite de la politique ? A ces questions, Leonard Cohen répond qu'il est peu doué pour juger des événements, que ses sentiments intérieurs ne sont pas fiables – qu'on lui pardonne ! « *Nous voulons sans cesse magnifier notre détresse en l'appelant crise* », sourit Leonard Cohen, auteur en 1966 des *Pendants magnifiques* et qui, en s'inclinant légèrement, récite d'une voix lumineuse un passage de *A Thousand Kisses Deep*, numéro deux dans l'ordre naturel des dix poèmes : « *And summoned now to deal / With your invincible defeat, / You live your life as if it's real.* » – Et sommé maintenant de s'accommoder de cette défaite invincible, vous vivez votre vie comme si elle était réelle.

V. Mo.

L'artisan, son studio et sa complice

SUR LA POCLETTE bleutée du nouvel album de Leonard Cohen, la photo d'un duo. A la droite du sexagénaire canadien, le doux sourire de Sharon Robinson, compositrice, musicienne et productrice de ces « dix nouvelles chansons ». Jamais, sans doute, depuis sa collaboration, en 1977, avec Phil Spector pour l'atypique *Death of a Ladies' Man*, le chanteur n'avait travaillé aussi étroitement avec une personnalité extérieure. La première expérience avait été tumultueuse, la seconde s'est révélée « fusionnelle ». Cette multi-instrumentiste afro-américaine n'est pas une inconnue dans l'univers du maître.

Amie de Jennifer Warnes – la choriste « historique » de Leonard Cohen –, Sharon Robinson a accompagné au chant, en 1979, une tournée du poète (dont témoigne l'excellent live *Field Commander Cohen*, sorti en 2000), avant de participer une première fois à l'écriture de beaux morceaux comme *Everybody Knows* ou *Waiting for the Miracle*. Dans le studio d'enregistrement domestique du chanteur, leur empathie musicale s'est faite intime au point que *Ten New Songs* ressemble souvent à un enlacement.

ERMITE ZEN

Le *home studio* fait partie du processus créatif des albums de Cohen depuis *I'm Your Man*, en 1988. Ermite zen, il s'est souvent amusé à bricoler en autarcie avec des synthétiseurs, en se moquant de leur date de péremption. On pouvait voir une dimension ironique à l'utilisation « bon marché » d'une technologie qui semblait renoncer à sa modernité. Les maladroites de ces machines accentuaient les grince-

ments pessimistes de *The Future*, son album précédent (« *J'ai vu l'avenir*, prédisait-il, *c'est le meurtre* »).

Presque entièrement conçu « à la maison », *Ten New Songs* préfère cette fois se lover dans le moelleux et le tendre. Complice suave, Sharon Robinson ramène en douceur le chanteur vers ses premières amours pour la soul, le folk, la country et le gospel. Elle a composé avec lui une musique amoureuse de ses mots. Admirables d'épure, de musicalité et de profondeur, les textes de ces dix chansons se con-

centrent sur l'essentiel. Plutôt que d'en exploiter la potentielle noirceur, la productrice expose la face apaisée de ce désespoir. En phase avec la sobriété du poète et sa philosophie de la lenteur, celle qui est aussi une choriste omniprésente souffle les mélodies élogiques qui conviennent à ces crépuscules.

En essayant de se rapprocher de la vérité des instruments, en renonçant à l'électronique de pointe, les synthétiseurs du duo n'évitent pas quelques sons tocs (ici, des cordes ou une batterie trop « plasti-

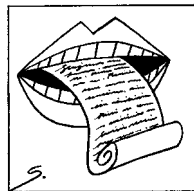
fiées », là, un trait de guitare joué par un émule paresseux d'Eric Clapton). On se dit que, comme Lou Reed ou Johnny Cash, Cohen pourrait confronter sa sombre maturité à une instrumentation plus riche. On s'attache pourtant à la dimension artisanale de ce luxe intérieur, au pouvoir réconfortant de cette complicité.

Stéphane Davet

★ *Ten New Songs*, 1 CD Columbia distribué par Sony Music.

« Le diable rit, Dieu regarde »

POUR YEATS, que cite Leonard Cohen, les poèmes naissent des « lambeaux fétides et des tas d'os que sont les cœurs ». Mais les chansons ? « Si je savais d'où elles viennent ! nous dit Leonard Cohen, chanteur, mais aussi romancier et poète. « Les paroles d'une chanson doivent bouger



VERBATIM

rapidement, de cœur à cœur, de lèvres à lèvres. Tandis que, sur un livre, la perception du temps est très différente. Sur une page, vous pouvez entrer par n'importe quel chemin. Le délicieux plaisir de lire un grand poème tient à ce que vous pouvez vous arrêter, continuer, revenir, examiner. Une chanson ne peut se morceler, elle a un rythme, elle résonne dans votre cœur aussi longtemps que vous le voulez.

» Je n'ai jamais appartenu au rock

n'roll, mais j'ai bénéficié de son hospitalité. J'ai grandi avec la musique folk et le blues. J'ai toujours espéré qu'un jour je serais capable d'accomplir l'exploit de la simplicité des grands chansons comme *Blue Berry Hill*. Il récite la chanson de Fats Domino : « *I found my thrill on Blueberry Hill, and the moon stood still* » (J'ai vibré sur la colline aux myrtilles et la lune n'a pas bronché). J'étais très ému en entendant cela. C'est de la grande écriture, moderne. J'ai commencé à jouer de la guitare là-dessus.

» J'aurais voulu que ma voix soit plus ordinaire. Elle est typée, mais je suis un chanteur très limité. Dans mon petit studio, dans le garage, je n'arrête pas de faire des essais de chant. On s'améliore avec les générations : mon père ne savait pas chanter du tout, et mon fils chante très bien. Mon père écoutait du folk sans arrêt, et toutes ces musiques noires – les percussions sont parties d'Afrique pour venir aux Amériques en passant par la Jamaïque et Cuba.

Ces rythmes soufflent sur le monde, ils sont les arrières-plans des émotions, l'âme de nos activités.

» J'écoute la radio dans ma voiture. J'écoute de la musique classique, de la country, j'aime le hip-hop, même si j'ai des difficultés à comprendre les textes des rappers. Le Talmud dit qu'il y a du bon vin dans chacune des générations. Il y a tout le temps de la bonne musique. Par exemple, la musique électronique. J'aime cette musique, très fraîche, qui décrit un nouveau paysage émotionnel. J'aime le son que les machines peuvent produire. Ils sont différents et originaux et pourtant nous vivons avec eux tous les jours, à la radio, au téléphone, sur les répondeurs. Peut-être ferai-je un disque avec des musiques électroniques. Mais le diable se moque de mes projets. Le Bon Dieu, lui, est plus compatissant. Le diable rit, Dieu regarde. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE
Présente
TRAPÈZE
A PARTIR DU 27 OCTOBRE 2001
Mairie de Paris
Le Nouveau Spectacle Bouglione
AU CIRQUE D'HIVER
www.cirquedhiver.com
110 Rue Amelot, PARIS 11^e
Réservations : 0 892 680 892*
Points de vente : FNAC, CARREFOUR, Réseau FRANCE BILLET, Cirque d'Hiver
Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96
Télérama, Parisien, Nostalgie

Les frasques érotiques de Michael Clark

En deux séquences de dix minutes, au Festival RomaEuropa, le chorégraphe prodige des années 1980 déconcerte et séduit

ROME

de notre envoyée spéciale

Il arrive avec une heure de retard à la conférence de presse au British Council. Décide que les interviews dureront dix minutes, verre de bière en main : le chorégraphe Michael Clark vit ailleurs. Il faut dire que cet enfant chéri de la punkitude flamboyante revient de loin. S'il n'a rien perdu de sa légendaire beauté d'ange qui vous veut du mal, si son sourire en pointe est toujours aussi percutant, il refuse, mollement, qu'on lise l'histoire de son naufrage dans les deux pièces - *The Fall* (une reprise de 1984) et *The Rise*, sa toute dernière création - qu'il présente au Théâtre Argentina. Douceur apparente et fragilité extrême. Les grands journaux anglais - quatre pages dans *The Observer Magazine* - se sont fait l'écho du *come back* de Michael Clark en 1999, remontée d'un enfer où drogue, alcool et dépression l'avaient plongé pendant six ans.

Il a dix-huit ans en 1980, quand il se propulse sur la scène. Tout lui est bon pour faire éclater sa danse et épuiser tous les Princes charmants et toutes les Belles au bois dormant du monde. Il veut vivre dans le présent, même s'il pense qu'il n'a pas de futur. Les excentriques de tous bords adulent le très jeune Ecossais, né dans un village situé à quelques minutes d'Aberdeen, d'un père alcoolique - « mais très drôle quand il était bourré ! », soutient-il (il mourra en 1980) - et d'une mère qui trouve consolation et refuge à l'Armée du Salut. Divinement doué pour la danse, Michael Clark est accepté à l'âge de treize ans à l'école du Royal Ballet.

« Non, je n'ai pas vu Billy Elliott », répond-il, les yeux assassins, si on ose lui poser la question. Quand il monte sa compagnie, il a vingt-deux ans. L'Australien Leigh Bowery, l'un des meneurs extravertis de la scène londonienne, modèle du peintre Lucian Freud, crée ses costumes, et Trojan la scénographie. Dans *The Fall*, qu'on découvrait en 1984 au Théâtre de la Bastille, à Paris, le costumier avait eu l'idée, primesautière, de collants qui laissent les fesses à l'air.

« J'avais eu l'occasion d'aller à l'Opéra de Paris, il y avait encore Noureev, j'étais comme un gosse dans un magasin de jouets », se souvient-il. Vingt ans plus tard, la pièce, qui sent ses années 1980, tient néanmoins le coup par le mélange des genres : entre arabesque et Crazy Horse Saloon, petits soldats d'opérette et travestis bottés de cuir argent. Ces hommes-femmes qui vont par paires ressemblent à

des Petrushka Punks. La musique ? Saturée, à mort.

La Chute se veut une recherche exacerbée et vaine de son double. Poses érotiques, masturbation en direct, claudication, barboteuse de bébé. Loin des contes de fées du Royal Ballet, Michael Clark fantasme un univers de godemichés et d'artifices. Leigh Bowery meurt. Trojan meurt. Michael Clark s'arrête un an, sonné lui aussi par l'héroïne, et le chagrin. Il a vingt-six ans. En 1989, sa liaison avec le chorégraphe Stephen Petronio le renvoie sur les planches pour un *Sacre du Printemps* et un *Apollo* malaxés non sans égards, dans lesquels tempètent les guitares de Glenn Branca, des Sex Pistols et de Public Image. Viennent les années de dépression. La retraite à Aberdeen. La drogue remplacée par l'alcool. Reste la souffrance du rescapé. Avec pour question centrale : pourquoi la danse ? Pourquoi bousiller à ce point un talent inné ?

Dès l'annonce de son retour à Londres, la presse anglaise l'encerclait. On voit *Current/See* à la Biennale de Charleroi, en 1999 (*Le Monde* du 24 mars 1999) : « C'était une tentative pleine de précautions dans laquelle la musique de Susan Stenger tenait le premier rôle », se défend-il. Michael Clark considère *The Rise* comme son vrai retour. Soit deux séquences de dix minutes sur lesquelles il avoue travailler depuis des mois. On s'étonne de la brièveté du résultat. « Je suis devenu lent », balbutie-t-il.

OBSSESSIONS MASTURBATOIRES

En scène, un énorme avant-bras musculueux, le poing fermé. Il est l'œuvre de la plasticienne anglaise Susan Lucas, jeune femme aux airs adolescents. Alors que la représentation va commencer, elle demande l'heure, légèrement en sueur, excitée : « Juste le temps pour un verre rapide », s'exclame-t-elle. « C'est elle qui a guidé la création », explique le chorégraphe qui a toujours su se servir des provocations plastiques pour diriger ses pièces.

Des danseuses arrivent en scène dans le noir le plus intense. Elles sont éclairées par les néons qu'elles portent. Il y a aussi des arbres qui surgissent couverts de fleurs qui ont l'apparence d'œufs au plat. Mystère et humour président à une danse blanche, agitée, élégante, qui emprunte à Balanchine avec allégresse. Notamment les jeunes pouliches attelées d'*Apollon Musagète*. La chorégraphie bifurque sur des airs de sirtaki. L'avant-bras se lève et s'abaisse en rythme. Manipulateur de marionnettes ? Est-on naïf ! Il faut y voir de nouveau les obsessions masturbato-



PIERO TAURO

Michael Clark (à gauche) dans sa dernière création, « *The Rise* », avec un décor de Sarah Lucas.

res du chorégraphe. Une vidéo, projetée lors d'une autre séance, ne laissera aucune ombre sur le mouvement...

Quand *The Rise* s'arrête, au bout de quelques minutes seulement, les spectateurs se regardent, déconcertés : déjà fini ? « *Ejaculation précoce* », ironise une mauvaise

langue. « Vous voyez cette pièce comme une esquisse ? interroge Michael Clark, avec une moue. Vous avez peut-être raison. Elle sera plus longue en avril prochain quand je viendrai la présenter à Paris. Vous savez, j'ai aussi d'autres projets, comme celui de remonter *Le Sacre du Printemps*, *Apollo* et d'y ajouter

Les Noces. » RomaEuropa à Rome, Dance Umbrella à Londres, Hebbel Theater de Berlin, Théâtre de Chaillot à Paris ont organisé la production : les bonnes fêtes croient toujours au talent de Michael Clark ?

Dominique Frétard

RomaEuropa croit en la scène anglaise

LA PRÉSENCE de Michael Clark au festival RomaEuropa permet de poser la question de la danse anglaise. Alors qu'en France on ne la voit presque plus, la Française Monique Veaute, directrice d'une manifestation qu'elle créait il y a déjà seize ans, et le Napolitain Fabrizio Grifasi, directeur adjoint, manifestent leur confiance dans la chorégraphie d'outre-Manche, insistant sur le rôle prépondérant du British Council de Rome : « Nous étions plusieurs à vouloir aider Michael Clark à revenir. Brendan Griggs et Louise Trabucchi, du British Council, ont su être, auprès des institutions britanniques, des intermédiaires persuasifs », explique Monique Veaute. RomaEuropa est une fondation européenne privée, ce qui nous laisse les mains libres, même si on doit se battre tout le temps pour arriver à nos fins. Depuis le début, on a joué la carte d'une culture contemporaine, créant un salubre électrochoc à Rome. On n'a jamais démordu de notre ligne. »

Fabrizio Grifasi aime la scène anglaise. Pour l'édition 2000, il avait été dans les clubs chercher une programmation musique et danse très pointue. Akram Khan, qui fusionne le kathakali à la house, est un de ses favoris. « Mais le plus grand reste Lloyd Newson, avec sa compagnie DV8, ajoute Monique Veaute. Jusqu'à la fin 2002, il est pris par son film, mais, en 2003, il nous a promis sa nou-

velle création. » Fabrizio Grifasi ira en janvier à Birmingham aux plates-formes de présentation des jeunes troupes, tout comme il était allé à Birmingham il y a deux ans. « Cette impression d'une possible disparition de la danse anglaise à l'étranger est peut-être due à une distribution différente des aides, reconnaît Brendan Griggs, directeur artistique du British Council, à Rome. Nous voulons faire surgir de nouveaux talents et augmenter le public des jeunes. Pour ce faire, nous investissons dans les communautés et le multiculturalisme. D'autre part, les chorégraphes de la génération des Jonathan Burrows ont presque tous reçu des subventions pour une année de réflexion. On devrait voir bientôt les résultats de cette politique d'anticipation. »

Bientôt, on découvrira en France Jonzi D, mélange de hip-hop et de musiques actuelles, les Bullies Ballerinas, constitués uniquement de danseuses noires, Benji Reid, Jasmin Vardimon... En attendant, RomaEuropa continue. Après le cirque selon Francesca Lattuada, Michael Nyman, Robert Wilson arrive, mais aussi Peter Sellars, Romeo Castellucci, Frank Castorf...

D. F.

★ RomaEuropa, jusqu'au 11 novembre 2001.

L'ombre de Ben Laden sur la Foire du livre de Francfort

Le philosophe allemand Jürgen Habermas a reçu le Prix de la paix

FRANCFORT

de nos envoyés spéciaux

On ne parlait que de ça : le 11 septembre, l'islam, l'Afghanistan, l'anthrax, l'absence des Américains, les incertitudes économiques. Moins de public (14 % de visiteurs en moins par rapport à 2000), moins d'éditeurs, moins de contrats sans doute.

Malgré le brouhaha qui envahissait toujours le plus grand marché du livre du monde, une ambiance étrange régnait à Francfort. Des stands étaient vides, dans le hall américain aussi à l'étage des éditeurs asiatiques. Plusieurs Japonais n'avaient pas fait le déplacement. Des affiches priaient leurs visiteurs de les excuser. La ruhe des agents littéraires bourdonnait moins de d'habitude. Il n'y a pas eu de véritable « big book » cette année à Francfort. Les Mémoires de Bill Clinton achetés par Knopf cet été pour un prix estimé entre 10 et 12 millions de dollars (11 et 13 millions d'euros) ont été revendus dans la plupart des pays avant la Foire. Quant à ceux de Rudy Giuliani, le maire de New York, qui faisaient l'objet d'une commande de Talk Miramax Books, et avaient été remis peu avant le 11 septembre, leur auteur a « repris son texte pour écrire le dernier chapitre et revoir son à-valoir », explique un agent.

Indirectement, Ben Laden et les talibans ont été les vedettes de la Foire de Francfort. Les livres dont on a le plus parlé étaient aussi dominés par l'islam. Knopf propose le récit d'un cinéaste, Saira Shah, partie en Afghanistan après avoir vécu en Angleterre. Il a été acheté en Allemagne par Bertelsmann pour plus de 500 000 euros et en France par Robert Laffont. L'édition de poche de *Taliban : islam, pétrole et le nouveau grand jeu en Asie centrale*, du journaliste Ahmed Rashid, a fait l'objet d'enchères remportées par Macmillan. Ce livre, vendu dans un premier temps à 3 000 exemplaires, s'est arraché depuis que Tony Blair l'a cité comme un de ses livres de référence dans la préparation du

conflit. The New Press a augmenté à 60 000 exemplaires le tirage de l'essai sur la mort aux Etats-Unis, de Studs Terkel.

Côté français, l'événement a été provoqué par Anne Carrière et Jean Picollec. La première a confié à l'effacé Susanna Lea le soin de vendre le récit d'une jeune femme afghane, Latifa : *Visage volé, avoir vingt ans à Kaboul*. Elle avait fait l'objet d'un reportage dans *Elle*, avant de bâtir un livre sur son témoignage. Il est vendu dans quinze pays, notamment chez Talk Miramax, aux Etats-Unis, et chez Virago, en Angleterre. Petit éditeur, Jean Picollec a vendu, *Au nom d'Oussama Ben Laden*, de Roland Jacquard (tirage 72 000 exemplaires), dans une dizaine de pays, de l'Espagne à la Suède, obtenant deux contrats de plus de 100 000 euros en Allemagne et au Japon. Susanna Lea va également vendre un document publié par Denoël, de Guillaume Dasquier et Jean-Charles Brisard, auteur d'un rapport confidentiel sur les réseaux Ben Laden.

LES JOHN WAYNE INTELLECTUELS

L'intérêt pour le monde arabe offre une deuxième vie à des ouvrages récents tels que *Terre et cendres* - ce magnifique petit texte de guerre et d'effroi de l'Afghan Atiq Rahimi (POL, 2000), plusieurs fois réimprimé depuis le 11 septembre et dont le tirage total atteint aujourd'hui 20 000 exemplaires - ou *La Ceinture*, ce récit autobiographique du poète saoudien Abodehman Ahmed, lui aussi réimprimé et vendu à Francfort, en Amérique latine à Fondo di Cultura Economica (Gallimard, « Haute Enfance », 2000). « Les gens qui se désintéressaient de la littérature orientale se sont tournés vers nous », constate Jean-Pierre Sicre, des éditions Phébus. Le premier ouvrage de la maison, *Le Livre des ruses*, a suscité l'intérêt, tout comme *Ego Monstre*, la somme du poète afghan Majrouh.

Lauréat du cinquante-deuxième Prix de la paix, décerné à chaque foire par les libraires allemands, le

philosophe Jürgen Habermas a estimé que « dans toutes nos religions monothéistes réside un potentiel d'orthodoxie qui peut conduire au terrorisme fondamentaliste ». Il a souhaité que l'Occident réussisse, « avec une plus grande crédibilité que jusqu'à présent, à établir un dialogue avec les différentes cultures nationales du monde musulman ». En rappelant que « ces temps-ci, la tentation est grande, chez les John Wayne parmi les intellectuels, de tirer des conclusions trop rapides ».

Au nom de ce dialogue, depuis plusieurs années la présence arabe ou moyen-orientale se développe à la Foire du livre de Francfort. L'Association des éditeurs iraniens est présente pour la première fois, un peu à l'écart. L'Iran n'a pas signé la convention sur le copyright et publié de nombreux livres de façon pirate. Garcia Marquez, Fuentes, Vargas Llosa ou Saramago ont du succès. Tirée à 3 000 exemplaires, une récente traduction de *La Recherche du temps perdu* fait l'objet d'une réimpression. La censure s'est assouplie, mais il y a « des hauts et des bas », explique l'éditeur Reza Jafari. Le ministère de la culture vient ainsi d'autoriser la publication d'une traduction du *Deuxième Sexe*, de Simone de Beauvoir.

Florence Noiville et Alain Salles

MAILLOL PEINTRE
Prolongation jusqu'au 29 octobre 2001



MUSÉE MAILLOL
61, rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél : 01 42 22 59 58

L'essayiste Alain Minc poursuivi pour plagiat

GEORGES KIEJMAN est un parfait honnête homme ; il n'allait pas « fuir la difficulté » et passer sous silence l'épisode de la confiture. C'est que, parmi les nombreux passages sur Spinoza que son client, Alain Minc, est accusé d'avoir recopiés dans le livre d'un professeur de philo bordelais, l'affaire de la confiture n'est pas la plus simple à défendre. Patrick Rödel, auteur en 1997 d'une joyeuse « biographie imaginaire » de Spinoza aux éditions Climats, à Montpellier, poursuivait, mardi 16 octobre devant la troisième chambre civile du tribunal de Paris, l'essayiste Alain Minc et Gallimard pour la publication en 1999 de *Spinoza, un roman juif*. Et il était curieux de savoir comment l'avocat allait s'en tirer.

Pour Patrick Rödel, l'affaire est claire : il a reconnu 36 emprunts, de 2 mots à 27 lignes, chez Alain Minc, qui n'a, lui, cité qu'une fois « la charmante biographie » de son prédécesseur. Le côté amusant, c'est que le prof de philo a raconté des scènes imagées mais imaginaires, reprises dans le détail par l'essayiste : le suicide par pendaison d'un homme qui s'est en réalité tiré une balle dans la tête ; ou la jolie recette de la confiture de roses, dans une lettre entièrement inventée par Patrick Rödel. Son avocat a tonné contre ce « brigandage littéraire » et l'« escroquerie médiatique » du livre d'Alain Minc. « Je plaide pour un artisan, a assuré M^e Gérard Boulanger, et une maison d'édition artisanale, contre quelqu'un qui a de la surface, et une méthode de grande surface : il a un atelier qui travaille pour lui. » Trois collaborateurs, en fait, d'ailleurs remerciés dans l'ouvrage.

« EMPRUNTS INVOLONTAIRES »

Même le redoutable M^e Kiejman a dû reconnaître qu'il y avait un problème. « Alain Minc, à la lecture de l'assignation de M. Rödel, et à la lecture de son propre ouvrage, a parfaitement conscience de ce que le livre de M. Rödel a pu lui être plus utile que ce qu'il ne l'imaginait lui-même, en toute bonne foi », a-t-il délicatement noté dans ses conclusions. Mais, a plaidé l'avocat, « ce qui paraît disproportionné », c'est cette idée de « pillage de masse » quand il s'agit tout au plus « de reminiscences ». L'avocat a reclassé les emprunts supposés en « lieux communs du Siècle d'or », connus de tous les amateurs, puis en « éléments de biographie », connus de tous les spécialistes de Spinoza, enfin en « éléments de citations », connus de tous les lecteurs de Spinoza.

Restent quelques malheureux « emprunts involontaires », dont sans doute l'affaire de la confiture, que l'avocat ne veut certes point éluder. M^e Kiejman en voit « essentiellement deux ». L'un n'est en fait « qu'une citation imparfaite », l'autre « est mentionné partout » : Patrick Rödel lui a certes donné « une dimension littéraire », mais « sommes-nous vraiment dans un emprunt ? » Sur 230 pages, finalement, « quelques lignes sont démarquées de Rödel », a expliqué l'avocat, pour qui il n'est plus question de confiture ; d'ailleurs même Flaubert a pillé Shakespeare, « parfois sans le savoir ». Mieux : le livre de Patrick Rödel s'est vendu à 800 exemplaires en trois ans, dont 200 d'un seul coup lors de la parution du livre d'Alain Minc, « grâce à l'hommage, certes maladroit », de l'essayiste. M^e Kiejman s'est gardé de réclamer des droits d'auteur, mais sans doute seulement parce que « Spinoza est une voie d'accès à la sagesse ». Jugement le 28 novembre.

Franck Johannès

GALERIE PATRICE TRIGANO
4 bis, rue des Beaux-Arts - 75006 Paris
Tél. 01 46 34 15 01 - Fax 01 46 34 64 02
E-mail : atrigano@aol.com
Web : http://www.od-arts.com/patricetrigano

MATISSE
DESSINS

Du 4 octobre au 8 décembre

THEATRE HEBERTOT
FELIX ASCOT présente

Judith Magre
Evelyne Bouix
Hippolyte Girardot

EMY'S
VIEW

de David Hare
adaptation Bernard Murat

mise en scène Bernard Murat
assisté de DOBOTA ROMEN

Decors NICOLAS SIRE
assisté de CHLOE GAMBORGNE

Lumières LAURENT CASTAINGT
Costumes CABINE SANFATI
Musique BENJAMIN MURAT

André Falcon
Yvonne Clech
Benjamin Murat

LE FIGARO
LE FIGARO

01 43 87 23 23

Une coproduction Théâtre HEBERTOT - Jacqueline Cormier - Anny Taourel - Philippe Bernard - Pascal Legros

De la présence grecque dans les steppes

Présentée au Grand Palais, l'exposition « L'Or des rois scythes » propose une rencontre avec un peuple de cavaliers au syncrétisme culturel très poussé

L'OR DES ROIS SCYTHES, Galeries nationales du Grand Palais, entrée Clemenceau, place Clemenceau, Paris-8^e. Tél. : 01-44-13-17-17. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi de 10 heures à 22 heures, jusqu'au 31 décembre. De 35 F (5,34 €) à 57 F (8,69 €). Catalogue sous la direction de Ellen D. Reeder, éd. RMN, 353 p., 320 F (48,78 €). Petit Journal, éd. RMN, 16 p., 20 F (3,05 €). Autres ouvrages : *L'Art des Scythes*, par Bérénice Geoffroy-Schneiter (Hazan, coll. « L'atelier du monde », 96 p., 78,70 F, 12 €) ; *Nomades des steppes*, par Andreï Alexeev, Ludmilla Galanina et Ludmilla Barkova (Autrement, 144 p., 149 F, 22,71 €) ; *Les Scythes*, de Iaroslav Lebedynsky (Errance, 268 p., 160 F, 24,39 €).

Les nomades de la steppe continuent de déferler sur Paris. En moins d'un an, trois expositions ont été présentées sur les bords de la Seine avec pour thème l'art de ces cavaliers familiers des grandes plaines eurasiatiques, de l'océan Pacifique à la mer Noire. S'ils ne sont pas tous semblables, ils ont en commun de se déplacer à cheval, d'aimer la chasse, la parure, l'orfèvrerie. Leurs grands personnages se faisaient fréquemment ensevelir sous des tumulus avec armes, chevaux et bagages pour l'au-delà. Certaines de ces populations sont

parvenues jusqu'aux confins de l'Europe occidentale et se sont frottées aux civilisations plus méridionales, Perses et Grecs notamment. C'est le cas des Scythes, que le Grand Palais offre à notre curiosité.

L'exposition « L'Or des rois scythes » a déjà largement nomadisé en Amérique du Nord. Paris est sa septième et ultime étape. Les pièces présentées ici viennent des musées d'Ukraine, où les fouilles archéologiques révèlent encore des surprises. Les Républiques issues de l'ex-URSS prêtent volontiers leurs trésors, histoire de rentabiliser un peu leurs collections. Mais aussi pour affirmer une identité, en l'enracinant dans un passé ancien. Le poète russe Alexandre Blok n'avait-il pas composé, dès 1918, son grand poème *Les Scythes* pour s'opposer à l'occidentalisme de ses compatriotes ? En oubliant que les Scythes historiques se sont largement ouverts au monde occidental.

Apparus au nord du Caucase vers le VI^e siècle avant notre ère, ce peuple de cavaliers s'installe dans le bassin du Dniepr. « *A partir des VI^e et V^e siècles avant J.-C.*, nous dit Jean-Pierre Mohen, qui a supervisé cette halte française, *les Scythes forment un modèle étonnant de société, en partie stabilisé et hiérarchisé.* » Les Scythes dits royaux sont fixés à proximité des colonies grecques de la mer Noire ; ils dominent les Scythes nomades, qui vivent, plus à l'est, de l'élevage, les Scythes cultivateurs sédentarisés, au nord, et les Scythes

laboureurs, vers l'ouest, dont les champs de blé sont destinés à alimenter les marchés grecs en grain. « *Ce sont des sortes de Phéniciens septentrionaux*, indique Jean-Pierre Mohen, *qui tireraient leur fortune de la terre plutôt que de la mer.* »

CERFS, AIGLES, PANTHÈRES

Une fortune qui va très vite se traduire sur le plan culturel par un syncrétisme très poussé. Les caractéristiques de l'art des steppes ne disparaissent pas : bijoux et plaques d'or destinées à être cousues sur des vêtements, somptueux équipements équestres, armes aux décors foisonnants, représentations animales réelles ou mythiques, cerfs, aigles, panthères, griffons, chimères, tout en courbes et contre-courbes. Les objets d'importation retrouvés dans les tombes scythes sont nombreux, comme cette bague-scarabée qui porte le cartouche d'un pharaon égyptien, ces vases venus d'Athènes ou ces amphores qui contenaient du vin de Chio – le poète grec Anacréon (vers 570 av. J.-C.) employait l'expression « *ivre comme un Scythe* ».

Mais les pièces les plus intéressantes présentées au Grand Palais utilisent un vocabulaire formel et une thématique composites. Les artistes qui les ont ciselées étaient-ils d'origine grecque, scythe ou gréco-scythe ? Impossible de répondre avec certitude. Les trois possibilités se sont sans doute conjuguées. Sur cette coupe en or, trouvée au fond

d'un kourgane (tumulus) près de l'embouchure du Dniepr, en 1990, on peut voir six têtes de chevaux, proches des sculptures du Parthénon, mais montées de manière « tourbillonnante » selon les critères esthétiques de la steppe.

Le splendide carquois de Melitopol, lui aussi en or martelé, est orné d'une bordure représentant une frise d'animaux affrontés, thème récurrent de l'art de ces peuples nomades, tandis que le centre est occupé par des scènes nettement hellénisantes, où l'on a longtemps voulu voir un épisode de la vie d'Achille. Si cette interprétation est aujourd'hui remise en cause, on ne sait toujours pas si l'objet est sorti d'un atelier grec ou scythe.

Avant d'être évincés ou absorbés, au III^e siècle avant notre ère, par les Sarmates – autre peuple nomade venu de l'est –, les Scythes adoptent des divinités grecques comme Héraklès, qui figure sur de nombreuses médailles enfouies dans les sépultures. De ces échanges répétés, dont témoigne l'historien grec Hérodote (vers 484-425), est sans doute né un art que l'on pourrait appeler gréco-steppique, comme il existait, plus tard, aux confins de l'Indus, un art gréco-bouddhique. On regrettera seulement la présence d'immenses photos qui reprennent, en les agrandissant les objets présentés dans les vitrines. Images inutiles et polluantes.

Emmanuel de Roux

Des « Noces de Figaro » idéalement picturales

LE NOZZE DI FIGARO, de Mozart, d'après Beaumarchais. Avec Pietro Spagnoli (le comte Almaviva), Véronique Gens (la comtesse Almaviva), Patrizia Ciofi (Susanna), Lorenzo Regazzo (Figaro), Monica Bacelli (Cherubino), Sophie Pondjiclis (Marcellina), Carla di Senzo (Barbarina), Peter Hoare (Don Basilio), Jean-Louis Martinoty (mise en scène), Chœur du Théâtre des Champs-Élysées, Concerto Köln, René Jacobs (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. Tél. : 01-49-52-50-92. M^e Alma-Marceau. Le 15 octobre, à 19 h 30. Prochaines représentations les 17, 19, 23 et 25 octobre à 19 h 30, le 21 à 17 heures. Places de 110 € (721,55 F) à 30 € (196,79 F).

Qu'est-ce qui fait qu'un bon, voire très bon spectacle franchit ou non la ligne de démarcation et devient inoubliable ? Vivantes, esthétiques, irréprochables de précision et de mise en place, ces *Noces de Figaro* arborent les signes extérieurs de la réussite. La mise en scène de Jean-Louis Martinoty, pétrie de l'art pictural des XVII^e et XVIII^e siècles (natures mortes, paysages, tableaux religieux et autres vanités), voile d'une once de gravité et de nostalgie la folle journée mozartienne – le décalé de la stylisation, le guingois de la ligne et ce déhanché de l'accrochage des décors de Hans Schaver-

noch stigmatisant la mise à distance et l'appel au désordre « moderne ».

Beaux costumes sortis des pinceaux de Greuze, de Watteau et plus encore de Fragonard (Sylvie de Segonzac), magnifiques lumières « picturales » dans la palette chaude et sourde des bruns dorés et des ocres (Jean Kalman), direction d'acteurs enlevée mais jamais débridée et scènes de genre, Martinoty tient son parti de bout en bout. Il n'est jusqu'à la scène du travestissement au jardin – dédale de toiles transparentes où la « nature » rejoint l'art du bouquet – qui ne distille cette poésie des sens et du cœur, cette chamade si typiquement mozartienne.

SUFFRAGES AUX AMOUREUX

Seulement voilà. Face à ce bastion visuel, la musique défend fermement ses droits. Au point que tout le premier acte s'afflige d'un sérieux déséquilibre entre une fosse acoustiquement dévorante et des voix souvent reléguées au second rang. Le continuo de Nicolau de Figureido, qui déployait un si impertinent à-propos dans le *Così fan tutte* enregistré par Jacobs en 1999 pour Harmonia Mundi, envahit ici l'espace jusqu'à l'impertinence. Bruiteur, chroniqueur, directeur de conscience, il est aussi cet effroyable pique-assiette qui ôte parfois le pain de la bouche du récitatif.

Dans ce monde où les valets ont déjà remplacé leurs maîtres, le comte de Pietro Spagnoli a en-

dossé la défroque du séducteur débouté. Il ne convainc réellement ni n'émeut, et son *Hai già vinta la causa!* chanté sur le mode de la colère froide (c'est l'orchestre qui enrage à sa place) nous laissera de marbre. Même constat pour la comtesse de Véronique Gens, vocalement emmanchée dans un *Porgi amor* de coquette dépitée (pourquoi pas ?) mais qui met à nu des problèmes de stabilité dans la ligne vocale et de projection dans l'aigu (idem dans le *Dove sono* à l'acte II). Peut-être un effet pervers des tempi particulièrement larges de René Jacobs dans les airs...

Très à l'aise dans ses cuissardes, le Cherubino de Monica Bacelli ne soulèvera cependant ni l'ombre d'une émotion ni un début d'enthousiasme. Les suffrages iront donc aux amoureux. A la Susanna de Patrizia Ciofi, qui se révèle (à tous les sens du terme) dans un *Deh vieni, non tardar* fin et voluptueux. Au solide Figaro de Lorenzo Regazzo, prenant peu à peu la dimension psychologique et vocale d'un comte. Honneur au bel abattage de Sophie Pondjiclis, Marcellina gratifiée d'un *Il capro e la capretta* trop souvent coupé, à la fraîcheur de Carla Di Cenzo en Barbarina, à la présence de Peter Hoare en Basilio. Quant à l'orchestre, puissant et délié, charmeur et pragmatique, il y a longtemps qu'il est passé maître en peinture mozartienne.

Marie-Aude Roux

Trois concerts d'exception au festival Toulouse les Orgues

FESTIVAL INTERNATIONAL TOULOUSE LES ORGUES. Récitals de Gustav Leonhardt (clavecin), le 12 octobre, Louis Robillard (orgue), le 13 octobre. Concert de l'ensemble Mala Ponica, Pedro Memelsdorf (direction), le 14 octobre. Jusqu'au 21 octobre, de 6,86 € (45 F) à 27,44 € (180 F). Tél. : 05-61-22-20-44. www.toulouse-les-orgues.org/

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'auditorium installé dans l'ancienne église Saint-Pierre-des-Cuisines ayant été endommagé, on a reporté le concert de Gustav Leon-

hardt à la salle des fêtes et des mariages de l'hôtel de ville, qui donne sur la place du Capitole. La jeunesse afflue, au soir du 12 octobre. Exclamations bruyantes, aboiements de chiens, vrombissements de voitures ; rien de tout cela ne perturbe l'extraordinaire concentration du claveciniste hollandais.

Du clavecin à Toulouse les Orgues ? Jan Willem Jansen, directeur artistique de la manifestation, a affirmé l'idée maîtresse que l'orgue doit être montré dans son environnement culturel et musical. Et de demander à Gustav Leonhardt, par ailleurs organiste, de faire entendre de la musique pour clavecin de compositeurs organistes. Leonhardt – qu'on aurait cependant aimé entendre jouer une partie de ce programme à l'orgue – s'est montré d'une hauteur de vue, d'une détente musicale extrêmes, qui donnaient aux passages en style « fantastique » une urgence d'autant plus parlante et aux longues phrases une portée tranquille et constamment soutenue. Le claveciniste est parvenu au prodige suprême : être constamment mobile tout en donnant l'impression de ne pas bouger.

UN BONHEUR EN SOI

Le lendemain, le Lyonnais Louis Robillard fait sonner le fameux Cavaillé-Coll de la basilique Saint-Sernin, dont les couleurs fondantes mais claires, puissantes mais jamais tonitruantes sont un bonheur en soi. Si Robillard est moins connu du

grand public que Jean Guillou ou Marie-Claire Alain, c'est un merveilleux musicien, dont le talent et l'envergure sont comparables à ceux de tout grand pianiste. Mais il en va, hélas ! toujours de même avec les organistes et les pianistes : à valeur égale, les premiers sont toujours moins considérés que les seconds, moins payés, moins médiatisés, moins enregistrés.

Lorsqu'on entend Robillard jouer sa transcription de la pièce symphonique de l'oratorio *Rédemption*, de César Franck, il ne fait aucun doute que cet artiste a beaucoup à dire et le dit avec une maîtrise technique exemplaire alliée à une poésie merveilleuse qui n'est pas seulement celle de ses subtiles registrations. Il parvient même à transfigurer la très médiocre (selon nous) *Symphonie-Passion* de Marcel Dupré, l'un de ces musiciens dont les improvisations étaient probablement souvent meilleures que les œuvres notées.

Dimanche soir, dans le cadre austère et incroyablement beau de l'église des Jacobins, l'orgue Cavaillé-Coll était oublié au profit d'un ancêtre aux dimensions beaucoup moins généreuses. Sur ce petit clavier d'orgue médiéval, on aura entendu le jeune Argentin Pablo Kornfeld, incroyablement doué, dérouler des fioritures d'une virtuosité extrême, accompagnant les polyphonies anonymes d'une étrange beauté, extraites pour la plupart du Codex Faenza, et des œuvres d'Antonio Zacaria de Teramo ou Johannes Ciconia. En grande forma-

tion vocale et instrumentale, l'ensemble Mala Ponica, parfaitement préparé et dirigé par un Pedro Memelsdorf la tête dans les astres, aura bouleversé le public par cette liturgie de messe faite de musiques fascinantes qui étaient l'avant-garde de leur époque, témoins de délirants savoir-faire vocaux et instrumentaux et d'une enviable virtuosité de l'esprit.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Arts de la jongle

« *On apprend beaucoup à regarder bondir des balles...* », raconte Jérôme Thomas, jongleur. Ce membre du comité d'honneur de l'Année des arts du cirque, est l'invité avec sa compagnie et d'autres – Non Nova et Les Apotrophés –, du parc de La Villette pendant un mois.

Sous l'espace chapiteaux, les trois compagnies vont régaler le public de cet « *art plusieurs fois millénaire* » qui va « *du cabaret au cirque, du music-hall au théâtre* » et « *flirte avec la danse et la musique* ». Au total, quatre spectacles en alternance, « *4* » ou *qu'on en finisse une bonne fois pour toutes avec...*, *Cirque Lili*, *Ascenseur*, *A corps*, plus quatre soirées de cabaret jonglé, moment privilégié pour les artistes, qui ont peu ou pas travaillé ensemble, de se rencontrer. Et pour mettre en appétit le spectateur, une « *cerise sur le plateau* » sera offerte après la première représentation, le 18 à 22 h 30 : un cabaret « *soirée d'ouverture* » emmené par Auprès de ma blonde, autrement dit Alfred Spirli, Philippe Neveu, Daniel Malavergne et Thierry Daudé. *Jonglage d'aujourd'hui à La Villette, espace chapiteaux du parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-la-Villette. A partir de 20 h 30, du 18 octobre au 18 novembre ; horaires selon les spectacles ; relâche les lundis et mardis. Tél. : 01-40-03-75-75. 295 F et 370 F (forfait cinq spectacles) ; de 110 F à 160 F (forfait « soirée jongle », deux spectacles dans la même soirée) ; de 45 F à 110 F, pour tous les spectacles à l'unité.*

Films de fin d'études de la Femis

Toute la journée, au Cinéma des cinéastes, on pourra découvrir les films qu'ont réalisés metteurs

en scène, décorateurs, monteurs, producteurs, ingénieurs du son, scriptes, directeurs de la photo, au cours de leurs études. L'occasion de prendre le pouls des générations qui s'apprennent à prendre pied dans le cinéma français.

Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. De 10 heures à 24 heures, le 18. Entrée libre sur invitation à demander au tél. : 01-53-41-21-00. Des projections supplémentaires prévues du 22 au 26, chaque soir de 19 heures à 22 heures à la Femis, 6, rue Francœur, Paris-18^e.

NANCY

Nancy Jazz Festival

Comme Claude Nobs à Montreux (Suisse), les responsables du Nancy Jazz Festival (NJP) se demandent régulièrement s'ils ne vont pas supprimer le mot « jazz » dans l'intitulé de leur manifestation. De fait, depuis plusieurs années, NJP n'est pas un festival consacré uniquement au jazz mais bien aux multiples expressions des musiques actuelles (blues, rock, chanson, électro...), bien présentes pour l'édition 2001 (Dezoriental, Muse, U Roy, Lucky Peterson, Gilles Peterson, Yann Tiersen, Mahotella Queens...). Mais le public tient à son sigle, donc NJP il y a toujours. Question jazz, beau programme avec, après Charles Lloyd, Bireli Lagrene ou Randy Brecker, des soirées en compagnie de Sylvain Luc, Michel Portal, Bernard Struber, Mino Cinelu, Olu Dara ou Terry Callier. *Nancy (Meurthe-et-Moselle). Concerts au chapiteau de La Pépinière, Magic Mirrors, salles Poirel et Zénith. En voiture, autoroute A4, A5 puis A31 ; SNCF : gare de Nancy. Jusqu'au 20. Tél. : 03-83-35-22-41 (office du tourisme). De 60 F à 140 F.*

GUIDE

CINÉMA

L'Opium des talibans

Ce documentaire intitulé *L'Opium des talibans* a été réalisé par François Margolin et Olivier Weber (français, 2000). *Cinéma des cinéastes*, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. 13 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures, le 17 ; 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures, les 19, 22 et 23 ; 13 heures, le 20. Tél. : 01-53-42-40-00. 35 F et 43 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Joseph Sima
Galerie Thessa Hérodol, 7, rue Thorigny, Paris-3^e. M^e Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. De 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 18 octobre au 30 octobre.
La Planète Jörn
Strasbourg (Bas-Rhin). Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Hans-Jean-Arp. Tél. : 03-88-23-31-31. De 11 heures à 19 heures ; jeudi de 12 heures à 22 heures. Fermé lundi. Du 19 octobre au 13 janvier. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Angelina Preljocaj
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. 20 h 30, les 18, 19, 20. Tél. : 01-45-13-19-19. 91,83 F et 118,07 F.
London Symphony Orchestra
Œuvres de Tchaïkovski, Prokofiev, Berlioz. John Eliot Gardiner (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau. 20 heures, le 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 537,88 F.

Barbe-Bleue
d'Offenbach. Benjamin Lévy (direction), Stéphane Druet (mise en scène). *Théâtre de Saint-Quentin*, place Georges-Pompidou, 78180 Montigny-Le Bretonneux. 20 h 30, les 18, 19, 20. Tél. : 01-30-96-99-00. 98,39 F, 124,63 F. Aka Moon, Slang.

Steve Houben Quartet
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4^e. M^e Rambuteau. 18 h 30, le 18. Tél. : 01-53-01-96-96. De 50 F à 100 F.

Groove Alla Turca
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Pierre Christophe Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 h 30, le 18. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F et 100 F ; 500 F les dix concerts.

Arthur H., Marc Perrone
Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc, 93000 La Courneuve. M^e Aubervilliers-La Courneuve. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-92-61-61. 50 F.

RÉGIONS

La Péniche Opéra

Œuvres de Monteverdi, Haydn, Gluck, Offenbach, Poulenc, Campo. Mireille Larroche (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).

Dieppe (Seine-Maritime). Casino, 3, boulevard de Verdun. 20 h 30, le 19. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

Jay Gottlieb
Œuvres de Lindberg, Ruders, Pablo, Amy, Mantovani. Angelina Preljocaj (chorégraphie).

Le Havre (Seine-Maritime). Théâtre de l'Hôtel-de-Ville, place de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 19. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

Théâtre de la Ville
PARIS

SAM. 20 OCT. 17H

ÖKRÖS
ensemble instrumental Hongrie

invités Aladár Sciszár violon
Kálmán Balogh cymbalum
Ágnes Szalóki chant

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

Dies Irae
(Jour de colère)
de Carl Theodor Dreyer

Suivi d'un débat
avec Jeanne Balibar
et Jacques Rivette
animé par
Jean-Michel Frodon (*Le Monde*)

35 F

Ciné club Le Monde

JEUDI 18 OCTOBRE 20 H 30

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13 RUE VICTOR COUSIN 75005 PARIS

EN VUE

■ **Imelda Marcos**, veuve d'une extravagante richesse, poursuivie pour corruption par un tribunal philippin, paie sa caution et reste en liberté : 2 310 pauvres dollars.

■ Les généreux gouvernements qui, le 6 octobre à Genève, offraient 600 millions de dollars d'urgence pour venir en aide aux Afghans s'accordent depuis des délais de paiement.

■ **Maurice Greene**, champion olympique du 100 m, regrette ses pitreries de Sydney avec le drapeau américain : « Je demanderai à Nike de concevoir pour moi une tenue de course à l'image de la bannière étoilée ».

■ Qui frappera à la porte de **Shahbaz Balo**, agent recruteur des combattants pour le djihad, au Pakistan, s'essuiera les pieds sur le drapeau américain avant d'entrer.

■ « La production de chars de combat ne devrait toutefois pas souffrir de cet arrêt de travail, qui ne touche que les salariés syndiqués », rassure un porte-parole du groupe General Dynamics, après que des salariés de l'usine de Lima, dans l'Ohio, se sont mis en grève.

■ Les Américains proposent aux Tchèques de remplacer leurs Mig-21 vétustes par des F-16 d'occasion.

■ A Piacenza, en Italie, un plaisantin poste à ses amis une enveloppe contenant de la poudre de riz : ils sont mis en observation à l'hôpital. A Gênes, même blague mêmes effets. Le 15 octobre, les artificiers de Modena désamorcent un échantillon commercial de farine. Le même jour, ceux de l'aéroport de Linate, près de Milan, ouvrent un paquet suspect à l'adresse de **George Bush** pour en extraire... un cache-nez.

■ La police de Chemnitz, en Allemagne, alertée par un retraité, a ouvert un colis suspect contenant un poster expédié des Etats-Unis : le mot *gift*, « cadeau » en anglais, « poison » en allemand, figurait sur l'emballage.

■ La crainte éveille des soupçons, la peur des vocations de délateur : « Certains se planquent même à la sortie des salons de coiffure pour voir qui vient se faire couper la barbe », observe, amusé, un policier de Rouen.

■ Le commandant de bord a prié, samedi 13 octobre à l'aéroport de Stockholm, trois voyageurs « louches » - trois Arabes à qui les passagers trouvaient l'air arabe - de quitter l'appareil avant de décoller.

■ Une pluie de sable du Sahara s'est abattue, lundi 15 octobre, en Scanie, dans le sud-ouest de la Suède.

Christian Colombani

Mais où sont, et qui sont, les « talibans modérés » ?

Ahmed Rashid dresse, dans la « Far Eastern Economic Review », le profil du petit groupe de dirigeants au pouvoir à Kaboul depuis 1996, « tous loyaux envers leur leader », le mollah Omar. La position des « opposants » internes aux talibans est très faible



réa » au sein du pouvoir islamiste afghan, dans un article intitulé « Inside the Taliban » (A l'inté-

rieur des talibans). Sa réponse risque de refroidir tous ceux - Pakistan, Etats-Unis, opposition en exil réunie autour du vieux roi Zaher Chah - qui espèrent en l'émergence d'une telle « fraction modérée », afin d'établir à Kaboul un régime où la composante pachtoune maintiendrait sa prééminence.

La direction des « étudiants en théologie », assure Ahmed Rashid, est constituée d'un petit groupe d'une vingtaine de personnes, des « frères d'armes, tous loyaux envers leur leader, le mollah Mohammed Omar ». Non seulement ils sont tous pachtounes, mais ils sont aussi unanimement originaires de deux régions seule-

ont, tous, étudié dans les mêmes madrassas (écoles coraniques) au Pakistan. Dans la capitale pachtoune, Kandahar, « 90 % des membres de la Choura, ou Conseil islamique, sont issus de ce groupe initial de Kandaharis ».

« EN RELATION SYMBIOTIQUE »

De sorte, conclut-il, que face à un mollah Omar désormais « en relation symbiotique » avec Oussama Ben Laden, « un putsch venu de l'intérieur du groupe de Kandahar, même initié par un dirigeant de second rang, (...) est hautement improbable ». « L'aile modérée » des talibans ne peut se trouver qu'au sein des « recrues récentes : chefs de clan, commandants et com-

merçants, qui ont rejoint le camp des vainqueurs entre 1994 et 1996 ». Parmi ceux-ci, quelques-uns occupent des positions de second rang dans le gouvernement à Kaboul, dans les provinces ou au front. « Beaucoup n'aiment pas les Arabes [les bataillons recrutés par Oussama Ben Laden] et ont en vain tenté de persuader le mollah Omar de mettre en place un système plus moderne de gouvernement », assure Ahmed Rashid.

Ce mouvement modéré est cependant privé de chef depuis la mort, en avril, suite à un cancer, de son leader, le mollah Mohammed Rabbani, dont le bastion était la ville de Jalalabad, à l'est de l'Afghanistan. Beaucoup d'Occidentaux espèrent que l'actuel ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mouttawakil, pourrait, au bénéfice d'une crise interne du régime taliban, émerger comme le nouveau leader des « modérés ». L'homme est effectivement « ce qui se rapproche le plus d'un technocrate taliban », écrit Ahmed Rashid, mais « jamais il n'affrontera Omar ». Car il en est, psychologiquement, totalement dépendant : non seulement il a étudié dans la même madrasa, mais encore a-t-il servi, durant de longues années, d'homme à tout faire au mollah : chauffeur, goûteur, traducteur, créateur de notes.

Restent les chefs de tribus pachtounes non originaires de Kandahar, vers lesquels lorgne l'ancien roi, Zaher Chah. Ceux-ci ne se sont, jusqu'ici, pas encore manifestés.

Sylvain Cypel

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Alexis Brézet

■ « Tempête dans un verre d'eau. » En commentant d'un mot l'« affaire Schrameck », Raymond Forni aura sans aucun doute résumé le sentiment de ceux - fort nombreux - qui voient dans le drame du jour une de ces querelles surréalistes dont la classe politique a le secret. Que dit Olivier Schrameck ? Que la cohabitation n'est pas le meilleur système au monde. Que le président de la République ne partage pas toujours l'avis du premier ministre, et qu'il lui arrive de prendre l'opinion à témoin de ses désaccords. Que Chevènement, enfin, est parti fâché. Autant de vérités d'évidence. Difficile de voir, dans cette dissertation politique, un

« pamphlet » et moins encore un pamphlet « haineux ».

Olivier Schrameck devait-il s'exprimer ? Sans doute a-t-il manqué à la traditionnelle obligation de réserve. Mais nul ne saurait décevoir prétendre que le directeur de cabinet du premier ministre est un pur administratif (...). Il n'en reste pas moins que la sortie de ce livre participe d'une stratégie politique qui mérite d'être décryptée. Pourquoi Olivier Schrameck a-t-il publié maintenant cette charge contre la cohabitation ? La réponse coule de source : parce que la cohabitation, sous sa forme actuelle, est un piège pour Lionel Jospin (...). Mais la stratégie n'est pas sans risque. Alors que la France est en guerre contre le terrorisme, l'offensive politique peut choquer une opinion qui n'est pas mécontente

de la manière dont l'exécutif gère la crise internationale, et qui reste très attachée à la cohabitation.

THE NEW YORK TIMES

(Etats-Unis)

Marvin Kalb

■ En période de crise, le gouvernement resserre instinctivement son contrôle sur l'information, prétextant que la sécurité nationale l'emporte sur le droit du public de savoir (...). La presse, ronchonnant comme d'habitude contre le manque d'informations, se retrouve dans une situation embarrassante : elle souhaite jouer son rôle, qui est de couvrir avec énergie une crise complexe, tout en ayant, en ces temps de patriotisme vibrant, des scrupules à questionner ou à critiquer la politique du gouvernement. Elle est inhabituellement

discrète, prudente, prête (bien qu'avec réticences) à jouer le jeu avec la Maison Blanche. Mais cette sorte de collaboration est-elle sage à long terme ?

Cette guerre rappelle de manière troublante aux journalistes que les acteurs d'aujourd'hui sont, pour la plupart, ceux de la guerre du Golfe : le vice-président Cheney ou le secrétaire d'Etat Powell (...). Il est clair que, à l'époque, ils n'avaient pas confiance dans une presse qu'ils ne pouvaient pas contrôler (...). L'administration Bush rassemble un pays blessé pour lutter dans une guerre inhabituelle. Elle doit admettre que ce n'est pas la presse qui est l'ennemi. Elle est un allié utile et nécessaire à condition d'être traitée avec la confiance que requiert le rôle qu'elle joue dans une société libre.

www.alllookslike.com

Chinois, Japonais et Coréens vivant aux Etats-Unis essaient de se reconnaître et de se parler



que des habitants des trois pays concernés, ont pris le temps de faire le test. Etonnés, amusés et parfois offensés par cette initiative, des centaines d'entre eux ont envoyé des contributions sur le forum du site. Dans un premier temps, ils tentèrent d'expliquer comment on

peut faire la distinction entre un visage chinois, un coréen et un japonais. Mais très vite, ils délaissèrent ce sujet pour se livrer à une autoanalyse de leurs préjugés respectifs.

Des internautes d'origine japonaise racontent leur gêne persistante vis-à-vis des Coréens, en rai-

son de l'histoire conflictuelle entre les deux pays. D'autres s'interrogent sur la pertinence de ces distinctions : « J'ai des origines sud et nord-coréennes, et je suis constamment pris pour un Chinois par les Chinois eux-mêmes. Cela veut-il dire que tous les Américains d'ascendance asiatique méconnaissent leurs différences ? »

Sur ce point, les opinions divergent. Certains affirment que les Américains issus de l'immigration asiatique ont plus de facilité pour se différencier les uns des autres, d'autres pensent le contraire. Une théorie semble majoritaire dans le forum : la plupart des stéréotypes et des préjugés entretenus par les Américano-Asiatiques proviennent en fait de la société américaine. Un Japonais précise : « Les Asiatiques nés ou élevés au sein d'une culture occidentale vivent souvent une crise identitaire. Pour affirmer leur personnalité, ils ont besoin de se définir par des critères ethniques, forcément inspirés de leur environnement. »

Julie Krassovsky

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 FTT/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'énigme du XX^e siècle

par Dominique Dhombres

CURIEUSE soirée thématique, hier soir, sur Arte. Le sujet est considérable, puisqu'il s'agit de l'énigme majeure du XX^e siècle : l'utopie communiste et son application mortifère en URSS. Le documentaire de Stéphane Courtois, Daniel Leconte et Barbara Necek adopte la thèse de l'histoire de l'URSS considérée comme celle d'un crime absolu, Lénine n'étant qu'un chef de bande auquel a succédé un autre gangster, Staline.

Cette approche était déjà celle de Stéphane Courtois dans Le Livre noir du communisme, un ouvrage collectif paru en 1997 chez Robert Laffont, qui fit grand bruit et obligea même Lionel Jospin à proclamer, devant l'Assemblée nationale, qu'il était fier de travailler avec les communistes français. Bref, la vision criminelle du communisme domine le paysage intellectuel français depuis quelques années avec la même

force que l'adulation servile qui avait cours dans l'immédiat après-guerre et les années 1950.

Dire que le régime soviétique a pratiqué, dès sa naissance, à la demande expresse de Lénine, la déportation et l'extermination de catégories entières de la population (la noblesse, le clergé orthodoxe, la mince couche bourgeoise etc.) est une évidence. S'il le cachait au reste du monde, Lénine s'en vantait devant le parti. L'unité de compte était alors 10 000 (exécutés ou déportés). Très vite, il fut évident que la population russe rejetait l'utopie. Puisque le peuple, et surtout les paysans, rechignait, on allait le terroriser. La spoliation des paysans fut systématique. On leur prenait leur blé, et à ceux qui en avaient (les koulaks) leurs animaux de trait, et puis on les laissait mourir de faim. Ceux qui dissimulaient des denrées agricoles étaient tués. En 1932, un oukaze de Staline puni

de mort ceux qui cachent « cinq épis ou davantage ». Avec Staline, l'unité de compte devint le million de morts. Il y eut les quatre millions de morts de la famine organisée en Ukraine en 1932-1933. Puis les victimes, balle dans la nuque dans une cave, de la grande terreur de 1937-1938. Au total, au moins 15 millions et demi de morts, une estimation minimale.

Le documentaire d'Arte rappelle ces faits terribles, images d'archives à l'appui. L'explication criminelle, aujourd'hui en vogue, est un peu courte. Elle est au moins une tentative de donner sens à cet incroyable massacre perpétré par un régime ennemi de son propre peuple au nom d'une utopie devenue folle.

On ne saurait en dire autant du second documentaire de la soirée, le reportage consacré à l'état de l'extrême gauche communiste en France aujourd'hui. Là, c'est carrément de la caricature.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Abeilles, une société bien structurée. Forum
- 22.00 Un animal fossile, la tortue. Forum
- 23.00 De la cage à la jungle. Forum

MAGAZINES

- 20.40 Les Mercredis de l'histoire. 17 octobre 1961, une journée portée disparue. Arte
- 20.55 Des racines et des ailes. Les héros de Manhattan. France 3
- 22.30 Ça se discute. Comment vivre avec la maladie d'Alzheimer ? France 2
- 23.20 Culture et dépendances. Les Juifs entre la Shoah et Israël. Invités : Claude Lanzmann ; Rony Brauman ; Marwan Bishara ; Ester Benbassa. France 3
- 0.55 E = M 6 Spécial. Que mangeons-nous vraiment ? M 6
- 1.00 Des mots de minuit. Invités : Xavier Hanotte ; Rodrigo de Zayas. France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde. [3/3]. Arte
- 19.05 Les Chevaux du Qatar. Odyssee
- 19.50 Jacques Le Goff. [2/5]. Histoire
- 20.00 Saint-Barthélemy, classe paradis. Voyage
- 20.00 Les Requins et les Hommes. Nat. Geographic

Le Monde TELEVISION

Arte

20.40 Les Mercredis de l'Histoire 17 octobre 1961, une journée portée disparue
Quarante ans après les événements du 17 octobre 1961, journée marquée par la répression sanglante de la manifestation pacifique des Algériens de Paris, les télévisions commémorent cette tragédie, à l'époque occultée par la Radio Télévision française (RTF). Arte rediffuse ainsi ce soir dans « Les mercredis de l'histoire » un documentaire de Philip

- 20.15 Reportage. Le « Koursk », un an après. Arte
- 20.50 Chine secrète. La dernière course du dragon. Odyssee
- 21.00 A la recherche du cuirassé « Bismarck ». National Geographic
- 21.05 La Guerre en couleurs. Pearl Harbor. La Chaîne Histoire
- 21.30 Lonely Planet. Le Pérou. Planète
- 21.40 Musica. Les Frères et Sœurs d'Aïda. [2/2]. Arte
- 22.15 Biographie. [1/2]. Abraham Lincoln. La Chaîne Histoire
- 23.05 Pilot Guides. L'Italie du Sud. Voyage
- 23.25 Tennessee Williams. Orpheus of the American Stage. Planète
- 0.30 Basiques instincts. L'instinct de réussite. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Handball. Championnat de D 1. Ivry - Montpellier. Eurosport
- 20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Zadar (Cro) - Pau-Orthez. Pathé Sport
- 20.45 Football. Ligue des champions. Plymiakos Le Pirée (Grè.) - Lille. TF 1

DANSE

- 20.55 Scènes d'enfants. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de Schumann. Par le ballet de la Staatsoper de Hambourg. Muzzik
- 21.30 Les Chaises. Chorégraphie de Maurice Béjart. Musique de Richard Wagner. Texte d'Eugène Ionesco. Avec Marcia Haydée, John Neumeier. Muzzik

- 22.00 Amour, danse et mort. D'après Shakespeare. Chorégraphie de John Neumeier. Enregistré en 1986. Par le Hamburg State Opéra ballet. L'Orchestre de l'Opéra de Hambourg, dir. Gerhard Markson. Muzzik

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Bach. Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur, BWV 903. Avec Karl Richter (clavecin). Mezzo
- 19.30 Mahler. Des Knaben Wunderhorn. Par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. L. Bernstein. Mezzo
- 21.00 Classic Archive. Maria Callas. Mezzo
- 22.00 Youssou N'Dour. Bruxelles 1994. Mezzo
- 23.45 Tony Bennett. Festival de Montréal 1985. Muzzik
- 0.50 Hubert-Félix Thiéfaine. Paris-Bercy 1998. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 20.45 Amour, mensonges et meurtre. Robert Markowitz. RTL 9
- 20.50 Dette d'amour. Christian Faure. France 2

SÉRIES

- 20.45 Les Chemins de l'étrange. Comme deux gouttes d'eau. 13^{ème} RUE
- 20.45 Star Trek, Deep Space Nine. De retour au combat. Canal Jimmy
- 20.50 Le Lycée. Question de regards. Victime et bourreau. M 6
- 22.30 New York Police Blues. Règlement de compte. Canal Jimmy

France 2

20.50 Dette d'amour
Le titre est trompeur, il ne s'agit pas d'amour, mais de rancœur et de haine. Marjorie avait huit ans quand son père (Pierre Vaneck) est parti avec une autre femme. Elevée par sa mère, puis par sa grand-mère, elle a appris à détester cet homme. Un jour, son père, seul et sans argent après une faillite, lui lance un appel au secours. Une bonne idée de scénario, traitée par Christian Faure de manière trop caricaturale.

FILMS

- 14.55 Pour rire ! ■ ■ ■ Lucas Belvaux (France, 1997, 100 min) O. CineCinemas 3
- 15.35 Hope and Glory ■ ■ ■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 115 min) O. Cinéstar 1
- 17.00 Swimming with Sharks ■ ■ ■ George Huang (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. Cinéfaz
- 18.05 Sommersby ■ ■ ■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) O. CineCinemas 3
- 18.50 Reflets dans un œil d'or ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1967, 115 min). TCM
- 19.00 Nelly et monsieur Arnaud ■ ■ ■ Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) O. Cinéstar 1
- 19.00 Certains l'aiment chaud ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, 120 min) O. Cinétoile
- 20.45 L'Ennui ■ ■ ■ Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) O. Cinéstar 1
- 20.45 La Quatrième Dimension ■ ■ ■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, 105 min). TCM
- 22.05 Le Voleur de Bagdad ■ ■ ■ Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (Grande-Bretagne, 1940, v.o., 100 min) O. CineClassics
- 22.15 A cause d'un assassinat ■ ■ ■ Alan J. Pakula (EU, 1974, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 23.00 L'Affiche rouge ■ ■ ■ Frank Cassenti (France, 1976, 85 min) O. Histoire
- 23.55 Down By Law ■ ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1985, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
- 0.10 Quand la ville dort ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1950, 110 min) O. TCM



0.10 Le Bal des vampires ■ ■ ■ Roman Polanski. Avec Jack Mac Gowran, Roman Polanski, Sharon Tate (GB, 1967, v.o., 105 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Couple franco-allemand. Forum
- 22.00 Demain, l'Europe élargie ? Forum
- 23.00 Euro, qu'est-ce qui va changer ? Forum

MAGAZINES

- 12.30 Arrêt sur images. Invité : Alain Lipietz. La Cinquième
- 13.05 Au nom de la loi. Le dernier des prophètes. Les relais de la terreur. TV 5
- 18.05 C dans l'air. La Cinquième
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Explorer. Sunset Boulevard. La légende du dauphin rose. L'autre guerre du Cambodge. National Geographic
- 20.55 Envoyé spécial. Je me coupe, donc je suis. Itinéraire d'un soldat perdu de l'Islam : Zacharias Moussawi. Reportage au Pakistan. France 2
- 22.40 L'Actor's Studio. Melanie Griffith. Paris Première
- 23.00 Pièces à conviction. Edition spéciale : Sept mille morts, autopsie d'un crime. France 3
- 23.05 Campus, le magazine de l'écrit. Avec Philippe Sollers (Le Divin Mozart) ; Salman Rushdie (Furie). France 2
- 23.50 Zone interdite. Sexe : les trottoirs de Paris. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Chasseur d'empreintes. National Geographic
- 17.00 A la découverte des crocodiles. [1/2]. Monte-Carlo TMC
- 17.00 Erta'ale. [2/4]. Le désert des Afars. La Cinquième
- 17.05 Les Mystères de l'Histoire. Pacte avec la Mafia. Chaîne Histoire
- 18.00 Histoires marines. Paradis de corail. Nat. Geographic
- 18.00 Raymond Barre. [1/4]. Naissance d'un économiste. Histoire
- 18.00 La Guerre en couleurs. La bataille des Ardennes. La Chaîne Histoire
- 18.10 Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [2/3]. Une réalité déguisée. Odyssee
- 18.25 La Guerre en couleurs. L'Afrique du Nord. La Chaîne Histoire
- 19.00 Biographie. Al Capone, Scarface. La Chaîne Histoire
- 19.00 Pilot Guides. Hawaï. Voyage
- 19.00 Voyages, voyages. Fès, Meknès. Arte
- 19.15 Eclats noirs de la samba. Cariocas, les musiciens de la ville. Muzzik
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Karnak, l'histoire secrète. La Chaîne Histoire
- 20.00 Les Habitants de l'Himalaya. Voyage

DANSE

- 18.00 Giselle. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adolphe Adam. Enregistré à la Scala de Milan en 1996. Par le ballet de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht)... L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. Mezzo
- 19.55 Le « Pas de deux » du Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adolphe Adam. Avec Lioubov Kounakova (Médora), Farouk Rouzmatov (le corsaire). Mezzo

Le Monde TELEVISION

Arte

19.00 Voyages, voyages
Ce carnet de voyage nous entraîne à Fès et à Meknès au Maroc, par la grâce d'une caméra intelligente qui ne cherche pas à faire intelligent. Le réalisateur Bernard Quey-sanne commente d'une manière ironique et tendre cette balade sans prétention. Ceux qui connaissent déjà les deux cités impériales les revisiteront avec plaisir, les autres se glisseront sans peine derrière le guide.

Cinétoile

21.00 Les Diaboliques ■ ■ ■
Le tournage de ce film fut entouré de secret. Les journalistes n'étaient pas admis sur le plateau. On savait seulement que Clouzot avait adapté le premier roman policier du tandem Boileau-Narcejac, *Celle qui n'était plus...* dont il avait soufflé les droits cinématographiques à Hitchcock ! Ce tapage indisposa les critiques mais le public suivit avec enthousiasme cet accablant tableau de la nature humaine.

Arte

22.10 Europe attitudes : Istanbul
Après Reykjavik et Riga, Istanbul, troisième et dernière soirée d'une collection dont le principe est de rendre compte des modes de vie, de penser de la jeunesse dans trois capitales tournées vers l'Europe, à travers des approches subjectives. Istanbul, une génération entre deux rives, de *Esen Isik*, documentaire ouvrant cette Théma, suit trois personnages de milieux très différents. La réalisatrice les regarde se démener dans leur vie.

Le Monde TELEVISION

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Couple franco-allemand. Forum
- 22.00 Demain, l'Europe élargie ? Forum
- 23.00 Euro, qu'est-ce qui va changer ? Forum

MAGAZINES

- 12.30 Arrêt sur images. Invité : Alain Lipietz. La Cinquième
- 13.05 Au nom de la loi. Le dernier des prophètes. Les relais de la terreur. TV 5
- 18.05 C dans l'air. La Cinquième
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Explorer. Sunset Boulevard. La légende du dauphin rose. L'autre guerre du Cambodge. National Geographic
- 20.55 Envoyé spécial. Je me coupe, donc je suis. Itinéraire d'un soldat perdu de l'Islam : Zacharias Moussawi. Reportage au Pakistan. France 2
- 22.40 L'Actor's Studio. Melanie Griffith. Paris Première
- 23.00 Pièces à conviction. Edition spéciale : Sept mille morts, autopsie d'un crime. France 3
- 23.05 Campus, le magazine de l'écrit. Avec Philippe Sollers (Le Divin Mozart) ; Salman Rushdie (Furie). France 2
- 23.50 Zone interdite. Sexe : les trottoirs de Paris. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Chasseur d'empreintes. National Geographic
- 17.00 A la découverte des crocodiles. [1/2]. Monte-Carlo TMC
- 17.00 Erta'ale. [2/4]. Le désert des Afars. La Cinquième
- 17.05 Les Mystères de l'Histoire. Pacte avec la Mafia. Chaîne Histoire
- 18.00 Histoires marines. Paradis de corail. Nat. Geographic
- 18.00 Raymond Barre. [1/4]. Naissance d'un économiste. Histoire
- 18.00 La Guerre en couleurs. La bataille des Ardennes. La Chaîne Histoire
- 18.10 Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [2/3]. Une réalité déguisée. Odyssee
- 18.25 La Guerre en couleurs. L'Afrique du Nord. La Chaîne Histoire
- 19.00 Biographie. Al Capone, Scarface. La Chaîne Histoire
- 19.00 Pilot Guides. Hawaï. Voyage
- 19.00 Voyages, voyages. Fès, Meknès. Arte
- 19.15 Eclats noirs de la samba. Cariocas, les musiciens de la ville. Muzzik
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Karnak, l'histoire secrète. La Chaîne Histoire
- 20.00 Les Habitants de l'Himalaya. Voyage

DANSE

- 18.00 Giselle. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adolphe Adam. Enregistré à la Scala de Milan en 1996. Par le ballet de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht)... L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. Mezzo
- 19.55 Le « Pas de deux » du Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adolphe Adam. Avec Lioubov Kounakova (Médora), Farouk Rouzmatov (le corsaire). Mezzo

Le Monde TELEVISION

Arte

19.00 Voyages, voyages
Ce carnet de voyage nous entraîne à Fès et à Meknès au Maroc, par la grâce d'une caméra intelligente qui ne cherche pas à faire intelligent. Le réalisateur Bernard Quey-sanne commente d'une manière ironique et tendre cette balade sans prétention. Ceux qui connaissent déjà les deux cités impériales les revisiteront avec plaisir, les autres se glisseront sans peine derrière le guide.

Cinétoile

21.00 Les Diaboliques ■ ■ ■
Le tournage de ce film fut entouré de secret. Les journalistes n'étaient pas admis sur le plateau. On savait seulement que Clouzot avait adapté le premier roman policier du tandem Boileau-Narcejac, *Celle qui n'était plus...* dont il avait soufflé les droits cinématographiques à Hitchcock ! Ce tapage indisposa les critiques mais le public suivit avec enthousiasme cet accablant tableau de la nature humaine.

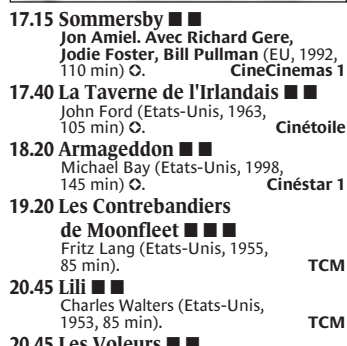
Arte

22.10 Europe attitudes : Istanbul
Après Reykjavik et Riga, Istanbul, troisième et dernière soirée d'une collection dont le principe est de rendre compte des modes de vie, de penser de la jeunesse dans trois capitales tournées vers l'Europe, à travers des approches subjectives. Istanbul, une génération entre deux rives, de *Esen Isik*, documentaire ouvrant cette Théma, suit trois personnages de milieux très différents. La réalisatrice les regarde se démener dans leur vie.

Le Monde TELEVISION

FILMS

- 13.45 Pour rire ! ■ ■ ■ Lucas Belvaux (France, 1997, 100 min) O. CineCinemas 2
- 14.05 Souvenirs perdus ■ ■ ■ Christian-Jaque (France, 1950, 125 min) O. Cinétoile
- 15.45 Le Voleur de Bagdad ■ ■ ■ Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (Grande-Bretagne, 1940, 100 min) O. CineClassics
- 17.15 Sommersby ■ ■ ■ Jon Amiel. Avec Richard Gere, Jodie Foster, Bill Pullman (EU, 1992, 110 min) O. CineCinemas 1
- 17.40 La Taverne de l'Irlandais ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1963, 105 min) O. Cinétoile
- 18.20 Armageddon ■ ■ ■ Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) O. Cinéstar 1
- 19.20 Les Contrebandiers de Moonfleet ■ ■ ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1955, 85 min). TCM
- 20.45 Lili ■ ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 85 min). TCM
- 20.45 Les Voleurs ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. TPS Star
- 21.00 Les Diaboliques ■ ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 115 min) O. Cinétoile
- 22.40 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1972, 100 min) O. Téva
- 22.50 Le Livre de Marie ■ ■ ■ Anne-Marie Miéville (Fr. - Sui., 1985, 30 min) O. Cinéfaz
- 22.55 Les Espions ■ ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1957, 120 min) O. Cinétoile
- 23.10 Alice Adams ■ ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) O. CineClassics
- 23.45 Key Largo ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, 100 min). TCM
- 0.35 L'Ultimatum des trois mercenaires ■ ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Canal +



0.35 L'Ultimatum des trois mercenaires ■ ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Canal +

- 17.15 Sommersby ■ ■ ■ Jon Amiel. Avec Richard Gere, Jodie Foster, Bill Pullman (EU, 1992, 110 min) O. CineCinemas 1
- 17.40 La Taverne de l'Irlandais ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1963, 105 min) O. Cinétoile
- 18.20 Armageddon ■ ■ ■ Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) O. Cinéstar 1
- 19.20 Les Contrebandiers de Moonfleet ■ ■ ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1955, 85 min). TCM
- 20.45 Lili ■ ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 85 min). TCM
- 20.45 Les Voleurs ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. TPS Star
- 21.00 Les Diaboliques ■ ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 115 min) O. Cinétoile
- 22.40 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1972, 100 min) O. Téva
- 22.50 Le Livre de Marie ■ ■ ■ Anne-Marie Miéville (Fr. - Sui., 1985, 30 min) O. Cinéfaz
- 22.55 Les Espions ■ ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1957, 120 min) O. Cinétoile
- 23.10 Alice Adams ■ ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) O. CineClassics
- 23.45 Key Largo ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, 100 min). TCM
- 0.35 L'Ultimatum des trois mercenaires ■ ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Canal +



1.00 Certains l'aiment chaud ■ ■ ■ Billy Wilder. Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis (Etats-Unis, 1959, v.o., 115 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 16.30 Alerte à Malibu.
 - 17.25 Beverly Hills.
 - 18.15 et 1.30 Exclusif.
 - 18.55 Le Bigdil.
 - 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
 - 20.45 Football. Ligue des champions. Olympiakos Le Pirée (Grè.) - Lille. 20.45 Coup d'envoi. 22.30 Lyon - Fenerbahçe Istanbul.
- FRANCE 2
 - 16.50 Premier rendez-vous.
 - 17.30 Grosse pointe O.
 - 18.00 Le Groupe.
 - 18.50 Friends O.
 - 18.55 On a tout essayé.
 - 19.50 Un gars, une fille.
 - 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 - 20.00 et 0.35 Journal, Météo.
 - 20.50 Dette d'amour. Téléfilm. Christian Faure.
 - 22.30 Ça se discute. 1.00 Des mots de minuit.
- FRANCE 3
 - 16.05 MNK, A toi l'actu@.
 - 17.50 C'est pas sorcier.
 - 18.20 Questions pour un champion.
 - 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 - 20.10 Tout le sport.
 - 20.20 Tous égaux.
 - 20.55 Des racines et des ailes.
 - 22.50 Météo, Soir 3.
 - 23.20 Culture et dépendances. 1.05 La Légende des sciences.
- CANAL +
 - 16.45 Eddy Time.
 - En clair jusqu'à 21.00
 - 18.15 Divers et variés. Invité : Sinclair.
 - 18.55 + de cinéma.
 - 19.35 Le Journal.
 - 19.45 Le Zapping.
 - 20.05 Les Guignols de l'info.
 - 20.15 Burger Quiz.
 - 20.45 Encore + de cinéma.
 - 21.00 Tout va bien, on s'en va ■ Film. Claude Mourieras O.
 - 22.30 Un visage pour David.
 - 23.30 Following, le suiveur ■ Film. Christopher Nolan (v.o.) O.
 - 0.40 Midnight +.

ARTE

- 19.00 Connaissance.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Le Koursk, un an après.
- 20.40 Les Mercredis de l'histoire.
- 21.40 Musica. Cycle « Black Divas ». Les Frères et Sœurs d'Aïda. [2/2].
- 22.35 Les Amants criminels ■ Film. François Ozon O.
- 0.10 Le Bal des vampires ■ ■ Film. Roman Polanski (v.o.).

M 6

- 16.55 Fan de.
- 17.20 Le Pire du Morning.
- 18.00 Le Clown O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Décrochages info.
- 20.50 Le Lycée. Question de regards O. 21.50 Victimes et bourreaux O.
- 22.45 X-Files. Dur comme fer O. 23.40 A l'intérieur O.
- 0.30 Drôle de scène.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30.
- 21.00 Mesures, démesures.
- 21.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France, dir. Phillip White. Œuvres de Perosi, Bettinelli, Verdi.
- 22.00 En attendant la nuit.
- 23.00 Jazz, suivez le thème. Groovin'High. 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Académies musicales de Saintes 2001. Par le Chœur de la Chapelle Royale, le Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre des Champs-Élysées, dir. P. Herreweghe, J. Zomer, soprano, S. Noack, baryton. Œuvres de Debussy, Fauré.
- 22.00 Par le Rias Kämmerchor, dir. Marcus Creed, B. Schwarz, alto, Philip Moll, piano. Œuvres de Brahms, Schubert, Reger, Bruckner, R. Strauss.
- 23.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, par l'Orchestre Anima Eterna, dir. J. Van Immerseel.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 13.50 Les Feux de l'amour.
 - 14.40 Une vie en roses. Téléfilm. Mel Damski.
 - 16.25 Alerte à Malibu.
 - 17.25 Beverly Hills.
 - 18.15 et 1.15 Exclusif.
 - 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
 - 20.55 Julie Lescaut. Récidive.
 - 22.40 Au-delà de l'obsession. Téléfilm. Richard A. Colla O.
 - 0.20 Histoires naturelles.
- FRANCE 2
 - 13.45 Derrick O.
 - 15.50 Mort suspecte O.
 - 16.50 Des chiffres et des lettres.
 - 17.25 Qui est qui ?
 - 18.00 Le Groupe.
 - 18.30 Friends O.
 - 19.00 On a tout essayé.
 - 19.50 Un gars, une fille.
 - 20.40 et 0.40 Journal, Météo.
 - 20.05 Question ouverte.
 - 20.55 Envoyé spécial.
 - 23.05 Campus, le magazine de l'écrit.
- FRANCE 3
 - 13.55 C'est mon choix.
 - 15.00 Questions au gouvernement.
 - 16.00 Chroniques d'ici.
 - 16.30 MNK, A toi l'actu@.
 - 17.50 C'est pas sorcier.
 - 18.20 Questions pour un champion.
 - 18.45 La Minute santé.
 - 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 - 20.15 Tout le sport.
 - 20.25 Tous égaux.
 - 20.55 Jalousie. Téléfilm. Marco Pauly.
 - 22.30 Météo, Soir 3.
 - 23.00 Pièces à conviction. 0.40 Europeos.
- CANAL +
 - 13.30 La Grande Course.
 - 14.00 Encore + de cinéma.
 - 14.10 Le Sens des affaires. Film. Guy-Philippe Bertin O.
 - 15.35 Surprises.
 - 15.45 En aparté.
 - 16.30 Godard à la télé O.
 - 17.00 Ordinary Decent Criminal. Film. Thaddeus O'Sullivan O.
 - En clair jusqu'à 20.45
 - 18.50 Les Simpson O.
 - 18.55 + de cinéma.
 - 19.35 Le Journal.
 - 19.45 Le Zapping.
 - 19.55 Les Guignols de l'info.
 - 20.15 Burger Quiz.
 - 20.45 Football. Coupe de l'UEFA. 21.00 Coup d'envoi. Paris-SG - Rapid de Vienne.
 - 23.00 Princesses. Film. Sylvie Verheyde O.
 - 0.35 L'Ultimatum des trois mercenaires ■ ■ Film. Robert Aldrich (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

Courrier, courriel

par Pierre Georges

EN DEUX CLICS et trois mouvements, nous sautons ce matin sur le site Web du FBI. Formidable, quelle époque ! Des bacilles, mais point de virus. Www.Fbi.gov nous voici. D'Elliot Ness à Internet, des bootleggers à Ben Laden, imaginez le grand saut culturel et policier dans le temps et l'espace pour notre pauvre imaginaire.

Il y a évidemment, sur ce site, une rubrique fort fréquentée ces temps-ci, celle des « most wanted ». Ou plutôt deux rubriques : les « most wanted fugitives » ordinaires, criminels, rappeurs, violeurs, trafiquants de drogue, braqueurs, les « most wanted » du mois en somme. Et justement, pour septembre, une belle brochette de vingt fugitifs, nom, photo, charges présumées, que nous avons imprimée pour la mieux afficher, on ne sait jamais, dans notre commissariat journalistique. Vingt hommes donc, pas une femme. Un bel et mensuel album de la famille Crime. Des vilains, des pas beaux, un évadé, un fugitif donc, comme dans le feuilleton, Robert Harold Laurin. Et même, pour le sourire, et d'ailleurs il sourit le bougre, un certain Randy Richard Franks, recherché, cela ne s'invente pas, pour fraude postale. Ce qui par les lettres qui voguent et contaminent le pauvre monde apparaît comme un crime furieusement raisonnable et humaniste.

Et puis il y a l'autre liste, celle des « most wanted terrorists ». Universellement connue celle-là, publiée dans tous les journaux du monde, au moins occidental. Avec, en tête de liste, un certain Oussama Ben Laden qu'il ne nous semble pas nécessaire de présenter davantage ici. Donc ces deux listes se sui-

vent et ne se ressemblent pas, affaires ordinaires, affaires extra-ordinaires, FBI ici, FBI là. Elles ne se recoupent pas. Sauf sur une autre liste commune, la liste des listes, priorité des priorités, intitulée « Ten most wanted fugitives » avec en tête de liste le sieur Ben Laden, suivi d'anonymes et innocents criminels amateurs.

Donc le FBI veille. Et le FBI conseille. Outre un site consacré aux enfants et à la jeunesse, une sorte de FBIworld on suppose, avec jeux dangereux à éviter et jeux éducatifs à pratiquer, notre attention a évidemment été attirée par une info pratique d'une belle actualité, « If you receive suspicious mail ». If you receive suspicious mail, eh bien vous l'ouvrez avec précaution. Vous ne respirez pas. Vous ne le humez pas. Vous ne le secouez pas. Vous ne le goûtez pas. Vous l'inspectez de près. Et si la chose vous semble suspecte, d'une étrange odeur, grasseuse, tachée, avec des erreurs de titre, de qualité, trop rigide ou trop ouatée, alors là n'ouvrez pas. Alerte la garnison, le 911, ou l'agence locale du FBI. Et en attendant les renforts, lavez vous les mains au savon et à l'eau froide.

Bref placez votre courrier en garde à vue. On s'y emploie, FBI ou non. On pourrait en sourire d'ailleurs, dans le genre goguenard, 22 v'la le facteur. Passer son chemin à la moindre camionnette jaune. Ou imaginer que désormais, en ces temps de désordre, tout homme d'importance aura son ouvreuse de courrier, comme Néron son goûteur de plat. Mais ne rions pas. Soyons moderne et vigilant : plus de courrier, du courriel SVP !

Après le meurtre de deux policiers au Plessis-Tréville, les syndicats dénoncent l'« insécurité grandissante »

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a déclaré que les malfaiteurs n'auraient « aucun répit »

UNE INTERPELLATION a eu lieu, mercredi 17 octobre à l'aube, dans le cadre de l'enquête menée par la brigade de répression du banditisme (BRB), à la suite de la mort de deux gardiens de la paix au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). Selon nos informations, les enquêteurs s'efforcent d'établir si cette personne appartenait bien au groupe de six hommes qui ont tiré, la veille, sur les policiers, et dont un seul membre a été arrêté. En début de matinée, des vérifications étaient en cours au sujet de « l'environnement » du nouveau suspect, indiquait une source proche de l'enquête.

La mort des deux gardiens de la paix a provoqué une vive émotion parmi les syndicats de police, qui ont dénoncé « le lourd tribut » payé par leurs collègues dans l'exercice de leur métier. Une marche silencieuse devrait être organisée, le 23 octobre, à Créteil, à l'appel de l'ensemble des syndicats de gardiens de la paix et officiers. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a indiqué que les malfaiteurs n'auraient « aucun répit ».

« La violence n'est pas acceptable, elle est encore plus scandaleuse quand elle frappe ceux qui sont chargés d'assurer, au quotidien, la sécurité de nos concitoyens », a-t-il ajouté.

ENTRE ÉMOTION ET COLÈRE

Lorsqu'ils sont arrivés devant la maison d'un quartier résidentiel du Plessis-Tréville, les policiers croyaient intervenir sur un banal cambriolage. Ils avaient été alertés par un appel téléphonique donné par la nièce du propriétaire, dont la présence dans le pavillon avait échappé aux six agresseurs. Ils avaient pris en otage le reste de la famille, un couple et deux enfants d'une vingtaine d'années. Ils comptaient s'emparer des biens placés dans un coffre-fort et obtenir l'accès à une bijouterie dans laquelle avait travaillé l'épouse du propriétaire. Prévenus par le guetteur du groupe de l'arrivée des policiers, les malfaiteurs se sont repliés dans le jardin pour se cacher derrière les arbres. Ils ont assisté à l'interpellation de leur complice, puis ont ouvert le feu sur les gardiens de la

paix, pour dégager leur chemin vers la sortie de la maison. Ils se sont enfuis à pied, avant de s'emparer par la force d'une voiture et de quitter au plus vite le quartier.

Les deux policiers ont été touchés alors qu'ils tournaient le dos aux tireurs. Un troisième policier, blessé à la fesse, est hors de danger. Le complice des malfaiteurs interpellé au début de l'intervention et déjà impliqué, selon des sources policières, dans plusieurs vols à main armée, est atteint de plusieurs balles dans les jambes. Le premier gardien de la paix, touché au cou, est décédé peu de temps après son admission à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne). Le décès de son collègue, atteint au thorax, a été annoncé un peu plus tard dans l'après-midi par le procureur de la République de Créteil, Michel Barrau. Le gardien de la paix Yves Menieu, dont l'épouse doit accoucher prochainement, était âgé de vingt-sept ans, et le brigadier Patrick Leroux, père d'une fillette de deux ans, avait trente-quatre ans.

Entre émotion et colère, les syndicats de police ont dénoncé « cette

insécurité grandissante, au visage désincarné, qui s'est abattue de façon inhumaine, une fois de plus, sur nos collègues », selon Alliance-gardiens de la paix et Synergie-officiers. L'UNSA Police réaffirme de son côté « sa volonté de mise en place d'un fichier national répertoriant l'ensemble des personnes détentrices d'armes à feu ».

Les déclarations des organisations professionnelles se doublent d'appels lancés au gouvernement et aux responsables politiques. « Les élus doivent rapidement prendre en considération les difficultés du métier de policier et des risques qui s'y rapportent », indique le Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire chez les officiers). Enfin, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, gardiens de la paix) demande au ministre de l'intérieur de donner aux policiers « les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de leurs missions ». Au total, sept policiers ont été tués depuis janvier dans le cadre de leurs fonctions.

Pascal Ceaux

Un cas de variole en France imposerait de vacciner un million de personnes

LES ACTUELLES menaces bioterroristes ont conduit le gouvernement à définir, dans le cadre du plan Biotox, une stratégie de lutte contre l'usage criminel qui pourrait être fait du virus de la variole, maladie virale hautement contagieuse, souvent mortelle, contre laquelle on ne dispose pas de traitement. Si la reprise de la vaccination systématique – abandonnée depuis 1984 en France – n'est pas actuellement envisagée, un dispositif spécifique a d'ores et déjà été retenu sur la base des recommandations d'un groupe d'experts dont *Le Monde* a pu prendre connaissance.

Ce document retient plusieurs types de scénarios dans le contexte d'une menace bioterroriste et en l'absence d'alerte donnée avant l'apparition des premiers symptômes. Ces derniers (fièvre accompagnée d'une éruption cutanée vésiculo-pustuleuse d'évolution centrifuge) surviennent généralement quatorze jours après la contamination virale. Le premier scénario porte sur l'apparition d'un cas isolé et confirmé par des analyses biologiques. Les experts recommandent dans ce cas une stratégie de vaccination « assez large ». Elle devrait concerner toutes les personnes ayant pu être en contact avec le sujet contagieux : les membres de la famille et des proches ainsi que « les personnes identifiables qui étaient à moins de 2 mètres du malade dans les

72 heures précédant l'apparition de symptômes fièvre éruption. »

La vaccination devrait aussi dans ce cas concerner l'ensemble des personnels de santé du pays, et notamment les équipes des SAMU, les pédiatres libéraux, les médecins généralistes, les membres des services d'accueil des urgences, les techniciens de laboratoire et les pompiers, ce qui correspond à environ 1 million de personnes, selon les experts. Ces derniers estiment que « l'identification de ce premier cas serait certainement génératrice d'une forte anxiété » mais ne devrait pas imposer le recours à une vaccination générale, compte tenu des risques non négligeables liés à la vaccination, qui seraient, pense-t-on, supérieurs au nombre de cas secondaires de variole attendus.

Selon les experts, la vaccination de 60 millions de personnes entraînerait en effet 350 décès et causerait plusieurs centaines de séquelles graves. D'un point de vue théorique, il faudrait selon eux que plusieurs milliers de cas de variole soient jugés comme probables dans la population générale pour décider une vaccination systématique et obligatoire. Si plusieurs cas de variole devaient être identifiés en différents endroits du territoire, une stratégie élargie de vaccination devrait être mise en œuvre.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE** : Jean-Luc Bennhamias, ancien secrétaire national des Verts, devient le directeur de campagne de Noël Mamère, désigné candidat des Verts à la présidentielle par le conseil national du parti dimanche 14 octobre (*Le Monde* du 16 octobre). La candidature de M. Mamère est encore soumise, pour avis, au vote des militants. Le résultat de cette consultation est prévu pour la fin octobre.

■ **DISPARITION** : le comédien et metteur en scène français Jean Danet, fondateur du théâtre itinérant Les Tréteaux de France, est mort, mardi 16 octobre à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Jean Danet disparaît quelques mois après avoir passé le relais de ses Tréteaux de France à Marcel Maréchal. Créé en 1959, ce théâtre avait obtenu en 1974 le statut de centre dramatique national.

Houellebecq PLATEFORME

« En très bon romancier, il regarde la société. Il ne cherche pas à la juger, mais à la décrire, avec un humour terriblement noir. »

Josyane Savigneau – *Le Monde*

« *Plateforme* est non seulement LE livre de la rentrée, mais aussi le meilleur ouvrage de Houellebecq. »

Philippe Sollers – *Le Journal du Dimanche*

« *Plateforme* restera, comme restent de Balzac, *Les Illusions perdues* »

Jérôme Garcin –
Le Nouvel Observateur

roman
372 pages
20 € / 131.20 FF

Flammarion